UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00384093 1

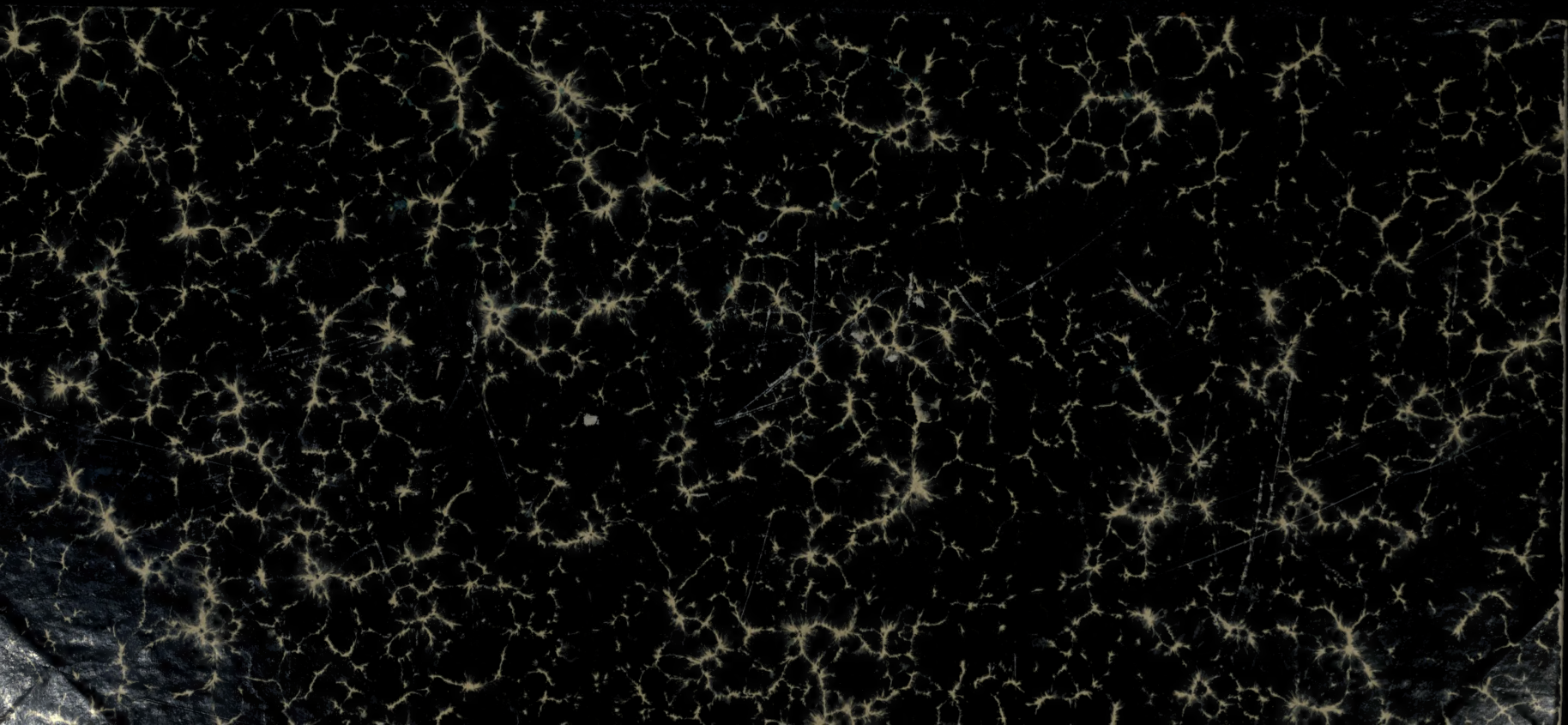

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE FLORANGE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

HF
F6163m

MÉMOIRES
DU
MARÉCHAL DE FLORANGE
DIT LE JEUNE ADVENTUREUX

PUBLIÉS
POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
PAR

ROBERT GOUBAUX ET P.-ANDRÉ LEMOISNE

TOME DEUXIÈME
(1521-1525)

193136
18.12.24.

A PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
5, QUAI MALAQUAIS

M DCCCC XXIV

406

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdumar02fleuuoft

EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Le Commissaire responsable soussigné déclare que le tome II des Mémoires du maréchal de Florange, *préparé par* MM. Robert Goubaux et P.-André Lemoisne, *lui a paru digne d'être publié par la* Société de l'Histoire de France.

Fait à Paris, le 1er mars 1924.

Signé : P. DE VAISSIÈRE.

Certifié :

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

H. COURTEAULT.

NOTICE

SUR ROBERT III DE LA MARCK, SEIGNEUR DE FLORANGE ET SUR SES « MÉMOIRES ».

I. — *La vie de Florange, dit le Jeune Aventureux.*

Florange l'Aventureux! Quelle épithète pourrait mieux caractériser la vie de Robert III de la Marck, seigneur de Florange et maréchal de France, soldat hardi et chevaleresque! Nous n'entreprendrons pas d'écrire ici sa biographie; après les *Mémoires* si vivants et si pittoresques qu'il nous a laissés, ce serait aussi inutile que téméraire; nous nous bornerons à quelques notes très courtes, afin de montrer quelle haute situation il occupa à la cour de France sous les règnes de Louis XII et de François I^er^, ce qui est indispensable pour nous permettre d'apprécier ensuite l'importance de ses *Mémoires*.

Florange descendait des comtes de la Marck, seigneurs de Bouillon et de Sedan, dont la maison était issue au XIII^e^ siècle des comtes d'Aremberg. Leurs domaines, situés sur la frontière nord-est de la France, les exposaient aux perpétuelles entreprises de leurs voisins; de là, sans doute, leur était venu cet amour de la lutte, qui, au début du XVI^e^ siècle, les faisait ressembler plus aux rudes barons du moyen âge qu'aux seigneurs déjà affinés de la Renaissance. L'un d'eux, célèbre par son audace, fut surnommé

« le Sanglier des Ardennes », c'était Guillaume de la Marck, grand-oncle de l'Aventureux.

La maison des La Marck atteignit un haut degré de prospérité avec le père de Florange, Robert II de la Marck, batailleur enragé comme tous ses ancêtres. Une amitié puissante l'avait aidé, celle du roi de France, qui appréciait ce grand seigneur redouté de ses voisins et se l'était attaché en lui accordant son alliance. Aussi Louis XII accepta-t-il de prendre le jeune fils de Robert II et de Catherine de Croy pour « l'élever de sa maison ». C'était au moment où venait d'être décidée la conquête de Naples ; le roi, absorbé par les préparatifs de cette entreprise, ne pouvait songer à garder auprès de lui un enfant aussi jeune que Florange qui n'avait pas encore dix ans, mais il décida de l'attacher à François d'Angoulême, comte de Valois, qui « tenait lieu de Dauphin et de seconde personne de France, pour être de sa nourriture et le servir ».

La petite cour d'Amboise, où vivait alors ce jeune prince, était déjà célèbre et souvent la toute-puissante reine de France, M^me^ Anne de Bretagne, s'en était montrée jalouse. Là régnait, en effet, une des princesses les plus fines et les plus spirituelles de la Renaissance, Louise de Savoie ; les lecteurs de l'*Heptaméron* connaissent le délicieux portrait que Marguerite de Navarre nous a laissé de sa mère sous le nom de dame Oisille. C'est dans cette vieille cité sur les bords riants de la Loire, dans ce cadre exquis de la Touraine, parmi des paysages pleins de mollesse et de grâce, chers à notre grand peintre Fouquet, que se passa la jeunesse de Florange ; il fut fort bien accueilli par la princesse, par le jeune comte d'Angoulême dont il devait devenir le compagnon et l'ami, par le maréchal de Gié, grand ami de la maison de la Marck. Ce séjour à Amboise

dans une société policée, où l'on souriait à l'humanisme, devait avoir une grande influence sur Florange; il semble, en effet, que le caractère impétueux et violent qu'il tenait de ses ancêtres se soit adouci à ce contact. Sa grande fierté, mélangée de sauvagerie, son humeur dominatrice qui, lors de son arrivée, lui faisait disputer le pas à François d'Angoulême, parce qu'il se croyait « aussi grand maître que lui », s'atténuèrent, son caractère se civilisa. Quelques années suffirent à faire de lui le gentilhomme courtois qui sera plus tard l'une des plus jolies figures de la cour du roi François, lequel devait toujours conserver une grande amitié pour ce compagnon de sa jeunesse.

Florange fit ses premières armes en 1509 : c'était un heureux début. Il assista à la course triomphale de Louis XII à travers l'Italie du Nord, terrifiée par la victoire d'Agnadel. L'enthousiasme, qui éclate dans le récit de cette campagne, témoigne mieux que tout de son ardeur. A son retour en France, le cardinal d'Amboise, très ami de l'évêque de Liège, oncle de l'Aventureux, désireux d'allier sa famille à celle des La Marck, lui accorda la main de sa nièce, Guillemette de Sarrebruck, et ce mariage fut célébré par le cardinal-légat à Vigny le 1er avril 1510. Sa situation à la cour de France s'annonçait donc des plus brillantes. Florange qui, ainsi que nous le verrons plus tard, ne péchait pas par excès de modestie, raconte même que le cardinal d'Amboise aurait songé à lui confier, malgré sa jeunesse, la charge de lieutenant général dans le Milanais, poste occupé alors par le grand maître Chaumont; ceci est moins certain ; en tout cas, la mort du cardinal d'Amboise anéantit ce projet, s'il fut jamais conçu.

En se mariant, Florange n'avait pas renoncé à courir les aventures; il « garda mal son mariage »; à peine trois

mois s'étaient-ils écoulés qu'il repassait les monts, Guillemette de Sarrebruck n'avait pas su le retenir. Lui aussi, comme la plupart des gentilshommes d'alors, était attiré par l'Italie, ses jardins enchanteurs, ses villes aux nobles palais et surtout par les combats qui l'y attendaient.

Nous le retrouvons pendant l'hiver de 1510 à Vérone parmi les cent hommes d'armes de la bande de son père, puis à Parme auprès de son oncle le grand maître, et au début de l'année 1511 à la tête d'une bande de cent aventuriers devant la Mirandole, que l'armée française tenta vainement de secourir.

Après la prise de Bologne, lorsque la Sainte-Ligue, renversant les alliances, eut soulevé l'Italie contre nous, Louis XII confia le commandement de ses troupes à Gaston de Foix. Le triomphe de ce jeune chef fut rapide et pendant cette fameuse campagne de 1512, véritable marche à la victoire, Florange se montra un des meilleurs lieutenants du duc de Nemours. Il prit part à cette charge de la bande de M. de Sedan qui détermina la fuite de Raymond de Cardone et, par suite, la défaite des ennemis, à Ravenne. La mort de Gaston de Foix devait malheureusement transformer cette victoire en désastre et, en quelques semaines, La Palice et ses soldats démoralisés étaient jetés hors du Milanais.

Lorsque, après la fête de Pâques 1513, une nouvelle armée franchit les monts, commandée par La Trémoille, Florange l'accompagnait encore. Il était cette fois sous les ordres de M. de Sedan, son père, qui commandait les lansquenets. L'Aventureux ouvrit la campagne par la prise d'Alexandrie, qu'il enleva à la tête de ses lansquenets ; mais l'échec de Novare arrêta brusquement cette nouvelle tentative du roi. Dans cette bataille, en juin 1513, où la gen-

darmerie française acquit peu d'honneur, les seigneurs de la Marck se couvrirent de gloire. Florange fut trouvé entre les morts, frappé de quarante-six blessures. Robert II de La Marck, ayant appris la disparition de Florange et du seigneur de Jametz, son frère, s'élança dans les rangs victorieux des Suisses et fut assez heureux pour sauver ses deux enfants.

Malgré ses blessures, qui l'obligeaient à se faire porter en litière, l'Aventureux ramena ses lansquenets en Picardie où l'appelait le roi, attaqué par les Anglais. Louis XII, voulant le récompenser de sa vaillance, lui donna le 14 août 1513 une compagnie de cent lances, honneur très envié; mais malgré sa hâte, l'Aventureux n'avait pas pu prendre part à la bataille de Guinegatte.

Le règne de Louis XII se termina par des fêtes; en mai 1514 François d'Angoulême épousait la fille du roi Claude de France; si ce mariage, à cause du récent deuil du roi, fut célébré avec moins de pompe et d'apparat que ne le conte Florange, le jeune prince tint à lui témoigner son amitié en l'appelant auprès de lui en cette circonstance. Puis ce furent en octobre de la même année les amoureuses noces du bon roi Louis et de la reine Marie, et cette fois les fêtes furent magnifiques; pendant toute leur durée, l'Aventureux brille au premier rang, parmi les plus grands seigneurs de la cour. Il ne quitte pas le duc d'Angoulême et, quand ce dernier choisit sept seigneurs pour soutenir des joutes à ses côtés, Florange est parmi les élus avec le duc de Vendôme, le maréchal de la Palice, Bonnivet, Louis de Brézé, San-Severin et le duc de Suffolk. Fêtes sans lendemain, il est vrai, Louis XII s'étant montré trop galant envers la jeune princesse, qui, « prestement, l'envoya en paradis ».

L'avènement de François Ier au trône de France ne pouvait être qu'une bonne fortune pour l'Aventureux ; Louis XII et Anne de Bretagne lui avaient bien témoigné une grande faveur, mais que n'avait-il pas à attendre du nouveau roi dont il était le compagnon et l'ami?

Florange était alors un beau jeune homme de vingt-quatre ans, plein de force et de vigueur; grâce à une curieuse miniature du manuscrit des Guerres galliques, postérieur de quatre ans à l'avènement de François Ier, nous connaissons un bon portrait de lui. Il avait le visage régulier, un long nez droit et fort, des yeux bleus très clairs où se lisait une énergie froide et tranquille, un menton volontaire, de longs cheveux blonds qui retombaient de chaque côté du front accentuaient son type flamand-lorrain. Ardent et brave, pouvait-il souhaiter meilleur maître que François Ier? A un vieux roi las et fatigué, succédait, en effet, un jeune prince de vingt ans avide de gloire. Rarement caractères furent plus opposés; sur un seul point, François Ier ressembla à son prédécesseur, comme lui il fut fasciné et ébloui par l'Italie. Aussi, à peine les cérémonies et fêtes du sacre, pendant lesquelles Florange brilla au premier rang des seigneurs de la nouvelle cour, terminées, le roi prit-il le chemin de Lyon. Depuis Charles VIII, c'était la plus belle armée qui allait passer les monts; les ambassadeurs vénitiens ne cachaient pas leur admiration devant cette formidable avalanche qui s'avançait, menaçante, sur le Milanais. L'Aventureux était l'un des chefs principaux de l'armée; outre sa compagnie de soixante hommes d'armes il commandait les lansquenets de la fameuse bande noire. A Marignan, ce fut lui qui avertit à temps le roi de l'attaque des Suisses; la bataille engagée, il s'exposa comme un simple soudoyer et sans Bayard, qui lui sauva la vie, il fût demeuré sur le champ de bataille. Dans la joie de

son triomphe, le roi voulut rendre hommage à la valeur de l'Aventureux et le soir de la bataille il l'arma chevalier de sa propre main. Quelques mois plus tard, il le nommait capitaine des Suisses de sa garde.

Marignan avait étonné l'Europe, et François Ier était apparu aux peuples comme le type du prince idéal. Lui-même, enhardi par cette fortune, rêva de la pourpre impériale et, sans attendre la mort de Maximilien, « vieil et caduc », il chercha à se créer des amis et des partisans parmi les électeurs de l'Empire. M. de Sedan et son frère, l'évêque de Liège, auraient pu lui être très utiles, malheureusement, excité par sa mère, Louise de Savoie, qui ne leur pardonnait pas l'attachement qu'ils avaient jadis témoigné à la reine Anne, François Ier commit l'injustice de refuser à Érard, évêque de Liège, le chapeau qu'il lui avait promis et ne tint pas ses engagements envers M. de Sedan ; de dépit, les deux frères quittèrent immédiatement le service du roi pour celui de l'empereur Maximilien et de son petit-fils, Charles d'Espagne. Ce fut une lourde faute ; François Ier s'aliéna ainsi des auxiliaires précieux qui contribuèrent à lui faire perdre la couronne impériale.

L'Aventureux ne suivit pas son père et son oncle, il demeura fidèle au roi qui l'envoya en Allemagne avec l'amiral de Bonnivet et le seigneur d'Orval pour pratiquer les électeurs, aussitôt la mort de Maximilien survenue, le 12 janvier 1519. Cet événement politique si important permit à Florange de se révéler adroit diplomate, et rien n'est curieux comme cette rivalité du fils et du père sollicitant, tour à tour, les électeurs impériaux en faveur de leurs maîtres. Florange fit preuve d'une réelle habileté, mais il comprit vite qu'avec des hommes aussi corruptibles que les électeurs impériaux l'intimidation seule pouvait assurer le succès du roi. Il conseilla donc à François Ier de

prendre à son service l'armée de Souabe qui, sous les ordres de Franz de Sikingen et du margrave de Brandebourg, venait de vaincre le duc de Wurtemberg. Avec cette armée, l'Aventureux se faisait fort d'obtenir l'élection du roi. Hélas! il ne fut pas écouté, et, chose plus grave, son père, ayant donné le même conseil à Charles d'Espagne, fut plus heureux. Ce prince comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de cette idée et, sans s'arrêter à de vaines considérations de respect pour l'indépendance des électeurs, il ordonna à Franz de Sikinghen de conduire ses soldats aux environs de Francfort, où s'était assemblée la diète pour l'élection. Comme l'avait prévu l'Aventureux, cette manœuvre audacieuse fit plus pour le triomphe de Charles d'Espagne que toutes les promesses et négociations, et le 28 juin 1519 Charles V était proclamé empereur.

Heureusement, l'Empereur ne sut pas conserver longtemps l'alliance de Robert II de la Marck ; quelque temps après son couronnement, il lui refusa justice au sujet de la seigneurie d'Hierges, et M. de Sedan, vexé, fit sa paix avec François Ier, à Romorantin, le 4 février 1521. Il ne s'en tint pas là et écrivit une lettre de défi à Marguerite d'Autriche. L'Aventureux apprit avec joie cette réconciliation de son père avec le roi. Aussi lorsque, désireux de se venger, Robert de la Marck, après une vaine tentative sur la ville de Metz, s'en vint droit sur Virton, Florange qui, cette fois, n'avait plus de motif de ne pas suivre son père, lui amena de l'artillerie. Cette attaque brusque des La Marck avait surpris Charles-Quint ; pour gagner du temps, l'Empereur entama de fausses négociations avec François Ier, ce qui permit au comte de Nassau de lever une armée et de s'emparer de la petite ville de Hogue : c'était la guerre entre les La Marck et l'Empereur. François Ier, comprenant mal son intérêt,

n'osa prendre ouvertement le parti de ses amis ; il les encouragea secrètement, mais se contenta d'envoyer sur la frontière de Champagne une forte armée commandée par le duc d'Alençon et le maréchal de Châtillon. Ceux-ci avaient ordre de ne rien hasarder ; ils se bornèrent donc à fournir au seigneur de Sedan des subsides et des renforts, c'était peu ; aussi Nassau s'empara-t-il aisément de Messancourt et de la ville de Florange. L'Aventureux, il est vrai, fut assez heureux pour sauver Jametz en juin 1521, et un hardi coup de main qu'il tenta sur la ville d'Yvoix rendit courage aux partisans des La Marck. François Ier qui, jusqu'alors, avait conservé une stricte neutralité, effrayé par les succès du comte de Nassau, fit offrir à Robert II de défendre ses domaines s'il lui confiait ses places. Florange conseillait à son père d'accepter cette proposition du roi. Mais le seigneur de Sedan, resté très indépendant, refusa, disant avec fierté qu'il saurait bien défendre lui-même ses villes ; mal lui en prit, le maréchal de Châtillon, qui avait servi d'intermédiaire pendant cette négociation, mécontent de ce refus du seigneur de Sedan, leva son camp d'Attigny et ramena l'armée du roi à Reims. C'était livrer les La Marck aux entreprises du comte de Nassau ; celui-ci, en effet, enhardi par cette retraite, s'empara par surprise de la place forte de Bouillon le 4 août 1521, et l'Aventureux n'eut que le temps de se jeter dans Sedan avec son père. Pressé de tous côtés, sans espoir de secours, ayant perdu les principales de ses places, Robert II se vit obligé de conclure une trêve avec l'Empereur. Ainsi se termina cette campagne de 1521 où les seigneurs de la Marck avaient osé lutter seuls contre Charles-Quint ; ils sortaient de cette guerre dépouillés de leurs possessions, sauf Sedan et Jametz.

Florange, qui avait vaillamment combattu aux côtés de

son père, refusa de se laisser comprendre dans cette trêve ; il reprit le commandement de sa compagnie d'hommes d'armes, au grand contentement de François Ier, qui avait alors besoin de tous ses capitaines. La grande guerre entre François Ier et Charles V venait d'éclater, Nassau prit Mouzon le 20 août 1521 et investit Mézières. Pendant ce siège fameux, Florange harcela sans trêve les assiégeants, leur coupant les vivres, s'emparant des convois, et contribua beaucoup à la défaite des Impériaux ; il accompagna ensuite le roi dans sa campagne de Flandre.

Après avoir mené la guerre de partisans dans les Ardennes en 1522, Florange s'apprêtait à suivre de nouveau François Ier en Italie, lorsque la trahison du connétable de Bourbon arrêta le roi dans ses projets de conquêtes. Cette révolte du plus grand seigneur de France forçait, en effet, François Ier à prendre les mesures nécessaires à la sûreté de son royaume. L'Aventureux était déjà à Grenoble avec une partie de l'armée, lorsqu'un courrier du roi lui remit l'ordre de revenir en arrière ; ce fut pour lui une grande déception, mais, laissant Bonnivet partir pour l'Italie, il obéit et revint vers le roi, qui lui confia la défense de la Champagne. C'était là une mission de confiance qui exigeait beaucoup de tact, le roi le chargeant du véritable gouvernement de cette province sans en retirer officiellement la charge au seigneur d'Orval, vieillard assez ombrageux. Celui-ci ayant laissé surprendre Coiffy, l'Aventureux, très adroitement, lui suggéra les mesures nécessaires pour protéger la Champagne et envoya des troupes dans Montigny, particulièrement menacé par les Impériaux. Le comte Félix n'osa rien tenter contre cette place, qu'il avait pensé trouver sans défense ; bientôt la retraite des Impériaux commença et Florange, joignant ses troupes à celles du

duc de Guise, se mit à leurs trousses et les poursuivit jusqu'à Neufchâteau, où une partie des ennemis périt sous les yeux de la duchesse de Guise et de ses dames. Après ce succès, Florange amena en Picardie six cents hommes d'armes à M. de la Trémoille et l'aida à repousser les Anglais et à reprendre Bohain.

Charles-Quint n'avait pas mieux réussi en Provence; après la défaite de Bonnivet à Biagrasso en mars 1524, le connétable de Bourbon avait pénétré en France et mis le siège devant Marseille. Il se flattait d'enlever facilement cette ville; grâce au courage des habitants, son espérance fut déçue. La résistance des Marseillais permit au roi de les secourir, et François Ier, qui avait pourvu à la garde de ses frontières, s'avança à la tête d'une armée nombreuse, bien décidé non seulement à chasser les Impériaux de tout le royaume, mais à venger la défaite de l'amiral en Italie. L'Aventureux, qui venait d'être créé chevalier de l'Ordre, précéda le roi, avec mission de hâter l'arrivée des troupes suisses; c'est en effet à leur tête qu'il suivit le roi en Italie, aussitôt après la délivrance de Marseille. Très populaire parmi les Suisses, qui lui avaient conféré des titres de bourgeoisie, Florange obtint d'eux tout ce qu'il voulut, et dans ce passage des Alpes, privés de vivres et de vêtements, les Suisses firent preuve d'une endurance remarquable.

Les Français n'eurent qu'à se présenter devant Milan et la ville céda; cette prise, qui eut un retentissement considérable, semblait avoir découragé les Impériaux. François Ier, malheureusement, au lieu de poursuivre les ennemis, s'arrêta, et le 28 octobre son avant-garde, commandée par La Palice et Florange, mettait le siège devant Pavie. La ville était défendue par le capitaine le plus résolu et le plus énergique de toute l'armée de Charles-Quint, Antonio

de Leyva ; il retint le roi pendant quatre mois, lassant, fatiguant les Français, dont la belle armée, si forte d'abord, s'amoindrit et diminua sans cesse. François Ier ne vit pas le péril, il laissa les ennemis se ressaisir et permit aux généraux de l'Empereur de réunir leurs forces. Aussi le jour de la bataille de Pavie, le 24 février 1525, fut-il surpris de voir se dresser contre lui une armée réorganisée, et d'autant plus résolue que Pescaire n'avait pas caché à ses soldats qu'il n'avait plus ni munitions ni vivres à leur donner et que seule la victoire pouvait assurer leur salut. Cependant le combat, habilement engagé par Galiot de Genouillac, s'annonçait comme une victoire et la défaite des Impériaux était assurée, lorsque la folle imprudence du roi, qui voulut charger à la tête de sa maison, vint tout gâter en arrêtant soudain le feu de l'artillerie.

Malgré des prodiges de valeur, la gendarmerie fut vaincue et le roi fait prisonnier ; Florange s'était battu avec sa bravoure accoutumée et avait vainement cherché à rallier les Suisses, lorsque, accablé par le nombre, il dut, déjà blessé à la tête, rendre son épée à un seigneur napolitain nommé La Torce. Tandis que le roi était conduit à Pizzighetone, l'Aventureux demeura dans Pavie aux mains d'Antonio de Leyva ; il fut ensuite conduit avec M. de Nevers au château de Beauregard, où « de bonnes et honnêtes dames » eurent pitié d'eux et les réconfortèrent. Ramenés à Milan, ils eurent la surprise de se voir fort bien traités par les Milanais, qui, avec leur mobilité de caractère habituelle, regrettaient déjà la domination du roi. L'Aventureux obtint alors la permission de visiter François Ier à Pizzighetone, il joua avec lui aux billes contre MM. de Bourbon et d'Egmont ; et cette partie ne dut pas manquer d'un certain caractère. Mais Charles-Quint n'entendait pas adoucir la captivité du

roi par la présence d'un de ses fidèles les plus dévoués, et Florange dut s'engager sur parole à se rendre auprès de M^me^ Marguerite d'Autriche. Après avoir reçu les instructions de son maître, il reprit le chemin de la France, porteur d'une lettre du roi pour la Régente. A Lyon, Louise de Savoie et sa fille lui firent grand accueil, heureuses d'avoir des nouvelles directes du roi. La Régente le retint plusieurs jours à Lyon et lui donna ensuite des lettres pour la gouvernante des Pays-Bas et les grands seigneurs de Flandre. Sur son chemin, Florange s'arrêta pour voir sa femme qui vint au-devant de lui à Troyes. Il semble que soudain ce chevalier d'aventure, qui, en huit années, n'avait pas su rester quinze jours de suite avec sa femme, ait regretté de l'avoir ainsi méconnue; nous sentons un certain attendrissement dans ses regrets. Qu'il ait eu le désir de faire oublier ses négligences passées, ce n'est guère douteux, mais il était trop tard; lié par sa parole, il dut se rendre à Cambrai, après avoir dépêché son courrier à la régente des Pays-Bas. Marguerite d'Autriche le reçut très honorablement, lui disant qu'elle le tenait en tel estime qu'elle ne voudrait pas l'échanger même contre le prince d'Orange. L'Aventureux aurait préféré moins de compliments et sa liberté.

Le Conseil de régence des Pays-Bas, qui servait de façade à Marguerite d'Autriche, laquelle suivait les instructions de Charles-Quint, décida de l'envoyer au château de l'Écluse. L'Aventureux, surpris d'un pareil traitement, fit remarquer à la princesse qu'on aurait pu se fier à lui, puisqu'il avait traversé librement toute la France pour se mettre entre ses mains. Marguerite d'Autriche lui répondit par de nouveaux compliments, que Florange était trop fin pour prendre au sérieux; elle se défendit d'avoir de

mauvaises intentions à son égard et se retrancha derrière la décision de son Conseil. Les gentilshommes de la Régente l'escortèrent jusqu'à l'Écluse, où le gouverneur, M. de Beaufrenez, l'accueillit par ces mots : « Monsieur, soyez le très bien venu »; à quoi l'Aventureux répondit avec esprit : « Monsieur, soyez le très mal trouvé. »

Malgré cette boutade, Florange se serait assez bien accommodé de la compagnie de M. de Beaufrenez, si ce dernier, sur des ordres venus de la Régente, n'avait soudainement rendu sa captivité très dure, allant jusqu'à l'enfermer pendant la nuit dans une sorte de cage de bois. Les Suisses, ayant eu vent des rigueurs excercées contre leur ancien chef, envoyèrent une ambassade, à la tête de laquelle était messire Josse Bermater, vers M^me^ de Savoie pour négocier en sa faveur. La gouvernante des Pays-Bas leur permit bien de visiter Florange, mais refusa sa liberté, déclarant que cela ne dépendait pas d'elle, mais de l'Empereur.

Le traité de Madrid, du 14 janvier 1526, termina sa captivité. Ce fut cependant seulement le 13 février que Marguerite d'Autriche dépêcha son écuyer tranchant Jehan Bonnot et François de Mærcke, capitaine de ses archers, au château de l'Écluse, pour mettre le prisonnier en liberté. La tante de Charles-Quint tenait Florange en si grande estime qu'elle ne pouvait se décider à s'en séparer.

La dernière partie de la vie de Florange est d'un moindre intérêt pour l'étude de ses *Mémoires*, puisqu'elle leur est postérieure; il nous semble cependant intéressant de compléter son histoire très rapidement, ne serait-ce que pour montrer qu'il jouit de la faveur du roi jusqu'à sa mort.

François I^er^ avait éprouvé une très grande joie en revoyant son compagnon des mauvais jours. Afin de le dédommager de ses souffrances et aussi des sacrifices qu'il avait faits à

son service, il lui donna le bâton de maréchal de France, en remplacement d'Odet de Foix, mort à Pavie, et une pension de 10,000 livres. Quelque temps après, « en considération de ses bons, grands, louables et recommandables services », il lui donna les châtellenies de Château-Thierry et Châtillon-sur-Marne, pour lui et ses hoirs. Enfin, en 1531 François Ier établissait en sa faveur deux foires annuelles à Igny-le-Jard, qui dépendait de Châtillon-sur-Marne. François Ier, on le voit, s'efforçait de reconnaître le dévouement de l'Aventureux.

La paix qui suivit le traité de Cambrai dura jusqu'en 1536. La mort de Frédéric Sforza, ayant donné au roi un motif pour réclamer à nouveau le Milanais, fut le signal d'une nouvelle guerre. Tandis que Montmorency arrêtait l'invasion des Impériaux en Provence, une deuxième armée impériale, sous les ordres de Nassau, pénétrait en Picardie et se dirigeait sur Saint-Quentin. Florange, chargé par le roi de défendre la frontière du Nord avec les ducs de Vendôme et de Guise, se jeta dans la ville menacée. A cette nouvelle, Nassau abandonna son projet pour assiéger Péronne. Florange, averti à temps, parvint à s'introduire dans cette ville que défendait déjà le comte de Dammartin et le sire de Sercus, et lorsque, le 14 août, les Impériaux arrivaient devant les remparts, Florange avait déjà pris le commandement de la garnison et fait détruire les faubourgs, qui auraient nui à la défense de la ville. Une fois investie, la ville fut bombardée pendant trois jours. Le 19 au soir, une brèche, suffisamment large pour laisser pénétrer quinze à vingt hommes de front, était pratiquée dans la muraille. Le lendemain matin, Nassau s'apprêtait à ordonner l'attaque générale, lorsque, à son grand étonnement, il trouva la muraille entièrement réparée; pendant la nuit, hommes et femmes,

stimulés par Florange, avaient comblé la brèche. Furieux, le comte de Nassau fit canonner la ville et à deux heures ordonna l'assaut ; mais les Impériaux furent encore repoussés. Malgré ce nouvel échec, le général de Charles-Quint redoubla d'activité et fit bombarder la ville sans trêve ni répit ; lorsqu'il crut les assiégés suffisamment démoralisés il envoya, le jeudi 24 août, un héraut d'armes à l'Aventureux pour le sommer de lui livrer la place dans un délai de vingt-quatre heures, passé ce temps il menaçait de mettre tout à feu et à sang sans l'épargner lui-même.

Florange lui répondit simplement que tout le monde l'attendait de pied ferme dans la ville. Nassau n'eut pas l'occasion de réaliser ses menaces, car deux nouveaux assauts ayant échoué les 7 et 8, il leva le siège de Péronne pendant la nuit du 10 septembre, plein d'admiration pour la magnifique défense de l'Aventureux. Marguerite d'Autriche, rapporte Brantôme, l'ayant raillé de n'avoir pas su prendre un pareil colombier, « *Ouy de vray !* Madame, répondit-il, c'est un colombier, mais les pigeons qui estoient dedans se sçavoient bien deffendre et faire autre chose que s'envoller ».

Péronne sauvé, Florange était allé recevoir des compliments du roi à Amboise ; c'est là qu'il apprit la mort de son père, souffrant depuis longtemps déjà. Il s'était mis en route pour Sedan, lorsqu'il tomba malade à Longjumeau et mourut dans cette ville le 21 décembre 1536, âgé de quarante-cinq ans.

II. — *Caractère des « Mémoires » ; leur valeur.*

Telle fut la vie de Florange ; ces quelques notes biographiques, si rapides soient-elles, en nous montrant le rôle joué par Robert III de la Marck sous le règne de Louis XII et de François I^er^ et l'importance de sa situation à la cour de ces deux rois, surtout à celle de François I^er^, suffiraient

à nous faire comprendre tout l'intérêt que présente pour l'histoire de cette époque ces *Mémoires*.

Mais voyons d'abord dans quelles circonstances et comment lui vint l'idée de les écrire. Il a pris soin de nous le dire : « Au temps jadis, lisons-nous au début de ses *Mémoires*, qu'il tenait sa prison au château de l'Écluse... pour et affin de passer son temps plus légierement et n'estre oyseux, voulut mettre par escript, en manière de abréger, les adventures qu'il a eues et ce qu'il a veu et est advenu en son temps, depuis l'eaige de huyct ans jusques l'eaige de trente trois ans, pour monstrer et donner à congnoistre aux jeunes gens du temps advenir en le lisant y prouffiter sans entrer en paresse... ».

Nous ne sommes donc pas en présence d'un mécontent ou d'un aigri comme il y en eut si souvent, désireux de plaider une cause ou de récriminer. Il est au contraire satisfait de la vie, ne se plaint jamais, sauf de petites choses sans importance, est tout dévoué au roi, surtout à François Ier, et cela révèle un état d'esprit excellent pour la rédaction de ses souvenirs. Seule sa captivité l'amena à composer ses *Mémoires*. Était-il préparé à cette tâche? Florange avait l'instruction habituelle d'un grand seigneur; mais pas celle d'un grand seigneur lettré, comme il y en eut tant à l'époque de la Renaissance; il avait beaucoup lu, mais son bagage littéraire se bornait aux romans d'aventure et de chevalerie. Ce n'était donc pas un humaniste comme Guillaume du Bellay, qui cherchera à imiter Tite-Live. Ce manque de préparation explique le décousu de certaines parties de ses *Mémoires*, le manque de liens entre certains chapitres, les inversions chronologiques, en un mot l'absence de toute composition. Il faut remarquer, il est vrai, qu'il est isolé, ne dispose d'aucunes notes, n'a personne pour l'aider ou le contrôler. Il n'écrit pas ses

Mémoires, il les dicte sans doute à un Flamand, ce qui, hélas! comme nous le verrons plus tard, nous a valu une langue bien défectueuse.

Il n'a pas non plus l'ambition d'un du Bellay d'écrire l'histoire de son temps avec l'approbation du roi, son ambition est beaucoup plus modeste, car, s'il dit bien qu'il veut raconter ce qu'il a vu et les « choses advenues en son temps », ce sont surtout ses aventures personnelles qu'il entend nous narrer, et cela aussi est intéressant à noter, car, n'étant pas gêné par un grand dessein ni ligoté par un plan savant, il se laisse guider par sa fantaisie personnelle, puisant simplement dans ses souvenirs, et cela donne une saveur très originale à son récit. Il est amené parfois cependant à parler d'événements importants par ouï-dire; il est à remarquer qu'il est alors généralement bien informé, sans doute à cause de sa situation privilégiée à la cour et dans l'intimité du roi, centre des renseignements, mais la majeure partie de ses *Mémoires* est consacrée à des événements auxquels il a assisté ou dans lesquels il a joué un rôle. Il est très véridique et rappelle souvent qu'il fut témoin de ce qu'il raconte. Chaque fois que l'on peut contrôler ses dires par une pièce d'archives ou par un autre texte contemporain on est frappé de la vérité de ses assertions. Tout au plus doit-on noter une tendance à exagérer l'importance des événements auxquels il fut mêlé; c'est ainsi que souvent, dans des récits de combats, il hausse les chiffres des combattants, cela parce que, sans être à proprement parler suffisant, il est cependant persuadé de son importance et cherche naïvement à toujours la grandir.

En général, il se montre bienveillant et même indulgent, et marque assez rarement de l'animosité contre quelqu'un; par exemple, quand il le fait, il le fait bien : témoin ses

démêlés avec le maréchal de Châtillon, contre lequel il se montre vraiment partial.

D'un bout à l'autre de ses *Mémoires*, il raconte les faits avec bonne humeur et entrain; très ardent, d'une nature impulsive, sa narration à l'image de son caractère est vive, alerte, prime-sautière, il trouve le mot juste, l'épithète exacte, la phrase qui fait image, situe un caractère, explique un fait. Il commente les événements avec bonhomie, simplicité, alliant un grand bon sens à l'enthousiasme le plus ardent et ne cherche jamais, comme tant d'autres, pour se donner une apparence de savant, à prêter aux faits des causes compliquées et mystérieuses.

Tels sont les principaux caractères de ces *Mémoires*. Comme ils ne sont, en somme, que le reflet de la vie de Florange, nous y trouverons surtout des renseignements sur l'histoire des guerres de son temps, des indications précieuses sur la diplomatie de son époque et aussi des informations curieuses sur les intrigues des cours de Louis XII et de François Ier. Homme de guerre avant tout, Florange a consacré la plus grande partie de ses *Mémoires* à l'histoire des guerres auxquelles il prit part. Pour lui, le métier des armes était le plus noble, et faire la guerre le plus beau passe-temps qui puisse convenir à un gentilhomme. Ce sentiment éclate à chaque page des *Mémoires*. Il s'attache donc, autant que sa mémoire le lui permet, à nous retracer tous les événements militaires auxquels il assista, même parfois de petites opérations de guerre sans grande importance; nous ne chercherons pas à le suivre, la lecture de ses *Mémoires* valant mieux que tous les commentaires, mais nous signalerons les récits vivants et colorés qu'il nous a laissés des batailles d'Agnadel, de Ravenne, de Novare, de l'affaire de Brescia, des sièges de la Concorde et de la Miran-

dole par le pape Jules, par exemple pour le règne de Louis XII. Avec l'avènement de François Ier, ses récits militaires prennent encore plus de valeur; avec la faveur du roi son rôle a grandi considérablement et par suite son récit gagne en autorité. Sa narration de la bataille de Marignan est excellente; avec lui nous la revivons et nous suivons l'action personnelle du roi, dont le personnage est fort bien campé; mais c'est surtout sur Pavie, sur la bataille même, ses différents épisodes, sur la prise du roi que son récit apporte du nouveau; l'entrevue tragique du roi et du Connétable après la bataille, les débuts de la captivité sont des pages qui méritent une mention spéciale. Mais, à côté de ces grands épisodes de l'histoire des guerres de son temps, les *Mémoires* fourmillent de petits faits militaires d'une importance secondaire, mais aussi très intéressants; car Florange, en homme du métier, très averti, les expose avec clarté et montre que, suivant le mot de René du Bellay, il n'était pas « un clerc d'armes ». Cette science des choses militaires qui donne tant de valeur à ses assertions lui permet, en effet, de juger les opérations, d'en faire la critique et de distribuer le blâme ou l'éloge à bon escient. Il connaît fort bien le soldat, qu'il s'agisse de fantassins, de lansquenets ou surtout de Suisses qu'il commanda à plusieurs reprises et dont il était très aimé; il sait leurs habitudes, leurs coutumes, la façon dont il faut les commander, et son récit est rempli de détails précieux sur la vie des camps.

Dans un autre ordre d'idées, les quelques pages qu'il a consacrées à son ambassade avec Bonnivet pour préparer l'élection de François Ier au trône impérial présentent aussi un très vif intérêt; sa manière de présenter les choses franchement, sans s'embarrasser de formules diplomatiques et sans réticences, nous fait très vite comprendre les causes

de l'échec de François Ier; il fait nettement sentir la vénalité des électeurs en quelques pages, et surtout l'infériorité du roi s'entêtant à rester chevaleresque. Il devient évident après son récit que, si le roi avait écouté Florange qui lui conseillait avec bon sens de prendre à son service l'armée de la ligue de Souabe afin d'intimider les électeurs, la face des événements aurait pu être changée, et ce n'est pas la seule fois où Florange fit preuve de perspicacité et de clairvoyance.

Enfin, il était admirablement renseigné sur toutes les choses de la cour : tout jeune la faveur de Louis XII, celle de la reine Anne, sa situation à la cour d'Amboise et plus tard la véritable amitié de François Ier le mirent à même de connaître à fond toutes les intrigues, toutes les coteries qui avaient tant d'importance à cette époque. Aussi, à chaque moment nous donne-t-il l'explication de tel événement ou de tel acte important, en indiquant simplement l'intérêt que prenait à sa réalisation tel courtisan bien en cour. Son récit de la trahison du connétable de Bourbon est des plus passionnants; son loyalisme envers le roi hors de tout soupçon, les confidences du prince ne l'empêchent pas de conserver une certaine indulgence vis-à-vis du duc, bien qu'il n'approuve pas son acte, et cet état d'esprit rend d'autant plus précieux son récit. Sa haute situation à la cour, où il figure parmi les premiers, le mettant au courant de tout, nous a valu d'excellentes et pittoresques descriptions des fêtes, galas ou cérémonies auxquels il assista; nous rappellerons simplement pour mémoire les principales, les noces de Louis XII avec Marie d'Angleterre à Abbeville, les fêtes qui les suivirent lors de l'entrée de la nouvelle reine à Paris et surtout son fameux récit de l'entrevue du Camp du drap d'or, qui est devenu classique.

III. — *Les manuscrits.*

Le manuscrit original des *Mémoires de Florange* est perdu, en revanche les copies postérieures sont nombreuses. Rien qu'au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale nous en comptons huit : les manuscrits 3893, 5498, 7883, 10208, 17280, 17457, Dupuy 107 et Brienne 136; l'Arsenal en possède deux : les manuscrits 3735 et 3845; la bibliothèque Sainte-Geneviève un : le manuscrit 815, et la bibliothèque Mazarine un : le manuscrit 2037. Enfin, nous trouvons dans la bibliothèque d'Aremberg deux manuscrits de ces *Mémoires :* les manuscrits 33 et 33ª, ce dernier étant celui qui fait l'objet de notre publication.

Tous ces manuscrits peuvent être répartis en deux groupes, groupe A et groupe B. Dans le groupe B, nous mettons tous les manuscrits de la Nationale, ceux de la Sainte-Geneviève, de la Mazarine, de l'Arsenal et le 33 de la bibliothèque d'Aremberg de Bruxelles. Ces différents manuscrits du groupe B offrent, en effet, plusieurs caractères communs : 1° ce sont des copies faites au XVII^e^ siècle; 2° dans tous, le texte a été amélioré au moment de la copie, c'est-à-dire corrigé et rétabli dans le langage du temps; 3° tous comprennent une très courte généalogie de Florange, sans intérêt du reste, et quelques chapitres sur des jeux, sur la vénerie royale, sur les gardes du roi, etc., etc., qui ont dû être ajoutés après coup et ne se trouvent pas dans le plus ancien manuscrit que nous connaissions et qui fait l'objet de notre publication; 4° ces manuscrits, enfin, offrent une caractéristique commune plus importante, celle de s'arrêter à l'année 1521. Tous ces manuscrits du groupe B sont donc des copies exécutées au XVII^e^ siècle; il était alors d'usage, parmi les érudits et les bibliophiles amateurs, de se prêter les ouvrages qu'ils pos-

sédaient et de les faire copier. Quel est celui d'entre eux qui a servi à la copie des autres, il est actuellement impossible de le savoir, tous offrant des divergences qui, si petites soient-elles, ne permettent pas néanmoins d'affirmer qu'ils dérivent exactement les uns des autres; d'autre part, il faut tenir compte de la disparition très probable d'autres copies qui auraient permis aujourd'hui, en expliquant ces divergences, d'établir une filiation exacte entre ces différents manuscrits. Ces réserves faites et autant que cela est possible en l'état actuel des choses, les deux meilleurs manuscrits de ce groupe B nous semblent être le manuscrit 17280 du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale : *Histoire des choses mémorables advenues des règnes des rois Louis XII et François Ier jusqu'en l'année 1521*, par messire Robert de la Marck, seigneur de Florenge et de Sedan, maréchal de France, qui a appartenu au chancelier Séguier, et le 7883 : *Histoire des choses mémorables advenues du règne des rois Louis douzième et François premier, jusqu'en l'année mil cinq cens et vingt et un*, par Robert de la Marck, seigneur de Florenge et de Sedan, maréchal de France, aussi à la Bibliothèque nationale. Ces deux transcriptions présentent trop d'affinités et de caractères communs pour ne pas avoir été copiées soit l'une sur l'autre, soit sur un troisième manuscrit aujourd'hui perdu. Le 7883 offre en plus l'intérêt d'avoir été collationné sur le manuscrit ayant servi à Dupuy et de renfermer des notes postérieures, il est vrai, mais intéressantes, et que Michaud a dû certainement connaître et utiliser pour son édition.

Mais l'intérêt que présentait ces deux manuscrits du groupe B, comparés aux autres manuscrits de la même famille, disparaît immédiatement quand nous les rapprochons du manuscrit 33a de la collection d'Aremberg qui nous a servi et est le seul connu actuellement du groupe A.

Ce manuscrit, dont la reliure est en partie du XVI^e^ siècle avec des réparations faites au XVIII^e^ siècle et sur le dos duquel nous lisons sur une étiquette : « La vie | du | jeune monsieur | D. Flore(NGE) », contient 131 feuillets numérotés au crayon, quelques-uns en blanc, et aussi une pagination ancienne de l'époque de la rédaction du manuscrit et comprenant 128 numéros. Chaque feuillet mesure environ trente-trois centimètres trois quarts de hauteur et vingt-deux centimètres de largeur, l'écriture est du milieu du XVI^e^ siècle. Il est entré dans la bibliothèque du prince d'Aremberg à la fin du XIX^e^ siècle, à la suite d'un achat. Nous devons ces renseignements à M. E. Laloire, archiviste du prince d'Aremberg, que nous tenons à en remercier. La partie du récit connu et publié déjà, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1521, se termine à la page 65 et la partie inédite commence au verso de la page 65 de la pagination ancienne.

Bien qu'il ne soit pas l'original, ce manuscrit présente trois caractéristiques qui le différencient nettement de ceux de la famille B : 1° il est du XVI^e^ siècle, c'est-à-dire bien plus ancien ; 2° le récit s'étend jusqu'à 1526 et se termine, ce qui est logique, avec la captivité de Florange ; l'Aventureux, après sa mise en liberté, n'ayant plus eu les loisirs et le goût de continuer ses *Mémoires ;* 3° son texte nous est parvenu tel qu'il dut être rédigé à l'origine, c'est-à-dire dans un langage très barbare, ce qui s'explique au reste par le double fait que Florange dicta ses *Mémoires* et sans doute à un Flamand qui écrivait les mots tels qu'il les entendait sans toujours les comprendre. Enfin, ce n'est certainement pas le manuscrit original, car le texte parle de dessins et de croquis qui devaient se trouver dans le manuscrit original, mais ne figurent pas dans celui-ci.

C'est notre confrère Robert Goubaux qui, après avoir soutenu brillamment à l'École des chartes une intéressante

thèse sur Robert II de la Marck, seigneur de Sedan, père de l'Aventureux, le découvrit au hasard d'une recherche dans la bibliothèque du prince d'Aremberg ; il en saisit immédiatement l'importance et en proposa la publication à la Société de l'histoire de France, qui l'accepta ; il venait d'achever la copie du texte du manuscrit et se préparait à en commencer l'annotation et la publication quand une mort brutale l'empêcha d'entreprendre cette édition, c'est alors que la Société de l'histoire de France voulut bien nous confier ce travail.

L'importance du manuscrit était évidente, puisqu'il nous donnait les *Mémoires* complets de Florange. Le seul point délicat était le texte même du manuscrit ; la langue, se rapprochant sans doute de très près de celle du manuscrit original, écrit dans les conditions rappelées plus haut, en était d'une barbarie presque sauvage. Michaud et Poujoulat en 1838, Petitot en 1820 et leur prédécesseur l'abbé Lambert en 1753 dans leurs éditions de la première partie des *Mémoires de Florange* n'ont pas hésité à remanier presque complètement des versions déjà adaptées à la langue du XVII^e^ siècle ; en somme, leurs textes sont certainement très éloignés de celui de la version originale. Devions-nous les imiter, il nous a semblé que non ! Étant donné le très grand nombre des noms propres déformés et déformés de telle manière que nous avons dû dans certains cas renoncer à les rectifier même en notes, étant donné le nombre considérable de mots estropiés et les tournures de phrases complètement altérées par un scribe qui, sans doute, comprenait mal le français et l'écrivait comme il croyait l'entendre, il nous aurait fallu corriger presque chaque phrase et nous serions certainement tombé dans l'arbitraire ! Aussi, fort de l'approbation du marquis de Laborde, avons-nous décidé de respecter entièrement le texte du manuscrit, nous con-

tentant, lorsque cela devenait nécessaire, d'indiquer en note l'explication utile; le lecteur aura ainsi le texte intégral et exact du manuscrit de la bibliothèque d'Aremberg.

Ce manuscrit, comme nous le disions plus haut, qui a l'avantage d'être complet, ne renferme cependant pas quelques chapitres sur les jeux, la vénerie royale, les gardes du roi, etc., qui furent sans doute ajoutés postérieurement et se trouvent dans les copies du XVII^e^ siècle. Bien qu'ils n'aient qu'un lien éloigné avec les *Mémoires*, et que certains de ces chapitres aient été à tort placés en tête des manuscrits du XVII^e^ siècle, puisque dans l'un d'eux on parle de Florange comme capitaine des Suisses et qu'il ne le fut qu'après Marignan, nous avons pensé, vu l'intérêt des renseignements, qu'il serait utile de les publier en appendice.

La Société de l'Histoire de France remercie Son Altesse Sérénissime le duc d'Aremberg de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu communiquer le manuscrit des *Mémoires de Florange*.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au regretté marquis de Laborde, dont la grande érudition et les conseils nous ont été si précieux; nous tenons à remercier aussi bien vivement M. Pierre de Vaissière qui, ayant accepté de le remplacer comme commissaire responsable, nous a aidé de son expérience et de sa très grande connaissance de l'histoire du XVI^e^ siècle.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE FLORANGE

Comment les treves furent faictes entre l'Empereur et mons^r^ de Sedan. Mons^r^ de Nansson se partit de Douzy avecque son camp et s'en alla assieger Mouson; et comment se vint rangi[e]r avecque luy Francisque de Sequinghen avecque son armée. Anno 1522.

La treves faictes entre l'Empereur et mons^r^ de Sedan six sepmaines, comme il est cy dessus dict, mons^r^ de Nansson fit faire ung pont dessus la riviere de Chier, joingnant du dict Douzy[1]. Et passa son armée l'eaue et s'en allerent sur le hault de Mouson, là où estoit lieutenant pour le Roy le gouverneur d'icelle ville, qui s'appelle mons^r^ de Montmort[2]. Et estoient avecque luy trois mille hommes de piedt, sans ceulx de la ville, dont estoit chief general mons^r^ de Lassigni[3], et avoit

1. Douzy, Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Mouzon.

2. Louis de Hangest, seigneur de Montmor et de Challerange, fils de Jean de Hangest et de Marie d'Amboise.

3. Guillaume de Humières, seigneur de Lassigny, fils de Philippe de Humières et de Blanche de Falvy.

deux cens hommes d'armes, et estoit la ville merveilleussement bien pourveue[1] d'artillerie et des vivres assés; mais sans poinct de faulte, et à dire la verité, c'est ungne très maulvaisse assiete de ville : car la plus grande part de la ville, sy ceulx qui la tiennent assiegiez veuillent faire leur debvoir, ceulx de dedans ne se peullent trouver à deffence, et a desjà coustez pour la faire forte. Il y a ungne montaigne d'ung costé, là où vous povés tirer dedans tousjours, et la ville est assise sur la riviere de Meuse et, pour la bien assieger, il fault deux sieges.

Or, le herault venuz à mons[r] de Montmort, il luy fit responce qu'ilz n'estoit poinct deliberez de rendre la ville; lesquilz fit son rapport à mons[r] de Na[n]sson, lesquelz fit ses diligence de faire ses approches pour l'assieger d'u[n]g costez et d'aultre. Comme ses dictes approche se faisoient, vint Francisq[ue]z de Sequinghen[2]

1. Le *Loyal serviteur* prétend que la ville n'avait guère de vivres et d'artillerie (édition Roman, p. 393). D'après du Bellay, outre M. de Lassigny et de Montmor, le roi avait envoyé dans Mouzon plusieurs gentilshommes avec des renforts (*Mémoires de Martin du Bellay*, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 135 et 136).

2. Francisque de Sickingen avait rejoint le comte de Nassau le 21 août. Aussitôt il envoya une lettre à Montmor, l'invitant, au nom de leurs anciennes relations, à ne pas s'obstiner à défendre une ville intenable : « ... Et pour ce que, à mon retour du Roy vostre maistre, me feistes en vostre maison de Chavronge de l'honneur, bonne chere beaucoup, et de bonnes offres et des presentations, je seray mary estre ingrat envers moy (*lire :* vous); et pour ce que je considere et qu'il est vraysemblable que la ville de Mouzon, estant à present soubz vostre charge, comme en suis verifié, n'est à resister contre telle foule, vous prie que ayez la consideration de la puissance du

se joindre avecque mons[r] de Nansson, avecque ungne belle armée de xviij mille lantskeneckt, iiij mille chevaulx et une bende d'artilleriez bien belle, et vint passer à Jamais, là où estoit le frere de l'Adventureux, mons[r] de Saussy, qui fit merveilleusement bone chiere au dict Francisque et luy fit ouverture de la place come à ung des meilleurs amys de la maison de la Marche, et ainsy luy estoit ordonnez par le seigneur de Sedan. Le s[r] Francisq[ue]z, estre arrivez vers mons[r] de Nansson, de le poinct du jour commença la batterie; laquelle commencé, ne tarda pas beaulcoup que ceulx de dedans ne commencerent à parlementer et fut la composition[1] faicte de telle sorte qu'ils s'en iroient, les gens de piedt et les gens de cheval la lance sur la cuisse. Et par ainssy fut la ville rendue, de quoy le

dict seigneur Empereur et de ma presente armée, que ne mectés aucune difficulté de vous departir ensemble, et voz gens de guerre, avec leur bagage, de la dicte ville en la mectant en mes mains... ». Montmor répondit immédiatement en remerciant Sickingen de ses bonnes intentions mais refusa de rendre la ville : « ... Il a pleu au Roy très chrestien, mon souverain seigneur, de me bailler la garde de ceste ville de Mouzon avecques beaucoup de bons cappitaines et gens de guerre qui sont icy, lesquels, eulx et moy, sommes deliberez de faire nostre debvoir et le bien et loyaument servir en actendant son bon plaisir ». Ces deux lettres (Bibl. nat., ms. fr. 3092, fol. 120 et 121) ont été publiées par M. Roman à l'appendice de son édition du *Loyal serviteur*, p. 438-439. Elles sont confirmées par du Bellay (éd. Bourrilly et F. Vindry, t. I, p. 137).

1. Mouzon capitula le 29 août d'après le *Bourgeois de Paris*, éd. Lalanne, p. 105. — Il fut décidé « que chaque homme d'armes s'en iroit sur un courtault et sans armes et les archers et gens de pied sans armes et à pied, un baston en la main » (du Bellay, éd. Bourrilly et F. Vindry, t. I, p. 138).

Roy fut bien marry[1], la [ville] prinse et mons^r^ de Monmort dehors et tous les gens d'armes qui y estoyent, la ville rendue entre les mains de mons^r^ de Nansson. Laquelle mist garnison dedans mons^r^ de Vertein, gentilz homme de Haynault, avecque cinquante hommes d'armes et deux enseignes de gens de piedz. Et le faisoit pour beaulcoup de raison; l'ugne pour garder la ville et l'aultre pour conduyre les vivres qui venoyent des Allemaignes à Maisiers. Et trouva ladicte ville bien furnye de vivres, de pouldres et d'artilleriez; lesquelz il laissa, ostez deux quennons qu'il mena avecque luy pour faire la batterie devant Maisiers.

1. M. de Montmor dut capituler par suite de la mutinerie des gens de pied « et qui pis est les compaignies qui estoient dedans ne se trouverent pas du vouloir de leur cappitaine et gouverneur, qui deliberoit jusques à la mort garder la ville; et quelques remonstrances qu'il sceust faire aux gens de pied, se trouva en dangier dedans et dehors; parquoi pour eviter plus gros inconvenient, rendit la ville, leurs vies sauves. On en murmura en beaucoup de sorte et disoient aucuns que le cappitaine ne s'estoit pas bien porté; mais les gens d'honneur et de vertu congneurent bien qu'il ne se povoit faire autrement, et qu'il n'avoit pas tenu au dict seigneur de Montmor qu'il n'estoit mort sur la berche; car, si tous ceulx qui estoient avecques luy eussent été de son cueur, les Almans ne fussent pas tirez plus oultre ». Cette défense de Louis de Hangest par *le Loyal serviteur* (éd. Roman, p. 393) est confirmée par deux lettres du maréchal de Châtillon et du duc d'Alençon adressées au roi et où ils disent que Montmor avait fait tout son devoir. Ces deux lettres (Bibl. nat., ms. fr. 2967, p. 18 et 6) ont été publiées par M. Roman dans son édition du *Loyal serviteur*, à l'appendice.

Comment, après la prinse de Mouson, mons^r de Nasson et Francisquez, avec touttes leurs armes, allerent assieger Maisiers, où estoit lieutenant general mons^r de Bayart, et de la façon du siege et de ce qu'ilz y fut faicte et du rompement des treves que fit mons^r de Nansson vers mons^r de Sedan et de ce que l'Adventureux fit.

La ville de Mouson prinse, mons^r de Nansson fit peu de sejours audict Mouson et fit partir son armée et repasser l'eaue audict Douzy, dessus le meismes pont qu'il avoyent passé. Et vint passer ledict seigneur de Nansson assez près de Sedan; mais l'artilleriez et les principaulx capitaines, comme mons^r de Isselstain, Francisquez et aultres, vindrent passer au dict Sedan, pour veoir ledict seigneur, lesquelz leur fit bonne chiere, car il estoyent tous ses parentz et amys.

Ce faict, s'en allist ledict seigneur de Nansson vers Maisiers[1] et envoya sommer la ville par ung herault : là où il eult froide response[2], car vous asseure qu'ilz

1. Le siège de Mézières commença le vendredi 30 août 1521. Voir les lettres de Bayard et de Montmorency adressées au duc d'Alençon publiées par M. Roman dans l'appendice de son édition du *Loyal serviteur*, p. 446.

2. Voici la réponse pittoresque que le *Loyal serviteur* prête à Bayard : « Mon amy, je m'esbahis de la gracieuseté que me font et presentent Monseigneur de Nansso et le seigneur Francisque, considere que jamais n'euz praticque ny grande congnoissance avecques eulx, et ilz ont si grand paour de ma personne. Herault, mon amy, vous vous en retournerez et leur direz : que le Roy mon maistre avoit beaucoup plus de suffisans personnages en son royaulme que moy pour envoyer

y avoit dedans la ville un chiefz qui estoit homme de bien et beaulcoup de gentilz capitaines avecque luy, et la ville qui estoit bonne et forte et bien remparée et artilliez et povoit avoir le nombre de v^c^ hommes d'armes dedans et quatre milles hommes de piedt, sans ceulx de la ville. Et s'y vint enfermer avecque eulx La Rouchepot Montmorrenssy[1], avecque tout plain d'aultre gentilzhommes[2] de la maison du Roy, et furent là durant ledict siege.

Le seigneur de Nansson, estre arrivez devant ladicte ville de Maisiers, commença à faire ses approches pour battre la ville, et fut ladicte batterie du costé des Ardennes, la plus grosse à la porte qui

garder ceste ville qui vous fait frontiere; mais, puisqu'il m'a fait cest honneur de sen fier en moy, j'espere avecques l'ayde de Nostre-Seigneur la luy conserver si longuement qu'il ennuyra beaucoup plus à voz maistres d'estre au siege que à moy d'estre assiegé; et que je ne suis plus enfant qu'on estonne de parolles » (*Loyal serviteur*, éd. Roman, p. 396).

1. Anne de Montmorency, qui devint connétable de France.

2. « Aussy peu de jours après y entra messire Anne, seigneur de Montmorency, jeune homme de grand cueur, desirant donner à cognoistre à son maistre l'envie qu'il avoit de luy faire service; lequel amena avecques luy beaucoup de jeunesse de la cour, gens de bonne volonté, et entre autres Claude, seigneur d'Annebault, le seigneur de Lucé, le seigneur de Villeclair et plusieurs autres, chose qui donna grande asseurance aux soldats qui estoient dedans. Avec le dit Bayar, il y avoit la compagnie de cent hommes d'armes du duc Antoine de Lorreine, de laquelle compagnie estoit ledit Bayard lieutenant, et la compagnie du seigneur d'Orval, gouverneur de Champagne, de pareil nombre; de gens de pied, l'escuyer Boucal, surnommé du Reffuge, avec mille hommes de pied, et le baron de Montsoreau pareille charge » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 139).

va à Sedan et à Doncherie, et tenoit la batterie depuis la tour de Mehon qui est sur le bord de l'eaue et la riviere de Meuse jusques oultre le portal de la ville. Et avoit, entre les deux, une tour qui s'appelle la tour jollye, qui eult merveilleusement à souffrir.

Or, avoit ordonné mons^r de Nansson ung aultre siege, qui estoit Francisque et ses Allemans, de là l'eaue, du costé de France, et une batterie qui faisoit fort grand dommaige à ceulx de la ville ; touttesfoys, Franciscquez n'alloit pas volontiers pour ce que c'estoit du costé de France, et que le pays estoit tout couvert de gens de piedt, et gens de cheval pouyent venir jusques à luy sans estre advertis et fut aussy advertis que les Suisses venoyent et que l'armée du Roy se faisoit : qu'il fut cause qu'il a ramenez son armée de là l'eaue et lever son siege. Laquelle chose il fit, et passa par dessus le pont qu'il avoit faict plus hault que Maisiers, tirant vers Sedan, et s'en vint logier avec mons^r de Nasson, auprès d'ung moulin. De quoy mons^r de Nasson fut très mal content ; aussy fut l'Empereur et luy vollurent mectre sus qu'il avoit intelligence avecque le Roy de France, vous asseurant que n'en avoit et que en trois ans il n'eult jamais ung soubz du Roy, mais fut advertis par quelque ung de ses amys que l'armée du Roy se formoit et qu'il estoit bien là en lieu pour recepvoir une grosse honte et sans poinct de faute ainsy estoit il : voilà la principalle cause qui le fit partir de là[1].

1. D'après le *Loyal serviteur*, ce fut Bayard qui eut l'idée de ce stratagème qui décida Sickingen à lever le siège. Il écrivit à Robert de la Marck, alors à Sedan, une lettre où il lui mandoit qu'avant vingt-quatre heures Sickingen et son armée seraient

Ce temps pendant se faisoient de belles escharmouches, et, entre aultres, s'en fit une là où furent deffaicts v^c^ chevaulx allemans et quelques gens de piedt, là où fut prins le conte de Rinerset[1] et tout plains d'aultres bons prisonniers, auprès d'ung villaige qui a nom Sainct Leu[2] en la conté de Retelloys. Et gasterent du temps du sieges tout plain de pays à bruller, et estoient les Allemens les principaulx. Aussy fut accordé entre Rochepot Montmorensy qui estoit dedans Maisiers et entre le conte d'Egmont, chevallier de l'ordre de l'Empereur de la toyson, furent accordé chascun ung coup de lance[3], laquelle chose il fierent et ne attendirent point.

mis en pièces par les renforts qui arrivaient au secours de la ville et chargea de la porter un paysan qu'il savait ne pouvoir échapper aux soldats de Francisque. Sickingen saisit la lettre et fut persuadé que Nansso, avec qui il était en froid, ne l'avait envoyé au delà de l'eau que pour le perdre : « Je congnois bien dit-il, à ceste heure que Monseigneur de Nansso ne tasche que à me perdre, mais par le sang Dieu il n'en sera pas ainsi. » Et il leva immédiatement son camp. Nansso fit tout pour empêcher cette manœuvre qu'il ne comprenait pas et qui détruisait son plan, mais Sickingen ne voulut rien entendre et passa l'eau, c'était la délivrance pour Mézières (*Loyal serviteur*, éd. Roman, p. 398 et suiv.).

1. Le comte de Rifferscheit, qui fut pris par le bailli de Caen. Confirmé par du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 143.

2. Saint-Leu. D'après MM. Bourrilly et Vindry, ce village serait Tourteron, arrondissement de Vouziers (Aisne) (*Mémoires de du Bellay*, t. I, p. 143).

3. « Les assiegeants envoyerent un trompette aux assiegez leur demander s'il y avoit homme qui vousist entreprendre de donner un coup de lance et que, de leur costé, le comte d'Aiguemont se trouveroit prest en l'isle de Mesieres. Le seigneur de Montmorency se présenta pour estre champion qui delivreroit le comte d'Aiguemont, asseurant de se trouver au lieu et

Or, il estoit dit par les treves, qui estoient faictes entre l'Empereur et mons^r^ de Sedan, que durerent lesdictes treves de six sepmaines, il n'entreroit poinct de gens dedans le chasteau de Buillon, ny amy, ny ennemys; laquelle chose ne fut poinct tenue du costé de mons^r^ de Nasson, car, avant qu'il fut trois sepmaines, il y eult gens dedans, et les y fit on mectre de par mons^r^ de Liege. Et fut le seigneur de Sedan bien fort marry de la rompture desdictes treves, nonobstant que n'en fit samblant pour l'heure, jusques à la venue de l'Adventureux. Et quant il en fit parler à mons^r^ de Nasson par quelques ung de ses amys, ledict seigneur luy faisoit responce que ce n'estoit pas l'Empereur ne luy, mais estoit mons^r^ de Liege qui le faisoit.

La batterie[1] se continuoit tousjours de plus fort en

heure dite. Le seigneur de Lorges, pensant estre chose honteuse qu'un homme d'armes françois fût provoqué par un Allemand et qu'on laissoit l'homme de pied françois comme n'estant pareil à l'Alleman, demanda aussi s'il y avoit homme qui vousist combattre de la picque et qu'il seroit le champion pour l'attendre; le seigneur de Vaudray, surnommé le Beau, du camp imperial, soudain s'y presenta. Le seigneur de Montmorency à cheval, la lance au poing, se trouva sur les rangs au lieu ordonné, et le seigneur de Lorges, la picque au poing, lesquels trouverent leurs deux champions. Le seigneur de Mont morency et le comte d'Aiguemont coururent, le seigneur de Montmorency atteignit au corps de cuirasse du comte d'Aiguemont et le faulsa et rompit sa lance sans luy faire dommage, le comte d'Aiguemont, par la faute de son cheval, ne toucha pas de bien peu. Les seigneurs de Lorges et Vaudray donnerent les coups de picques ordonnez, sans gaigner avantage l'un sur l'autre; ce faict, chacun se retira en son lieu » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 148 et 149).

1. D'après une lettre du roi, les ennemis tirèrent 4,000 coups

plus fort. Il furent ung temps sans tirer, pour ce qu'il n'avoyent poinct boulles ny admonitions et que ceulx qui avoyent faictes les boulles et l'artilleriez de l'Empereur ne les avoyent poinct faict selon la grosseur de cantité de pieces : qui fut très mal faict à ceulx qui avoyent la charge de ladicte artillerie. Et quant la pouldre fut venuez et les boulles, renforcerent leur batterie et leur effort le plus qu'il peulrent. Et fut faicte la batterie de la ville fort mal à propos et beaulcoup de pouldres et boulles perdues pour neant. Et n'avoit pas la muraille plus de six piedtz d'espès, mais c'estoit l'ugne des meilleurs murailles du monde, et si estoit ladicte ville de Maisiers aussy bien remparée que vous eussiés sceu veoir. Or, laissons le siege là ou il est, et revenons à ce qui se faisoit en France.

Comment le roy de France fit preparer son armée pour lever le siege de devant Maisiers, et des Suisses qui vindrent en son ayde.

Le Roy, incontinent avoir entendu que l'Empereur c'estoit declairé contre luy, et qu'il avoit prins Mouson, dont il fut bien marry, a toutte diligence fit dresser son armée[1]; car ungne partie de celle qu'il avoit à

de canon (Arch. nat., J 665). *Le Loyal serviteur* parle de 5,000 coups de canon, éd. Roman, p. 397.

1. Ce passage de Barillon montre l'importance des préparatifs faits par le roi : « Le Roy, voyant que, nonobstant le parlement du traicté de paix faicte à Calais, ses ennemis gagnoient païs, se delibera y resister de toute sa puissance et, pour ce faire, envoya en Suisse lever 12,000 Suisses, lesquelz il feit venir en Champagne, manda au duc de Bourbon, connestable, qu'il levast 2,000 hommes de pied et 400 hommes d'armes et

Attigny il l'avoit bailly à mons^r^ l'Admiral pour s'en aller en Ghyenne, comme sy après vous sera declairé. Il envoya en Suisse lever xiij ou xiiij mille Suisses, laquelle mess^rs^ des ligues luy accorderent et plus, s'il en eult eu affaires, qui estoit ungne merveilleusse belle bende, et commença à marcher.

Le Roy avecque la Royne et madame sa mere vindrent à Troy[1], là où il faisoit dresser son cas et son armée et attendoit aussy nouvelles d'heure en heure d'Itallie, pour ce que mons^r^ de Lotrech, qui estoit son lieutenant general en Itallie, et les Espaignolz estoient près les ungs des aultres pour combatre et attendoit nouvelles de la bataille du gaing ou de la perte.

Le Roy preparoit tousjours son cas et son armée en diligence, et vindrent passer les Suisses à Troies où il estoit, et les faisoit tousjours marcher et avoit ij mille v^c^ hommes d'armes bien completz, sans [ceulx de] sa maison ne ses gardes. Il avoit xij mille hommes

les amenast au dict païs de Champagne; aussi manda au duc de Vermandois, qui estoit gouverneur de Picardie, qu'il levast 4,000 hommes de pied et prist 300 hommes d'armes des garnisons de Picardie et les amenast audict païs de Champagne. Oultre il manda venir vers luy le seigneur de la Palice, mareschal de France, qui estoit l'ung des ambassadeurs à Calais, et en son lieu feit tenir messire Olivier de la Vernade, seigneur de la Bastie, et le Roy mesmes delibera venir en personne au dict païs de Champagne pour lever le siege de Mezieres et donner la bataille s'il estoit besoing » (*Journal de Jean Barillon*, éd. Vaissière, t. II, p. 253-254). Voir aussi la lettre de François I^er^ du 26 août adressée à ses ambassadeurs (Arch. nat., J 665).

1. François I^er^ séjourna à Troyes du 30 août au 15 septembre (*Actes de François I^er^*, n^os^ 1403 et suiv.).

de piedz que luy amenoit mons^r de Bourbon, connestable de France pour l'heure, et x mille mons^r de Vendosme, et six mille adventuriers que mons^r de Sainct Pol menoit, qui s'appelloient les six mille dyables. Et pouvoit bien monter son armée à xl mille hommes, et son artelleriez qui estoit bien belle et bien furnye[1], et ce qu'il y falloit, qui estoit le nombre de lxx ou lxxij grosses pieces; et faisoit marcher et assembler son camp vers Attigny, là où avoit esté mons^r d'Allençon, et ordres à tous ses affaires et les vivres et à ce qu'il luy falloit.

Et avoit alhors trois grosses armées, dont l'ugne estoit en Itallie, soubz la charge de mons^r de Lotrecht, et l'aultre en Ghyenne avecque mons^r l'Admiral et l'aultre avecque le Roy. Et tousjours attendoit d'heure en heure nouvelles d'Itallie et de Ghyennes et soi faisoyent touttes ses armées et preparatifs au moy de septembre.

Comment l'Adventureulx alla à Troyes vers le Roy, qui fit bonne chiere et luy commanda aller dedans Sedan avecque ung nombre de gens, pour veoir s'il sçauroit faire lever le siege de devant Maysiers, en leurs couppant les vivres. Et comment de nuyct les gens du camp de l'Empereur vindrent donner audict Sedan, et comment en ce temps fut faictes l'alliance du roy de France et des Suisses.

Quand les treves furent faictes entre mons^r de Nansson et mons^r de Sedan, comme est par cy devant

1. Le roi avait ordonné un emprunt gagé sur de la vaisselle

dict, l'Adventureux ne voullut poinct estre compris au dict treves et s'en alla devers le Roy et passa par Rains[1], là où il trouva mons[r] d'Allençon et le marischal de Chastillon, et estoit avecque ledict Adventureulx mons[r] de Masiers, qui avoit veu la façon des treves, et allerent descendre tout droict chiez mons[r] d'Allençon au palays à Rains, là ou estoit le marrischal de Chastillon. Et furent tous deux, mons[r] d'Allençon et le marrischal de Chastillon, bien fort marrys de ce que lesdictes treves estoient faictes, et dict tout plain de grosse parolle l'Adventureulx au marrischal de Chastillon : qu'il estoit ung meschant homme et qu'il avoit mal servy son maistre et qu'il l'asseuroit, sy tost qu'il trouveroit le Roy, qui luy diroit, et que devant luy mesme là où luy trouveroit le Roy, qui luy diroit drechiefz. De quoy le marrischal de Chastillon[2] fut fort mal content, et furent presque de

d'argent à Paris le 12 septembre 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2962, fol. 9).

1. Nous avons vu plus haut que Florange était arrivé à Reims le 10 août. Les lettres adressées au roi par le duc d'Alençon et le maréchal de Châtillon que nous avons citées montrent le très mauvais accueil que ces deux seigneurs firent à Florange.

2. Voici une lettre adressée par le maréchal de Chastillon au roi qui renferme, sur la conduite des la Marck, des appréciations très sévères : « Sire, après qu'ilz eurent prins la premiere treve, Monseigneur de Florenges vint ici devers Monseigneur parlant telz langaiges que vous ay escript par cy devant et n'estoit question de demander gens, et plusieurs luy dirent qu'il avoit très mal fait d'avoir prins ladite treve sans en advertir Monseigneur et depuis, pour son excuse, demanda des gens pour la garde de ses places ou autrement qu'elles se perdroient, et à cette cause mon dit seigneur fit assembler les cappitaines

donner le combat l'ung à l'aultre. Cela faict, les choses demeurerent ainssy pour ceste heure là. Et s'en alla ledict Adventureux vers le Roy à Troyes, qu'ilz luy fit bonne chiere, et se partit l'Adventureux du Roy et s'en alla à Chateau Thieri, où estoit madame sa mere, et se reposa là sept ou huyct jours, et, après, s'en alla vers le Roy à Troyes, et le Roy fut bien ayse de sa venuez. Et luy compta drechiefz tous les propos qu'il avoit eu avecque le marrischal de Chastillon. Et le Roy luy pria que, pour ceste heure là, qu'on n'en parla plus, jusques à tant que sa guerre fut passée.

et gens de bien qui sont icy, pour savoir si il luy devoit bailler gens et le tout debatue ensemble, d'une opinion furent d'avis que mon dit seigneur luy devoyt faire reponse telle que s'ensuit et me commanda la luy faire en sa presence et de tous les dits capitaines et autres presents. Je luy ditz que mon dit seigneur et les gens de bien qui estoient là presens s'esbayssoient comme il demandoyt secours et avoit mis les Bourgongnons dedans sa place les plus fors, et que mondit seigneur n'entendoit point la cappitulacion qu'ilz povoient avoir fete, touttesfoiz puisqu'il disoit qu'il n'avoient riens cappitullé au desavantaige du Roy qu'il en feist appareir par escript, signé de la main de son pere et de luy que combien qu'ilz aient fait cappitulacion avecques lesdits Bourgongnons neantmoins qu'ilz n'entendent avoir rien fait qui soit au prejudice du Roy et qu'ilz veuillent toujours demourer en son service et aussi ne contrevenir aux traictez et articles passez à Romorantin entre le Roy et le dict seigneur de Sedan et en ce faisant qu'on leur bailleroit ce qu'ilz demandoient. Ledit seigneur de Florenges feist responce qu'il ne le vouldroit croire en sa parolle qu'on le laissast et qu'il n'en feroit autre chose et qu'il savoit bien que son pere n'en bailleroit riens par escript. Voyla, Sire, la chose tout ainsi qu'elle est allée; s'il y a mal fait, il ne s'en faut prendre à moy seul, car je n'ay fait ne dit chose que ce n'ait esté en la presence de mon dit seigneur, des cappitaines et gens de biens qui sont icy, et de ma part, Sire, je suis seheur que le Roy catholicque a aussi

Et, sur celà, vindrent nouvelles au Roy de la prinse de Mouson et l'assiegement de Maisiers. De quoy le Roy en fut très mal content de la perte dudict Mouson, et voullut mectre ordre au dict Maisieres, qu'elle ne se perdits point comme l'aultre, nonobstant qu'il sçavoit qu'il y avoit beaulcoup de gens de bien dedans et que la ville estoit furnie. Nonobstant commanda à l'Adventureulx de choisir deux cens hommes d'armes, desquelz qu'ilz le vouldroit, pour les mener à Sedan, pour coupper les vivres venant devant Maisieres, pour ce que les vivres leurs venoyent de là, tant du costé d'Allemaigne que du costé de Lorraine et de Luxembourg et selon la riviere de Meuse.

L'Adventureulx partit de Troyes et demanda au Roy mons[r] de Masiers et mons[r] de Bryon[1] et leur com-

bonne seureté d'eux que vous avez de moy et la verité en sera sceue. Je serois très aise qu'ilz fussent meilleurs pour vostre service que je ne pense et en demoureroy encore en mon opinion qui est que leur accointance a cher cousté à voz predecesseurs et à vous et coustera si les voulz croire... ». Lettre du maréchal de Châtillon à François I[er] datée de Reims le 19 août (Bibl. nat., ms. fr. 2975, fol. 25 à 27, original sur papier). Il faut tenir compte de la rivalité qui a existé entre Florange et Châtillon. Une pièce publiée par Marneffe : « Reponses faites par Robert de la Marck, seigneur de Sedan, à Tusnacq, envoyé par luy pour negocier sa reconciliation avec Charles V, août 1521 » (*la Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVI[e] siècle*, p. 36) et un passage de Sanuto, t. XXXI, col. 297, semblent bien montrer que la conduite du seigneur de Sedan fut douteuse en cette affaire, mais nous ne devons pas oublier que Florenges avait refusé d'être compris dans les trêves et que son loyalisme envers François I[er] ne saurait être soupçonné.

1. Philippe de Chabot, dit l'amiral de Brion, avait été élevé au château d'Amboise avec François I[er], Florange et Montmorency, il fut créé amiral de France en 1526 et mourut en 1543.

paignyes, et allerent passer par Retel, et y a de Retel à Sedan il y a xij grant lieues; et ne furent en chemin qu'il n'eulrent tout plains d'alarmes et de grosses escharmouches. Or, avant que l'Adventureulx partit de Troyes, estoit arrivez de l'ambassadeur de mess^rs^ de Lighes, et dont est chiefz de ladicte ambassadriez messire Jehan Diespart, Suisses et très honneste gentilz homme. Et là fut confermée l'alliance[1] faicte : vindrent les Suisses en son service, comme vous ay devant dict, et en fut baillié la charge audict Troyes à l'Adventureulx et, pour ce qu'il ne povoit vacquier, on les bailla à mons^r^ de Longueville. Or, revenons à l'Adventureux et à la gendarmeriez qui alloit à Sedan. Et quant ce vint à l'approchier dudict Sedan, il y avoit beaulcoup de gens de l'Empereur dedans la ville et force vivendiers, lesquelz veirent que les Françoys volloient entrer dedans la ville, se misrent tous en fuytte et en dessordre et abbandonnerent leurs charioth chargiez de vins de Rin et de pain et de touttes aultres façons de vivres, et avoit tout plain de bons prisonniers qui furent ung peu hastez[2].

Pour vous dire la chose comment il en est des premiers treves de six semaines failliez de l'Empereur avecque mons^r^ de Sedan, en fut faicte encorre ung

1. Cf. du Mont, t. IV, partie 1, p. 333.

2. « Et envoyasmes dès le lendemain près d'Ivoix le chemin que leurs vivres venoient et trouverent gros nombre de chariotz chargés de vivres, de pain et de vin, et en enmenerent icy quinze ou vingt chariotz et le demeurant qui ne peurent charger fust desrompu et gasté, qu'ilz nous semble qu'ils l'ont bien senty en leur camp, tant à nostre arrivée que ce dit jour. » Lettre de Mézières et de Bryon à François I^er^, de Sedan, le 21 septembre 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 3060, fol. 83).

aultre de six sepmaines qui estoit encoire expiré, ne s'en falloit que quatre jours quand ladicte gendarmerie arriva à Sedan.

Le seigneur de Sedan ne voullut rompre les treves, et ne sçavoient comment il debvoient faire et laisserent entrer la gendarmerie là dedans le chasteau, et après groz debat le seigneur fut content laisser entrer la gendarmeries dedans. Touttesfoys, l'Aventureulx alla parler à luy et y vint après mons^r^ de Bryon et mons^r^ de Masiers, et fut dicte et regardé de mettre touttes cest gensdarmeriez dedans, et, après groz debat, le seigneur de Sedan[1] fut content de laisser entrer dedans, pour ce qu'il luy fut remonstrer par les traictés qu'il avoit avecque le Roy, qu'il failloit qu'il laissa entrer ses gens fort ou foybles; tant que les treves dureroyent, qu'on ne feroit nulles courses et qu'on ne sailleroit poinct pour ceste nuyct.

L'Adventureulx estoit d'advis de laisser la gendarmerie dedans la ville, pour ce que pensoit bien que, pour ceste nuyct, les gens de l'Empereur ne viendroient, mais que la nuyct après il y viendroient. Il furent logiez tous dedans la place, et y avoit bien le nombre de xij^c^ chevaulx logiez et estoient presque de ij milles personnes servy de deux cuysines, et tout aux despens du seigneur de Sedan, tant de gens de piedz que de chevaulcheurs.

Et, pour vous dire les groz personnaiges, je ne veulx oublier à les vous nommer : premierement il y avoit mons^r^ de Montfort, fils aisné de mons^r^ de Laval de

1. Le seigneur de Sedan ne demandait qu'à se laisser convaincre.

Bretaigne[1], cousin de la royne de France et d'ugne bien grosse maison qui tient bien xl mille livres de rente; après il y avoit mons^r de Montijean, de Bretaigne, de bien grosse maison; après il y avoit le bailli de Dijon, mons^r de Mortemal[2], mons^r de Ludon et plusieurs aultres gentilz hommes, desquelles les noms vous seroyent trop longz à escripre.

Le lendemain matin envoya mons^r de l'Ilsestain et Francisque vers mons^r de Sedan, disant qu'il avoit entendu qu'il avoit mys gens dedans et qu'il rompoit les treves. A quoy fit response le dict seigneur de Sedan au dict seigneur de Iselstain que, quant il le feroit, il ne feroit que son debvoir, car on luy avoit rompus les treves, mais que encoires les voulloit il tenir, et que tant que les treves duroyent, on ne feroit nulles coursses, et que s'il y avoit quelque dommaige faict au marchant ou à aultre comme de luy, qu'il estoit pretz à l'amender, laquelle chose il fit et en fit rendre à tout plain.

Mons^r de Nanson et mons^r de Iselstain et les aultres ne s'en contenterent poinct de ceste responce, et, quant la nuyct fut venuez pensant que la gensdarmerie fut logiez au bourg, envoyerent xij milles lantskenecht et xij^c chevaulz, en deux bendes, dedans ledict bourg, et par deux costez, là où sont touttes maisons fortifiées, et les gens dudict bourg fort gentilz compaignons et qui fierent bien debvoir, et furent tous esba-

1. Gui XVI, comte de Laval et de Monfort, seigneur de Vitré et de Gâvre, mort vers 1531.

2. Aimery de Rochechouart, seigneur de Mortemart et Tonnay-Charente, sénéchal de Saintonge, gouverneur de Saint-Jean-d'Angély?

hys qu'il ne trouverent riens que de coups de quennons et de harquebuttes et perdirent tout plains de leurs gens. Et cela fait, se retirerent à leur camp à Doncheriez et à Maisieres, là où la chiereté pour les couppemens de vivres[1] fut merveilleusement grande, car en trois jours ce qu'il valloit deux liars fut vendu quatre et cincque grant blancs, tellement qu'il y eult ungne merveilleusse grande fault de vivres, car la gendarmerie, qui estoit dedans Sedan, couppoit les vivres de tous costez, et ne pouyent avoir vivres que du costé du pays de Liege, en venant du long de la Meuse, en montant, qui estoit chose mal aysée.

Comment mons^r^ de Nasson et Francisquez leverent leur siege de devant la ville de Maisieres et des maulx qu'il fierent à ungne ville appelez Aubenton et Maulbert Fontaine.

Mons^r^ de Nansson, voyant que les vivres luy falloyent et qu'il avoit groz nombre de gens devant ceste

1. « Et croy que la famyne les contrainct de ce faire (desloger); nous leur avons rompu leurs vivres en tant de lieu (et ferions encore plus si nous avions quelque nombre de gens de pied) que le pain qui ne soulloit valloir que ung solz en vaut huit; et sy n'ont goutte de vin, qui est une chose qui ennuye fort aux Allemans. » Lettre de Florange à Robertet du 25 septembre 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2963, fol. 199, original). Cf. aussi les lettres de Florange des 20 et 21 septembre 1521 (Bibl. nat., ms. fr. 2963, fol. 190 et 201, original sur papier; ms. fr. 3060, fol. 82, original sur papier, signature autographe). Le passage suivant d'une lettre adressée par Mézières et Bryon à François I^er^, datée de Sedan le 21 septembre 1521, confirme les lettres de Florange : « Sire, il est impossible de mieulx

ville de Maisieres qu'il ne povoient vivre du vent, fit haster d'enforcer la ville en la plus grande diligence qu'il peult, comme la raison de la guerre le voulloit. Et quant il fut affaire le grant effort, il trouva grande faulte au maistre de l'artilleriez, pour les boulles qui n'estiont poinct de mesmes les battons, avecque ce qu'ilz eult quelque faulte de pouldres. Par quoy, la chose fut arrestez huyct jours davantaige et on renvoya à toutte diligence au fors au pays de Namur et aultres pour avoir boulles et aussy au pays de Flandres et de Brabant pour avoir des pouldres. Venuez les boulles, fit diligenter la batterie, laquelle, comme je vous ay dict cy devant, estoit fort mal à propos. Touttes foys, quant tout fut faict, ce ne fut pas grant chose, car il battirent ungne tour qui avoit non la tour Jollye et la tour de Mehon, comme poulrés veoir par la painture[1]; et quant il eurent faict ceste petite batterie, le rempart estoit six fois plus fort que la murailles et plus hault que la ville. Et leur estoit venuz deux jours devant le capitaines Lorges[2] avecque mille homme de piedt, qui estoit la grande confusion de leur ville, car il mirent ses gens là dedans la ville sans vivres, sinon que Lorges fit amener ungne charette de vin nouveaulx

faire pour votre service que n'ont fait Monseigneur de Sedang et de Fleurenges, et principalement mon dit seigneur de Fleuranges; je vous prometz, Sire, qu'il ne sçauroit mieulx faire pour votre dit service qu'il a fait, comme serez plus adverty, mais que nous soyons devers vous » (ms. fr. 3060, fol. 83 v°).

1. La peinture indiquée n'existe pas dans le manuscrit de la bibliothèque d'Arenberg, ce qui montre bien que ce n'est pas le manuscrit original.

2. Jacques de Montgommery, seigneur de Lorges, colonel de l'infanterie française, capitaine des gardes du roi.

avecque luy, et incontinent qu'ilz fut dedans la ville, trouva façon par ungne trompette qui estoit venuz parler[1] pour mons[r] de Licq[2], riche gentilz hommes et de bonne maison, et envoyerent du vin nouveau[3] à tous plains de capitaines qu'il congnoissoyent. Et quant il veirent le vin nouveaulx, il penserent que la ville fut ravitaillée avecque le secours qui leur estoit venuz. Cela les descouraiga fort et aussy que l'armée du Roy

1. MM. de Maubuysson et Brignac avaient été envoyés vers le roi pour lui demander secours, le roi les renvoya avec la promesse de ravitailler Mézières. Suivant cette promesse, le seigneur de Lorges, escorté par 400 hommes d'armes de Teligny, introduisit dans Mézières les munitions attendues (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 147). A comparer ce passage d'une lettre du roi, datée du 23 septembre : « Et ayant à leur barbe mis dedans ladicte ville de Mezieres le sieur de Lorges avec mil hommes de pied, desquels il a la charge, sans ce qu'ilz ayent faict aucun semblant de le vouloir empescher » (Roman, appendice aux *Mémoires du Loyal serviteur*, p. 452).

2. Sans doute Liques : Antoine de Falkenberghe, baron de Liques.

3. « Le jour subséquent, Grand Jean le Picart, viel soldat nourry de tout temps au service du Roy aux guerres d'Italie, sous la charge de Molart, mais natif de Franche Comté, lequel s'estoit retiré au service de l'Empereur depuis peu de temps, pour entendre quels vivres estoient dedans la ville, envoya par un tabourin demander au seigneur de Lorges une bouteillée de vin en signe de leur ancienne congnoissance. Le seigneur de Lorges luy en envoya deux, l'une pleine de vin vieil, l'autre pleine de vin nouveau, et feit mener le dit tabourin en une cave où il y avoit un grand nombre de vaisseaux, mais la pluspart remplis d'eaux, pour luy faire entendre qu'ilz en avoient abondance. Mais, pour la verité, il n'y en estoit entré que trois chariots pour leur secours qu'avoit amené le dit seigneur de Lorges » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 149 et 150).

se preparoit fortement grosse et puissante et à voir le maintien de la ville et qu'il n'y avoit poinct bresche raisonnable pour donner assault[1] et aussy qu'ils y avoit des chevaucheurs bas Allemans du pays de Julliers qui se mutinoyent, furent d'advis de poinct donner assault et de eulx lever[2].

Laquelle chose il fierent et se partirent et leverent leur artillerie, et fierent faire ung pont sur la riviere de Meuse, pour tirer droict à Maubert Fontaine[3] et à Aubenton[4], là ou fierent les crudelitoès qu'on sçaroit faire, jusque à tuer prebstres en disant messe et tuer femmes ensainctes et bouterent le feu partout.

De quoy, ces nouvelles ouy et entendues par le Roy, et fut fort mal content, et fut cela cause de beaulcoup de maulx qui ont esté faictes durant les guerres. Et, quant il furent à Maubert Fontaines, leur intention estoit de eulx retirer par le pays de Liege ou par Cymay et le pays de Haynault, pensant que le Roy et son armée les deusist suyvir; laquelle chose ne fist le Roy, pour ce que le pays estoit fort pour les gens de cheval, et pays de boys, qui estoit chose mal aysé pour la gendarmeriez françoyse.

1. Le succès du siège de Mézières avait une telle importance qu'une procession solennelle fut faite à Paris (Bibl. nat., ms. Dupuy 83).

2. Le siège de Mézières fut levé le 27 septembre.

3. Maubert-Fontaine, Ardennes, arr. et cant. de Rocroi.

4. Aubenton, Aisne, arr. de Vervins, ch.-l. de canton. Tous les habitants de cette ville, sans distinction de sexe, jeunes et vieux, auraient été passés au fil de l'épée (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 152).

Comment le Roy fit marchier son armée en poursuyvant l'armée de l'Empereur, et entra par le pays d'Artoys et d'Austrement[1], *là ou mons*r *de Sainct Pol et le marischal de Cabannes allerent prendre Bapasme et tout plain d'aultre place et du siege mis devant Tournay.*

Le Roy estant à un groz villaige nommé le Pont à Fauvergier[2], sachant le lievement du siege de Maisieres, faisoit tousjours mectre son armée en ordre à l'entour d'Attigny, et avoit ung villaige près dudict Attigny, nommé Gievery[3], là où estoyent les Suisses.

Et menoit l'advant garde mons^{r} d'Allençon et le marrischal de Chastillon : de quoy fut ung gros debat entre eulx, pour ce que c'estoit la charge d'ung connestable, où le Roy est en personne, de mener l'advant garde, et là où le Roy n'est poinct, d'estre chiefz general, et mons^{r} d'Allençon qui avoit tousjours menez l'advant garde et qui avoit esté lieutenant general pour le Roy en ce camp d'Attigny.

Touttes ces choses furent debattues et mises en conseil devant les cappitaines, et fut trouvé que mons^{r} de Bourbon, connestable de France, la debvoit avoir[4] et

1. Le pays d'Ostrevent comprend la région qui s'étend entre Sailly en Ostrevent et Denain et la vallée de la Sensée, il se trouve dans le département du Nord et dans celui du Pas-de-Calais.

2. Pont-Faverger, dép. de la Marne, arr. de Reims, cant. de Beine.

3. Givry, Ardennes, arr. et cant. de Rethel.

4. Le commandement de l'avant-garde appartenait de droit au connétable de France, c'est-à-dire au connétable de Bour-

que c'estoit son office de mener l'advant garde; et aussy fut regardez que mons[r] d'Allençon l'avoit tousjours menez et ne pouvet on bonnement dechiffrer cest article sans faire tort à ung où à l'aultre : nonobstant, la volenté du Roy fut crié et demeura la charge au s[r] d'Allençon. De quoy fut marry mons[r] de Bourbon[1]; touttes foys, par le conseille de ses amys, il laissa la chose où elle estoit et amena au Roy xij mille hommes de piedt de ses pays et mille chevaulx legieres, que le Roy luy avoit ordonné de faire; ainssy fit mons[r] de Vendosme aultant.

Le Roy estant audict pont de Fauvergier, vindrent devers luy mons[r] de Sedan et l'Adventureux, mons[r] de Bryon et mons[r] de Maisieres, unge veille de sainct Michiel[2], à qui le Roy fit merveilleusement bonne chiere et ne fut sans grande reverence et grandz remerciemens des bons services que luy avoyent faict. Il fut au dict villaige le jour de sainct Michiel et touttes les ceremonies qu'il convient à son ordre; et, avant que partir de là, appela tout son conseil pour sçavoir qu'il avoit affaire, là où fut debattus plusieurs choses. Et fut ungne fois advisé que le Roy, avecque la grosse armée, iroit tousjous après l'armée de l'Empereur pour les combattre quelque part qu'il fussent,

bon, François I[er], qui ne l'aimait pas, n'avait pas hésité à lui faire l'affront de la confier à son beau-frère le duc d'Alençon.

1. « Le duc de Bourbon eut quelque malcontentement plus qu'il n'en feit de demonstration dequoy on luy avoit levé la conduite de l'avant-garde, attendu que c'estoit la charge comme connestable de France; toutesfois, il le supporta patiemment, et fut ordonné à la bataille avecques le Roy » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 159).

2. Le 28 septembre.

et mons[r] de Bourbon avecque xv milles hommes de sceux et des siennes qu'il avoit amenez, et mons[r] de Sainct Pol, avecque six mille adventuriers qui s'appelloient les six milles dyables, v[c] hommes d'armes, avecque une bende d'artillerie, pour ès pays de Flandre et de Brabant, et mons[r] de Sedan et l'Adventureux avecque luy. Touttesfoys, ces choses furent rompues, plus par envye que par raison.

Et se partit le Roy dudict pont à Fauvergier, qui avoit ungne foys deliberé de venir à Sedan, et s'en alla avecque son armée au chasteau de Poitié[1] et de là à Lience; et le seigneur de Sedan s'en retourna à Sedan garder la frontiere, et l'Adventureulx, avecque la gensdarmerie, s'en alla avecque le Roy. Et, de là, commença le Roy d'entrer au pays d'Artoys et Ostrevent et l'armée de l'Empereur se retira par le pays de Haynault à Vallenciennes, et Francisquez, avecque les Allemans qu'ilz avoit, en Allemaigne, et là se commença à rompre l'armée de l'Empereur.

Le Roy suyveoit tousjours son entreprinse, et, quant il fut auprès de Chasteau Cambresy[2], envoya mons[r] de Sainct Pol avecque six mille hommes de piedt, mons[r] de la Palice, marrischal de Chabanne, et l'Adventureux, avecque la gensdarmerie et iiij quennons et six longues couleuvrines, pour prendre Bapasme[3] et tout plain d'aultres petites places, qui eussent peult faire gros ennuys, en entrant au pays, pour coupper les vivres qui suyvoient l'armée. Et, ce faict, se par-

1. Voir aux Arch. nat. la lettre du roi du 9 octobre de Balan, près Château-Porcien, J 665.

2. Le roi était à Cateau-Cambrésy le 19 octobre 1521 (*Actes de François I[er]*, t. I, n° 1430).

3. Bapaume, dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras.

tirent du camp du Roy et se misrent en chemin; et le premier lieu où il s'adresserent fut Haurincourt[1], qui estoit à l'Adventureux, et avoit dedans vij ou viij^{xx} hommes, dont la pluspart estoient gens de guerres et à la soulde de l'Empereur, et le demeurant du villaige. L'Adventureux leur pria de eulx rendre, et ne voullurent poinct et tyroyent tousjours. Or, l'Adventureulx fit approcher les quennons et commença à tirer sept ou huyct coups, qui les estonna merveilleusement, car il ne pensoyent poinct que l'artillerie y fut. Touttesfoys, l'artilleriez battit fort à la porte et se trouverent tromppez et estonnez et la paour qui les commença à prendre tellement que l'Adventureux entra dedans et donnerent l'assault. Et la tour prinse et tous hachés en pieces ceulx de dedans, ostez le capitaines et tout plain du villaige que l'Adventureulx fit saulver, la tour de Haurincourt prinse, fut regardé que nulz se bouta dedans, de la mectre sur pilottes et la raser juz de là. Il estoit deux heures après mydy quant ladicte tour fut prinse, et, de là se partirent avecque l'armée et l'artillerie et la gensdarmerie et les gens de piedz, et le seigneur de Sainct Pol et le marrischal Cabannes et l'Adventureulx, et prindrent le chemin de Bapasmes pour aller couchier à une abbaye[2] à trois lieues dudit Bapasmes. Sur le chemin en allant vindrent nouvelles au seigneur de Sainct Pol que sa compaigniez, qui estoit logiez à ung villaige, et fut advertis que les gens dudict villaige avoyent tirez quelcuns de leurs chevaulz et c'estoyent

1. Harricourt, dép. du Pas-de-Calais, arr. d'Arras, ch.-l. de cant.

2. Sans doute l'abbaye du Mont-Saint-Martin.

retirez dedans la tour de l'esglise[1], nommeez Jaccotin, et le clochier qui n'estoit pas fort, car il n'estoit que de croye et la muraille n'estoit poinct d'espesseur.

Ces nouvelles ouyes, puisque c'estoit sur le chemin de l'armée, fut conclud y envoyer là toutte l'artilleriez et mille hommes de piedt et de retenir que deux quennons et deux couleuvrines bastard. Et envoyerent tout le demeurant de leur dict armée à l'abbaye où il volloyent aller couchier, qui estoit à demy lieues de là.

Quant il arriverent audict villaige, environ deulx heures de nuyct, il furent sommez de eulx rendre et fut l'esglize toutte brusléez, qui n'y avoit plus que la petite tour. Mais il ne se vollurent jamais rendre et attenderent la battrie de l'artillerie, qui dura deux grosses heures; et n'y avoit quennonniers que ung gentilz homme nommé Loucal et l'Adventureulx, et endurerent l'assault et furent tous mys en pieces, sans qu'il s'en échappa pas ung; et se fussent rendu plus tost, n'eust esté leur capitaine Jacotin.

De là, il estoit minuit quant on se retira, et s'en allerent coucher le seigneur en ladicte abbaye; et le lendemain, de bon matin, l'armée se partit avecque l'artillerie et en alla faires les approches devant Bapasmes[2] là où ceulx de la ville se deffendirent

1. Il faut lire : avec leur capitaine nommé Jacotin.

2. Bapaume se rendit le 16 octobre 1521. « Puis le Roy estant averty que ceulx de Bapaulme, qui est une ville en la plaine d'Artois, assise sur un hault, faisoient beaucoup d'ennuy à la frontiere vers Peronne, Corbie et Dourlans, y envoya le comte de Sainct Pol, avecques ses bandes, et le mareschal de Chabannes et le seigneur de Fleuranges et leurs compagnies de gens d'armes avecques un equipage d'artillerie pour la mettre en son obeissance; ce qu'ils feirent et la ville et le chasteau et

du commencement et tuerent ung des quennoniers; mais la batterie fut chaulde et la bresche qui fut faicte bonne et grande, et l'assault donné quant et quant, et fut la ville emportée, car il n'y fut trouvé de deffence, car, quant ceulx de dedans veirent que la bresche se faisoit, il s'enfuyrent et s'en allerent à Arras.

Et les gens de guerres se boutterent dedans la ville et y eult ung gros discort, sans le seigneur de Sainct Pol et l'Adventureulx qui se mirent au devant, et saulverent touttes les povre femmes et les misrent dedans l'esglize, tellement qu'ilz n'y eult poinct faict de mal, et se logerent tous les seigneurs et les capitaines dedans la ville, et la gensdarmerye et gens de piedt au faulbourg et à l'entour.

Et environ deux heures en la nuyct que tout le monde estoit en repos, les adventuriers misrent le feu dedans la ville; et on fut contrainct de se lever, et on en fit pendre de ceulx qui avoyent estez cause de mectre le feu dedans la ville, car les capitaines n'estiont poinct deliberez qu'elle fut brullez; et fut force que la moictié de la nuict, tout le monde fut debout et allerent couchier au faulbourg. Et lendemain matin partirent avecque leur equippaige, et mirent trois ou quatre jours pour aller où le Roy estoit, et le vindrent trouver au chasteau Chambresy[1] : là où ceulx de Cambray vindrent par devers le Roy, luy presentant tout honneur et service et luy priant qu'il les vollut tenir en leur neutralité, laquelle chose le Roy fit.

ne la trouvans gardable, ruinerent les portes et meirent le feu dedans; puis, sur la retraite, raserent plusieurs petits fortz où nos ennemis se retiroient pour piller nostre frontiere » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 159).

1. L'armée s'installa à Cateau-Cambrésy le 18 octobre.

Cependant, avoyent mys les Flamens, dont le seigneurs de Fiennes[1] estoit chiefs, ung siege vollant devant Tournay, assez loing de la ville, à ung villaige nommée Blandain[2]; et estoit avecque le seigneur de Fiennes, le seneschal de Haynault et Charles de Sainct Pol[3], seigneur de Baufremez, ayant charge et tout plains d'aultres capitaines. Et estoit chiefs dedans ladicte ville, pour le Roy, mons[r] de Loges; et avoit avecque luy ung gentilz capitaine de gens de piedz, qui avoit nom mons[r] de Champron[4], et ung aultre qui s'appeloit Maulbrung; et le lieutenant du seigneur de Loges avoit nom mons[r] de la Motte des Noyers, qui depuis a abbandonnez le service du Roy. Et eurent beaulcoup de belles petites escharmouches, le siege devant Tournay. Et le laisseront là jusques une aultreffoys, pour retourner à ce que le Roy faisoit.

Comment, quant l'armée des Françoys fut assamblée, commencerent à marcher vers Vallenciennes; et des belles escharmouches que se fierent devant Bouchain. Et comment l'armée de l'Empereur qui estoit à Vallenciennes se trouva au Pont, où eult belles escharmouches et puis se retirerent.

Mons[r] de Sainct Pol, le marrischal Cabannes et l'Adventureux, avecque la petite armée qu'il avoyent, estre

1. Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes, comte de Gavres.

2. Blandain, Belgique, prov. de Hainaut, arr. de Tournay.

3. Ce Charles de Saint-Pol, seigneur de Beaufrenez, est celui qui plus tard aura la garde de Florange pendant sa captivité.

4. De Champeroux, lieutenant général pour le roi dans Tournay (voir du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 171).

rassembléez avecque le Roy au chasteau Chambresy le Roy fit rassambler tous les cappitaines de son armée pour veoir s'en qu'ilz auroit affaires. Et fut debattu beaulcoup de choses en ce dict conseil, et fut regardé que l'on estoit en hyver, et que de tenir camp ny assieger ville il n'estoit poinct possible encoires en ces pays où il n'y a poinct de boys, et que desjà on avoit faict un merveilleux dommaige en ce pays d'Arthoys, et que c'estoit assez faict si de ce voyage on povoit avitaillier Tournay; et fut regardez pour avoir les vivres pour le faire. Laquelle chose fut incontinent ordonnez et faict; et en eult la charge le general Herault[1] qui estoit honneste homme et qui se congnoissoit bien en telles affaires et furent les vivres toutz pretz. Mais quant tout fut regardé, on ne trouva poinct de charioth pour y aller, quy fut cause de retarder l'armée de y aller; car il fut regardé que y envoyer gros nombre de gens, ne leur porter poinct de vivres, c'estoit assés pour affamer la ville qui povoit encor tenir ung temps, car le Roy avoit entenduz par ses espiez que mons^r de Fiennes, qui tenoit le siege devant, avoit tous gastez tous vivres qui estoient à l'entur : qui fut cause de la rompture de l'entreprise d'aller audict Tournay, en attendant le temps et l'heure de trouver aultre expedition pour la secourir. Touttesfoys, le Roy print conclusion de marchier avant, jusques à Vallenciennes, là où l'Empereur estoit venuz soudain. Le Roy fit partir son armée et marcher droit au dict Vallenciennes, là où estoit l'Empereur et tous les princes de son pays; et vint le Roy

1. Raoul Hurault, seigneur de Cheverny et de Vibraye, général des finances.

logier dessus ung petit ruisseaulx[1] à Haprés[2], là où il logea tous les Suisses, et estoyent avecques luy, les dicts Suisses, mons[r] de Longville et le seigneur de la Trimouille et le Roy à ung villaige auprès et tout le demeurant de son armée à l'entour. Le lendemain, le Roy fit séjourner là son armée; et envoya dresser l'escharmouche devant Bouchain[3]. Cependant qu'il faisoit dresser son camp, estoit pour passer l'eaue, et vint sur trois heures au soir veoir l'escharmouches et veoir quelle myne on tenoit avecque tout plains de gentilz capitaines. Le Roy estre là arrivez et avoir attendu par l'Adventureux le mainctien de la ville de Bouchain, en suyvant qu'ilz avoit estez regardé au conseil, fit à diligence jecter son pont dessus la riviere de l'Escaut, à ung petit villaige[4], là où il n'y avoit que trois ou quatre maisons, et fit venir avecque luy, pour regarder le dict pont, mons[r] de Sainct Pol, avecque ces six mille diables ou adventuriers, qui se logerent dedans lesdictes maisons, et avoient amenez avecque eulx quatre couluerines moyennes. Cependant que le pont ce dressoit, qui estoit assez tart, saillit dehors de la ville de Bouchain cent et quatre vingt chevaulx qui vindrent passer au long de la riviere, là où on faisoit le pont pour veoir le mainctiens des Françoys, en venoyent en courant en maniere d'escarmouches,

1. La Selles, affluent de l'Escaut.

2. Haspres, dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Bouchain.

3. Bouchain, dép. du Nord, arr. de Valenciennes, ch.-l. de cant.

4. Neuville sur l'Escaut, dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Bouchain (cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 161).

nonobstant qu'il n'y avoit poinct encoires des François passez oultre l'eaue.

L'Adventureulx estant avecque le Roy, fit haster l'artilleriez et leur fit donner une douzaine de balles. Entendu que mons^r^ de Saint Pol venoit avecque ses gens de piedt et quelques gens de chevaulx, avecque eulx, l'artillerie tirant dedans, lesdicts chevaulcheurs se commencerent à haster et tirer le chemin de Vallenciennes, là où il porterent nouvelles à mons^r^ de Nansson et aultres capitaines que les Françoys faisoyent ung pont à l'endroit d'ugne abbaye de nonnain nommée Denain[1]. Le Roy fit faire sondict pont, qui estoit terriblement grand : et sont deux beaulx pont, l'ung auprès de l'autre, qu'il portoit tousjours quant et luy; et povoit faires ses deux ponts sur la plus grosse riviere qu'on eult sceu trouver; et la raison pour qu'il en faict porter deux, c'est pour ce que sur l'ung les gens de guerres passent et sur l'aultre l'artillerie et le bagaige, et par ainssy il n'y a jamais desordre, et si sont tousjours les dicts pont assis en six heures. Quant mons^r^ de Sainct Pol fut venuz avecque ses gens, et le commencement de pont fait, il estoit desjà nuict; le Roy s'en voullut retirer pour s'en aller en son logis, affin d'estre le matin avecque le demeurant de son armée audict pont; et ordonnea a[u] seigneur de Sainct Pol que tout incontinent que le pont seroit faict de là minuict faire passer ses gens sans souffrir que nulz bagaige passa devant. Et ledict seigneur se partit dudict pont et le seigneur de Sainct Pol, et s'en alla pour retirer en son logis, là où il avoit trois grande lyeus, là où il fut

1. L'abbaye de Denain, dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Bouchain.

perdu la plus part de la nuict, et six ou sept grant lieues avant que venir à son logis, et ne vis jamais homme sy marrys qu'il estoit, et estoit bien une heure après minuict quant il arriva à son logis. Il avoit encoires deux heures jusques là où estoient logiez les gendarmes de l'Adventureulx et autres.

On envoya le dict seigneur en diligence pour les faire partir, ce que l'Adventureux fit ; le lendemain matin se part le Roy, s'en vint au pont avecque toutte son armée et fit partir les Suisses qui estoyent à Hapre dès la minuict, pour venir audict pont.

Or, laissons le Roy et son armée ausdict pont, et retournons à l'Empereur et à mons^r^ de Nansson et à leur armée qui estoit à Vallenciennes et à ce qu'il fierent.

L'Empereur, oyant que le Roy prenoit telz chemin, se vint mectre à Vallenciennes ; et avoit avecque luy mons^r^ de Nansson et tous les plus gros seigneurs du pays. Son armée estoit petite, car en toutte on l'eust sceu estimer à dix mille hommes ; car Francisquez de Seqingghen, comme vous ay dict cy devant, estoit desjà retournée en Allemaigne avecque les Allemans qu'ilz avoit amenez avecque luy. Oyant le rapportz des gens de cheval qui estiont sailly de Bouchain le soir et qui estoyent allez vers l'Empereur à Vallenciennes, entendit par eulx que le Roy faisoit le pont et qu'ilz voulloit passer l'eaue, et delibererent, avecques tous les capitaines qui estoyent au conseil, de partir avecque si peu de gens qu'il avoyent, aller au passaige, et en trouvyer aulcuns passes, de les deffaire. Et estoit terriblement bien conclud et bien advisez, mais qu'ils eussent achevez leur entreprinse, toutesfois en aultre

les capitaine estoyent yvres et ne vollurent partir dudict Vallenciennes qu'ilz ne fut de bonne heure. Touttesfoys quant il peulrent commencer à marchier hors de la ville en très bon ordre et vinrent en une petite abbaye qui s'appelle Denain, assez près du pont, là où se arresterent une assez bonne espace; et, s'il eusent alhor marchiés, il eussent trouvez que mons^r de Sainct Polz passoit avecque six mille hommes de piedt et ij^c hommes d'armes et iiij^c pieces d'artillerie, et tousjours passoit l'armée à la fille. Et estoyent party les Suisses de Aprez; et le Roy, qui avoit estez touttes la nuict à cheval, partit de bonne heure avecque touttez l'armée; or il faisoit sy grande bruyne qu'on ne povoit veoir l'ung l'aultre, qu'il fut cause qu'on ne fit beaucoup de choses que l'on n'eust bien faictes, tant d'ung costez que d'aultre; et les Françoys, par trop cuydier sçavoir de la guerre, ne voullurent poinct combatre[1]

1. « L'Empereur estant à Valenciennes averty du pont qui se faisoit depescha 12,000 lansquenets et 4,000 chevaux pour nous empêcher le passage; mais estant partis un petit tard et arrivans sur la riviere, trouverent desjà le comte de Saint Pol en bataille dedans les marais dela l'eau de leur costé, vers Valanciennes et le Roy avecques toutes ses forces qui desjà en grande diligence passoit, n'osans attaquer Monsieur de Saint Pol pour estre en lieux fort et avantageux delibererent leur retraitte; mais, avant qu'ils eussent loisir de ce faire, trouverent l'avant garde et la bataille du Roi passées, où il pouvoit avoir le nombre de 1,500 à 1,600 hommes d'armes et 26,000 hommes de pied avec les chevaux legers. Toutesfois, à cause d'un brouillar qui se leva, on ne pouvoit bien aisément recognoistre le nombre des gens de l'ennemy. Aucuns de l'avant-garde ne furent d'opinion de les charger; autres cognoissant qu'il y avoit 7 ou 800 chevaux des ennemis qui couvroient la retraite des gens de pied, furent d'advis avec 400 hommes d'armes d'attaquer lesdits gens de cheval; car les rompant ou rembarrant dedans

leurs ennemys, avecque ce qu'ilz avoient des gens passé, pour ce qu'ilz ne povoyent descouvrir le village de Denain à leur ayse.

Le jour estre venuz beau et cler quant le soleil fut levez, fit ung des beaulx jours que je vis oncques. Ce fait, l'artillerie se commença à tirer d'ung costé et d'aultre; mais l'artillerie du Roy, qui estoit en plus groz nombre, leur fit ung grand dommaige aux gens de l'Empereur; et y fut tuez entre aultres ung gentilz homme, gentilz capitaine à l'Empereur, David, le bastard d'Aymerie et plusieurs aultres. Si les chiefs qui conduysoient l'armée de l'Empereur avoyent mal faict de ne combattre poinct encoire, fit pire le Roy[1] et ces capitaines qu'ils ne combattirent avecque ce qu'il

leurs dits gens de pied, on pourroit savoir la contenance qu'ils feroient. Et mesmes le seigneur de la Trimouille feit offire de faire ladite charge avec sa compagnie de 100 hommes d'armes et les guidons de l'avant garde, aussi fist le mareschal de Chabannes et qui l'eust faict, l'Empereur, de ce jour là, eut perdu honneur et chevance; mais par aucuns autres il ne fut pas trouvé bon. Parquoy l'ennemy qui avoit trois lieues de retraitte et toute plaine campagne, à peu de perte se retira et ne perdit à la dicte retraitte homme de nom que le bastar d'Emery et quelque peu de gens de cheval qui furent pris prisonniers. Leur retraitte fut à Valenciennes auquel lieu estoit l'Empereur en tel desespoir que la nuict il se retira en Flandres avec 100 chevaux laissant tout le reste de son armée; et, ce jour là, Dieu nous avoit baillé nos ennemis entre les mains, que nous ne voulûmes accepter, choses qui depuis nous a cousté cher, car qui refuse ce que Dieu présente de bonne fortune par après ne revient quand on le demande » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 161 et 162).

1. Il est certain que François Ier, disposant d'une armée plus forte, aurait pu facilement écraser l'Empereur sous Valenciennes. Voir Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles V*, t. I, p. 275.

estoyent passez, car ilz estoyent gens assez nonobstant qu'ilz y avoit des bons capitaines qui luy conseilloient de combatre, comme mons[r] de la Palice, mons[r] de Bayart et l'Adventureux et les Suisses qui avoyent merveilleusement grant envye de combatre[1]; touttesfois il n'en furent poinct cruez, et fut plustost crus le marrischal de Chastillon, qui ne s'y attendoit pas beaucoup.

Cependant l'artillerie tiroit tousjours et on commençoit à marcher de beaulx pas; et fut l'escharmouche belle et triumphante. Touttesfois, ce voyant, mons[r] de Nansson et mons[r] de Isselstain chiefs de l'armée de l'Empereur, furent d'advis de eulx retirer, laquelle chose il fierent et en bonne ordre. Et fut ordonnez mons[r] de Bayart avecque v[c] hommes d'armes, qui les conduysoit assez près de la ville[2], là où l'armée de l'Empereur estant auprès de la ville, se myrent en assez maulvais ordres, pour quelque paiges qui dict : « Les Françoys nous poursuyvent. » L'Empereur, voyant son armée retirez, partit de Vallenciennes, et s'en vint en une ville en Flandres qui se nomme Audenarde[3], qui est belle ville et forte; et attendoit nouvelle, pour ce que le Roy feroit, et ainsy pour adviser ce qu'ilz avoit affaire. Or mons[r] de Nansson et mons[r] de Isselstain a[vec] ce qu'ilz avoient de armée, demeurerent à Valenciennes, pour tousjours tenir en barbe l'armée du Roy et pour mectre ordre

1. Parmi ceux qui auraient voulu combattre, Florange oublie de nommer le connétable de Bourbon.

2. « Et estoit Bayard tousjours des premiers, lequel courust jusques à Valenciennes, et s'il eut esté suyvi, le Roy, comme l'on disoit, eust prins Valenciennes, mais à l'apetit d'aucuns, print un autre chemin » (Champier, fol. 52).

3. Audenarde, Belgique, Flandre orientale.

aux villes frontieres et mectre gens là où besoing estoit. Le Roy, estoit desjà bien tart, se logea à l'abbaye de Denain et les Suisses tout en l'entour; et aussi fut touttes son armée aulx villaiges de à l'entour, et, pour ceste nuict, il en y eult des mal soupiez et mal couchiez.

Nous lairons le Roy à Denain et l'Empereur à Audenart pour retournez à ce qu'il fut faictes en Guyenne par mons[r] l'Admiral.

Comment le Roy ouyt nouvelles de mons[r] l'Admiral, qui estoit en Guyenne, et de la prinse de Fontarabie.

Comme ces choses se faysoient, le Roy eult nouvelles de mons[r] l'admiral de France[1], qui estoit son lieutenant general en Guyenne et menoit la guerre contre les Espaignolz, et avoit jolye armée, et aussy bien artilliez qu'ilz en fut oncques. Et y estoit mons[r] de Guyse, frere de mons[r] le ducque de Lorraine, et beaulcoup de gens, tant à piedz comme à cheval, et plusieurs capitaines. Pour ce que l'iver approchoit, et ne povoit on bonnement entrer fort avant dedans le pays et royaulme de Navarre, pour ce qu'ilz y a grant montaignes et maulvais pays et desert à passer, et s'appellant lesdicts mons les mons Pyrennées, qui sont fort mal aysée en tous temps à passer; et y a sur lesdicts mons une place qui s'appelle Sainct Jan Pied de Porcque. Mons[r] l'admiral[2] ne print pas le chemin droict, mais print le chemin du costé de la Marryne là où il y a plusieurs

1. Bonnivet avait quitté le roi à Dijon le 26 juillet 1521.

2. Voir sur cette campagne à la Bibl. nat. les lettres de Bonnivet, mss. fr. 2985, fol. 79 et 86; 2990, fol. 7 et 9; 2994, fol. 18 et 46; 3029, fol. 127; et Clairambault 33, fol. 7147 et 7151.

places, comme Sainct Sebastien[1], Sainct Jehan de Luds[2], Fontarrabie[3] et est une des entrées principalles de Byscaie et des Espaignes.

Et print touttes ses petites places, et n'avoyent pas grant force, ostez Fontarrabie, qui est le chiefz de touttes. Mons[r] l'admiral alla mettre le siege devant Fontarrabie, et le mist en despit de tout le monde, car il n'avoyent guerres de gens qui fussent d'oppinion de le mettre, pour ce qu'elle [est] trop forte et est petite ville ronde, assez près de la Marrine; et y a ville et chasteau fort et trois murailles, l'ugne devant l'aultre; et estoit assez bien pourveue de gens mais mal de vivres[4]. Mons[r] l'admiral avoit tout son cas preste, desquelle estoit homme saige, pour ce qu'ilz gouvernoit en partye le royaulme de France, quant il estoit lieutenant du Roy, qui avoit tousjours son cas bien equippez; et le povoit bien faire, car il en avoit le credict.

De laquelle choze, vint assieger ladicte place en plain midy, là où les coups de hacquebuttes volloyent; et avoit xxviij quennons renforcée, sans les assiettes des couluerines bastardes et couluerines moyennes qui povoyent bien estre cincquante, qui est pour faire une bactrie merveilleuse. Le siege mis, la battrie fut diligentée de telle sorte, nuyct et jour, que les trois murailles furent parchilez; et, le troissiesme jour, fut donnez l'assault, là où mons[r] de Guyse, avecques les lantskenecht se

1. Saint-Sébastien, Espagne, ch.-l. de la prov. du Guipuzcoa.

2. Saint-Jean-de-Luz, dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Bayonne, ch.-l. de cant.

3. Fontarabie, Espagne, prov. du Guipuzcoa.

4. Diego de Vera, gouverneur de Fontarabie, avait 6,000 hommes sous ses ordres.

porta très vaillamment (et, sans poinct de faulte, je ne me esbahis poinct, car en touttes ses affaires il s'a monstré homme et gentilz compaignons), et il y eult donnez trois assault pour ung jours, et tous reboutez. Les Espaignolz qui estoyent dedans, veyrent qu'ilz n'avoyent esperance de secours ne de vivres, furent deliberé de rendre la ville à mons[r] l'Admiral et la rendirent[1] par composition; et s'en allerent, leurs bagues saulves.

La ville de Fontarabie prinse, mons[r] l'Admiral mist ordre dedans, pour la garde[r], tant aux vivres que a la monitions et artilleriez et touttes choses necessaires; mons[r] l'Admiral en advertit le Roy de la prinse de Fontarrabie, et fut l'advertissement xv jours après la retraicte de Vallenciennes.

1. « Le 19 octobre 1521, estant arrivé audit lieu, luy mesmes feit les approches, baillant au duc de Guise son quartier, et à chaque capitaine d'hommes d'armes son canon à gouverner et luy mesmes en print un; et fut faicte telle diligence qu'en peu de jours on feit breche, laquelle encores qu'elle ne fust raisonnable d'assaillir, si est ce que noz gens de pied Gascons, Basques et Navarrois demanderent à donner l'assault, lequel leur fut octroyé. Toutesfois si leur impetuosité fut grande à assaillir, la constance de ceux de dedans ne fut moindre à les soustenir; de sorte qu'on sonna la retraite jusques à autres temps; ce neantmoins ceux de dedans ayant la cognoissance de quelques pieces que Monsieur l'amiral faisoit mettre sur un hault, pour les battre le lendemain par les flancs, quand nos gens iroient à l'assault congnoissans aussi la hardiesse des nostres laquelle ils avoient le jour precedant eprouvé, se rendirent bagues sauves qui fut environ le temps que le roi marchoit à Valenciennes. Estant ladite ville entre ses mains, la bailla en garde à Jacques Daillon, seigneur du Lude, qui en feit son devoir, ainsi que pourrez entendre cy aprez » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 158. Cf. *Journal de Jean Barrillon*, éd. Vaissière, t. II, p. 288).

Quant le Roy en fut advertis, ordonna à mons^r de Vendosme et à l'Adventureulx et à tous plains de bons capitaines dix mille hommes de piedz et ungne bende d'artillerie, pour aller deffaire ung nombre de gens qui estoyent à ungne abbaye nommée Marciennes[1] entre Douay[2] et Orciez[3], sur le chemin de Tournay. Et faisoit l'Adventureux faire des pons sur des batteulx, pour passer oultre l'eaue; et estoit pour l'heure, mons^r de Vendosme à son logis; et estoit fort empechez l'Adventureux, car il y avoit grosse escharmouche devant luy, en faisant le pont. [Pendant] que ces choses se faisoyent, l'advertissement vint là où le Roy estoit, lesquels incontinent qu'ilz ouy ses nouvelles, fit tirer toutte son artilleriez deux ou trois vollées, et furent faictes grosse joye parmy le camp, pour ce que c'estoit place d'importance. Mons^r de Vendosme, oyant celà, pensoit que ce fut la bataille et que ceulx de Valenciennes eussent eulx renfort de gens, incontinent en advertit le Roy l'Adventureux, lesquelz fit retirer tous ses gens et se misrent tous en belle bataille et en bonne ordre pour venir devers le Roy; et estoit la bende jolye et belle pour ung secours, car il y avoit dix mille homme de piedt, v^c hommes d'armes et l'artillerie.

Il estoit bien tart quant les nouvelles vindrent à l'Adventureux que c'estoyent nouvelles venuez de la prinse de Fontarrabie, et qu'il ne laissa poinct à faire son entreprinse. Nonobstant, pour le pays qui estoit maulvais et facheux de les escluses d'eaues que lachoit les paissant partout, mons^r de Vendosme et son con-

1. L'abbaye de Marchiennes, dép. du Nord, arr. de Douai.
2. Douai, dép. du Nord.
3. Orchies, dép. du Nord, arr. de Douai, ch.-l. de cant.

seil furent d'avis et d'oppinion de retourner vers le Roy, pour veoir au demeurant ce qu'il avoyent affaire[1].

Or, retournons au Roy et à ce qu'il fit le lendemain de la retraicte de Vallenciennes.

Comment le lendemain après la retraicte de Vallenciennes le Roy print Bouchain; et de ce qu'il fierent par le pays d'Arthois et d'Austrevent. Et comment il despecha mons^r^ le connestable de France et mons^r^ de Vendosme, pour aller prendre Hesdin, et le Roy se retira à Dourlans.

Le lendemain de la retraicte de Vallenciennes, le Roy tint conseil de ce qu'il avoit affaire, et se retira de l'abbaye de Denain[2] et s'en vint loger, à une lieux près, à ung villaige près de Bouchain, là où il fit approchier l'artillerie pour prendre la ville de Bouchain, là où avoit tousjours esté garnison, gens de cheval et gens de pieds. Mais, la nuict de la retraicte, il s'en estoyent allez tellement que, quant on vint près de ladicte ville, on ne trouva personne dedans; tellement que mons^r^ de Bourbon y entra et disna dedans, et le Roy y vint après disner et ne voullut que âme entra avecque luy que quelquez capitaines; et le faisoit pour les poures femmes de la ville, affin qu'elle n'eussent nulle mal.

1. Le roi avait ordonné de visiter le passage de Marchiennes. Il fut reconnu impossible à cause de la crue des rivières et l'on décida de se retirer en Artois.

2. « Le Roy François ayant mis le feu partout et n'ayant pas mesmes épargné son propre logis qui estoit l'abbaye du Denain, se retira vers Douai » (Leglay, t. II, p. 503).

Le Roy estre dedans, trouva mons^r de Bourbon[1] qui estoit entré dès le matin avecque cent hommes d'armes, et trouva de l'artilleriez assés, et entre aultres y en trouva qui avoit estez gaignez sur le seigneur de Bourbon et l'Adventureux : laquelle le Roy la donna à mons^r de Bourbon; et l'envoya mons^r de Bourbon en ungne place qu'il avoit en France, qui s'appelle Chastell[2] en Auvergne.

Cela faict, le Roy retourna en son logis et regarda de ce qu'il avoit affaire : ou de mettre le siege devant Vallenciennes, ou de la laissier. Et fut regardé que l'on estoit trop avant en l'yver pour mectre siege devant ville, sy ce n'estoit ville qu'on peult prendre en trois jours; et aussy que le pays estoit bien descouvert pour mettre gensd'armes, et aussy qu'il n'y avoit poinct de boys. Laquelle chose fut faict; et deslogea le Roy, et s'en alla loger à ung villaige nommez Marmarquette[3], et toutte son armée à l'entour dudict village; et fut bouttez, au partir, le feu dedans la ville de Bouchain : et on avoit ordonné de la raser; mais on ne se vollut poinct amuser; et me semble que c'estoit une ville bien aysée à fortifier et qu'on le debvoit avoir faicte.

Les adventuriers faisoyent grant dommage par le pays d'Austrevent et d'Artoys; aussy faisoyent les gend'armes, pour le vengement de ce que mons^r de Nansson avoit faict devant le siège de Maisières et en

1. Le connétable de Bourbon envoyé par le roi à Bouchain le lendemain de la retraite de l'Empereur s'en empara le 24 octobre (cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 163).

2. Chantelle-le-Château, dép. de l'Allier, arr. de Gannat, ch.-l. de cant.

3. Marq-en-Marquette, Marquette, dép. du Nord, arr. de Valenciennes, cant. de Bouchain.

son retour, car il brulloyent tout, tellement que le Roy en estoit bien marry, et le defendoit. Aussy faysoyent les gens de bien plus qu'il pouvoyent; mais le feu en ce pays est cy aysée à mectre qu'il s'y metz de lui mesmes, pour ce que les maison sont couverte de paille et de leure qu'une maison brusloit, l'aultre auprès brusloit et ne se povoient bonnement saulver.

En ce dict lieu Marmarquette fut prinse la conclusion que mons[r] de Bourbon et mons[r] de Vendosme, qui estoit gouverneur de Picardie, lieutenant general du Roy, furent envoyé avecques dix mille hommes de pieds françois et mille hommes d'armes et la plus grande part de l'artillerie pour prendre Hesdin[1]; et se partit le Roy de là avecques les Suysses, et s'en retourna à Dourlans[2]. Et les seigneurs allerent à Hesdin, là où estoit madame du Rœulx et mons[r] de Bellain[3], lieutenant de mons[r] le grant maistre, avecquez quelque gens d'armes de sa compaigniez; et estoit la place assez mal furnye[4] et l'assiegerent de tous costez, et le

1. Hesdin, dép. du Pas-de-Calais, arr. de Montreuil-sur-Mer.
2. Doullens, dép. de la Somme, ch.-l. d'arr.
3. Jacques de Succre, seigneur de Bellaing.
4. « M[me] du Reux et le seigneur de Bellain, qui se nommoit Succre, estans en la dicte ville, se retirerent dedans le chasteau, où, après avoir veu l'artillerie en batterie, capitulerent, en sorte que ladite dame et ceux qui estoient de la garnison ordinaire du dit chasteau sortiroient avecques leurs bagues sauves; mais ceux de la ville qui s'estoient retirez au dit chasteau demourerent prisonniers; et fut conduite la dite dame en seureté où bon luy sembla. Pendant que Monsieur de Bourbon et Monsieur de Vendosme faisoient les approches dudit chasteau, le feu fut mis à la ville par quelques sarmens; qui fut grand dommage car, devant qu'on eust pourveu à l'esteindre, il fut bruslé une partie de la ville et beaucoup de richesses (*Mémoires de du Bellay*, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 168).

parcque qui fut tout gastez; dont fut dommaige, car il estoit beaux et plaisant. De premier venue, il prindrent la ville; et y eut quelques gens tuez de dedans le chasteau, qui se deffendoyent le mieulx qu'il povoyent, et le povoient bien faire, car il n'estoyent poinct encoire pressé; mais quant l'artilleriez fut venue, qu'elle commença à bactre, sans poinct de faulte, il se rendirent[1]. Et furent les princes françoys gracieulx, pour l'amour de madame et les dames qui estoyent dedans, et leur fierent partir, qu'il n'eussent pas faict, n'eust estez pour l'amour d'elle; et s'en allerent leurs bagues saulves et furent conduictes jusques à deux lieux de Hesdin madame du Rœulx et les dames.

La ville de Hesdin[2] mys entre les mains du Roy, incontinent il y eult ung gentilz compaignon picart, nommez mons^r^ Desarcueil; et la fit incontinent remparer, de telle sorte qu'elle estoit bien pour actendre le siege d'ung groz prince et que depuis on a esté devant, sans le sçavoir reprendre.

Tout cela achevez, les princes s'en retournerent avecques toutte l'armée, là où le Roy estoit à Dolans.

Comment le Roy se retira à Amyens, et sa gensdarmeries en leurs garnisons. Et comment luy vindrent nouvelles de la revolte d'Ytallie, là où estoit mons^r^ de Lotrecht, son lieutenant general; et des grosses parolles qui furent entre l'Adventureulx et le marrischal de Chastillon.

Les prince estre retournez vers le Roy à Doulans, fut conclud et regardé que, pour l'yver, on ne povoit

1. Voir *Journal de Jean Barrillon*, t. II, éd. Vaissière, p. 327.
2. D'après du Bellay, ce fut M. du Biez, lieutenant de la

faire aultre chose, et que de tenir une si grosse armée, et n'en riens faire, ce eult estez une grosse follie. Pourtant furent mandez tous les capitaines de gens de pieds françoys, et leur fut ordonnez leur payement et que chascun se retira en son lieu[1]; et furent cassés eulx et leur gens; et la gendarmeriez fut remise par les garnisons des villes frontieres, comme est la coustume de faire.

Le Roy fit assembler les capitaines suisses et leur fit remonstrer que ceulx qui vollurent demourer à son service, qui les taicteroit bien; et aussy ceulx qui voulloyent partir, qu'il s'en allissent.

Laquelle chose les capitaines remonstrerent à la communaulté des Suisses; et quant et quant les fit tous payer; et en demoura iiij mille[2] à son service, dont il bailla la charge à mons[r] de Guyse qui revenoit de Guyenne; et furent mys lesdicts Suisses en garnison à Abville[3], qui este une belle grande ville et fort sur la frontiere de Picardie.

Et cela faict, le Roy se retira à Amyens[4], accompaigniez de toute ses princes et seigneur. Quant le Roy fut Amyens, l'Adventureux luy tint promesse de ce qu'ilz lui avoit promys à Troys; car il luy avoit pro-

compagnie de Pontdormy, qui fut nommé gouverneur du château de Hesdin (*Mémoires de du Bellay*, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 169).

1. Voir dans du Bellay l'énumération des différentes garnisons assignées aux hommes d'armes (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 170. Cf. *Journal de Jean Barrillon*, éd. Vaissière, t. II, p. 327).

2. D'après Barrillon, le roi n'aurait gardé que 2,000 Suisses (t. II, p. 327).

3. Abbeville, dép. de la Somme, sous-préfecture.

4. Le roi fut à Amiens du 14 au 20 novembre 1521.

mys que, incontinent son entreprinse faictes, que là où il pourroit trouver le marrischal de Chastillon devant luy, qu'il luy diroit chose qu'il luy desplairoit, et qu'ilz luy compteroit sa vie. Laquelle chose il fit et compta la maniere de la guerre, depuis le commencement jusques à la fin; et lui dist que c'estoit ung meschant paillart, et qu'il avoit mal servy, et qu'ilz estoyent tous deux en sa presence, et qui les fit prendre, car il tenoit à l'ung de eulx qu'ilz n'avoit esté bien servy, aussy bien que jamais prince fut, et quant il seroyent prins tous deux, qu'il en fist enquest aux bons capitaines qui y estoient à qui estoit la faulte, et que c'estuy qui auroit faict la faulte, qu'on lui fit couper la teste.

Le Roy oyant les propos que l'Adventureulx pressoit sy fort le marrischal de combatre et d'aultre chose, le Roy leur fist deffendre à tous deux de jamais en ouyr parler. Cela faict, s'en allerent tous deux vers madame la mere du Roy, qui fut merveilleussement marrie de leur debat et mist grand paine de les rapaiser.

Ce temps pendant que le Roy estoit [a] Amyens 1522, luy vindrent nouvelles que Prosper Coulonne et le marquis de Pesquilere[1] marchoient en sa duchez de Millan et avoyent desjà sy bien pourjecté leurs affaires, avecque les intelligence et ayde qu'il avoyent en la ville de Millan, qu'il surprindrent de telle sorte que les capitaines, comme le viconte d'Estoge, eurent à grande paine loisir de eulx saulver dedans le chasteau de Millan[2]; et

1. Ils avaient été aidés par Jérôme Morone, partisan de Marie-François Sforza.

2. Milan fut pris le 19 novembre 1521, mais le château demeura aux Français.

mons[r] de Lotrect[1] monte à cheval avecque ce qu'ilz avoyent de gendarmerie se retira autour de Millan, et avecque ce qu'il peult avoir de gens d'armes, mist garnison dedans Pavie, comme Parme et aultres villes là entour, en attendant le secours du Roy.

Et vous asseure que le Roy fut merveilleusement troublé et marry de ces nouvelles et se partit d'Amyens pour venir à Parys mettre ordre en tous ses affaires.

Comment l'Adventureulx, bien accompaigniez, fit une course en Luxembourg et print aulcunes petite villes et places et à son retour à ung vilaige qui s'appelle Ormaville cuida estre surprins de ses ennemys. Et comment le chasteau fut prins.

Après touttes ces choses cy faictes, le Roy à Parys et l'Adventureuz devers mons[r] de Sedan, son pere, fut regardé et advisé que la place de Jamait estoit mal pourveue de vivres, principallement de chair ; et ungne place là où il fault beaulcoup de gens et est assés mal aysés à avitailler pour les passaiges et pour ce qu'elle est ung peu avant en pays. Et pour ceste cause, fit assambler l'Adventureux, print ij[c] hommes d'armes,

1. Les Vénitiens qui gardaient la porte romaine sous les ordres de Théodore Trivulce furent enfoncés par Prosper Colonna et se débandèrent malgré les efforts de leur chef qui se défendit énergiquement, mais fut pris. Lautrec, qui s'était réfugié dans la ville près du château, vit qu'il ne saurait défendre Milan après la prise du faubourg. Il confia la garde du château au seigneur de Mascaron et prit le chemin de Côme (cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 197). Barrillon dit que Lautrec se réfugia à Crémone (éd. Vaissière, t. II, p. 332).

ij mille v^c^ hommes de piedz, et s'en partit ung après-souper, au moys de mai, de Donchery[1], petite ville où estoit ungne partye de sa compaignie en garnison; et marcherent toutte la nuict, tant gens de piedz et gens de cheval, et allerent passer bien près d'Yvois[2]. Et arriva au poinct du jour à ung villaige où y a ungne grosse tour qui s'appelle Marquis[3] près de la Frette; et est ungne tour bien fortiffié sur la riviere de Chier. Luy estres arrivez audict Marquis, les villains saillerent à l'escharmouche, de laquelle il furent repoulsez, et se retirerent dedans ceste grosse tour, là où il avoyent faict touttes leurs amonitions, et leurs femmes et leurs enfans, tous y estoient retirez; et commencerent à tirer fort grand coupz de hacquebuttes et d'arbalestres aux escharmoucheurs, et en blesserent tous plains : qui despita à l'Adventureux, et jura qu'il n'en partiroit poinct de là, qu'il ne l'eust prinse. Mais il n'avoit poinct amenez d'artillerie avecque luy; et, pour ce qu'il pensoit en luy mesme qu'il en falloit avoir la patience, ceulx de dedans la tour tiroyent tousjours, et tant tirerent qu'il n'eurent plus de boulles ne de pierres pour leurs hacquebutte, car il en avoyent oublyé d'en affaire.

Or, je ne veulx poinct oublyer ung compte qui y fut d'ung prestre qui suyvoit les gens de piedz, et parloit à l'Adventureux qui faisoit faire son appareille pour aller assaillir la tour qui estoit grosse et bien furnye.

1. Donchery, Ardennes, arr. et cant. de Sedan.

2. On ne comprend guère ce détour. Yvoix étant au sud du département, on ne peut l'expliquer que par une confusion de Florange.

3. Margut, dép. des Ardennes, arr. de Sedan, cant. de Carignan, près de la Ferté-sur-Chiers.

Ledict prestre en parlant, ung coup de hacquebutte à crochette vint et enterra à ses piedz et regarde, et commença à dire à l'Adventureulx qu'ilz n'avoyent plus de pieres dedans ladicte tour, et dit : « Par le morbleu ! je le scaray à ceste heure ! ». Et s'en va mettre, maulgrez l'Adventureulx, devant le treu, et leurs dict : « Tirés, villains. » Laquelle chose il fierent, mais il n'y avoit que du foin dedans leurs hacquebuttes, et luy une grande plaie. Et du coup qui luy donna, le fit reculer trois ou quatre pas en arriere.

Ce faict, l'Adventureux besongnoit tousjours pour apprechier le pied de cest tour, car, comme je vous ay dict par cy devant, il n'avoit poinct d'artillerie. Pour l'approchier plus seurement et plus vistement, fit prendre des charioth à quatre roueix et fit mettre des planches de portes de granges et de maisons, tellement que ceulx de dedans ne leurs povoient mal faire à ceulx de dessoubz, tournoyent mesmes les rues, tellement qu'il vindrent au piedz de la tour et de la muraille, et commencerent à myner. Il y avoit ungne esglize tout prez de la ville, là où il fit mectre tout plain de hacquebuttes qui tiroyent sur ceulx de dedans ladicte tour, qui se voulloyent mettre en deffences.

Ceulx qui la mynoient fierent ung troux dedans la tour ; le trou faict, l'Adventureux fit prendre du foin et de la paille et myrent le feu dedans, tellement que ceulx de dedans se rendirent à misericorde ; et les adventurieres donnoyent desjà l'assault, mais l'Adventureux les fist cesser et estaindre le feu, pour ce qu'ilz y avoit dedans tout plain de femmes grosses et des petys enfans ; et furent ceulx de dedans tout prins

prisonnier et menez à Sedan, et le feu fut mist dedans la tour.

Cela faict, l'Adventureulx s'en alla le chemin de Monmedy[1], une petite ville appartenant à l'Empereur, pays de Luxembourg, que le conte Félix tenoit ; et print son chemin par là l'Adventureux pour faire groz butin pour mener à Jamais, qui estoit la principalle cause de son entreprinse, pour le ravitaillement de la place de Jamais. Et vint à passer par ung groz bourg, qui s'appelle Nostre Dame d'Amans[2], qui est ung très beaulx pellerinaige ; pour ce, ne vollut l'Adventureulx qu'on ne print riens au dict villaige, pour l'amour de Nostre Dame ; nonobstant quelque deffence qu'il fist, il ne peult estre qu'il ne si fist quelque dommaige, pour ce qu'il y avoit beaucoup d'aventuriers et gens sans gaiges.

Ce faict, ne fut pas sans grande escharmouches, quant ce vint à passer la ville de Monmedy, qui dura long temps, jusques à tant que le butin fut assamblée et passé. Il partirent dudict Monmedy en bonne ordre, et leur butin tousjours devant, et bonne garde sur le derriere ; et passerent ainsy une petite riviere, là où l'Adventureux eult une grande paine à faire passer ses gens, car tous les passaiges estoyent rompus, et n'avoit on apportez picques ne hoyaulx ne aultre choses pour fonder. Touttesfois, avecques hallebardes et aultres choses, le passaige se fyt, et passerent l'eaue avecqne tous leurs butin. Et de là s'en alla tout droict à Ormaville[3], à

1. Montmédy, dép. de la Meuse, sous-préfecture.

2. Sans doute Notre-Dame-d'Avioth, dép. de la Meuse, arr. et cant. de Montmédy.

3. Marville, dép. de la Meuse, arr. et cant. de Montmédy.

ung villaige assez près de Jamais, et fut menez le buttin à Jamais[1], là où il bailla une partie de la gensdarmerye et gens de piedz, qui estoyent avecque luy. Et ne vollut oncques aller au dict Jamais pour chose qu'on luy sceut dire, et ainssy il n'en estoit poinct de besoing, car s'il ne fut demeurez avecque ses gens, tout fut mal allée, comme cy après vous seraz declairé.

Il se logerent sur les cincque heures du soir dedans Ormaville, et fist venir de la gensdarmerie qui estoit à Jamais environ xxx homme d'armes pour faire le guet, pour ce que ses gens avoyent esté xxxv heures sans repaistre que estoit groz rompement pour à ceste heure. On fit bon guet, l'Adventureux mys ordre, tout le monde alla reposer pour ce qu'ilz estoyent las, et avoit ordonné son enseigne et son guydon pour le guet devant et après minuict, et l'avoit faict devant mynuict le s^r^ de Bessancy et son filz et l'Adventureulx.

Il y avoit ung chemin par où les ennemys povoyent venir à la couverte dedans le boys. Or, touttes les garnisons de là à l'entour sceurent la venuez de l'Adventureux et se myrent enssamble gens de guerre, tant à pied que à cheval, pour venir audict Ormaville, affin de leur donner l'alarme de nuyct, et vindrent à la couverte de ce petit boys que je vous ai dit.

Or, ne dormoit point l'Adventureulx, et par le guet fut advertys qu'il oyoit quelque bruict, et vestoit sa cuirasse et fit sonner l'allarme et tout le monde à cheval.

La trompette n'eult pas sonnez trois coups que l'allarme vint. L'Adventureux monta à cheval avecque vingt hommes d'armes et sa trompette, vint à l'en-

1. Jametz, dép. de la Meuse, arr. et cant. de Montmédy.

contre de eulx en faisant bonne mynes et les arreste au bout du villaige. Et tandis les gensdarmes montoyent à cheval à qui mieulx mieulx, ostez le guydon et l'enseigne qui volloyent tenir leur logis fort, et à la fin monterent tous à cheval et fierent une charge dedans leurs ennemys, là où fut renversée le porte guydon et eult ung coupz de hacquebuttes à l'estomacque et fut prins. Et le porte enseigne se vint rengier avecque les aultres qui estoyent sur le pont de là ungne riviere là où il se voulloyent saulver pour se retirer à Damvillier[1].

L'Adventureux estoit sur le chemin avecque quarante hommes d'armes et sa trompette, là où ses gens qui combattoyent entendoyent qu'il estoit là. Et l'escharmouches des gens de pieds estoyent tousjours dedans le villaige, à grand coupz de hacquebuttes et coups de trect; et mectoit on le feu à ung des bout du villaige et aultres à l'aultre bout. Il fut prins ung homme d'arme, qui avoit nom Revillon, qui ne s'estoit poinct sy tost esveillié que les aultres. Et avoyent les ennemys trois cens hommes d'armes qui se retiroyent par le chemin ou estoit l'Adventureux, qui les chargea et leurs fist laisser leurs lances et chevaulx et prins prisonniers, et y en demeura beaulcoup et, sans le boys, il y en eult beaucoulp plus demeuré. Les gensdarmes qui estoyent de là l'eaue passerent et vindrent à l'Adventureulx au son de sa trompette; et quant il furent à luy, il les fist arrester et envoya quelques gens pour les suyvir tousjours à leur queuez, et en y

1. Damvillers, dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, ch.-l. de cant.

eult beaulcoup de tuez et tout plain de blessiez qui morroyent par les chemins. Il se retirerent à Monmedy et leurs venoit encoire gros secours, qui rencontrerent sur les chemins, touttesfoys il se retirerent tous à Monmedy.

Cela faict, l'Adventureux fist repaistre sa gensdarmerie, touttesfoys et y demoura que d'ung costé que d'aultre bien cent hommes. Après cela faict, l'Adventureux fit repaistre ses gens d'armes et sesjourna à Ormaville et, après le disner, les fist retirer à Sedan et à Donchery.

Et, ce temps pendant, ce fierent beaucoup d'entreprinse et belle, dont l'ungne fut à une place qui se nomme Pavilly[1], qui tient mons^r^ le ducque de Lorraine, qui est assis sur la riviere de Meuse, entre Stenay[2] et Mouson, à trois lieues près d'Yvoys. Et s'estoyent mys dedans les Bourguignons et l'avoient prins sur les Lorrains qui estoit neutres, et faisoyent beaulcoup de mal au pays, car la place estoit bien furnye de tours et estoyent là dedans bien fortiffiez.

Et avoyent assayé l'Adventureux et le gouverneur d'Orleans plusieurs foys à la prendre, laquelle chose ne se peut faire sans grosse artillerie. De quoy l'Adventureulx eut despyt et vint vers mons^r^ de Sedan, son pere, le gouverneur d'Orleans avecque luy, luy compter l'entreprinse qu'il vouloit faire au dict Pavilly.

1. Sans doute Pouilly, dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, cant. de Stenay.

2. Stenay, dép. de la Meuse, arr. de Montmédy, ch.-l. de cant.

Et y estoit mons^r de Bussy d'Amboyse[1], honneste et gentilz compaignon, parent à l'Adventureux et capitaine des francque archiers qui estiont le nombres de ij mille v^c, qu'on avoit faict approchier dudict Pavilly. Et prindrent conclusion ensamble de mener la grosse arteillerie, et fut regardé de prendre ung double quennon, et le fierent chargier sur ung bateau au dict Sedan, et la menue arteillerie la prendre à Mouson. Et s'en alla l'Adventureux faire tous les apprestes et le gouverneur d'Orleans avecque luy, et fierent approchier les dicts francque archiers pour estre au poinct du jour au dict Pavilly. Et quant ceulx de dedans veyrent qu'il y avoit arteillerie et grosses pieces, commencerent à parlementer et voulloir rendre la ville, bagues saulves : laquelz chose l'Adventureux ne vollut, et furent prins leurs bagues, saulves seullement, et s'en allerent avecque leurs bastons et espées.

Et en advertit le seigneur de Sedan de l'appoinctement qu'ilz avoient faict se il estoit bon. Et fut mys garnison dedans, et gens de l'Adventureux et des francques archiers. Et les aultres, qui estoyent bien iiij^xx, s'en retournerent à Yvois, la plus prochaine ville de eulx, là où il cuyderent là estre tous pendus.

Et, depuis, envoya le Roy lettres à l'Adventureux, comment il mettoit le dict Pavilly entre ses mains; mais fut d'oppinion de la raser, pour les inconveniens qui en pourroyent advenir.

1. Il y a un Jacques d'Amboise, seigneur de Vauray, mort en 1524. Le Jacques d'Amboise, seigneur de Bussy, était mort en 1515.

Comment le Roy envoya en sa duché de Millan, pour secourir mons^r^ de Lotrecht, mons^r^ le grant maistre, bastard de Sçavoye, et le marrichal Cabannes et Montmorency qui menoit les Suisses. Et de la mort de Marcque Anthoine Coulonne devant Millan. Et comment Prosper Coulonne et le marquis de Pesquiere tindrent bien la ville de Millan et se mirent dedans ung fort nommez la Bicquoques, là où les Françoys les vindrent assaillir, et de ce qu'ilz y fut faict.

Le Roy estant de retour d'Amyens à Paris, oyant nouvelles de mons^r^ de Lotrecht et de la perte de Millan et de toutte sa duchez de Millan, laquelle veioit perdue s'il n'y mettoit remede, tint conseil sur ceste affaire pour avoir advis quel secours il y pourroit envoyer. Il fut conclud de y envoyer le bastard de Sçavoye, grant maistre de France, pour ce que c'estoit l'homme qui avoit le plus gros credict envers mess^rs^ des lighes; car ce fut luy qui fit le traictié[1] de l'alliance entre le Roy et les lighes et y servit bien son maistre.

Le Roy ordonna aussy, pour aller avecque luy, le marrichal Cabannes qui estoit homme de guerre et homme saige et Montmorency qui n'estoit poinct encoire marrischal de France, s'en allerent tous ensamble en Suisses, sans mener gensdarmerie, car mons^r^ de Lotrecht l'avoit toutte avecque luy.

Eulx arrivez en Suisses, mess^rs^ des lighes leurs

1. La paix de Fribourg, signée le 29 novembre 1516 (Dumont, t. IV, partie I, p. 248).

fierent très grant recueil et leurs accorderent touttes leurs demandes[1] qu'il demanderent, qui fut dix milles Suisses. Et en bailla la charge mondict seigneur le grant maistre à Montmorency qui se nommoit la Rochepot. Mons^r^ le grant maistre se disoit lieutenant general du Roy; aussy faisoit mons^r^ de Lotrecht; tout le monde vouloit estre maistre, car il avoient de longtemps grosse picque l'ung contre l'aultre. Touttesfois, le marrischal Cabannes les mettoit d'accort le mieulx qu'ilz povoyt, tellement tant que l'affaire du Roy dura, il n'y eult poinct grande parolles.

Les Suisses assamblée, commencerent à marcher droict à Ludan et à Lucerne, et s'en allerent à la duché de Millan; là où il trouverent mons^r^ de Lotrecht et la gensdarmerie avecque l'artillerie et le seigneur Marcque Anthoine Coullonne et tous les seigneurs d'Ytallie qui tenoyent la partye du Roy[2].

1. Montmorency avait précédé le bâtard de Savoie et Chabannes en Suisse et avait habilement dirigé les négociations; aussi, lorsqu'il fut rejoint à Lucerne par le reste de l'ambassade, toutes les difficultés étaient aplanies, et le 18 janvier 1522 16,000 Suisses nous étaient promis. « Tous les douze quentons des Ligues, écrivit la Rochepot à la Trémoïlle, et leurs alliez comprins en l'alliance, se sont tous unys et accorde de bailler leurs gens pour le secours du Roy et recouvrement de son duché de Milan, là où dedans un jour ou deux commenceront à marcher pour passer la montaigne. De sorte que, au plaisir de Dieu, l'estat du Roy y sera bientost recouvert; mays y coustera tant que c'est merveilleuse chose que l'argent qui se despendera, car ces gens demandent tant de payes et tout si desraisonnables qu'il est presque impossible de les povoir contanter pour l'avarice qui est en eulx » (voir F. Decrue, *Anne de Montmorency sous le règne de François I^er^*, p. 21 et 22).

2. Ils joignent l'armée de Lautrec près de Vimercate, au début de mars. Cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 215.

Eulx estre assambleez, conclurent d'aller ensamble assieger Millan; laquelle chose il fierent et y allerent. Et estoit ungne merveilleussement belle armée et bien equippée et de celà qui leur failloyt, principallement d'argent[1] qui est le principalle de la guerre, et qui demandroit à moy pour quoy qu'il estoyent sy bien furnys, je diroye pour ce que mondict seigneur le grand maistre qui estoit chiefz des finances y estoit en personne.

En ceste equippaige vindrent Millan et delibererent de premier arrivée donner l'assault par le costez du chasteau, là où ceulx de la ville avoyent faict faire ung trenchis dedans la ville. Et estoit lieutenant dedans la dicte ville, pour l'Empereur et pour le ducque de Millan, Prosper Coulonne, frere aisné du seigneur Marcque Anthoine Coulonne qui estoit au service du Roy et des principaux en ladicte armée du Roy, et fut cestuy Prosper Coullongne que mons^r le marrischal Cabannes print dedans Villefrancque, dont icy devant est parlé au premier volumes de ses cronicques, et avoit avecque luy le marquis de Pesquiere, gentilz capitaine et saige, et plusieurs aultres gens de biens, tant espaignolz que italliens.

L'armée du Roy vint donner à ce trenchit qui n'estoit guayre fort[2], et furent d'oppinion les Suisses et

1. Les lettres de Lautrec conservées à la Bibl. nat. indiquent au contraire qu'il manquait d'argent (ms. fr. 2992, fol. 77).

2. Florange est ici en contradiction avec les autres chroniqueurs. Prosper Colonna avait au contraire fort bien établi les défenses de la ville, afin d'isoler dans le fort la garnison qui tenait encore pour la France, il fit creuser deux tranchées distantes d'environ vingt pas l'une de l'autre autour du château, entre les portes de Verceil et de Côme. Il était de cette

ceulx du camp de l'emporter vivement et de plaine arrivée; laquelle chose eult esté meilleure que celle qu'on fit, car combien qu'elle fut conclud, il ne fut pas faict. Laquelle chose porta ung gros dommaige, car le chasteau tenoit encoires pour le Roy, et estoit dedans ung capitaine gascon que mons[r] de Lotrecht avoyt mys que l'on n'a voullu chargier depuis de l'avoir mal rendu la place et avoit à mon[1] ledict capitaine; Pier Mascaron[2], qui avoit estés porte guydon de mons[r] de Lotrecht.

Les Suisses laisserent le trenchis et leur fus deffendu de poinct donner l'assault; là où ceulx de la ville avoient beaulcoup d'artillerie affustée, de quoy il tuerent beaucoup de gens et entre aulcun, fut tuez le seigneur Anthoine Coulonne[3], et une cuyse emportée d'un coup de quennon et ne vesquit depuis que six heures, dont fut dommaige, et la derniere parolle

manière impossible aux défenseurs du château de renouveler leurs munitions. Voir Guichardin, livre XIV, p. 588. Du Bellay confirme la valeur des défenses établies par Prosper Colonne à Milan, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 215.

1. Florange veut dire et : « avait nom ».

2. Le capitaine Masqueron.

3. Marco-Antonio Colonna était fils de Petro-Antonio Colonna et il avait épousé une nièce du pape Jules II, Lucrèce Gara de la Rovère. Voici le passage de du Bellay sur cette affaire : « Les ennemis mirent le feu en une longue coulevrine, estant plantée sur un cavallier au bout des trenchées, vers la porte Vercellaise, laquelle donna dedans la dite maison et du boulet le seigneur Marc Antoine Colonne, nepveu du seigneur Prospere, eut une cuisse emportée, dont il mourut peu après, et le seigneur Camille Trevoulce, fils du feu seigneur J. Jacques Trivulce » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 215). D'après Guichardin, livre XIV, p. 590, Marco-Antonio Colonna aurait été écrasé sous les ruines d'une maison.

qu'il dist : « Recommandez moi au Roy, mon maistre, et luy recommande ma femme et mes enfans, et qu'il me desplaict que je meurs sans luy avoir faict plus de service et que aujourd'hui il pert ung des meilleurs serviteur qu'il aye », et sans poinct de fault, ainsy estoit-il. Luy mort, son frere Prosper Coulonne, qui estoit dedans Millan, eult ung merveilleux grant regretz et fit porter son corps à Rome au plus grand triumphe qu'il fut possible, et fut son enterrement beaulx et honnorable.

La mort du seigneur Anthoine Coullonne fust doloreusement plaincte dedans de leur camp, et vindrent loger assez près de Millan, et la tenoit une partiez assiegée; prindrent tout plain de petites places là entour.

Or, les Suisses avoient grand volenté de combatre, s'il eussent peu tirer les Espaignolz hors de la ville, et estoient bien les dys Espaignolz advertys. Sur lequelle advertissement se vont jetter hors de la ville, à iij ou iiij mille, à ung lieu nommée la Bicquoque[1], fortifiez du vieille temps et assez près du camp des Françoys. Quant les Suysses sceurent le lendemain matin, vollurent combattre, et, entre aultres, il y avoit ung gentilz capitaine nommé Albert de la Pierre

1. Lautrec, rejoint par son frère Lescun, qui lui avait apporté de l'argent et amené des renforts, abandonna le siège de Milan, dans l'espérance de prendre Pavie; mais Prospero Colonna s'établit dans la chartreuse de Pavie et le força à renoncer à ce siège. Devant ce nouvel insuccès, Lautrec revint à Monza menacer Milan. Prospero Colonna s'attacha à ses pas et se fortifia dans une maison de campagne nommée la Bicocca, à dix kilomètres au nord-est de Milan, excellente position qu'il fortifia encore par de nombreux travaux.

et aultres avecque luy, plain de bon voulloir, qui voulloyent avoir le combat.

Aussy les Suisses se misrent au champs et commencerent à marcher avecque leurs artillerie droict à ceste Bicquoque. Quant les capitaines de la gensdarmeriez veirent qu'il passoient, se misrent avecque eulx et vindrent à mons[r] de Lotrecht et le marrischal Cabannes qui leur dirent comment le lieu estoit fortiffiez et qu'ilz retournoyent plustost qu'ilz n'y alloient, ce qu'ilz fierent.

Et respondit ledict Albert de la Pierre à mons[r] de la Palice que s'il y avoit homme qui leur parla plus de dissimuler le combat qu'il ne seroit à sceureté auprès de eulx, et qu'il se retirast le plus diligentement qu'il pourroit; et ne fut possible à tous les chiefz de les sçavoir conduire aultre part, ne par aultre chemin. Ains baisserent la teste et s'en allerent tout droict donner eulx à ce fort, et s'estoyent mys avecque eulx tout plain de gens de biens qui y demeurerent, comme mons[r] de Montfort[1], filz aisné de mons[r] de Laval, mons[r] d'Espoy, mons[r] de Louvet[2] et aultres bons personnaiges. Quant il furent jusques au fort, les fossés à descendre, il trouve là le fort sy très fort qu'il ne peulrent passer et tous farsés de hacquebuttes et acquebuses et leur grosse artillerie, ilz estoit plus fort que une ville. Quant les Suisses furent jusque là et qu'ils veirent qu'ilz n'y avoit remede, aussy tost qu'il

1. François de Laval, comte de Montfort, fils de Guy XVI, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente.

2. De Launay, gentilhomme de la chambre du roi.

y estoient venuz, s'en retournerent à belle enseigne desployée et se misrent en fuycte. De quoy la gensdarmerie françoyse et les pietons furent bien marrys et ne vollurent poinct fuyr et demeurerent tout quoy.

Et estoit mons^r^ de la Palice en ung aultre endroict, là où les Suisses prindrent leur chemin et avecque luy mons^r^ de Pont Remy qui estoit gentilz capitaine avecque ij^c^ hommes d'armes, et vint donner sur six mille Espaignolz qui estoient saillis dudict fort pour achever de tuer les blessiez et en y eult beaulcoup de tuez desdictz Espaignolz, qui fut cause de quoy il ne sieuverent poinct leur execusion. Et avoient desjà la gensdarmeriez et les gens de piedz gaignée tout le bagaige de l'armée de l'Empereur et du ducque de Millan, et demeurerent là avecque leur gaing, et s'en allerent avecque les Suisses loger à vj ou vij mille. Et y demeura beaulcoup de gens de bien de ceulx qui c'estoyent mis à piedt à la poinct des Suisses, dont y estoit mons^r^ de Montfort et le seigneur de Lannoy et aultres gentilz hommes françoys, et y morrut le capitaine Albert de la Pierre, Suisse, et Hallemchier, porteur d'enseigne de la garde des Suisses du Roy, et xl compaignons de ladicte garde qui furent là tuez et beaulcoup de bons capitaines suisses qui seroyent trop longz à les vous nommer, et croy qu'il y perdirent bien mille où xij^c^ hommes de coups de hacquebuttes sans coup de mains, et en perdirent près d'aultant à la saillie que fierent les Espaignolz sur eulx quant il se retiroyent.

Ce faict, tout le monde se retira[1] en bonne ordre,

1. Lautrec avait compris qu'attaquer l'ennemi dans cette

et l'artillerie et tous les Suysses[1] en leurs pays, et les Françoys en France par le pays des Suysses. Et vous asseure que le Roy fut fort mal content quant il sceut les nouvelles, car ce fut par l'oppinion de challeur de combattre que les Suisses avoient, et de ceste faulte maincte maulx en sont venuz depuis[2], et veullent dire les Espaignolz que ce fut bataille, mais les Françoys dirent que non, pour ce que ne fut gaignée victoire, ne la victoire poursuyvie, ne l'artilleriez gaignée, et me samble que c'est la raison.

position était s'exposer à un échec certain, aussi voulait-il attendre que le manque de ressources força Prospero Colonna à l'assaillir, mais les Suisses, furieux de ne pas être payés, réclamèrent la bataille, menaçant de s'en aller. Ainsi contraint, Lautrec s'inclina et la bataille fut décidée. Les Suisses devaient escalader la Bicocca de face; Lescun, avec les hommes d'armes de France, devait suivre la route de Milan et passer le pont qui lui permettrait d'entrer dans la place. Enfin Lautrec, qui avait fait prendre à ses hommes la croix rouge des impériaux, devait attaquer sur la droite, mais les Suisses ne purent escalader les retranchements formidables défendus par les lansquenets; Lescun, après avoir réussi à pénétrer dans le camp, fut arrêté par François Sforza et Antonio de Leyra; et Lautrec, dont Prospero Colonna avait déjoué la ruse en ordonnant à ses soldats de mettre des épis de blé sur leurs casques, fut repoussé; la bataille était perdue. Sur la bataille de la Bicoque, voir Guichardin, livre XIV; du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 224; *Histoire de la Confédération suisse*, de Jean Muller, traduction Vuillemin, t. X, p. 52; Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles V*, t. I, p. 316 et suiv.

1. Les Suisses quittèrent Lautrec à Trezzo. Lescun demeura dans Crémone.

2. La victime de cette affaire fut Samblançay qui, accusé de n'avoir pas fait parvenir à Lautrec l'argent destiné aux Suisses, fut disgracié et périt plus tard à Montfaucon, le 11 août 1527.

Comment Come[1] *fut prinse, là où estoit mons*[r] *de Vandenesse, gouverneur pour le Roy; et comment mons*[r] *de Vandenesse qui estoit à Cremonne se saulva avecque ce qu'ilz y avoit.*

Quant l'armée du Roy fut retirée, comme dist est par le pays des Suisses, il demeura encoire quelque place et villes qui tenoyent pour le Roy, comme le chasteau de Millan, Cremonne, Noaire et Come, de là où estoit gouverneur mons[r] de Vandenesse[2], frere de mons[r] de la Palice, qui se mist dedans Come pour tenir ladicte ville qui ne valloit pas beaulcoup, car elle n'estoit pas forte.

Le marquis de Pesquiere et Prosper Coulonne furent d'oppinion que Comme leur serviroit, pour ce que c'est ung passaige pour la descente des Suisses. Sy furent deliberez y aller mecte le siege avecque force artillerie et l'esquippaige qui leur failloit, et vindrent mettre le siege devant ladicte Come et incontinent fierent ungne merveilleusse grande bresche, et avoyent lantskenecht et Espaignolz avecque eulx.

Mons[r] de Vandenesse, qui estoit gouverneur de là, voyant que la ville n'estoit pas tenable, et qui estoit pressée de parlementer avecque le marquis de Pesquiere, et fierent appoinctement ensamble de s'en aller bagues saulves et de leur bailler conduicte jusques

1. La prise de Come nous ramène à la fin de 1521.

2. Lautrec n'avait laissé dans Côme que Vandenesse, capitaine de 50 hommes d'armes, avec le capitaine Bouvet qui avait 500 hommes de pied français (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 199).

dedans le royaulme de France, et que ceulx de la ville n'aurient nul mal ne dommaige et se mecteroyent dedans les mains dudict marquis de Pesquiere, comme ceulx qui ne pourroyent més.

Le traictée fut faicte, signez, zcellé et accordé d'ung costé que d'aultre, mons[r] de Vandenesse s'en retourna dedans la ville, et tout incontinent qu'ilz fut dedans ladicte ville le lendemain matin, les Espaignolz et les Allemans qui avoyent envye de pillier la ville commencerent à crier à l'assault[1] et vont entrer par la bresche, là où il n'y avoit poinct de deffence, et entrerent dedans la ville bien xv ou xvj mille, et commencerent à pillier et tuer

1. « La composition faicte et signée leur fut dit de la part du dit marquis, que les soldats se retirassent en leur logis pour trousser leurs bagages, et qu'il mettroit des capitaines espagnols à la breche, à ce qu'ilz ne fussent en riens offensez. Une heure après, estants lesdits soldats en leurs logis, entrerent les ennemis dedans, et saccagerent tant les gens de guerre que les citadins, lesquels estoient compris en la dicte capitulation. Après le sac executé, y entra le dit marquis de Pesquaire, feignant estre marry de ce qui estoit advenu, et feit rendre aux soldats quelque partie de leurs biens; mais la pluspart s'en allerent à pied et sans bagage. Partant de là le seigneur de Vandenesse et estant arrivé au lieu où estoit Monseigneur de Lautrec, par sa permission envoya un cartel au dit marquis de Pescaire, par lequel luy faisoit entendre que faulcement il luy avoit failly de foy et, qu'au cas qu'il voulust dire le contraire, il le luy maintiendroit les armes au poing. Le marquis feit responce que si le dit seigneur de Vandenesse vouloit maintenir que par son sceu ou commandement le dit sac fut avenu, il avoit menty. Ils entrerent en plusieurs cartels les uns contre les autres, et estoit parrain du dict seigneur de Vandenesse le seigneur du Pontdonny, mais avant que la querelle fust vuidée, Monseigneur de Vendenesse fut tué à la retraite de Monseigneur l'amiral de Bonnivet, pres de Romognen » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 199 et 200).

tout ce qu'ilz rencontroyent. Tellement que le seigneur de Vandenesse, qui pensoit monter à cheval pour s'en aller au camp du marquis de Pesquiere, eult à grand paine loysir de s'en saulver en une maison, là où il se mist avecque xxv hommes d'armes et tindrent la maison, car elle estoit forte, tant que leur fureur fut passée.

Ce faict, le marquis de Pesquiere entra dedans la ville et vint parler au seigneur de Vandenesse, et luy dict le seigneur de Vandenesse, luy remonstrant le tout ce qu'on luy faisoit. Le marquis de Pesquiere, qui estoit vray, luy confessa, mais qu'il n'en avoit poinct esté le maistre et que ce avoit esté maulgré luy. Et luy dist le seigneur de Vandenesse que, pour l'heure, il ne luy en diroit aultre chose, mais en temps advenir luy en diroit ce qu'il en estoit et fut la ville pillié et mise au sacque.

Et, ce fait, mons^r^ de Vandenesse rassembla tous ses gens de pieds et de cheval; et luy bailla le marquis de Pesquiere saulf conduyct et garde pour le conduire jusques en France, sans perte de ses gens et sans dommaige nulz, par le conseil de ses amys. Et quant il fut arrivez, le seigneur de Vandenesse au pays, escripvit ungne lettres au marquis de Pesquiere, là où luy le trouveroit luy en demanderoit qu'ilz luy avoit [fait] ung lache et meschant tour, et qu'il ne luy avoit tenuez la foy qu'ilz luy avoit promys, et, s'il vouloit dire le contraire, qui luy monstreroit de sa personne à la sienne. A laquelle le marquis faisoit tousjours response d'excusance grande, disant qu'il n'estoit poinct meschant et ce qu'ilz avoit faict estoit par force. Toutesfoy, mons^r^ de Vandenesse toujours le poursuyvoit,

disant que les excusances n'estiont poinct veritables, et, sur ce, fut tuez le seigneur de Vandenesse[1] en Itallie, poursuyvant toujours ledict marquis, comme sy après sera declairé, et demeura la chose en cest estat.

Or, revenons[2] à parler du marischal de Foy, seigneur de Lescut. Vous debvés sçavoir que, après que l'armée du Roy se fut retirez, comme la retraicte se fist, fut envoyé par mons^r^ de Lotrecht et par mons^r^ le grand maistre ledict seigneur de Lescut à Crémonne, avecque v^c^ hommes d'armes et viij mille hommes de piedz, pour tenir la ville et le chasteau qui tenoit pour le Roy, et fit remparer la dicte ville, bonne et forte. Sachant, les Espaignols vindrent devant, pour ce que Crémonne est ville grande et qu'il y fault beaulcoup de gens et beaulcoup de vivres, et assiegent ladicte ville de tous costé, sans faire grande batterie ne sans donner assault, mais le tindrent en telle necessité qu'il n'avoyent plus nulle vivres.

Le marischal de Foy, voyant la necessité en quoy il estoit et petit remede qu'il y avoit au recouvrement de la duché de Millan, et aussy qu'il ne voulloit poinct perdre les gens de bien qui estoyent avecque luy, fit appoinctement avecque Prosper Coulonne et le marquis de Pesquiere de s'en aller, la lance sur la cuisse, toutte la gendarmerie et les gens de piedz avecque

1. Vandenesse fut blessé à mort à la retraite de Robecco, le 20 avril 1524. Voir *le Loyal serviteur*, éd. Roman, p. 412.

2. Les événements auxquels l'auteur fait allusion se trouvent séparés de ceux racontés dans la première partie de ce chapitre par un intervalle assez long.

leurs bastons et touttes leurs artilleriez et leurs bagues saulves.

Laquelle chose ne vollurent accorder Prosper Coulonne, congnoissant la necessité qu'il y avoit dedans la ville, s'il ne luy promectoit luy faire rendre, mais qu'il fut en France, tout plain de petites places qui estoient sur les frontiers du pays des Suisses : le marischal de Foy, s'il ne le povoyt impetrer devers le Roy, promectoit se venir rendre prisonnier. Et, ce faict, saillit hors de la ville le dict marischal et vint en France[1].

Luy estre arrivez et l'armée qu'il menoit en despartie par les garnisons et les lieux où il debvoyent estre, alla le marischal[2] devers le Roy; là où il trouva

1. Il fut convenu que Lescun sortirait de Crémone enseignes déployées avec toutes les troupes et l'artillerie si dans le terme de quarante jours, qui devait finir le 26 juin (1522), il n'arrivait pas des secours assez nombreux pour forcer le passage du Pô ou pour s'emparer dans le Milanais d'une ville défendue par une garnison; qu'il engagerait la cour à donner des ordres pour évacuer les places qui tenaient encore pour la France, excepté les châteaux de Milan, de Crémone et de Novare; que, pour assurer l'exécution de ces deux articles, il donnerait quatre otages, que les prisonniers seraient rendus des deux côtés en cas d'évacuation de la part des Français, et qu'enfin ils pourraient repasser les monts avec les bagages et l'artillerie (Guichardin, livre XIV, p. 597). — Prospero Colonna avait accepté cette capitulation, bien que Crémone fût à sa merci, afin de pouvoir abandonner ce siège et amener son armée devant Gênes qui fut pris par les impériaux.

2. D'après du Bellay et Guichardin, Lescun aurait envoyé auprès du roi pour lui faire part de la capitulation, mais n'y serait pas allé lui-même (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 237; Guichardin, t. XIV, p. 597).

beaulcoup d'ennemys, et luy et son frere, mons^r^ de Lotrecht. Car, comme je vous ay par cy devant dict, il y avoit grosse picque entre mons^r^ de Lotrecht et le bastard de Sçavoye, grand maistre de France, et Montmorency[1] qui s'en melloyent et tous plains de gros personnaiges de France bendés les ungs contre les aultres.

Ledict marischal remonstra son affaire au Roy et luy compta tout du loing l'appoinctement qu'ilz avoit faict, et avoit audict conseil beaulcoup d'ennemys et aussy avoit il beaulcoup de amys et principallement tous les gentilz capitaines. Et fust advisé que la rendission des dictes places estoient de grande importance, et que mess^rs^ des lighes, especiallement ceulx des haulx quentons, n'en seriont poinct contens et que cela seroit cause de perdre l'amytié des Suisses, et que perdre les dictes places et les Suisses, il valloit mieulx que ledict marischal s'alla rendre prisonnier. Touttes foys, quant tout fut debatu, les choses furent admoderées, et on envoya vers mess^rs^ des lighes sçavoir s'il estoient contens, comme gens qui ne tenoyent party d'ung costé ne d'aultre. Et fierent responce mess^rs^ des lighes qu'il ne leur challoit pas fort et que le Roy en fit comme il entendoit, et furent les dictes places rendues et tint le marischal de Lescut sa foy, et, ce faict, après, par moyen d'amys, fut faict l'appoinctement de mons^r^ le Grand maistre et de mons^r^ de Lotrecht.

Or, revenons aulx guerres qui se faysoyent aulx Ardennes.

1. Voir la lettre de Montmorency où il blâme la conduite de Lescun (Bibl. nat., ms. Conrard 5416, fol. 739).

Comment, en ce temps, par ung jour de pasque flouriez, l'Adventureux deffit ungne grosse bende de gens qui pensoyent aller courre en France. Et aussy, ung peu après, mons^r^ du Saulssy, frere de l'Adventureux, deffit une aultre bende de gens de piedz et de cheval.

Pour revenir aulx guerre des Ardennes, l'Adventureux estant de retour de devers le Roy à Sedan, fit amasser de la gensdarmerie et estoit sa compaignie en garnison à Doncherie et à Saincte Mannehout[1], qui sont deux villes sur frontiere, et par mons^r^ de Besansy, gouverneur de Retelloys, et son fils, mons^r^ d'Ambly, et fit assambler ij mille v^c^ hommes de piedt, et alla faire une course en Ardenne. Quant toutte la gendarmerie fut assemblée, fierent quelques butin, et y eult deffais quelques gens, mais pas beaulcoup, et s'en retourna ledict Adventureux à Sedan avecque la gendarmeriez et gens de piedz la veille de pasques floriez[2].

Et luy arrivez, donna congiet à tous les gensdarmes de eulx retirer chascuns en sa garnison, et demeura le dict Adventureux avecque son pere et sa mere pour faire la feste de pasques.

Le lendemain, après le services, des que tout le monde eult disnez, les bonnes gens vindrent crier alarme, et disant que les Bourguignons estoient à ungne demy lieue de là, à ung villaige nommé Gilly[3].

1. Sainte-Menehould, dép. de la Marne, sous-préfecture.
2. 12 avril 1522.
3. Sans doute Illy, dép. des Ardennes, arr. et cant. de Sedan.

Incontinent que l'Adventureulx le sceut, se fit armer et emprunta ung cheval à son frere, le seigneur de Saussy, car il n'avoit là nulz chevaulx et les avoit tous envoyez avecque la gensdarmeriez. Le seigneur de Sedan vint à luy et luy dist : « Je vous prie, n'y allés poinct, car se pourroit estre quelque embuche qu'il faisoyent. » Sur quoy respondit l'Adventureux qu'il yroit et qu'il ne [se] soussioit poinct et qu'ilz scavoit poinct que c'estoit d'embuche.

Le seigneur de Bessansy, gouverneur de Retelloys, estoit demeurez avecque luy, et quant l'Adventureux monta à cheval, il le suyvit et monta à cheval comme luy ; aussy fierent bien trente six chevaucheurs avecque luy, bien gentilz compaignons, quant il les veirent saillir dehors il les suyverent.

Quant l'Adventureux fut sur ung hault lieu, il veit les escharmoucheurs qui leverent l'escharmouche. Il leurs envoya six chevaulx pour entretenir ladicte escharmouche et les menoit le seigneur de Bessansy ; et ce, pendant qu'il escharmouchoient, envoya descouvrir tout en l'entour de luy, de peur que la garnison d'Yvois ne leur fissent une aultre entreprinse. Tout bien descouvert, l'Adventureux vit le seigneur de Bessansy en fort grand dangier et eult paour qu'il ne fust perdu. Or, comme ces choses se faisoyent, l'Adventureux avoit ung jeune gentilzhomme qui avoit nom Vouldrez, lesquelle il avoit nourry et l'avoit ammenez avecque luy de la ville de Sedan, et le suyvoyent deux cens soixante pietons, lequel, quant il les vit, les fit marcher tout droict au villaige, où les Bourguignons estoyent à la couverte d'ung fond ; et est ledict villaige à l'entrée d'ugne forest et à l'assaillie avoit faict

desjà les Bourguignons leur buttin et ne s'en estoit descouvert que trois ou quatre cens pietons, et de gens de cheval povoient bien estre quarante chevaulx.

L'Adventureulx, comme vous aye dict cy devant, ayant peur du s^r^ de Bessansy qu'il ne fut prins, car il y alloit trop follement, nonobstant qu'il fut homme de bon couraige, mais il estoit gentilz compaignon, l'Adventureux commence à marchier tout droict à eulx et les pietons qui les suyvoient. Quand les Bourguignons veirent celà, il se retirerent dedans le boys. Luy estre arrivé sur le lieux où il avoyent faict leurs buttin trouva plus de deux cens femmes qui crioient après leur bestes que les Bourguignons amenoyent.

Quant l'Adventureulx fut là arrivez et ce qu'il avoyent de gens, il les compta et treuve qu'il estoyent ij^c^ l pietons de faict et[1] xxxviij chevaulcheurs de deffences, sans les paiges. Il demanda du vin et commença à demander leurs oppinion des guides, et avoit deux gentilz compaignons, l'ung nommez Guillaume et l'aultre Jehan le Pan, qui estoient à mons^r^ de Sedan, son pere; les ungs furent d'oppinion di aller et les aultres poinct, et le plus disoyent que non et qu'ilz estiont trop loing et qu'on estoit trop peu de gens et qu'on ne sçaroit poinct bien la sceureté de l'embuche qu'il povoyent avoir dedans le boys, laquelle chose estoit veritable.

Touttesfois, quant l'Adventureux eult pensée, il dist que chascun prengne son abillement de teste, « car je sçay bien que gens de pied que mainnent butin ne vont poinct si legierement », et fit mettre

1. Le manuscrit porte : *ot*.

tout le monde en bonne ordre et envoya devant iiij chevaulcheurs arbalestriers et xij pietons, hacquebutiers que arbalestriers, pour les suyvir et sçavoir que chemin il prenoyent. Il n'allerent pas quatre jectz d'arcque qu'il ne les trouverent à la monté d'ugne montaigne, et tuerent deux desdictes pietons de coup de hacquebuttes, car il en n'avoyent v^{c}, et les gens de cheval qui estoient six retournerent à l'Adventureux et luy fierent rapport comment il estoient là, mais il ne les avoient poinct nombrez pour le boys.

Incontinent que l'Adventureux sceut ses nouvelles, il fit amasser tout le monde et n'alla guerres avant quant il les trouva. Quant il vit le nombre des gens qu'ilz estoient, sans poinct de faulte, il se repentit d'y estre venuz, car il n'y avoit poinct de raison de les assaillir, veu le peu de gens qu'il estoyent, car il estoyent iij mille v^{c} hommes de piedz, et n'y avoit que xvj^{c} hommes armez de halletres et gorgerin et avant bras et secrettes, et estoient plus fort de gens de cheval que l'Aventureux.

Pour vous le faire court, quant l'Adventureux vit qu'il avoit faict et commencée la follie, il a voullu achever du tout, crier : de main à main, que nulz ne prenist nulle prisonnier, et fist haster les gens de piedz, et, tous d'ugne hurtée, avecque les femmes qui suyvoient le buttin, les vindrent chargier, et n'avoyent que trois lances, dont il en avoit l'ugne le seigneur de Besansy, l'aultre Guillaume, homme d'arme, et l'aultre Jehan le Pan.

Quant leurs gens de cheval veyrent qu'on y alloit de telle sorte, il se misrent en fuytte; mais les gens de piedt les receuverent merveilleusement d'ugne très

bonne sorte et fut jecté par terre mons^r^ de Bessansy de coup de picque et tuerent beaulcoup de hacquebutte et tuerent beaulcoup de gens de piedz, et fut ceste premier charge sur ung petit ruisseaulx, entre deux montaigne, et ne povoit bonnement l'Adventureux ne les gens de cheval les approchier que par ung chemin en descendant de la montaigne. Les gens de piedz arrivez et les gens de cheval, confus et enfondrez, tournerent incontinent le dos et se misrent en fuytte et furent chassiez parmy les champs, tousjours en tuant : qui tellement[1] estoyent sy las de courre qui jectoient leurs harnoys parmy les buyssons, et aulcuns y gaggnerent bien des halletres. Et y demeura bien neuf cens hommes, sans ceulx qui furent prins et blessiez, et furent enterré en quatre fosses, et on donna congiet aux femmes de là à l'entour qui y avoyent leurs marrys de les venir querir.

La chasse dura trois grande lieues, jusques une lieu qui s'appelle Alles[2], de la duché de Bouillon, dessus une riviere qui s'appelle Semoy, qui passe audict Bouillon; et furent sy très effreez de ceulx qui eschapperent de leur deffaicte qui sailloient faire prendre aulx villes frontieres, comme à Maisiers et à Mouson, pensant estre en leur pays.

Et estoient gens que mons^r^ de Rochefort avoit ainsy faict accoustrer pour venir faire la guerre sur mons^r^ de Sedan, son cousin, et en France et pour la garde de son pays, et estoient cousin luy et le seigneur de Sedan et l'Adventureulx et tout d'ung nom et d'ugnes armories; leur enseigne fut prinse, qui estoit mer-

1. Le manuscrit porte : *tellement qui.*
2. Alle, sur la Semoy.

veilleusement belle, et fut pendue à la chappelle de Sedan; l'ung de leurs capitaines fut prins, appellé Gyllebert le Presseur, que l'Adventureulx avoit nourry petit garçon paige. Je vous rencompte ceste histoire pour miraculeuse œuvre affin que les gens de guerres le vueillent croire.

Ce faict, l'Adventureulx s'en alla en court vers le Roy, son maistre, laquelle l'avoit mandé. Ce temps pendant qui faisoyt ce voyage, le seigneur de Saussy, frere de l'Adventureux, fist ungue chose en ce temps qui n'est poinct à oublier. Ung quidem appellez Branchet, qui se disoit capitaine, vint avecque trois cens hommes de pieds, gens de guerre, courre en France. De quoy fust adverty le seigneur de Sedan, car il estoyent bien avant en France et y envoya le seigneur de Saussy, son filz, avecque ce qu'ilz peult recouvrer de gent, tant de sa compaigne que de la compaignie de l'Adventureux, tellement qu'il fit ung quatre xx ou cens chevaulx et environ viij^{c} hommes de piedz. Et se vindrent rencontrer auprès d'ung moullin au vent tout près d'ung village nommé Flavigny, auprès de Maisiers, et tous en belle ordres, gens de pied contre gens de piedz et gens de cheval contre gens de cheval. Les gens de piedz bourguignons commencerent à battre les viij^{c} François et vindrent, tant les chevaucheurs que gens de piedz, chargier sur l'ung l'aultre. Touttesfoys, quant ce vint au gens de cheval, les Bourguignons commencerent à plainer et à ce deffaire et furent tous prins, ostez dix huyt qui se saulverent, et fut prins Branchet, le capitaine, et n'en fut tuez que quatre ou cinque. Les gens de cheval deffais, la gensdarmerie françoyse vint secourir leurs pie-

tons que les Bourguignons avoient fort commenciez à esbranler, tellement que de tous les gens de piedz il n'en eschappa peu que tout ne fut tuez, car, quand les villains veyrent que les gensdarmes les avoyent ainsy renversée, il les tuerent tous.

Et se retira le seigneur de Saussy avecque son buttin et ses prisonniers à Sedan et les traicta gracieusement et furent tous mys à rençon, et paya ledict capitaine Branchet mille escus pour sa rençon, car il estoit assez riche pour le faire.

Or, laissons les guerres des Ardennes et revenons aulx guerres de Guyenne.

Comment mons^r^ d'Esparot[1]*, frere de mons^r^ de Lotrecht, estant lieutenant de son frere en Guyenne et lieutenant general pour le Roy, eult la charge pour aller reconquester le royaulme de Navarre, ce qu'il fit. Et comment il perdit la bataille contre les Espaignolz auprès d'ung lieu qui s'appelle la Groigne et de ce qu'ilz y fut faict.*

Durant le tamps que mons^r^ de Lotrecht estoit lieutenant du Roy en Itallie il estoit aussy gouverneur de Ghyenne, qui sont merveilleussement beaulx offices, mist son frere, mons^r^ d'Esparot, en son lieu audit Guyenne, là où, après que mons^r^ l'Admiral[2] fut revenuz de Fontarrabie, pour le temps de l'yver qui le

1. André de Foix, seigneur d'Asparros ou de Lesparre, était le frère de Lautrec et de Lescun, il mourut en 1547.

2. Ce chapitre traite de faits antérieurs. L'expédition de Bonnivet, dont parle ici Florange, eut lieu au contraire après l'expédition de Lesparre (1521), qui forme la matière de ce chapitre.

pressoyt, fut laissié du Roy entre les mains mons^r^ d'Esparot, lesquel par l'ordonnance du Roy de aller au royaulme de Navarre et le reconquist à peu de gens, pour ce qu'il trouva le pays deffurnys, especiallement Pampellune, laquelle fut prinse et rendue à l'obbeissance du Roy[1].

Mons^r^ d'Esparot avecque luy ung lieutenant de par mons^r^ de Lotrecht qui estoit dudict pays, qui s'appelloit seigneur Collumbe[2]; lesquelle estoit homme de guerre et vieille routier qui avoit beaulcoup gaignée et par qui le s^r^ d'Esparot se gouvernoit, car il estoit vieilz serviteur de sa maison et estoit homme qui avoit beaulcoup veuez.

Touttesfoys il ne se voullut contenter de raison et conseilla à mons^r^ d'Esparot d'aller à la Groigne[3], qui est ung lieu et fort chasteau assis sur la riviere[4] qui despart ce qui appartient au roy d'Espaigne et ce qui appartient au roy de Navarre, et volloit aller prendre la place de la Groigne, disant que de ancienneté elle appertient au roy de Navarre, et les Espaignolz disant le contraire. Touttesfoys, sans mectre ordres aux villes qui avoyent prinse, speciallement Pampelunne, et sachant que le connestable de Navarre venoit avecque grosse puissance pour le combatre et reconquester le pays, il ne laisserent de assieger ladicte place de la Groigne, et n'estoyent que trois cens

1. D'après Martin du Bellay, le royaume de Navarre fut reconquis en moins de quinze jours (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 104).

2. Jacques de Sainte-Colombe d'Esquarra, gouverneur de Bayonne en 1516.

3. Logrono, Espagne, ch.-l. de la province de ce nom.

4. L'Iregna.

hommes d'armes, dont l'ung des chiefz estoit mons^r^ de Tournonz[1], de bonne maison, et sept mille hommes de piedz[2] et gens du pays, sans Allemans ne gens de guerre.

Et passerent et allerent assieger ladicte place; laquelle ne leur estonna poinct, pour l'amour du secours qui leurs estoit prochain à venir. Lesquelle vint en diligence et la fierent sy bien que, à grant paine, mons^r^ d'Esparot[3] eult loisir de rapasser l'eaue avecque sa petite armée, et comme il passoit l'eaue à ung costé, le connestable de Navarre passoit à l'aultre, de telle sorte qu'il se trouverent tous à la compaignie, et estoit le jeu mal party, car ledict connestable avoit bien xxx ou xl mille hommes, et les Françoys n'es-

1. Just, baron de Tournon, frère du cardinal de Tournon, conseiller du roi, chambellan et lieutenant général en Languedoc, tué à Pavie en 1525.

2. D'après Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Castille à la Navarre*, p. 546, Lesparre disposait de 12,000 fantassins.

3. Lesparre assiégeait Logrono, lorsque, surpris par une armée espagnole plus forte que la sienne réduite par économie sur le conseil de Sainte-Colombe, il dut lever le siège de cette ville; il ne put cependant éviter la bataille et fut vaincu à Esquiros le 30 juin 1521; blessé, il demeura prisonnier. Voici le passage de du Bellay sur cette affaire : « Les Espagnols, lesquels (comme dict est) estoient en armes les uns contre les autres, voyans les François ne s'estre contentez de ravoir ce qui estoit de leur appartenance, mais vouloient venir conquerir leur païs, s'accorderent la noblesse et la commune et, trouvans le dict seigneur d'Asparrot (son armée déjà séparée), le defirent et toute sa trouppe et y fut pris prisonnier ledict seigneur d'Asparrot et tant battu qu'il y perdit la vüe... » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 105). — Voir aussi la lettre adressée par d'Estissac au roi (sur la défaite de Lesparre) de Bayonne le 3 juillet (Bibl. nat., ms. fr. 2963, fol. 175).

toyent que vij mille hommes de piedt et iij^{c} hommes d'armes, et encoires les gens de pied n'estoyent que Gascons qui ne valloyent pas beaulcoup. Il furent contrainct de baillier la battaille de telle sorte qu'il la perdirent, et fit l'artillerie merveilleusement bien son debvoir du costé de France et la gensdarmerie, mais les gens de piedz furent incontinent deffaictz, et s'il eussent encoires trois cens hommes d'armes avecque eulx, il penssoient bien avoir part à la battaille. Toutesfois ne de gens d'armes ne de gens de piedz, peu en eschappa, et furent prins mons^{r} d'Esparot et mons^{r} de Tournon et y fut sy fort blessiez mons^{r} d'Esparot de tant de coupz sur les yeulx qu'il en perdit la veuez. Et furent mons^{r} d'Esparot et mons^{r} de Tournon merveilleussement bien traictez du connestable et des Espaignolz, et aussy furent tous les prisonnier françoys et ne demeurerent guaires qu'ilz ne furent mys à rençon et renvoyés en France, se louant très bien du bon traictement.

Et à ce jour perdit le Roy la battaille et le royaulme de Navarre, car Pampelune[1] et touttes les autre place se rendirent.

Comment mons^{r} de la Palice fut envoyé de par le Roy en Guyenne pour secourir Fontarrabie.

Le marrichal Cabannes estre retourné du voyage de Itallie, que ne fut guaires au proffit du Roy, pour ce qu'il estoit gentilz capitaine et marrischal de France et que le Roy veoit bien du costé de Guyenne ung

1. Voir du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 104, et Barrillon, éd. P. de Vaissière, t. II, p. 187.

gros desordre, et aussy voyant la bataille de Navarre perdue et le royaulme de Navarre revoltée pour l'Empereur, envoya[1] ledict marischal Cabannes avecque deux mille lantskenecht et v^c^ hommes d'armes son lieutenant general en Guyenne. Là où luy arrivez, trouva assez affaire; car le connestable d'Espaigne et le prince d'Aurenges avecque luy vindrent assieger Fontarrabie et pour la garder qu'il n'eussent vivres. Et estoit dedans mons^r^ de Ludon[2], gentilz capitaine et bon chevallier et fort estimecz en France, et y estoit avecque luy sa femme et ses enfans, et estoit, quant ledict marischal arriva en Guyenne, jusques à manger les chevaulx; et vous asseure que le seigneur de Ludon il fit merveilleusement honnestement, tant pour le contentement des gens qui estoient dedans que pour les vivres dont il avoient grande faulte, et tint ladicte ville jusques à l'extremité[3].

Le seigneur de la Palice, voyant la ville en telle neces-

1. Le roi avait envoyé une armée de secours pour délivrer Fontarabie; elle était sous les ordres du maréchal de Châtillon, mais il mourut à Dax; François I^er^ confia alors le commandement de l'armée à La Palice, qui revenait de la Bicoque (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 241).

2. Jacques de Daillon, baron du Lude et de Sautray, fils de Jean de Daillon et de Marie de Laval. Conseiller et chambellan de Louis XII, puis de François I^er^, il fut sénéchal d'Anjou et gouverneur de la Rochelle et de Fontarabie. Il avait une compagnie de cinquante lances; il mourut en 1532. Voir sa notice dans Brantôme.

3. « Le dit seigneur du Lude feit si bien son devoir en ce siege et supporta telle extremité qu'il ne s'en estoit vu de pareille de nostre temps; parquoi y il acquit tel honneur qu'il peult estre parangonné à tous les sieges, tant du vivant de nous que de noz peres » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 243).

sité, diligenta de faire [venir] des gens de pied du pays vij ou viij milles, et fit ungne aultre armée par mer dont estoit chiefz ung des enfans de la Rochefoucault, gentilz compaignon nommez mons^r^ de Barbesieux qui fit grandement très bien son debvoir et fit tant que par mer, nonobstant qu'il y eult garde partout de laquelle, il mist dedans Fontarrabie quelques vaisseaulx plains de vivres et n'y espargna ny son corps ny son bien, aussy l'armée de mer cousta bien au Roy et fut pour ceste armée là des grands despens[1].

Le seigneur de la Palice s'en vint loger à Sainct Jehan de Luds, près de l'armée des Espaignolz qui estoit entre Fontarrabie et eulx, et eult beaulcoup de belles escharmouches faictes d'ung costez que d'aultre. Et estoit pour capitaine avecque le marischal Cabanne mons^r^ de Tournon, et Carbon lieutenant du roy de Navarre et beaulcoup d'aultre, tant à cheval que à piedt. Le princes d'Oranges fit merveilles du costez des Espaignolz et avoyent avecque eulx six mille lantskenecht[2] qui fierent grant secours, car il endurerent merveille, souffrant grand paine.

Mons^r^ de la Palice, voyant que pour cela il ne leveroyent pas le sieges, fit ung jour samblant de les voulloir combatre et envoya semondre ses gens du pays qui estoyent dedans et les faire descendre tous armés, faindant de les venir combatre et y faire grand

1. D'après du Bellay, cette armée de mer, commandée par le vice-amiral de Bretagne Pierre de Bidoux, sieur de Lartigue, aurait, au contraire, beaucoup tardé, et La Palice aurait dû ravitailler seul Fontarabie (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 242).

2. Les six mille lansquenets de Guillaume de Furstemberg. Voir du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 243.

feu et grande fumez pour leur donner à congnoistre qu'ilz estoient beaulcoup de gens. Et quant et quant ledict marischal commença à marchier droict à eulx avecque son camp et artillerie. Lesquelz, quant il veirent ceulx des montaignes venir vers eulx, le marischal marché droict à eulx, leverent leur siege pour eulx retirer. Et, sur ce, marche tousjours le marischal avecque ses gens droict à Fontarrabie qui fut avittailliéz pour long tamps, et cela entendu par le connestable et le prince d'Orenge firent retirer leur armée sans plus rien faire pour ce coup[1]. Et en fut tirez dehors le s[r] de Lude qui ne vollut plus demeurer et toutte sa compaignie de cinquante hommes d'armes et furent payés les gens de piedz de ce qu'ilz leur estoit promys, et fut mys capitaine dudict lieu et place le capitaine Franget[2], lieutenant du capitaine marischal de Chastillon, lesquelle en fit maulvaise garde, car depuis il la rendit assés povrement.

Et, ce faict, rompit le marischal Cabannes son armée et se retira en France, aussy fit le seigneur de Lude.

Comment mons[r] de Bourbon, connestable de France, abandonna le Roy, estant à Lyon, pensant aller en Itallie en personne. Et comment mons[r] de Bourbon s'en alla avecque le conte Felix par la frontiere

1. Les Espagnols durent lever le siège de Fontarabie en août 1522.

2. François du Franget, sieur de Sestis, avait été lieutenant du maréchal de Châtillon, mort à Dax. Il devait rendre la place de Fontarabie aux Espagnols en septembre 1523 et fut dégradé pour cela à Lyon en octobre 1524.

de Bourgoingne et de Champaigne. Et comment les Venissiens abandonnerent l'alliance du Roy. Anno mille v^c^ xxiij.

En l'an 1523, mons^r^ de Bourbon, comme je vous dictz, connestable de France, ne jouissoit pas du tout de son office comme il debvoyt, ainssy qu'on a faict du tamps passez, car, affin que vous entendez, ung connestable avoit grande puissance en ung royaulme de France, car, comme pour ung affaire, il povoit engaiger le tiers du royaulme, et avoit iiij^c^ hommes d'armes qui avoient le serment à luy et n'avoyent à faire que à luy et beaulcoup d'aultres privileges. Il y a desjà long tamps que les connestables n'en ont poinct usez et sy avoit des marischal[1] en France qui avoyent plus groz credict qu'ilz n'avoit sur le faict de la guerre, qui est son principalle office, et ce mescontentoit[2].

Il avoit intelligence avecque l'Empereur et avecque les Anglois et y alla et vint par plusieurs foys ung gentilzhomme des siens qui avoit nom Lursy; devers l'Empereur et de par l'Empereur venoit souvent vers luy mons^r^ de Beaurains[3], pour l'eur presente seigneur du Rœulx, et se fierent tout plains de menées, tellement que après la mort du roy de Portugal il debvoit

1. Allusion au maréchal de Châtillon.

2. Sur les causes de la défection du connétable, voir du Bellay, qui a très bien exposé les motifs qui l'ont poussé à trahir le roi (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 262). — Voir aussi, à la Bibliothèque nationale, la relation et les pièces du procès du connétable de Bourbon, coll. Dupuy, mss. 484 et 485.

3. Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, chambellan de Charles V.

espouser madame Allyénoir[1], sœur de l'Empereur, et avoyent sceureté d'ung costé et d'aultre.

Comme ses menées se faisoyent, le Roy entreprint son voiaige d'Itallie d'y aller luy mesme en personne, et de faict fit marchier son armée droict à Lyon, là où il y avoit long temps entendu mons^r^ l'admiral Bonivet, admiral de France, et aultres capitaines pour mectre ordres à tous les affaires de l'armée du Roy, tant aulx vivres que à l'artillerie. Et manda au Roy l'admiral que tout son cas estoit prest et qu'il vint audict Lyon quant il luy plairoit et qu'ilz s'en alloit tousjours devant passer les mons.

Et quant et quant à luy manda qu'ilz avoit eulx nouvelles que les Venissiens l'avoyent abandonné et laissé son alliance, laquelle choze le Roy le trouvoit bien fort estrange, veu que jamais ne les avoit failly de choses qui leurs avoit promys et que leurs avoit faict ung sy bon tour que de leur avoir rendu la moictié de leurs pays qui luy avoit cousté ung grant argent à conquerir contre l'Empereur et contre le Pape, comme il est icy devant escript. Comme la raison le vollut, le Roy n'en fit poinct grant dœuilz, mais touttesfoys que mon oppinion est que l'alliance des Venissiens bien fermée est bonne, est

1. Éléonore d'Autriche, sœur de Charles V; elle était veuve du roi de Portugal Emmanuel; elle épousa François I^er^ le 8 janvier 1530 et mourut à Talavesa, en Espagne, le 18 février 1558. Philibert Naturelli, ambassadeur de Charles V en France, avait fait cette proposition au connétable : « Monsieur, vous êtes à cette heure à marier, le dict empereur mon maître a une sœur, si vous y voulez entendre j'ay charge de vous en parler » (Bibl. nat., ms. Dupuy 484, fol. 230 v°, interrogatoire de l'évêque d'Autun).

bien duisable aulx prince qui veult regner en Itallie[1].

Le Roy, oyant ces nouvelles, partit de Blays, là où il laissa le dalphin et mess^rs ses enfans, et madame sa mere le vint conduire jusques à Bourges, là où il print congié d'elle, et s'en vint à Lyon et print son chemin par Moullins, là où estoit mons^r le connestable malade. Vous debvés sçavoir que durant que ces choses se faisoyent, tant du faict de la guerre que aultres menées, madame de Bourbon, fille du roys Loys et sœur du roy Charles, mourut douaigiere de Bourbonnoys, dont ce fut dommaige, car c'estoit ungne très honneste et saige princesse[2]. Elle mort, ne demeura guaires que sa fille qui avoit espousé mons^r de Bourbon, qui estoit, quant il l'espousa, seigneur de Monlt-

1. « Le seigneur Prosper Colonne et le vice roi de Naples, avertis du grand effort qui venoit au duché de Milan, firent ligue avecques les Venitiens, qui abandonnerent la ligue de France, et avecques tous les potentats d'Italie, comme le Pape, les Florentins, les Genevois, Senois, Lucquois; lesquels se liguerent ensemble contre les François, au cas qu'ils vinssent pour troubler le repos d'Itallie » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 261).

2. Anne de France, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, née en 1462; elle fut mariée à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, et mourut le 4 novembre 1522. Il est curieux de voir la fille de Louis XI, qui s'était montrée si bonne régente du royaume, conseiller à son gendre, menacé dans ses biens, de s'allier à l'Empereur. « Mon filz, lui avait-elle dit, considerez que cette maison de Bourbon a esté aliée de la maison de Bourgongne et, durant ladicte alliance, elle a tousjours fleuri et esté en prosperité. Et vous voyez à cette heure icy les affaires que nous avons et le procès que on nous mect sus qui ne procede que à faute d'alliance. Je vous prie et commande que vous preniez l'alliance de l'Empereur » (Bibl. nat., ms. Dupuy 484, fol. 230).

pensier, et fut faict ce mariage, pour ce qu'ilz avoit quelque procès de la terre de Bourbonnoys[1], les mettre d'accord. Bientost après morut ladicte dame[2], et, sans poinct de faulte, elle n'estoit poinct pour vivre, car elle estoit toutte contrefaicte, nonobstant qu'ilz eurent ung enfant, mais il ne vesquit pas long temps. Madame[3] la mere du Roy fut conseillez par eulx de son conseil[4] que, puisque la dame estoit morte, que la duché de Bourbonnoys ly appertenoit mieulx que audict seigneur de Monlpensier, pour ce qu'elle vient d'une fille de Bourbon et de mons^r de Gueldres aussy, mais mons^r de Gueldres vient de l'aisnée et madame la mere du Roy de puisainée et maintiennent que à eulx appartient la duché et pays du seigneur de Bourbon.

Le procès fut mys en avant gracieusement et plaiderent l'espace de deux ans en parlement, et, sans poinct de faulte, ung telz procès que chascun là doibt durer longuement, car c'est chose bien mal aysée à faire qu'en peu de temps telz choses fuissent bien desmeillées.

Le seigneur de Bourbon vint à Parys pour solliciter ses affaires. Il fut conseilliez de venir par devers le Roy à Sainct Germain en Laye, qui est une belle places à cincque lieues près de Parys, et vint là devers

1. Voir *Mémoires de du Bellay*, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 263.

2. Suzanne de Bourbon mourut le 23 avril 1521.

3. Louise de Savoie était nièce de Pierre II et cousine germaine de Suzanne de Bourbon; sa mère, Marguerite de Bourbon, avait épousé Philippe, duc de Savoie.

4. Surtout par du Prat, d'après du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 263.

le Roy et devers Madame faire ses complainctes des procès qu'il avoit et de tous ses aultres affaires.

Ung jour entre les aultres vint au Roy comme il prenoit son après, là où avoit peu de compaignie, là où estoit l'Adventureux qui le servoit de luy donner du vin et mons[r] de Bourbon de luy donner du pain. Après avoir but, il vint au Roy et luy dist : « Sire, j'ay procès contre madame vostre mere, qui est une chose que je n'ayme poinct à avoir. Pour l'envye que j'ay à vous faire service, je vous vouldroye supplier que vostre bon plaisir fut de y mettre ordre que ce procès n'eult poinct de lieu. »

Le Roy luy fit responce : « Mons[r] de Bourbon, madame ma mere ne demande que justice, vous sçavés que je ne la puys denyer au moindre homme de mon royaulme, regardés comment je la puis denier. Mais laissiés aller le procès et justice, car, par le serment que j'ay faict je ne puis faire, et vous asseure qu'elle vous sera gardez, car s'il y a homme en tout mon parlement qui eult faict plus de faveur à madame ma mere que à vous, je le feray pendre ou estrangler ou luy faire coupper la teste, car je veulx garder vostre droict aultant que celluy de madame ma mere ou de mes enfants ou le myen propre, et croy que c'elle n'y eult cuydé y avoir droict, elle ne l'eust poinct commencée. Mais je vous feray ungne chose que guares de gens font. Laissés faires le procès comme il est commencez, je vous proumectz, foy de gentilz compaignons, et me submectz de vous faire le plus honneste tour que jamais prince fit à aultre, tellement que vous vous louerés grandement de moy, et fiez vous sur ma foy. »

Ce faict, le Roy se partit et s'en alla chiez madame sa mere et mons^r de Bourbon s'en va pour aller à son logis[1]. Et n'y avoit que l'Adventureulx avecque luy, qui laissa le Roy pour compaigner mons^r de Bourbon jusques hors de la chambre, lequelz luy commença encoires à racompter les bons propos et honnestes que le Roy luy avoit donnez, de quoy il se contentoit merveilleusement.

Ce faict, il print congiez du Roy et de madame et s'en alla à Parys pour regarder à ses affaires et de là à Moullins. Et peu de jours après qu'il fut audict Moullins vint à ung lieu qui a nom Chantelle et là vint de fresche memoire le seigneur de Beaurains[2] parler à

1. Ce récit de l'entrevue du roi et du connétable par Florange est bien différent de celui fait par Mignet d'après une dépêche du D^r Sampson à Wolsey : « Il fit auprès d'eux une tentative dans les premiers mois de 1523. Au moment où sa cause se plaidait devant la justice, entre les deux voyages de Beaurain en Angleterre pour y négocier sa défection, le connétable se rendit à la cour. Il y parut à l'heure où le roi François I^er et la reine Claude étaient à table, dans des salles séparées. Il se présenta d'abord devant la reine, qui l'invita à s'asseoir près d'elle. Informé de son arrivée, François I^er acheva rapidement de dîner et vint dans la chambre de la reine. Le duc, en voyant le roi, se leva pour lui rendre ses devoirs : « Il paraît, lui dit brusquement le roi, que vous êtes marié où sur le point de l'être; est-il vrai? » Le duc répondit que non, le roi répliqua que si et qu'il le savait; il ajouta qu'il connaissait ses pratiques avec l'Empereur et répéta plusieurs fois qu'il s'en souviendrait : « Alors, Sire, répondit le duc, c'est une menace, je n'ai pas mérité un semblable traitement. » Après le dîner, il se rendit à son hôtel situé près du Louvre, où beaucoup de gentilshommes l'accompagnèrent en lui faisant cortège » (Mignet, *Rivalité de Charles V et de François I^er*, t. I, p. 378).

2. D'après Mignet, *ouvr. cité*, l'entrevue où le connétable

luy, là où se prindrent beaulcoup de conclusions pour son affaire, et est ledict Chantelle une belle place que mons[r] de Bourbon a faict bastir, et des plus fort qu'on sçaroit veoir, car l'assiette d'elle meismes est fort. Mons[r] de Beaurains estre party de luy, s'en vint à luy, là où le Roy debvoit passer expressement pour le venir veoir, et avoit à la queuez du Roy qui le suyvoit à iiij ou v lieues près six mille lantskenecht. Le Roy estre arrivez à Moullins[1] vint veoir le seigneur de Bourbon qui estoit au lict[2] malade; et mist le Roy paine à luy faire bonne chiere, et y alla le Roy privement et chassoit cerfz à force tous les jours avecque les gentilzhommes de là dedans, à bien privez compaignie, nonobstant qu'il fut advertis au vrays de quelque meneez qu'il faisoit avecque les Angloys et avecque l'Empereur. Et luy vint dire ung jour en son

traita avec Beaurain eut lieu le 18 juillet 1523, non à Chantelle, mais à Montbrison. Voir les clauses de ce traité dans Mignet, t. I, p. 383 et suiv.

1. Le 17 août 1523.

2. « Le Roy, arrivé audit Moulins, trouva le duc de Bourbon contrefaisant le malade, mais le gentil prince, qui toujours estoit plus enclin à misericorde qu'à vengence, esperant reduire ledit de Bourbon et le divertir de son opinion alla le visiter en sa chambre; auquel lieu, après l'avoir reconforté de sa maladie, qui toutesfois estoit simulée, luy declara les avertissements qu'il avoit des praticques que faisoit faire ledit Empereur par le seigneur du Reux pour l'attirer à son service... Ledit seigneur de Bourbon, comme sage et prudent, sceut bien dissimuler sa deliberation; bien confessa au Roi que ledit Adrien de Crouy, seigneur du Ru, l'avoit recherché, de la part de l'Empereur, mais que luy n'y avoit jamais voulu preter l'oreille et qu'il avoit bien eu en pensée d'en avertir le Roy au premier lieu qu'il parleroit à luy » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 266-267).

lict qui estoit malade : « Mons^r de Bourbon, je suis advertys que avés intelligence avecque l'Empereur et les Angloys. Je vous prie, s'il est vray, dictes le moy, et je le vous pardonne de bon cœur et ne vous desesperez poinct, je vous seray tousjours amy. » Et il luy respondi : « Sire, ceulx qui vous en ont advertys ont faulsement menty, car je suis votre bon subject et leal serviteur. Et le plus grant regretz que j'ay à ma maladye c'est que je ne puis aller avecque vous, nonobstant que je yray faire le voyage avecque vous et y deusse je aller en ungne littiere[1]. »

De quoy le Roy se tint merveilleusement contens à ceste responce qu'il n'eult pas faict à beaucoup d'aultres ; mais il lui tenoit sy homme de bien qu'il pensoit ce qu'il disoit estre vray. Or, il n'est riens si vray, quand il envoya mons^r l'Admiral pour apprester son armée à Lyon, qu'il fit offrir audit s^r de Bourbon la charge general de toutte son armée en Itallie, et luy et eurent mons^r l'Admiral beaulcoup de propos ensamble qui estoyent bons et à son advantaige, qui seroyent trop long à vous les racompter.

Le Roy partit de Moullins bien content du seigueur de Bourbon. Le Roy estre arrivez à Lyon, huict jours après luy, envoyé ung gentilzhomme[2] en diligence l'advertit que le grant senechal de Normandie et l'evesque de

1. Sur cette entrevue, lire aussi la lettre de François I^er à Louise de Savoie, publiée par Paulin Paris dans ses Études sur François I^er, t. II, p. 132-135.

2. Bourbon avait envoyé Lurcy, qui lui était tout dévoué, pour essayer d'amener dans son parti deux gentilshommes normands, Jacques de Matignon et Jacques d'Argouges, qui étaient ses protégés. Lurcy leur communiqua les projets de son maître à Vendôme, mais ceux-ci, effrayés, refusèrent et

Liseux avecque eulx avoyent deux gentilzhommes de mons^r le connestable, l'ung appellée Argouse[1] et l'aultre Martignon[2], qui sont de Normandie et ont là leurs biens, et est ung parent du seigneur de Liseux, qui descouvrirent l'affaire de mons^r le connestable et touttes ses menées. Le Roy estre advertys de tout cecy, envoye un gentilzhomme de sa chambre, nommée Perot d'Arthois[3], pour le faire venir par devers luy, en ensuyvant la promesse qu'il luy avoit promys de venir faire le voiage d'Itallie avecque luy.

Le connestable, oyant que le Roy le mandoit, dict qu'il s'en vindrent incontinent après luy ; et quant et quant fut advertys de ses amys comment son cas estoit declairez et, pour ce, en la plus grande diligence qu'il peult, se part avecques ses meilleurs bagues, deux ou trois gentizhommes avecque luy, et alloit çà et là et ne sçavoit où se saulver pour saillir hors du royaulme. Il fit tant à la fin qu'il gaigna la conté de Bourgoigne[4] et s'en alla avecque le comte Felix et les lantskenecht qui

racontèrent l'incident en confession à l'évêque de Lisieux. Celui-ci avertit le grand sénéchal, qui envoya aussitôt deux courriers au roi pour l'en prévenir (Bibl. nat., ms. Dupuy 484, fol. 108).

1. Jacques d'Argouges, seigneur de Grouchy.

2. Jacques de Goyon, seigneur de Matignon, panetier du roi, colonel des Suisses en Piémont, mort en 1537.

3. Pierre de la Bretonnière, seigneur de Warty, gentilhomme de la chambre du roi, grand maître des eaux et forêts, mort en 1542. D'après du Bellay, le roi avait laissé auprès du connétable Perot de la Bretonnière, seigneur de Vuarty. Le connétable s'en débarrassa à la Palice en lui confiant des lettres pour le roi.

4. Après de nombreuses péripéties, Bourbon parvint en Franche-Comté ; il entra le 9 octobre à Besançon. Voir les

avoyent intelligence avecque luy[1]. Et avoit faict entreprinse pour venir entrer dedans le royaulme de France, que dyent ceulx qui ont accusez l'affaire, quant le Roy seroit en Itallie et les Anglois[2] par ung aultre costé; et ne faillirent poinct les Anglois et les Allemans.

Or, le Roy, sachant le cas dudict connestable, fit la plus grande diligence qu'il peult pour le faire prendre et ceulx qui estoient declarés de sa menée et ses alliez. Le Roy fit cerchier après partout et fit prendre ceulx qui peult par tout soubdainement. Les gros personnaiges estoyent mons[r] de Sainct Vallier, l'esvesque du pays, frere de mons[r] de la Palice, l'evesque d'Autun[3], chancellier de Bourbonnoys, et ung capitaine qui se nommait Decas[4], qui fut prins aussy par suspection. Mons[r] de Pontieuvre, gros seigneur de Bretaigne qui disoit qu'on luy avoit faict quelque tort, s'en alla avecque luy et se saulva; touttesfoys, il est depuis mort de sa malladie en Allemaignes.

Le Roy, ayant envoyé les prisonniers au chasteau de Loches et faict besongner doulcement et gracieusement en leur procès et en leurs affaires, print conseil pour son voyage d'Ytallie, comme sy après sera desclairez.

Mémoires de M. du Bellay, qui donnent de curieux détails sur ce départ de France du connétable (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 270).

1. Les 10,000 lansquenets de Guillaume de Furstemberg et de Félix de Werdemberg.

2. Henri VIII devait débarquer en Picardie et aider Bourbon à payer les lansquenets. Voir *State papers*, VI, 175.

3. Jacques Hurault, évêque d'Autun, mort en 1546.

4. François de Perusse-Escars, seigneur de la Vauguyon, sénéchal de Bourbonnais, capitaine de cinquante lances.

Comment le Roy envoya mons^r^ de Guyse, son lieutenant general, en Bourgoingne et l'Adventureux en Champaigne, pour ce que mons^r^ d'Orval estoit vieil homme. Et comment le conte Felix print Guoiffy.

Le Roy, voyant la revolte[1] de mons^r^ de Bourbon et voyant qu'il ne povoit bonnement prendre et attrapper mons^r^ de Bourbon, fut la cause de rompre son voiage d'Itallie et de demourer en France, pour pourveoir à ce qu'il avoit affaire et pour desmeller ces affaires de mons^r^ le connestable, car il y avoit beaulcoup de choses couvertes qui ne se pouvyent desmeller en peu de tamps. Il envoya les prisonniers que je vous ay dict au chasteau de Loches. Touttesfoys, mons^r^ de Sainct Vallier, qui se trouva des plus couppables, et fut son affaire declairé en partye par ung courrier qui fut prins à Toulouse, le seigneur de Sainct Vallier fut menées à Parys et là fut faict son procès qui ne fut pas wydé soudain. Mais plus de sept moys après sa prinse, il fut jugée avoir la teste couppée et fut menée à Sainct Jehan en Greve, devant tout le monde, et fut mys sur ung eschaffault[2], confessé, là où mons^r^ de Bryane,

1. « Le Roy, voyant la fuitte de monsieur de Bourbon et craignant que autres fussent de la partie, ne fut conseillé de passer les monts en personne, parquoy manda à monseigneur l'amiral de Bonnivet messire Guillaume Gouffier, lequel estoit ja près de Vercel, avec l'armée qu'il eust à executer l'entreprise du duché de Milan, suivant ce qu'eux d'eux en avoient conclu » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 279).

2. Voici un extrait de la lettre de grâce accordée par François I^er^ à Saint-Vallier : « François, par la grace de Dieu roy de France..., à la requeste de notre amé et feal cousin monsieur le grand senechal de Normandye, pour les grans aggreables services qu'il a faict à nous et à nostre royaulme,

chevallier de l'ordre, luy oste son ordre du col, pour l'ordonnance de mess^rs de Parlement, comme en telle cas appartient, car on ne leur oseroit coupper la teste ayant l'ordre au col et s'il ne jugiez par les chevalliers de l'ordre ne aulx Peres de France. Il monte dessus l'eschaffault, là où le bourreau luy benda les yeulx, à deux genoux, prestz à lui coupper la teste, quant la grace du Roy vint, qui vint en poste, à la rogence du grand seneschal de Normandie qui avoit espousée sa fille et aultres ses amys. Et ce faict, fut ramenez en prison, là où il est encoire pour le present.

Et aussy fut mons^r de Premerye de Bretaigne, capitaine de L hommes d'armes, ammené audict Parys, qui fut prins avecque le seigneur de Sainct Vallier, là où son affaire fut wydé en peu de temps, car on ne trouva pas grant choses dessus luy; touttesfois, il en est encoire en prison et le seigneur de Cas comme luy. Mais le seigneur d'Autin, qui estoit chancellier de Bourbonnoys, fut trouvez fort chargiez, et est encoire bien tenus estroictement prisonniers[1].

Mons^r le connestable ne amena avecque luy que iiij ou v gentilzhommes, dont l'ung s'appelloit le sei-

nous meu de pitié et non voullans user de rigueur, avons remys et remectons de grace especial ledict Sainct Vallier à estre mys en une prison perpetuelle, forte de troys murs, et n'avoir qu'une petite fenestre pour luy administrer sa vie seulement et illec demeurer le temps qu'il pourra vivre. Donné à Blois, ce mercredy 17 de fevrier, et de notre regne le X^e » (ms. SG 1556, fol. 745). Sur le procès de Saint-Vallier, cf. le *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Lalanne, p. 189-192, et la *Chronique du roi François I^er*, éd. Guiffrey, p. 37 et 38.

1. L'évêque d'Autun Jacques Hurault reçut ses lettres d'abolition en 1528.

gneur de Lurse[1] et l'aultre Pauperant[2], et v ou vj gentilzhommes vieilz de son conseil qui le sieuverent à la fin.

Or, revenons à l'ordre que le Roy mist en son pays de Bourgoingne et de Champaigne, pour ce que c'estoit la frontiere où estoit ledict connestable[3]. Le Roy envoya mons^r de Guyse, frere de mons^r le duc de Lorraine, en Bourgoigne, son lieutenant general, et luy bailla force gens de pied et gens de cheval, pour ce que mons^r de la Trimouille, qui en estoit gouverneur, n'y estoit pas, mais en Picardie son lieutenant general; et estoit mons^r de Vendosme en court avecque le Roy pour quelque facherie et choses mal advisée. Et s'en alla mons^r de Guyse à Dijon avecque touttes sa gensdarmerie et son cas, ainssy que luy estoit ordonnez.

L'Adventureux voulloit aller en Itallie avecque le Roy, et estoit desjà devant avecque l'admiral avecque quelque nombre de gens d'armes, et avoit desjà tout son cas qui passoit les montaignes, et estoit à Grenoble avecque l'admiral[4].

Le Roy luy envoye deux postes pour le faire venir parler à luy. Pour le premier il n'y voullut poinct aller,

1. Philibert de Saint-Romain, seigneur de Lurcy.

2. Pomperant. François I^er se rendit à lui à Pavie.

3. Avec le connétable s'étaient aussi sauvés René de Bretagne, comte de Penthièvre, Jean de Vitry, seigneur de Lallière, les deux d'Espinat, François de Tausannes, Jean de Baveul, François du Peloux, Bartholomé de Guesse, Beaumont, Guignard, Jean de l'Hôpital (Mignet, *ouvr. cit.*, t. I, p. 468).

4. Du Bellay dit seulement que le roi retint auprès de lui les ducs d'Alençon et de Vendôme, le bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 280).

avecque quelque excuse que l'admiral, qui estoit bien marry de le perdre, fit pour luy au Roy; mais, quelque excuse qu'il sceut faire, il fallut qu'il y alla, et print congiez de l'admiral pour retourner vers le Roy à Lyon, et ce propre jour partit l'admiral de Grenoble pour aller en Itallie.

Et avoit l'Adventureulx avecque luy ung sien frere nommée mons[r] du Saussy, auquelle il bailla tout son equippaige à mener et xv ou xvj hommes d'armes et s'en alla ledict seigneur de Saussy avecque l'admiral, pour ce que son frere l'Adventureux pensoit aux affaires de Champaigne.

L'Adventureux estre venuz par devers le Roy, luy fut commandé d'aller en Champaigne pour ce que le seigneur d'Orval estoit vieilz homme et que l'Adventureulx avoit tousjours menées les affaires de Champaignes, et pour ce que mons[r] de Sedan et luy et touttes sa maison povoient plus faire de service audict pays que personnaige qu'il fut, pour plusieurs raisons. Et avoit le Roy chargiez et ordonnez l'Adventureux general du roy de France qui seroit de faire en Champaigne et Brye, en contentant le mieulx qu'il pourroit mons[r] d'Orval qui estoit vieilz homme et n'entendoit pas bien le mestier de la guerre.

L'Adventureux alla vers mons[r] d'Orval et le trouva à Challon en Champaigne[1] et fut merveilleusement ayse de sa venuez; mais l'Adventureulx ne luy dist pas la charge qu'il avoit, car, s'il eult sceu, il eult estez fort marry, car c'estoit le plus collericque personne que je vis oncques; mais il luy dist qu'il estoit venus pour

1. Châlons-sur-Marne.

obeir à luy et faire ce qu'ilz lui plaisroit commander, de quoy il se contenta fortement. Et comme il estoit audict Challon, faisant bonne chiere, nouvelles[1] luy vindrent que mons[r] de Bourbon et le conte Felix[2], avecque les Allemans, marchoient en tirant vers Langres, qui est belle ville et forte au pays de Champaignes. Ces nouvelles ouyez, qui estoient veritables, partit le seigneur d'Orval et l'Adventureulx de Challon avecque touttes la gensdarmeries et s'en allerent à Langres. Et, en chemin, leur vindrent nouvelles comment le conte Felix voulloit aller assieger Guoyffy[3], qui estoit place assés forte pour eulx; et demanda l'Adventureulx au dict seigneur d'Orval comment elle estoit furnye, et il luy respondit qu'elle estoit bien et qu'on ne s'en sousciast poinct, laquelle chose il crut pour ce coup là. Eulx arrivée à Langre, en souppant, les premières nouvelles qu'il eurent, ce fut la prinse de la ville de Guoyffy, de quoy le dict seigneur d'Orval et l'Adventureulx furent bien marrys. Et eult le capitaine tort, mais pas si grande qu'on pourroit bien dire, car il avoit souvent mandé au seigneur d'Orval qu'il le furnist de ce qu'ilz luy failloit; touttesfois, ledict seigneur d'Orval s'en excusoit sur le capitaine. Et nouvelles ausy vindrent comment le conte Felix alloit mettre le siege devant Montigny[4], belle place et jolye, mais non pas sy forte que Guoyffy. Le seigneur d'Orval disoit tousjours qu'elle estoit bien furnie; de quoy l'Adventureux ne se voul-

1. Le manuscrit porte : *nouvellent.*

2. Félix de Werdemberg et Guillaume de Furstemberg.

3. Coiffy-le-Haut, Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Bourbonne. La ville se rendit à la première sommation.

4. Montigny-le-Roi, Haute-Marne, cant. de l'arr. de Langres.

loit poinct fier, pour ce qu'il avoit estez tromppez de Goyffy et estoit fort marry de la prinse dudict Goyffy, plus pour la honte que pour le dommaige. Et à ceste heure commença à user de son auctorité, pour ce qu'ilz en estoit tamps, par l'advis du gouverneur d'Orleans, du seigneur de Loches, de Flamorant et de Moultpesacque, son lieutenant; et fit tant que le s[r] d'Orval envoya ung homme d'arme de sa compaignie, honneste gentilzhomme et homme de guerre qui s'appelloit le chevallier Lenty de Bourgoigne, avecque xxij hommes d'armes de sa compaignie et six vingts hommes de piedz, deux coulуerinsses moyennes, six hacquebuttes à crochet, pouldres et ammonitions pour cela, et les fit partir à ix heures au soir, et furent une heure avant le jour audict Montigny[2]. Lesquelz il servirent merveilleusement bien; car incontinent que le conte Felix qui le voulloit venir assieger et faire comme il avoit faict de Guoiffy sceut et fut advertys de l'ordre et de la venue des gens que l'on y avoit mys audict Montigny, mons[r] de Bourbon et luy et tous les Allemans s'en retournèrent de là où ils estoient partis. Nous le lairons là pour ceste heure et retournerons au voiage d'Itallie.

Le Roy, voyant que ne povoit bonnement aller en Itallie, pour ce qu'il voulloit sçavoir le fond de l'affaire de mons[r] de Bourbon, connestable, comme la raison le voulloit, fit son lieutenant general pour mener son armée en Itallie mons[r] de Bonnivet, admiral de France, et le marischal Montmorency capitaine gene-

1. Ces précautions prises par l'Aventureux expliquent fort bien l'abandon de ses projets par le comte de Furstemberg, que relate du Bellay.

ral des Suisses, et les fit marchier oultre en Itallie. Et aussy devise du siege de Millan et de ce que y fut faict, et de la fortune qui advint à mons^r^ de Bayart au bourg de Rebecquet.

Le propre jour que l'Adventureux partit de Grenoble pour revenir devers le Roy, l'admiral partit pour aller en Itallie[1] et commença à passer les mons et touttes l'armée et toutte l'esquippaige que le Roy luy avoit bailliés qui estoit merveilleusement beaulx, car il avoit deux milles hommes d'armes avecque luy, xij mille Suisses, trois mille lanskenecht, et xij mille adventuriers françois, sans les chevaulx legiers, et avoit xl grosses pieces d'artilleries bien équippé de touttes amonition et de ce qu'ilz luy falloit[2].

En cedict equippaige passa l'admiral les mons et alla veoir mons^r^ de Sçavoye à Thurin qui luy fit merveilleusement bonne chiere et bon recueil et luy fit bailler vivres et tout adresse à luy et à touttes son armée, car il estoit neutre[3] et ne se melloit ne d'ung costé ne d'aultre, comme il a faict par touttes les guerres qui se sont faictes aulx Italles, et est ung saige prince et qui a bien menées touttes ses affaires.

Du partement de Thurin, mons^r^ l'Admiral eult nouvelles que Prosper Coulonne et le marquis de Pes-

1. Bonnivet quitta Lyon le 18 août.

2. D'après Guichardin, l'armée de Bonnivet comprenait 1,800 lances, 6,000 Suisses, 2,000 Grisons, 2,000 Valesans, 6,000 lansquenets, 12,000 hommes de pied français et 3,000 Italiens (Guichardin, l. XV, p. 25).

3. Le duc de Savoie avait autorisé le passage des troupes françaises dans ses États.

quières[1] et le seigneur Johannes de Médicis[2], nepveu du Pape, — homme qui avoit grant envye de faire la guerre, car il estoit homme de guerre de luy mesmes et l'avoit sy bien aprins qu'il s'en aydoit fort bien selon son eage et selon ce qu'il en avoit veu, nonobstant qu'ilz y a beaulcoup de gens [qui disoient] qu'il avoit des conditions italliennes, je m'en rapporte à ce qu'il en est, j'en dirai seu que j'en ay veu, entendu, — le seigneur Prosper Coulonne et touz les aultres marchoyent à la riviere du Thessin[3], laquelle il failloit que mons[r] l'Admiral passa à cedict pont et passaige. Y eult groz debat et furent là les Suisses d'oppinon de les combattre, aussy furent aultres capitaines, ce qui n'y fut faictes, dont mal leurs en print; car le droict de la guerre veult que quant on voit les choses à son advantaige que on la doibt prendre, car, après avoir failly, est une chose qui se recomence mal aysement. Mons[r] l'Admiral passa le Tessin assés à grant paine[4] et y eult quelques gens

1. Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, n'assistait pas Prospero Colonna, à qui il n'avait pas voulu servir de second. Il ne reprit la campagne qu'après la mort de Prospero, survenue le 30 décembre 1523, et prit part à l'attaque de Rebecco contre Bayard.

2. Jean de Médicis, neveu du pape Clément VII.

3. L'armée française s'étant rendue à Vigevano et trouvant le fleuve beaucoup moins profond que Prospero ne se l'était imaginé, le traversa à quatre milles de son camp, tant à gué que sur des barques, et même, voulant faire passer l'artillerie, ils jetèrent un pont dans un endroit absolument abandonné. Prospero envoya Antonio de Leva avec 100 hommes d'armes et 300 fantassins à Pavie et se retira dans Milan (Guichardin, l. XV, p. 26). Le passage du Tessin eut lieu le 14 septembre.

4. Ce passage est en contradiction avec du Bellay et Gui-

noyés. Il s'amusèrent au passaige avecque l'armée quant il furent passé à l'entour de Biegra et nulle se mist pour assieger Millan. De quoy mal en print, car la communaulté de tous les capitaines estoit que, s'il y fust allé, il l'eurent emporté[1]. Touttesfois, quant il eurent longuement demeuré et sejournée il allerent assieger Millan, là où il furent longuement. Et se mist l'armée des Espaignolz dedans la ville de Millan et tenoyent les faulbourg[2] qui estoyent beaulx et grans, et l'avoient fortifié et, pour contentement de la ville, ne se vollurent logier dedans; de quoy il fierent sagement, et tous cela conseilla Prosper Colonne qui estoit gentilz capitaine et saige et qui cognoissoit bien leur con-

chardin, pour qui cette opération semble s'être exécutée très aisément.

1. Il semble bien que ce fut une grande faute de la part de l'amiral de Bonnivet de ne pas attaquer Milan immédiatement, car la ville n'était pas bien fortifiée et les habitants étaient effrayés. Il est probable qu'il aurait enlevé la ville facilement. Le conseil de guerre réuni par Prospero Colonna, après le passage du Tessin par les Français, fut d'avis qu'il ne fallait pas songer à défendre la ville. Prospero Colonna pensait de même et préparait déjà sa retraite vers Côme. L'hésitation de Bonnivet, qui perdit un temps considérable, changea la situation. Prospero Colonna releva les fortifications et rassura le courage des habitants. Il était trop tard quand l'amiral se présenta pour s'emparer de la ville par surprise, aussi fut-il réduit à essayer de la prendre par la famine. Toutefois, du Bellay explique ainsi les hésitations de l'amiral : Galéas Visconti et plusieurs Milanais lui auraient conseillé d'éviter le sac de Milan pour donner des subsides au roi (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 286).

2. D'après Guichardin, il y avait dans Milan 800 lances, 800 chevau-légers, 4,000 hommes d'infanterie espagnole, 6,500 lansquenets et 3,000 Italiens, de plus les habitants de la ville étaient hostiles aux Français (Guichardin, l. XV, p. 27).

plexion. De donner assault il n'y avoit ordre, car le fort où il estoient estoit fort remparez et leur estoit venuz renfort de gens lantskenecht et Espaignolz, et avoyent pour l'heure toutte la faveur d'Italle pour eulx, et estoit l'admiral sy abusés qu'il pensoit l'avoir par famine.

Il y fut faicte beaulcoup de belles escharmouches qui seroyent trop longues à racompter; et entre s'en fit une là où le seigneur de Saussy, frère de l'Adventureux, cuida estre prins et y fut deffaicts de ses gens et de beaulcoup d'aultres compaignies, et fit merveilles à cest petites escharmouches.

Le seigneur Johannes de Medicis estant avecque l'armée de l'Empereur, mons^r^ l'Admiral voyant qu'ilz ne povoit avoir la ville de Millan par famine, se retira à Biegra[1] et à Rosa[2] et à l'entour de Millan, et tousjours ses Suisses avecque luy. L'admiral fut advisée d'envoyer mons^r^ de Bayart avecque deux milles hommes de pied et v^c^ hommes d'armes se loger dedans ung groz village qui avoit non Rebecht[3] et estoit en approchant Millan.

Quant le seigneur de Bayart eult là esté, il avoit avecque luy mons^r^ de Saincte[4] et mons^r^ de Masières qui estoyent deux capitaines nouveaulx faict qui

1. Après un long blocus inutile, Bonnivet, dont l'armée était épuisée, harcelé par les Vénitiens et craignant que la garnison de Pavie ne s'emparât des ponts qu'il avait jetés sur le Tessin, d'où lui venaient les vivres, leva le siège de Milan et se retira sur le Tessin, à Biagrasso, à quatorze milles de Turin.

2. Arona, sur le lac Majeur.

3. Robecco, prov. de Milan.

4. Lire : M. de Sainte-Mesmes.

n'avoyent riens oubliez de la guerre, car il n'en sceurent jamais guaires. Il se commencerent à eulx envoyer ceulx qui estoyent avecque luy et luy aussy, car il estoyent advertys que, sans poinct de faulte, les Espaignolz luy volloyent faire une venuez et luy courir sus; laquelle chose le s^r de Bayart manda à mons^r l'Admiral par iiij ou v foys que, s'il en venoit quelque faulte et honte, qu'on n'en demanda que à luy et qu'il estoit au plus beau gybier du monde pour recepvoir une grosse honte[1]. A quoy luy fit responce l'admiral que le prenoit sur son honneur et quil ne sçauroit saillir hommes de Millan qu'il n'en fut advertys, et qu'il se reposa hardiment et qu'il fist bonne chier. Mons^r de Bayart, qui estoit homme de guerre et chiefz de ceste bende qui estoit audict Rebecque, entendoit bien qu'il estoit tousjours mal, n'y demeura pas longtamps que les Espaignolz saillerent avecque touttes leur puissance de Millan et vindrent d'ugne belle nuict donner audict Rebecque

1. On ne s'explique guère l'entêtement de Bonnivet à envoyer Bayard dans ce village de Rebec, impossible à tenir avec quelques hommes. C'était les vouer à une surprise forcée. Bayard, dont le courage est au-dessus de tout soupçon, n'y alla qu'avec regret, comprenant toute la folie de cette entreprise, et fit tout pour détourner Bonnivet d'un tel projet. « Monseigneur, je ne sais comment vous l'entendez, car, pour garder Rebec au lieu où il est assis, la moytié des gens qui sont en nostre camp y feroient bien besoing. Je cognois nos ennemis; ils sont vigilans, et suis bien asseuré qu'il est quasi difficile que je n'y reçoive de la honte. Car il m'est bien advis que, si quelque nombre de nos ennemys y estoient, par une nuyt les yrois resveiller à leur desavantage. Et pour ce, Monseigneur, je vous supplie que vous advisez bien où vous me voulez envoyer » (*le Loyal serviteur*, éd. Soc. de l'hist. de France, p. 406).

deux heures avant le jour; et fut le seigneur de Bayart sy surprins et ses gens que la plus grande partie fut prinse dedans le lict et en chemise[1]. Touttesfoys, mons[r] de Bayart et les capitaines se saulverent et la plus grande partiez de la gensdarmerie. Et fierent les Espaignolz une faulte; car, incontinent qu'il vindrent là, commencerent à tirer fort et incontinent que ouyt le bruict, quelques gens de piedz françoys qui sous-

1. « Auquel lieu estant arrivés le vice roy eut avertissement comme le capitaine Bayar avecques sa compagnie de cent hommes d'armes, le seigneur de Mezieres et le seigneur de Saincte Mesme ayant chacun cinquante hommes d'armes, et le seigneur de Lorges avecques les gens de pied françois dont il estoit colonnel, estoient logés à Rebec, assez loin de nostre camp et en lieu mal aisé pour y etre secourus, delibera leur donner une camisade et de les faire surprendre en leur logis. Pour lequel effect depescha le marquis de Pesqaire avecques l'infanterie espagnolle et le seigneur Jean de Medicis, nepveu du pape Clement, avec bon nombre de gens de cheval; et parce que la nuict se devoit faire l'execution, il fit prendre à chacun une chemise blanche par dessus ses armes pour mieux se recognoistre. Ils firent si bonne diligence qu'ils arriverent deux heures devant le jour sur notre guet, lequel ne trouvans suffisant pour soustenir leur effort le renverserent dedans notre logis; de sorte que le capitaine Bayar et les autres capitaines veirent leur guet renversé sur leurs bras, aussitôt qu'ils eurent l'alarme. Ledit seigneur Bayar, encore qu'il feust malade, ayant pris medecine, monta soudain à cheval; aussy se trouva près de luy le seigneur de Lorges avec ce qu'il peult promptement assemblez de ses soldats, lesquels soutindrent l'effort des ennemis pendant que le reste se meit ensemble pour se retirer en nostre camp... » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 304 et 305; cf. Guichardin, l. XV, p. 46). — Quand Bayard vit ses gens ainsi surpris par les ennemis, il ordonna à Lorges d'emmener le gros du détachement à Biagrasso et protégea la retraite avec quelques hommes d'armes. Cf. le *Loyal serviteur*, éd. Soc. de l'hist. de France, p. 409.

tiendrent ung peu, tant que la gensdarmerie fut monté à cheval. Touttesfoys, desdictes pietons françoys s'en saulva peu et les premieres nouvelles que le seigneur de Bayart eulx de ses ennemys ce fut de leurs hacquebuttes qui estoyent devant son logis; et fut une grosse fortune pour luy, car jamais jour de sa vie ne s'avoit trouvez en lieu qu'il n'eult bien fait; mais, comme il dist et les gens de bien qui estoyent avecque luy, et ne fut pas sa faulte, mais celle de mons[r] l'Admiral, car il povoit bien percevoir qu'il en viendroit ainssy.

Mons[r] de Bayart, avecque ce qu'il avoit de demeurant, se retira où estoit mons[r] l'Admiral, là où je vous asseure que le seigneur parla bien à luy; mais pour l'heure présente il n'y luy en diroit riens ne aultre chose, mais quant ce viendroit devant le Roy qu'il luy en diroit son advis[1].

Toutte l'armée se commença à fachier et de là en avant la gensdarmerie desmontée, les Suisses s'en voulloient retourner en leurs pays. Ce voyant mons[r] l'Admiral que l'armée de Espaignol se renforçoit et la sienne amendrissoit, et les capitaines en picques les ungs contre les aultres et contre luy principallement, les Suisses volloyent tousjours combatre et se despecher, mons[r] l'Admiral ne voulloit poinct hazarder l'armée du Roy à leur appetit. Touttesfoys, s'il eult donné la bataille deux ou trois fois quant il avoit beaulx, il eult beaulcoup mieulx faict ses besongnes qu'il ne fit, especiallement au passaige du Thessin.

1. Le *Loyal serviteur* confirme ce passage de Florange et dit que Bayard, de retour à Biagrasso, eut « quelques paroles fâcheuses » avec l'amiral (*le Loyal serviteur*, éd. Soc. de l'hist. de France, p. 409).

La chose fut ordonné et concludz et de retourner en France pour [ce] que les Suisses voulloyent retourner, car il avoient là demeuré ung an où il avoient perdu beaulcoup de gens par maladie et par froit. Et partirent dudict Biegra pour se retirer[1] et commencerent à marchier droict au Thessin, laquelle chose il fierent tousjours en eulx retirant; et au passaige de la riviere cuyderent donner bataille encoire ung coup; et, sans poinct de faulte, mons[r] de Bourbon, le viche roy de Naples et Prosper Coulonne fierent mal leur debvoir pour ce coup la, car, si se fussent levez ung peu plus matin et leur donnez la bataille, il en eussent eu peu avoir bon marchiet, car il les eussent prins au dernier passée. Touttesfoys, encoire trouvèrent il quelques gens qui n'estoient poinct passez, tant Suisses, Francoys que Italliens, et iiij pieces d'artilleriez qu'ilz avoient avecque eulx. Lesquelz y cuyderent demeurer sans mons[r] de Bayart, lesquelz se mist derriere le pont pour passer le dernier. Aussy fit mons[r] l'Admiral qui estoit hardy homme et gentilz compaignon, selon le myen advis, nonobstant qu'il en avoit assez

1. Bonnivet, devant l'affaiblissement de son armée et le mécontentement de ses soldats, tint conseil avec ses capitaines et décida la retraite. Il confia d'abord le commandement de l'arrière-garde à Bayard et à Vandenesse, puis, blessé grièvement d'une arquebusade, il se retira, laissant la charge de l'armée au comte de Saint-Pol et à Bayard. Cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 313. — Beaucaire, dans ses Commentaires, p. 452, déclare que Bonnivet abandonna surtout son commandement à Bayard par crainte de tomber entre les mains de Bourbon. La retraite commença le 30 avril 1524. Les Suisses, dans leur hâte de retourner dans leur pays, transformèrent l'armée en une véritable cohue.

veu; et fut blessiez d'un coup de hacquebutte au bras qu'il porta depuis maincte jours et en cuyda perdre le bras et aussy fit il la vie, et estant ainssy blessiez passa le pont et fut amené pour le faire pensser.

Les Espaignolz faisoyent tousjours passer leurs hacquebuteriez en diligence avecque leurs chevaulx legiers. Mons^r^ de Bayart demeuroit tousjours derriere et tous plains de bons gentilzhommes avecque luy, et entre aultre messir Jehan d'Iespart, suisses, qui depuis fut lieutenant de l'Adventureulx, lesquelz demeura tousjours avecque luy, et estoit pour saulver ces iiij pièces d'artilleriez que tousjours on faisoit marcher, aussy faisoyent toutte l'artillerie.

Mons^r^ de Bayart voullut faire ungne charge dedans ces chevaulx legiers et les pietons avecque ung L hommes d'armes; ainsy fit il; mais il y avoit ung hacquebutier derriere ung buisson qui luy tira ung coup de hacquebutte à travers du corps. Le gentilz chevallier, se sentant bleschiez, se retire et dict à tout le monde : « Messieurs, retirés vous, et je demeureray icy le dernier, car je suis mort et veux icy mourir[1] », et ne

1. Bayard fut tué le 30 avril 1524 : « En ces entrefaictes, le bon chevalier, asseuré comme s'il eust esté en sa maison, faisoit marcher les gens d'armes et se retiroit le beau pas, toujours le visage droict aux ennemys et l'espée au poing, leur donnoit plus de craincte que ung cent d'autres; mais, comme Dieu le voulut permettre, fut tué ung coup de hacquebouze, dont la pierre le vint frapper au travers des rains, et luy rompit tout le gros os de l'eschine. Quant il sentit le coup, se print à crier : « Jesus », et puis dist : « Helas! mon Dieu, je « suis mort. » Si print son espée par la poignée et baisa la croisée en signe de la croix et en disant tout hault : « Miserere « mei Deus, secundum magnam misericordiam tuam... » (*le*

retint que son maistre d'hostel[1] avecque luy et se fit descendre au piedt d'ung arbre. Et là arrive le lieutenant de l'Adventureux, messir Jehan d'Iespart[2], qui estoit lieutenant du marischal de Montmorency pour les Suisses, et vint audict seigneur de Bayart : « Mons^r^, que voulés vous dire? Nous vous emporterons en despit de tout le monde, et, pour l'amour de Dieu, ne vous desconfortez poinct, par adventure qu'ilz y a remede en vostre affaire. » Le gentilz chevallier luy respondit : « Mons^r^ d'Iespart, je vous remercye et vous prie que ne me parlés plus du monde ne de ma garnison, seullement que de Dieu, et retirès vous en, car voycy les Espaignolz qui viennent et vous pourriez avoir mal pour moy, car quelque chose qu'on me die je ne partiray poinct d'icy. »

Nonobstant qu'il en fut fort pressez dudict seigneur d'Iespart et de mons^r^ du Croiz et d'aultres capitaines suisses qui y estoyent; mais, quant il veirent qu'il ne le povoyent amenez et que les Espaignolz venoient, il se retirerent et le laissèrent, car il veoient qu'ilz n'y avoit plus de remede à sa vie[3].

Loyal serviteur, éd. J. Roman, p. 413). Cf. Champier, fol. LVI; Guichardin, liv. XV, p. 52.

1. Jacques Joffrey.

2. Jean de Diesbach, avoyer de Berne, commandant des bandes suisses. Confirmé par le *Loyal serviteur*, éd. J. Roman, p. 419.

3. Ce récit de Florange est curieux; il est différent, sans avoir rien de contradictoire cependant, avec celui du *Loyal serviteur*, qui raconte qu'on dressa une tente pour Bayard sans parler de Bourbon. Il est moins arrangé que celui de du Bellay et semble plus vraisemblable, étant donné l'ancienne amitié de Bayard pour le connétable. Voici le récit de du Bellay : « Le

Et, sur ce, arriverent les Espaignolz et prindrent ledict chevallier et le porterent à la tente de mons^r de Bourbon qui fut merveilleusement marry quant il le vit ainsy bleschiez; et en fit très grant dueil et le fit porter dedans sa tente et le fit très bien penser, comme sa propre personne, et depuis vesquit trois jours et mourut.

Et, pour ce que c'estoit ung homme qui devisoit bien et qui avoit bon sens, il disoit encoires en ces trois jours les meilleurs propos du monde, qui seroyent trop loing a escripre. Mais, pour faire fin du compte, fut ramenez en France par son maistre d'hostel et aultres gens qui luy bailla pour ce faire, car il estoit merveilleusement aymée de touttes gens de guerres et de tous les capitaines espaignolz. Car il avoit [fait] beaulcoup de belles choses au royaulme de Naples encontre

capitaine Bayard et le seigneur de Vandenesses estans demourez sur la queüe soustindrent l'effort de ceste charge, mais tous deux y demourerent; le seigneur de Vandenesses mourut sur le champ et le capitaine Bayar fut blessé d'une arcquebouzade au travers du corps, lequel persuadé de ses gens de se retirer ne le voulut consentir, disant n'avoir jamais tourné le derriere à l'ennemy. Et après les avoir repoussez, se feit descendre par un sien maistre d'hostel, lequel jamais ne l'abandonna, et se feit coucher au pied d'un arbre, le visage devers l'ennemy, où le duc de Bourbon, lequel estoit à la suitte de nostre camp, le vint trouver et dit audit Bayar qu'il avoit grand pitié de lui, le voyant en cest etat, pour avoir esté si vertueux chevalier. Le capitaine Bayar lui feist response : « Monsieur, il n'y a point de pitié en moi, car je meurs en « homme de bien; mais j'ay pitié de vous, de vous veoir servir « contre vostre prince et vostre patrie et vostre serment ». Et peu après ledit Bayar rendit l'esprit et fut baillé sauf conduit à son maistre d'hostel pour porter son corps en Dauphiné, dont il estoit natif » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 313-314).

eulx, tout en combatz corps à corps que en aultres choses.

Mons[r] l'Admiral, entre ses entrefaictes, se retiroit tousjours avecque l'armée; et les Suisses se retirèrent par Yverie[1] et luy avecque la gensdarmerie et l'artillerie s'en revint par la Sçavoye. Pour ce qu'ilz n'avoient plus de chevaulx, mons[r] l'Admiral laissa l'artillerie du Roy à mons[r] de Savoye, penssant qu'elle fut bien asseurée et en lieu seur; touttesfoys, depuis mons[r] de Bourbon et le viche roy, sachant qu'elle estoit en cedict lieu, avoient gens, chevaulx et bœufz et la fierent mener jusques au chasteau de Novaire.

En ce tamps print une maladie à Prosper Coulonne, de quoy il mourut à Millan[2]; et fut emporté son corps honnorablement à Rome, là où les Coullenoys de ceulx de sa maison luy fierent ung merveilleux groz honneur, comme il avoit bien deservy, car estoit ung gentilz chevallier et qui avoit faict beaulcoup de belle chose en son tamps; nonobstant du commencement il fut malheureux, mais en la fin il fit ce que homme sçarroit faire pour son honneur et le prouffit de son mastre.

Et fut de sa mort l'Empereur fort desplaisant, comme la raison le voulloit, car, depuis la révolte de

1. Les Suisses, qui arrivaient au secours de l'amiral, refusèrent de se joindre à lui, sous prétexte qu'ils n'avaient pas trouvé à Yvrée les 400 hommes d'armes qui devaient les accompagner. Quand le duc Claude de Longueville arriva près de Besançon avec ses 400 hommes d'armes, il était trop tard, les Suisses étaient déjà partis (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 315).

2. La mort de Prosper Colonne eut lieu bien avant la retraite de l'amiral. Prosper Colonne mourut le 30 décembre 1523. Guichardin raconte que le bruit courut qu'il fut empoisonné (Guichardin, l. XV, p. 43).

Millan, là où fut chassez mons^r^ de Lotrecht, ilz avoit esté tousjours lieutenant de l'Empereur en Itallie; et, depuis sa mort, at esté le viche roy de Naples[1] et a esté tousjours jusques à la prinse du Roy, nonobstant que, depuis mons^r^ de Bourbon y vint, ayant lettres de l'Empereur pour estre là son lieutenant general, mais touttesfoys le viche roy en faisoit l'office, car touttes despeches des finances et la pluspart des choses s'adressoyent toutte à luy.

L'admiral retourne en France, bien bleschiez et bien malade, et fut long tamp qu'on n'y entendoit vie, et depuis ne se cuyda jamais aidier de sa main, et s'en alla à ung lieu en Forest qui s'appeloit Parel le Montreau[2], qui estoit à ung sien frere abbé de Clugny[3]; et là demeura tant que le Roy le vint veoir et l'ammena avecque luy quant il fit son dernier voyage d'Itallie, comme cy après sera desclairé.

De la belle escharmouche que fit l'Adventureux prez Fouvent contre mons^r^ de Bourbon et le conte Felix, et de la retreicte du conte Felix en Allemaigne.

Pour retourner à nostre propoz de cela qui ce fit en

1. Charles de Lannoy, vice-roi de Naples. — Il semble, au contraire, que Bourbon ait été revêtu du commandement suprême si nous en croyons ce passage d'une lettre de Lannoy, citée par Mignet : « Sire, cant à monsieur de Bourbon, je ly obeiray en la sorte que Beaurain m'a dit et ly ferey tout le service qui me sera possible » (lettre de Lannoy à Charles V, 26 janvier 1524, citée par Mignet, t. I, p. 460).

2. Peut-être Paray-le-Monial, prieuré qui dépendait de Cluny et qui est situé en Charolais, mais non loin de la limite du Forez.

3. Aymar Gouffier, abbé de Cluny et ensuite de Saint-Denis.

Bourgoingne et Champaigne, mons^r de Guyse en Bourgoingne et l'Adventureux en Champaigne avecque mons^r d'Orval, fut d'oppinion l'Adventureux, veu que la gensdarmerie ne servoit de riens et que le conte Felix ne bougeoit d'ung lieu, d'aller avecque la gensdarmerie qu'ilz avoit avecque luy et les approchoit de plus près qu'il povoit. Ces nouvelles entendues par mons^r de Guyse estant à Dijon et que l'Adventureulx voulloit partir pour faire son entreprise, envoya ung gentilzhomme à mons^r d'Orval et à mons^r l'Adventureulx luy mander que s'il voulloit qu'il fût de l'entreprinse qu'il se trouveroit à Fouvent[1], place à mons^r de Vergier, prinse aultrefoys des Françoys, gros bourg et groz logis, et que il se trouveroit avecque touttes la gensdarmerie qu'il avoit qui estoit v^c hommes d'armes, delaissant le ducque de Suffort qui avoit iiij mille lantskenecht en garnison sur la frontiere, en ung lieu qui est à mons^r de Langres qui s'appelle Montsaujon[2]; et l'Adventureulx partoit de Langres avecque iiij^c hommes d'armes, et fut conclud de se trouver tous ensamble audict Fouvent. Laquelle chose fit l'Adventureulx et les gens d'armes; mais il rencontra en chemin ung poste de mons^r de Guyse qu'ilz luy pria qu'ilz vint parler à luy sur le chemin de Langre : laquelle chose il fit. Et quant il furent ensamble, mons^r de Guyse et luy, compte comment la gensdarmerie n'estoit poinct preste, de quoy l'Adventureulx estoit le plus fort marrys du monde. Touttes-

1. Fouvent, Haute-Saône, arr. de Gray, cant. de Champlitte.

2. Montsaugeon, Haute-Marne, arr. de Langres, cant. de Prauthoy.

foys, l'Adventureulx luy dist, puisqu'il estoit sy avant, qu'ilz ne retourneroit poinct qu'il ne les vit et s'en retourna couchier audict Fouvent, là où la gensdarmerie estoit; et estoyent le gouverneur d'Orleans et mons^r^ de Monltpensier, lieutenant de mons^r^ d'Orleans, avecque luy, et se partirent dudict s^r^ de Guyse qui leur promist que, s'il povoit, qu'il seroit là le matin avecque luy, et trouva la gensdarmerie bien logiez.

Incontinent qu'il fut arrivez, la premiere chose qu'il fit, sans descendre, fut d'aller veoir touttes les advenues, et fit bien asseoir son guet, et fit commandement que tout le monde fust tousjours armée, pour ce qu'ilz estoient sy près l'ung de l'aultre, sans desselés les chevaulx, la bride à l'arçon de la selle; laquelle chose fut faicte. Et fut toutte la nuict sans avoir nouvelles de mons^r^ de Guyse qui debvoit venir avecque renfort de gensdarmerie à cheval. Et fit marcher tout droict où estoit mons^r^ de Bourbon, le conte Felix et les lantskenecht et, quant il furent jusques à leur camp, il y eult groz alarme et se misrent tous en armes sur ung hault, pensant qu'on les deust venir combatre, et durant se pensement furent tousjours en bataille depuis minuict jusques à cincque heures au soir que l'Adventureux fit retirer tout le monde. Et, durant ce tamps, se fierent des belles escharmouches, des plus belles qu'on sçaroit veoir, et demandoit à l'Adventureux mons^r^ de Bourbon dont il venoit et qu'ilz n'y avoit pas huyct jours qu'ilz estoit dedans les montaignes. Et en ce retirent, trouva XXV chevallier que mons^r^ de Guyse luy envoyoit pour sçavoir s'il debvoit venir pour le secourir, car il avoit entendu qu'il en avoit affaire. L'Adventureux fut

d'oppinion qu'il se debvoit retirer et que ne marcha poinct plus an avant, pour ce qu'il faisoit retirer tout le monde et que les ennemys ne bougeoient d'ung lieu fort et qu'ilz ne les voulloit poinct aller assaillir là dedans leur fort. Et se retirerent par ledict Fouvent et allerent repaistre à ung villaige à demy lieues de Fouvent, tirant sur la riviere, là où il ne furent que une heure et ne furent pas sy tost à cheval quant il eurent une grosse alarme, et les pensoyent surprendre au logis. Touttesfois, l'Adventureux et les capitaines qui estoient avecque luy fit toujours marchier les gens d'armes là où il estoit conclud, au villaige près de Langre, et estoit bien x heures du soir quant il y arriverent, et se faisoit assès maulvais temps. Le lendemain se retirerent à Langres, là où fud conclud que mons[r] de Guyse debvoit venir; laquelle chose il fit, pour ce que le conte Felix commençoit à marchier en tirant le chemin de Vaucouleurs[1] et de Chaumonlt en Bassigny[2], et fut regardé qu'il falloit le suyvre et mectre tout la gensdarmerie. Et partirent le s[r] de Guyse, mons[r] d'Orval et l'Adventureulx avecque touttes la gensdarmerie et marcherent tousjours après, et eurent bien d'advis et regard qu'il s'en alloyent et se retiroyent en merveilleux groz desordre. Sur quoy l'Adventureux voulloit faire l'entreprinse de y mener la gensdarmerie qu'il avoit tousjours avecque luy et fut regardé qu'il yroit.

La chose ainsy conclud, demeura jusque au soir mons de Guyse, qui estoit prince courageux et honneste, et pria tant mons[r] d'Orval que l'Adventureulx qu'il luy

1. Vaucouleurs, Haute-Marne, cant. de Balesmes.
2. Chaumont-en-Bassigny, Haute-Marne.

voulsist faire l'entreprinse que l'Adventureux vouloit faire avecque la gensdarmerie qu'il avoit en Bourgoingne. Laquelle chose l'Adventureux ne voulloit souffrir, car il faisoit mal de rompre son entreprinse pour la bailler à ung aultre, car il l'avoit bonne et raisonnable. Après plussieurs remonstrance que luy fierent le seigneur de Guyse et le seigneur d'Orval, et aussy qu'il avoit faict tout plain d'entreprinses et mons^r de Guyse n'en avoit poinct faict, ladicte entreprinse luy fut accordée; et debvoit partir deux heures avant le jour, et l'Adventureux s'en retourna avecque la gensdarmerie à ung villaige près de là. Mons^r de Guyse pensoit bien avoir sa gensdarmerie tout preste; touttesfoys, il ne l'eult poinct et ne peult faire son entreprinse, qui fut ung très grant dommaige[1]; et n'eult que cinquante hommes d'armes de sa compaignie qui bailla à son lieutenant qui s'appelloit Herraucourt pour les chevaulcheurs, et leur estre sur la queuez. Laquelle chose il fit et s'en alla au Neufzchastel en Lorraine[2], là où il falloit qu'ilz passissent la riviere. Et estoit dedans ladicte ville de Neufzchastel Madame de Guyse, avecque tout plain d'aultres dames qui s'estoyent retirez là pour ce qu'elle n'estoyent bien asseurée à Gymville[3]. Et passoyent par là les Allemans et le conte Felix; et qui eult eu ij^c hommes d'armes sur la queuez, on leur eut porté ung gros dommaige, car ledict Harrincourt qui menoit les L hommes d'armes leur en fit

1. Une querelle entre le seigneur de Courville, commandant la compagnie de Guise, et le porte-enseigne de ce dernier, nommé du Chastelet, fut cause de ce retard.

2. Neufchâteau, Vosges.

3. Joinville-sur-Marne (Haute-Marne).

asséz[1] et leur fist laisser là plus grande partie de leur buttin, et gaignèrent merveilleussement les gensd'armes qui estoyent avecque luy. Et fut tout faict cela à la veuz de madame de Guyse qui estoit en la ville de Neufzchastel, qui est une bonne et honneste princesse. Et s'en revint à Gymville, là où mons[r] de Guyse se retira, aussy fit mons[r] d'Orval et l'Adventureulx et tout la compaignie, là où mons[r] de Guyse les festoya et leurs [fist] merveilleusement bonne chiere. Et departit on la gensdarmerie aulx garnisons ceulx qui debvoyent estre en Bourgoingne, et on laissa une bende dedans

1. « Le duc de Guise, estant averty de leur retraitte et du chemin qu'ils prenoient, depescha 2 ou 300 hommes d'armes pour passer ladite riviere de Meuse et gaigner le devant pour les prendre en teste, et luy avecques le reste de la gendarmerie les charger sur la queue, à demy passez, car ils menoient un grand butin, qui estoit le moyen de plus aisement les mettre en desordre. Mais il advint que le soir que devoit partir la compagnie de monsieur de Guise, que conduisoit le seigneur de Courville, sous la conduite duquel pareillement devoient marcher tous les autres, sourdit querelle entre ledict seigneur de Courville et le seigneur de Chastelet de Lorraine, porte enseigne dudit seigneur de Guise, telle qu'ils meirent la main aux armes; de maniere que Chastelet donna un coup d'estoc audit Courville dedans la bouche, qui perça de part en autre, dont retarda leur partement. Mondit seigneur de Guise pensant que ceux qu'il avoit ordonnéz de passer la Meuse y feussent dejà, se meit à la queue des ennemys avecques le reste de l'armée, lesquel, arrivant devant le Neufchatel, il print à demy passé; et ce qui estoit demouré sur la queue fut taillé en pieces et le butin recoux. Si ceux qui estoient ordonnéz pour etre de là l'eau eussent executé ce qui leur estoit commandé, peu d'ennemis se fussent sauvez pour l'effroy auquel ils estoient entrez. Les dames de Lorraine et de Guise estoient aux fenetres du chasteau, qui en eurent le passe temps » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 292).

Chaulmont en Bassigny, pour ce que c'est une ville qui ne vault guaires, et les gensd'armes y trouverent force vins et vivres. Et, en ce lieu de Gimville, nouvelles vindrent aux seigneurs que les Allemans s'estoyent rompus et deffais et le conte Felix c'estoit retiré en une place qu'il avoit en Lorraine qui s'appelle Chasteau-sur-Moselle; aussy se retira mons^r^ d'Orval à Bar sur Aube et l'Adventureulx et le gouverneur d'Orleans avecque luy. Mons^r^ de Guyse ne se bougea de sa maison de Gymville, là où il estoit avecque sa femme et ses enfans, faisant bonne chiere en attendant des nouvelles du Roy.

Nous lairons pour ceste heure les affaires de France et retourneront aux affaires d'Itallie.

Comment mons^r^ de Bourbon et le marquis de Pesquiere descendirent en France par les fins de Genna, vindrent mettre le siege devant la ville de Marseilles; et de ce que fit mons^r^ de la Palice, qui estoit en Avignon, lieutenant pour le Roy en Provence et en Bourbonnoys et Lyonnoys. Anno 1524.

Vous debvés sçavoir, quant mons^r^ l'Admiral fut chassé de l'Ytallie et de retour en France, mons^r^ de Bourbon, le viche roy de Naples et le marquis de Pesquiere et Anthoine de Leva eurent advis ensamble de ce qu'ilz avoient à faire de cest armée qu'il avoye qui estoit bonne et grosse, tant en Espaignolz que en Allemans. Mons^r^ de Bourbon, en ses conseil, leurs donnoit à entendre qu'il avoit grosse pars et grosse faveur en France (de laquelle chose je vous promectz qu'il s'abusoit, car il ne avoit poinct, comme depuis il

l'a bien cogneuez à tout le monde) et disoit que, s'il povoir avoir quelque peu de force et que, s'il povoit entrer dedans le royaulme de France, qu'il y auroit beaulcoup de gens qui se revolteroyent pour luy : laquelle chose croyent assez legierement lesdys seigneurs, pour ce que c'estoit ung groz personnaige et de plus groz sang de France[1].

Touttes choses bien debatues, pour vous faire le compte, comme il fut conclud par le viche roy qu'on luy bailleroit et au marquis de Pesquiere ung assés bon nombre de gens pour aller en France, regarderent et eurent ce pensement que, avant que le Roy eult dressée son armée, il pourroyent [faire] ung merveilleux dommaige au royaulme de France, moyennant la faveur de ceulx qui se debvoyent rendre audict seigneur de Bourbon[2]; et avoyent des grosses menées, desquelles la pluspart vint à la cognoissance du Roy.

Et print son chemin par le costé de la Provence, le

1. Bourbon se vantait d'entrer en France quand il le voudrait : « Si le Roi veut sans delai entrer en France, je permets à sa grace de m'arracher les deux yeux si je ne suis pas maître de Paris avant la Toussaint. Paris pris, tout le royaume de France est en ma puissance » (cité par Mignet, t. I, p. 489). Cf. du Bellay (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 317), qui raconte que Bourbon s'imaginait rallier immédiatement toute la noblesse à lui. — En vertu du traité conclu le 25 mai 1524 entre Henri VIII et Charles V, tout un plan d'attaque avait été élaboré pour envahir la France. Bourbon devait passer les Alpes à la tête de son armée payée par l'Empereur et le roi d'Angleterre. Le roi d'Angleterre, pendant ce temps, devait envoyer en Picardie une armée, pendant que l'Empereur envahirait la France par le Roussillon.

2. Bourbon traversa les Alpes le dernier jour de juin et fut en France le 1er juillet 1524.

loing de la riviere de Gennes; et avoit avecque luy le marquis de Pesquiere[1], capitaine general des Espaignolz, qui estoient de vij à viij mille, et le conte de Sorne[2], qui estoit capitaine general de viij mille lantskenecht[3], et avoit iij^{c} hommes d'armes et quelque nombre de chevaulx legieres et iiij mille Italliens, et povyent estre en tout de xviij mille hommes et artillerie raisonnable, comme huict quennons pour batre, et le demeurant de leur suytte faisant bon compte de venir assieger Marseilles et la prendre. Mais le Roy, estant advertys de son entreprinse et de leur venuez, envoya en diligence son lieutenant dedans Marseilles le seigneur Rance[4], gentilzhomme romain de la plus grosse race des Ursins, chevallier de son ordre, homme de bon eaige et gentilz compaignon de guerres et qui entendoit bien le mestier, et avecque luy iiij mille Italliens et iij^{c} hommes d'armes. Et arriva trois sepmaines dedans la ville de Marseille avant que mons^{r} de Bourbon y arriva[5], et vous asseure, durant

1. Afin de ménager la susceptibilité de Pescaire, il lui avait donné le titre de capitaine général.

2. Comte de Lodron.

3. D'après Guichardin, l'armée du connétable était composée de 500 lances, de 800 chevau-légers, de 4,000 hommes d'infanterie espagnole, de 3,000 Italiens et 5,000 Allemands (Guichardin, l. XV, p. 57).

4. Renzo da Ceri, de la famille des Orsini, au service de François I^{er}, qui, après la prise de Lodi, était venu avec la garnison de cette ville à Marseille; il avait sous ses ordres 6 à 7,000 Italiens. Le roi avait aussy envoyé à Marseille le commissaire Mirandel, qui prépara habilement la défense de cette ville.

5. Le 19 août. Bourbon établit d'abord son camp sur les bords de la mer, à Saint-Laurent, pour attendre son artillerie qui lui venait de Gênes par mer.

le tamps qu'il y fut, il n'y perdoit poinct tamps à la faire remparer[1], car la ville ne valloit riens. Je vous asseure que en peu de tamps il la fit raisonnablement forte; et le Roy de renfort pour le solagier luy envoya le seigneur de Bryon[2], gentilzhomme de sa chambre, capitaine de cincquante hommes d'armes et chevallier de son ordre, jeune homme venant de la race de Luxembourg de par sa mere, gentilz compaignon et honneste homme, et avecque luy force argent, et vous asseure qu'il servit bien à la garder et la deffendre.

Le Roy ne voulloit poinct entreprindret d'aller fort avant sur son royaulme, envoya le marischal Cabannes, s[r] de la Palice[3], qui estoit gouverneur de Bourbonnoys et Lyonnoys son lieutenant general en Provence. Et s'en alla ledict seigneur de la Palice en Avignon qui est terre du Pape et s'appelle la Concor-

1. « Le seigneur de Rancé de Serres, homme fort expérimenté, mit diligence à remparer les murailles, y faire plates-formes, comme aussi fit parachever le grand boulevard, dit la plateforme, duquel les murailles ont vingt huit grands pieds d'espesseur, que incontinent fut bien garni d'artillerie... » (*Histoire memorable des choses advenues au pays de Provence à l'arivée de monsieur Charles de Montpensier, auparavant connetable de France, en l'an 1524, avec le discours veritable de tout ce qui se passa durant le siege mis devant la fameuse cité de Marseille*). Voir aussi, sur le siège de Marseille, le Journal d'Honorat de Valbelle, qui prit part à la défense de cette ville.

2. Chabot de Brion, envoyé par le roi avec 200 hommes d'armes et 3,000 hommes de pied (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 317).

3. Voir, dans les *Actes de François I[er]*, les provisions en faveur de Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, de lieutenant du roi en Dauphiné, avec la charge d'organiser la défense dans cette province, données à Blois le 10 mai 1524.

belle, ville et grosse. Et estoit[1] là dedans le legat du Pape, le cardinal deust beneficiez dedans le royaulme de France de lx mille livre de rente, et estoit de la maison de Cleremont et de celle d'Amboyse, nepveu de feu mons^r^ le legat d'Amboyse, gentilz compaignon et homme de bon sens.

Le marischal Cabannes se mist dedans cest ville d'Avignon[2] pour plusieurs raisons : l'ugne de peur qu'elle ne se revolte pour les ennemys, veu que c'estoit une ville au Pape, et aussy pour ce qu'elle est assise sur la riviere du Rhosne qui vient de Lyon, et ladicte riviere va tomber en la mere à Aiguemort, près Marseilles, et estoit pour donner grant faveur et secours à ladicte ville de Marseilles, volsissent ou non ceulx qui l'avoyent assiegez.

Mons^r^ de Bourbon marchoit tousjours avecque son armée du loing de ceste riviere de Gennes, et vindrent assieger ladicte ville avecque toutte sa bende et commença à faire la battrie[3]. Et fut faictes les approches et plusieurs belles escharmouches; et y eult beaulcoup d'Espaignolz et des lantskenecht affolleez, car ceulx de la ville se deffendoyent fort et estoyent bien furnys d'artillerie et de ce qu'il leur failloit. De premiere venues, il ne vindrent pas devant Marseille, mais royerant allant à l'entour, en prenant aulcunes petittes villes à l'entour et principallement la ville de Aix qui

1. L'archevêque d'Avignon en 1524 était Orlande de Carette.

2. Le roi avait envoyé Chabannes et l'avant-garde à Avignon pour empêcher l'ennemi de s'emparer de cette ville (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 318).

3. Le siège de Marseille commença le 19 août 1524.

est la capitalle ville de Provence; et, en ladicte ville de Aix, le seigneur de Bourbon receupt hommaiges[1] et y commist officiers, et en fut senechal ung gentilz des siens qui avoit estez lieutenant de mons^r^ de Loges à Tournay, qui avoit nom Lamotte des Noyers[2], qui se tint tousjours dedans ladicte ville de Aix avecque quelques gens d'armes pour furnir des vivres au camps de mons^r^ de Bourbon.

Le sieges estant devant Marseilles et estre mys, comme cy devant est dict, le marischal Cabannes qui estoit en Avignon eult paour que ceulx de Marseilles ne fussent pas bien furnys de vivres et de gensdarmerie, pour ce que le seigneur Rance et le seigneur de Bryon avoyent mandé qu'on leur envoya selon le Rhosne d'Avignon encoires quelques gens d'armes s'il estoit possible. Laquelle chose fit le marischal Cabannes là où il estoit et force bateaulx chargiez de vivres qui sa allerent mettre dedans Marseilles en la veue de ceulx qui tenoyent la ville assiegez; et le povoit bien faire, car le Roy avoit mys sy bonne ordre on son armée de mer qu'il estoit roy de la mer en toutte la mer de Levent, et en estoit lieutenant pour mons^r^ le Grant Maistre ung capitaine, homme de bon sens, nommé mons^r^ de la Fayette[3], qui approchoit le camp aulcunes foys avecque les galleres sy très près qui les faisoit changier de camp, et là battoit de la mer en leur camp de telle sorte que deux et trois fois les fit changier de lieu et

1. Bourbon entra dans Aix le 9 août 1524; il prit le titre de comte de Provence et reçut le serment des magistrats. Voir lettre de Bourbon à Charles-Quint, citée par Mignet, t. I, p. 495.

2. La Mothe des Noyers, un des fidèles du connétable.

3. Antoine de la Fayette, † 1535.

de place et leur artillerie pour leur faire oster leur artilleries[1] (qui est ung très maulvais signe pour prendre ville, puisqu'ilz fault qu'on ramaine l'artillerie, et povès penser qu'en la remuant et la remectant on pert beaulcoup de gens).

Or, je larray tenir leur sieges devant Marseilles et mons^r^ de la Palice, lieutenant general du Roy en Avignon, et retournerons au Roy pour dire ce qu'il fit.

Comment le Roy commença à dresser son armée pour lever le siege de Marseilles et pour achever son voyage d'Ytallie. Et comment en ce tamps mons^r^ d'Orval estoit fort malade à Bloys, et le Roy y envoya l'Adventureulx avecque v^c^ hommes d'armes, son lieutenant general en Champaigne.

Le Roy, voyant la ville de Marseilles assiegée, fit à toutte diligence dresser son armée pour la secourir et envoya tousjours ce tamps pendant avec mons^r^ de la Palices ij mille v^c^ hommes d'armes qu'on mist par les places et frontiers, et dix mille hommes de piedt françoys qu'on envoya par les montaignes, qui leur faisoyent ung merveilleux grant dommaige, car il leur rompoyent les vivres et gardoyent la faveur du pays. Et fit le Roy dresser son equipaige d'artillerie qui estoit de lxxij grosse pieces qu'il envoya à mons^r^ de la Palice à Avignon; et les fit mectre hors de la ville, joignant la muraille, et fit fortiffier ung camp et mettre

1. La flotte d'André Doria, jointe aux galères commandées par La Fayette, était beaucoup plus forte que celle des Espagnols, commandée par Ugo de Moncava, qui fut réduite à l'impuissance.

l'artillerie dedans ledict fort. Le Roy luy envoya encoire xiiij mille lantskenecht qu'ilz mist dedans ledict fort auprès de l'artillerie. Le camp et le fort estoyent grant pour mectre cent mille hommes raisibus, comme dict est, des murailles de la villes et sur le bort de la riviere du Rhosne; et, comme gens venoyent de tous costez, tant gensdarmerie que aultres, le seigneur de la Palices les faisoient loger audict camp.

Le Roy luy envoya encoires six mille Italliens et six milles adventuriers françoys qu'on dict francque archiers; et avoit le Roy à ungne petite ville à trois lieues près d'Avignon xv^c^ Suisses dessoubz la charge de l'Adventureulx, et estoit lieutenant le s^r^ d'Espoy, honneste gentilzhomme, et n'estoyent que trois capitaines suisses, l'ung s'appelloit Roy, qui estoit de Zuryck, l'aultre avoit nom Wyllem Arsem, qui estoit de Fribourg, et l'aultre avoit nom Joos Coste, qui estoit d'Onderwalde; mais l'Adventureulx ne fut jamais d'oppinion qu'il ne bougissent de la ville de Rocquemore[1], jusques à tant que les aultres Suisses fussent venus, de paour des debatz de eulx et des lantskenecht.

Et le Roy s'approchoit cependant de Lyon pour venir quant son armée seroit prest.

En ce tamps, comme ces choses se faisoyent preste, mons^r^ d'Orval, le bon vieil homme, voyant qu'il n'y avoit plus d'affaires en Champaigne[2], se retira devers le Roy à Blays pour luy deviser des affaires du dict pays

1. Roquemaure, Gard, arr. d'Uzès, ch.-l. de cant. sur la rive droite du Rhône.

2. Les faits auxquels l'Aventureux fait ici allusion sont antérieurs à 1524; ce doit être une répétition concernant la campagne de Champagne, lorsque le roi s'occupa de mettre cette

et lui estant au dict Blays il devint fort malade et fut sa maladie sy grande qu'elle luy dura six moys, et pour sa vieillesse qu'il avoit, il ne sceut jamais resouldre et en mourut[1]; dont fut dommaige, car estoit ung homme de bien et de bonne conscience.

L'Adventureux estoit avecque le Roy audict Blays et on faisoit grant chieres.

Comme cesdictes bonne chieres se faisoyent, nouvelles vindrent au Roy que du costé de Luxembourg et de Liege se faisoit quelques amas, tant d'Allemans que d'aultres nations, pour venir entrer en la Champaigne. Le Roy, ayant entendus ces nouvelles, en diligence despeche l'Adventureux qui estoit avecque luy et l'envoye son lieutenant general en Champaigne, pour ce que ledict seigneur d'Orval estoit malade, et escripvit à tous les capitaines qui estoyent en la Champaigne pour luy obeyr comme à sa personne, et despeche le seigneur Bussy d'Amboise pour aller lever iiij mille francque archiers dont il estoit chiefz, pour estre prestz quant l'Adventureux luy demanderoit, et estoit tousjours avecque l'Adventureux.

Ledict seigneur de Bussy et l'Adventureulx trouverent en Champaigne v^{c} hommes d'armes bien completz, lesquelz se trouverent à Rains au devant de luy; et y estoit le gouverneur d'Orleans et de Mouson avecque L hommes d'armes, le capitaine Pierpont, lieutenant de mons^{r} le ducque de Lorraine, le viconte d'Estoge, lieutenant de mons^{r} le grant maistre bastard de Sçavoye, le baron de Guerres, lieutenant de l'Ad-

province en défense au moment de la défection de Bourbon (1523).

1. Jean d'Albret, seigneur d'Orval, mourut le 10 mai 1524.

ventureux, avecque sa compaignie, le s^r^ de Montpesacque, lieutenant de mons^r^ d'Orval, et y estoit comprise la compaignie de mons^r^ de Sedan.

Et les fit marchier tout droict à la frontiere de Luxembourg, en ungne petite [place] qui s'appelle Saincte Mannehout[1], là où estoit la garnison de l'Adventureux.

L'Adventureux, cependant que la gensdarmerie marchoit, s'en alla à Sedan veoir son pere; et mena ungne partye des capitaines avecque luy pour deviser et declairé au s^r^ de Sedan la volunté du Roy et regarder avecque luy ce qu'il avoit affaire.

Le bruict tousjours continuoit de ladicte assemblée qui se faisoit à Luxembourg; par quoy l'Adventureux se partit incontinent de Sedan avecques les capitaines, et se en allit à Saincte Menhout, là où se debvoit assambler la gensdarmerie. Luy estant à Saincte Mannehout, arriva mons^r^ de Bussy et tous les capitaines avecque luy; et, en ce lieu, avoyent de jour en jours nouvelles du Roy, aussy avoyent il des ennemys. Et fut l'Adventureulx adverty au vray qu'il se rompoyent et qu'ilz laissoyent leur entreprinse, et qu'ilz ne faisoyent seullement pour garder leurs pays de peur que ceste assamblement ce faisoyent en Champaigne ne leur tombist sur les bras, et avoyent contremandé aulx Allemans et aultres qui debvoyent assambler qu'il ne venissent point et que le pays de Champaigne estoit bien furnis. De quoy fut advertys le Roy en diligence par l'Adventureux et luy manda le Roy qu'il revint par devers luy et qu'il fit retirer la gensdarmarie aulx garnisons : laquelle chose il fit et vint

1. Sainte-Menehould.

prendre son chemin par Sedan et s'en retourna devers le Roy.

Nous lairons pour ceste heures les affaires de Champaigne et parlerons de celle de Picardie.

Comment les Angloys descendirent en Picardie, et comment eulx et l'armée de l'Empereur vindrent mettre le sieges devant Hesdin et n'y fierent riens. Et parlerons aussy comment ilz passerent oultre pour entrer en France et prindrent Roye et Montdidier et, en retournant, prindrent le chasteau de Bohain.

Le Roy d'Angleterre, avecque la promesse et l'alliance qu'il avoit avecque l'Empereur, fit preparer son armée pour descendre en France, qui estoit belle et grosse, et passa la mer pour venir en France en belle equipaige de gens de piedt et de gens de cheval et d'artilleriez poinct, car il en avoit assés es pays de Flandres et Brabant et Haynault. Ugne partiez de son armée descendit à Calaix et l'aultre en la fosse boullenoise, et la bruslerent toutte, et n'y sceut jamais mectre ordre qu'il ne fierent ung merveilleux dommaige. Et de là s'en vindrent rallier ensamble devant Hesdin avecque les gens de cheval qui'l avoyent des pays de l'Empereur qui estoyent bien iiij mille et des lantskenecht aussy qu'ils trouverent avecque lesdys chevaulcheurs belle bende et bien armée, et pouvyoent estre de vij ou à viij mille. En cest esquippaige vindrent assieger Hesdin, là où il furent plus de trois sepmaines à faire battrie et l'effort qu'ilz fault pour prendre ville[1].

1. « Le duc de Norfolc estant descendu à Callaiz avec 14 ou 15,000 Anglois et s'estant joinct avecques luy le comte de

Touttesfoys, il n'y donnerent poinct d'assault, pour ce qu'ilz n'estoit point raisonnable, car la place estoit bien bien remparée et renforcée et estoit le capitaine homme de bien qui se nommoit mons[r] de Bies qui, pour l'heure present, est gouverneur de Boulongne[1]. Eulx, voyant qu'ilz se morfondoyent devant ladicte place, leverent leur siege pour eulx retirer et faire une aultre entreprinse plus aysée que ceste là.

Sy je vous dis qu'il se morfondoyent, je ne vous en mens poinct, car la coustume des Angloys est de faires leurs entreprinses tousjours à l'entrée de l'yver, comme il estoit à ceste heur là; et sy frappa la peste dedans eulx, tellement qu'il en mourut beaulcoup. De faict, il prendrent leur chemin à Dorlens[2] et prindrent et passerent la riviere de Somme à Ancre[3] et puis s'en allerent vers Peronne[4] à Sainct Quentin[5], et ne sçavoyent bonnement quelle chemin prendre. Et, après, il prindrent Roye[6] qui se rendit, et n'y avoit âme dedans; et,

Bure, lieutenant pour l'Empereur, leurs forces unies ensemble, se trouverent le nombre de 5 à 6,000 chevaux et de 25 à 30,000 hommes de pied avecques bonne quantité d'artillerie; et prindrent le chemin entre Montreul et Terouenne pour assaillir ou Hedin ou Dourlan » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 293).

1. Oudard, seigneur du Biez, sénéchal de Boulogne, maréchal de France.

2. Les Anglais n'osèrent rien tenter contre Doullens, que le seigneur de Pontdormy avait bien fortifié et dont la garnison, suffisamment forte, avait les vivres et les munitions nécessaires. Cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 293.

3. Ancre, aujourd'hui Albert, Somme, arr. de Péronne, ch.-l. de cant.

4. Péronne, Somme, sous-préfecture.

5. Saint-Quentin, Aisne.

6. Le samedi 24 octobre 1523.

après, allerent à Mondidier[1] qui leur fut rendue, et estoit le conte Dammartin dedans et quelques aultres capitaines avecques luy, et ne furent pas bien d'accord et le rendirent[2] aulx Angloys : qui fut très mal faict, car elle n'estoit pas ville pour la rendre sy soubdainement, et sans poinct de faulte elle estoit ville mal pourveuez de gens, car en tout il n'y avoit pas v^{c} hommes d'armes, là où il failloit pour la garder v ou vj mille hommes, et sy n'estoit poinct remparée comme elle debvoit. Mons^{r} de la Trimouille, que estoit lieutenant du Roy en Picardie, en fut bien marry, car c'estoit ung homme de bien qui ne voulloit riens perdre s'il estoit possible ; et fut encorres plus marrys pour les vivres qu'il avoyent trouvez dedans que pour la prinse de la ville, car il avoit faict retirer tous les vivres du plat pays dedans les villes et principallement dedans les fortes villes, comme Sainct Quentin, Peronne.

Mons^{r} de la Trimouille estoit fort pressé, car il n'avoit

1. Quelque temps avant l'arrivée des Anglais, le seigneur de Pontdormy avait pu introduire dans Montdidier les seigneurs de Rochebaron et de Fleurac avec une centaine d'hommes d'armes, ainsi que le capitaine René de la Palletière avec un millier d'aides (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 295).

2. Le mercredi 28 octobre 1523. « Les ennemys, après avoir pris et bruslé la ville de Roye, marcherent droict à Montdidier, où, après avoir faict breche, ceux de dedans se deffians de leurs forces, se rendirent leurs bagues sauves et se retirerent devers monseigneur de la Trimouille. Toutesfois, ce ne fut sans estre blamez de s'estre rendus si legierement, car les ennemis ne pouvoient faire long sejour par faulte de vivres. Il fut dit que le capitaine René de la Palletiere ne voulut jamais consentir à ladite composition » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 297).

poinct de gens de guerres ne de piedz ne de cheval, et en advertys le Roy et Madame; soudainement, le Roy luy envoyoit iiij mille hommes de piez et ung bon nombre de chevaucheurs legieres[1].

Les Angloys, voyant que leurs gens se mourroyent de la peste et que l'yver estoit sy grant qu'il ne povoyent durer, prindrent leur chemin vers Bohain, belle place et forte qui est à mons^r de Vendosme, dont estoit chiefz ung gentilhomme que mons^r de Vendosme avoit nourrys, qui avoit noms mons^r de Varennes, et avoit assés gens dedans, mais il n'estoient poinct gens de guerres, car, incontinent qu'il veyrent les Angloys venir devant, il se rendirent, là où perdit mons^r de Vendosme beaulcoup d'artillerie et d'amonition. Et en fut mons^r de Vendosme bien marry d'avoir perdu cest place et ainsy fut mons^r de la Trimouille, car c'est une place sur la frontiere qui sert beaulcoup; et en fut le capitaine en maulvaise estime, nonobstant qu'il n'en povoit, mais pour l'amour de ses gens avecque ce qu'il n'avoit pas beaulcoup veue.

Les Angloys demeurerent demenant, faisant grande

1. Après la prise de Montdidier, qu'ils brûlèrent comme ils avaient déjà brûlé Roye, les Anglais, ayant appris l'arrivée de M. de Vendôme, que le roi avait envoyé de Lyon avec des renforts destinés à rassurer les Parisiens et à aider M. de la Trémouille, avaient commencé à battre en retraite, brûlant et dévastant les villes et le pays. Ils se retiraient vers Cambrai, sans songer à assiéger Bohain, lorsque, raconte du Bellay (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 299), le capitaine qui commandait cette place n'attendit pas d'être sommé de se rendre, mais alla jusqu'à Prémont et rendit le château entre les mains du duc de Suffolk et du comte de Bures, moyennant que lui et ses soldats sortiraient les bagues sauves. Cela se passait dans les premiers jours de novembre 1523.

chiere dedans ceste dicte ville de Bohain, et ayant de mectre le siege à Guyse, en laquelle estoit dedans mons^r^ de Bryane chiefz, et avoit mons^r^ le conte de Bryane et leurs compaignies et le s^r^ de Longueval, capitaine des gens de piedz et aultres; tellement que le chasteau estoit quasi imprenable, car de la ville il ne la voulloyent poinct tenir pour ce qu'elle ne vault riens, mais le chasteau est beaulx et grant et bien fortiffiez et en bonne frontiers.

Nous lairons les Angloys à l'entour de Guyse et de Bohain et parlerons de l'ayde du Roy au seigneur de la Trimouille.

Comment le Roy envoya mons^r^ de Vendosme à Parys pour mettre ordre à ses affaires, comme [si] sa propre personne y eult estez, et pour donner faveur au pays de Picardie. Et comment le Roy manda à l'Adventureux ung poste qui mena la gensdarmerie qu'il avoit en Champaigne en Picardie pour secourir mons^r^ de la Trimouille; et comment il alla à Cressy et de là assieger Bohain, où se trouva mons^r^ de la Trimouille à la prinse.

Le Roy, sachant les Angloys en Picardie estre descendus et les maulx qu'il faisoyent, aussy le seigneur de la Trimouille estoit mal accompaignez, envoya soudainement en poste[1] mons^r^ de Vendosme à Parys pour mettre ordres aulx affaires de Picardie et d'aultre part, car le Roy ne povoyt laisser le quartier

1. Le roi avait envoyé en poste M. de Brion pour rassurer les Parisiens en leur annonçant la venue de M. de Vendôme à la tête de grands renforts.

de Lyon, pour ce que l'admiral n'estoit poinct encoire retournez d'Itallie, qui estoit l'ung des plus groz affaires, et qu'il estoit là plus près pour en avoir nouvelles et y mettre ordre que s'il eult esté à Parys ou en aultre lieu.

Mons[r] de Vendosme estant à Parys[1] et ayant assamblé le Parlement, soudain regarderent de assambler x mille hommes de piedz, que ceulx de la ville de Parys payerent eulx mesmes, et les fierent marcher tout droict au Pont Saincte Mayence[2], qui est le chemin pour tirer vers la Picardie; et envoya on quelquez argent au s[r] de la Trimouille et, sans poinct de faulte, mons[r] de Vendosme luy faisoit touttes les assistance qu'il povoit.

De l'aultre costé, le Roy ne dormoit pas, car, veu qu'il n'avoit plus affaire en Champaigne, manda à mons[r] d'Orval qu'ilz bailla toutte sa gensdarmerie qu'il avoit en Champaigne à l'Adventureulx pour la mener

1. Les Parisiens n'avaient pas attendu l'arrivée de M. de Vendôme pour assurer le roi de leur fidélité et prendre les mesures nécessaires à la défense de la ville. Lorsque M. de Brion, envoyé par le roi à Paris, avait rassemblé les notables de la ville et le Parlement, le 31 octobre, pour les remercier de leur attachement au roi et leur annoncer la venue de M. de Vendôme, ceux-ci lui accordèrent tout ce qu'il demanda et même plus. « Adonc luy fut accordé 2,000 hommes, payez pour ung mois, combien qu'il n'en demandast que 1,200. Ceste nuict de Toussainctz ne furent sonnées les cloches et furent les chaisnes tendues es coings des rues, et fut assis guet sur le pavé de Sainct Denys et gardes es portes de Sainct Denys, Sainct Martin et Sainct Antoine » (*Chronique du roi François I[er]*, éd. G. Guiffrey, p. 36). Cf. *Bourgeois de Paris* (éd. Lalanne, p. 181).

2. Pont-Sainte-Maxence, Oise, arr. de Senlis.

en Picardie, et que ledict Adventureulx s'en alla avecque la gensdarmerie dedans Lans en Lannoy[1] et passer par Rains pour mettre ordre à ladicte ville, et pour ce que ladicte ville de Lan est toutte sur la frontiere de Picardie et que les Angloys faisoyen samblant de y venir marchier.

Et l'Adventureulx, ayant receupt lettres du Roy, se partit avecque la gensdarmerie et layssa mons^r^ d'Orval à Bar sur Aube[2]. Et avoit avecque luy vi^c^ hommes d'armes, dont les compaignies s'enssuyvent : premierement la compaignie de mons^r^ de Vendosme, la compaignie du gouverneur d'Orleans et de Mouson, la compaignie de mons^r^ d'Orval et celle de l'Adventureulx. Et comme la gensdarmerie marchoit, il s'en alla en poste à Rains pour y mectre ordre, ce qu'il fit. Et, de là, s'en alla à Chasteau Thiery[3], qui estoit à luy, qui est ung [place] approchant fort la frontiere de Picardie; et la fit remparer, et on y besoingne tous les jours, de telle sorte que la esperance d'en faire ungne bonne ville; et trouva ceulx de la ville fort gens de bien et tout le peuple prest à faire leur debvoir. Trois jours après, partit l'Adventureux de Chasteau Thiery et s'en alla à Lans à Lannoys, qui est une belle ville et fort assiette, là où luy estant dedans la ville, la fit fort remparer en grant diligence, et mist ordres, tant aux

1. Laon, Aisne.

2. Bar-sur-Aube, Aube.

3. La donation faite par le roi des châtellenies, terres et seigneurie de Château-Thierry à Florange est de novembre 1526, le roi étant à Saint-Germain-en-Laye (Arch. nat., JJ. 239, fol. 56 v°, n° 232). Florange n'aurait donc achevé la rédaction de ses *Mémoires* qu'après cette date.

vivres que à l'artillerie que à la fortiffication de la ville, comme pour attendre le siege.

Comme il faisoit tous ses appareil, la gensdarmerie s'approchoit tout à l'entour de Lan et ne fut poinct d'advis de mettre la gensdarmeriez dedans la ville pour ce que les Angloys et Bourguygnons estoyent à l'entour de Guyse et de Bohain. Il fut d'advis d'aller avecque touttes sa gensdarmerie faire ung petit camp sur la riviere de Cressy[1] qui est à sept lieues près de la Bohain, et de là où estoyent les Angloys, qui fi très grant plaisir au peuple et asseura beaulcoup de gens, car luy, estant là, il faisoit teste aulx Angloys de tout les costé du pays de Vermandoys et ung des bons de Picardie.

De touttes ces choses, advertys l'Adventureulx le s[r] de la Trimouille, lequel fut merveilleusement joyeux de sa venue et luy pria qu'il ne bougist encoires de là jusques à ce qu'on veroyent que les Angloys feroyent; laquelle chose il fit. Et en ce tamps pendant belles escharmouches se faisoyent, et avoyent souvent nouvelles de mons[r] de Bryane qui estoit au chasteau de Guyse[2] les plus prochains des ennemys. A ung villaige près de Cressy, où estoit logez le gouverneur d'Orleans avecque ungne bende de gens d'arme, ung feu de meschiefz se bouta dedans ledict villaige, et cuyda estre brullez luy et tous ses chavaulx. Au bout de viij ou x jours que l'Adventureulx fut à Cressy, les Angloys et Bourguignons se commencerent à eulx retirer; laquelle chose entendue par mons[r] de la Tri-

1. Crécy-sur-Serre, Aisne, près de Laon.
2. Guise, Aisne, arr. de Vervins.

mouille, manda l'Adventureulx vers luy pour regarder à ce qu'il avoit à faire; et estoit le s^r de la Trimouille à Sainct Quentin, la où l'Adventureulx s'en alla incontinent et laissa audict Cressy et là à l'entour touttes la gensdarmerie.

Cependant que l'Adventureulx alla devers le seigneur de la Trimouille, envoya le s^r de Pont Remy, qui estoit lieutenant de mons^r de Vendosme, et mons^r de la Trimouille, lieutenant du Roy, à Beaurevoir et aultres petites places qui avoyent estés prinses, s'en allèrent ensambles avecques iiij quennons et six aultres grosses pieces pour les reprendre, accompaignez de deux milles hommes de piedz et deux cens hommes d'armes, et n'y eult guaires desdictes places qu'il ne se fierent batre, touttesfoys elle furent touttes reprinse et les ungne par assault et les aultres se rendirent et, s'elles estoyent bien tost gaignés et perdues, encoires furent elles plus tost reprinses.

L'Adventureulx estant avecque mons^r de la Trimouille, fut conclud et regardé, veu que les Angloys s'estoyent retirez, comment on pourroit reprendre le chasteau et ville de Bohain, qui estoit de grosse importance, car la place estoit fort assez et en lieu de bonne frontiere, et s'elle estoit bien prouveue de gens il n'y avoit ordre de la reprendre. Touttesfoys, le seigneur de la Trimouille, estant au conseille avecque tous les capitaines de touttes les garnisons, principallement estoyent mons^r de Bryane et le conte de Brayne, qui avoit estez à Guyse et avoyent honnestement [fait] leur debvoir, nonobstant qu'il n'eussent poinct estez assaillis ne enforcée, et fut regardé de reprendre la ville de Bohain, et en vouloit on bailler la charge à

mons[r] de Pont Remy[1] comme lieutenant de mons[r] de Vendosme; de quoy il s'en excusa, disant qu'il avoit esté reprendre les aultres et que ceste là estoit bien forte et qu'il pourroit en avoir une honte. Quoy voyant le seigneur de la Trimouille qu'il la refusoit, fut bien marry et regarda à l'Adventureux pour regar-s'il voulloit prendre la charge, lequelle luy dist : « Je vous entens bien, vous voullés que je l'aye, je suis content, mais que je aisse ce qu'il me fault. » Le seigneur de la Trimouille luy prioyt et luy dit que voluntier luy prioyt qu'il volsist faire service au Roy, et que de sa part, mais qu'il en fist faire les approches de l'artillerie, qui se trouveroyent ensamble en ensuyant les nouvelles qui luy manderoit.

Il appela mons[r] de Bryane pour ce qu'il avoit tousjours estez dedans Guyse et que l'entreprinse estoit faicte et les Angloys avoyent estez huict jours pour prendre ladicte, place; et estoit advisé par mons[r] de Varennes, qui avoit estés capitaine de ladicte place, qu'on ne la povoit batre par dehors la ville, et faire ung pont à ungnes des portes de la ville, assés près de la ville pour passer l'artillerie dedans la ville et pour faire la battrie dedans la ville contre le chasteau. Ladicte ville ne valloit riens de murailles, mais des fossés il estoit bon assez.

Mons[r] de Bryane avoit la charge de faire faire lesdicts pons à Guyse, qui estoit la plus prochaine place près Bohain, et qu'on les debvoit trouver tout prest; de quoy mons[r] de Bryane asseure l'Adventureulx devant mons[r] de la Trimouille de trouver ledict appareil tout

1. Jean VIII de Créqui, seigneur de Pontdormy.

prestz et de trouver bonne bende de gens de piedz et de cheval dedans Guyse pour aller faire les approches.

Cela fait, l'Adventureux print congiez de mons^r de la Trimouille avecque touttes la compaigniez, mons^r de Bryane avecque luy et le conte de Bryane. Quant il furent audict Guyse, l'Adventureulx se alla loger avecque le conte de Brayne et alla regarder ce touttes les choses estoyent prestes, car il ne failloit pas dormir et estoit desjà tart, et trouverent là ung capitaine de viij cens hommes de piedz, honneste hommes et gentilz compaignon, maistre d'hostel de mons^r de Vendosme, qui s'appeloit mons^r de Longueval qui, comme mons^r de Bryane, disoit avoir la charge de faire lesdict appareil, et s'en allerent ensamble pour veoir ce que en estoit. Quant l'Adventureulx fut dedans et vit ledict appareil, il troueve de ce que mons^r de Bryane luy avoit promys, et se commença à excuser mons^r de Bryane sur ledict Longueval. Quant l'Adventureulx veit cela, jamais homme ne fut sy marrys, car mons^r de la Trimouille se reposoit sur luy et se debvoit trouver le matin à la reprinse de ladicte ville et, somme toutte, il n'y avoit riens de tous le cas prestz. Touttesfoys, il fit chargier forces planches sur aultant de char et charioth qu'il en sceut trouver et assambler, et luy faillit faire de necessitez vertus, et fit chargier six pieces d'artilleriez pour commencer à faire la battriez, trois coulverines bastardes et trois coulverines moyennes, et les fit soudainement partir et les gens de piedz dudict seigneur de Longueval pour accompaigner ceulx qui estoyent à Guyse. A ungne heure de nuict partirent le conte de Bryane et l'Adventureulx avecque L hommes d'armes pour

s'en aller droict à Bohain achever leurs entreprinses qui estoit commencée; et le s^r de Bryane demeura dedans Guyse jusques à la minuict pour amener la gensdarmerie, celle que l'Adventurelx avoit amenez de Champaigne et aultre de Picardie. L'Adventureulx et le conte de Bryane avecque toutte l'esquippaige qui avoyent vindrent à Bohain et laissa derriere deux jectz d'arque ou trois, l'artilleriez et les gens de piedz et les gens d'armes à cheval, et ne print que trois cens hommes qui les suyvoient d'assés près pour l'amour des saillies de ceulx de la ville, et estoit avecque luy le conte de Brayne et le seigneur de Longueval et x hacquebutiers qui descendirent aulx fossés, et vint à la porte là où estoit deliberez de faire le pont par le raport de ceulx qui avoyent visitez le lieu et la place.

Touttesfoys, quant il l'eut veu et revisitée, il trouva qu'en huyct jours on eult sceu faire le pont, car tous les pilliers qui soustenoyent ledict pons estoyent tout couppez et abbatus. S'il fut bien marrys du commencement en Guyse, encoire le fut il plus à cest heure là. Touttesfois, pour séavoir le plus foyble de la ville et qu'il failloit entrer dedans, il voullut veoir à l'entour de la ville quelle remède on y pourroit mettre et, soudainement, il trouva quelque endroict des fossés qui estoyent secque et ungne vieille tour tout à demy fondue et une lavache d'eaue qui venoit tomber dedans lesdicts fossés quant les eaues estiont grandes, et pour lhors estoit secque.

Incontinent cela avoir veu, il fit sa conclusion de faire passer son artillerie par là et fit marchier les pionniers qui estiont xl avecque l'artilleriez, avecque pallons et hoyaulx, beeches et tous ostes, fit faire le

trenchis par ledict lavache et aulx fossés et rompre la muraille de la ville, de telle sorte qu'il fit passer toutte son artillerie et pour passer tout le demeurant que ce que mons^r de la Trimouille debvoit ammener, car il estoit ordonnez que, au poinct du jour, sy debvoit trouver avecque v^c hommes d'armes, cincque milles hommes de piedz et xij double quennons.

Le chemin bien faict et l'artilleriez dedans la ville et sur le bordz des fossés du chasteau, l'Adventureulx fit commencer la battrie qui dura bien ij ou iij heures; laquelle chose ouye par le seigneur de la Trimouille, se hasta de venir avecque les quennons et le demeurant.

Et tirèrent lesdys quennons quatre ou cincque coups; et furent tellement espoventéz qu'il rendirent la place, leurs baghes saulves; de quoy il eurent tout, car la place estoit encoire fort assez pour tenir, et l'intention de mons^r de la Trimouille et de l'Adventureulx et de ceulx qui l'avoyent assiegiez n'estoit pas de demeurer là plus hault d'ung jour, pour ce que l'armée des Angloys n'estoit poinct encoire du tout retirez[1].

La place prinse, mons^r de la Trimouille mist des gens dedans de mons^r de Vendosme et ung gentilz-

1. 27 novembre 1523. — Voici le récit que donne du Bellay de cette reprise de Bohain : « Le seigneur de la Trimouille, sçachant l'ennemy estre retiré avant que monseigneur de Vendosme fust arrivé, marcha droict audit lieu de Bohain avecques six canons, dont il feit si furieuse batterie que ceux de dedans se voyoit sans esperance de secours, pour estre leur armée separée se rendirent. Ce faict, le seigneur d'Estrée fut ordonné capitaine de la dicte place et partit ledit seigneur de la Trimouille de Picardie, ayant eu une armée si puissante sur ses bras et si peu de gens pour la garde du païs, sans que l'ennemy, au partir, tint un pied de terre de sa conqueste » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 299 et 300).

homme de sa maison, capitaines de là dedans, jusques à ce que mons[r] de Vendosme en eult ordonné, pour ce que la place luy appartenoit. Et, ce faict, tout le monde s'en retourna à ses garnisons pour ce qu'il n'y avoit plus riens à faire; et fut le lieu reprins.

L'Adventureulx eult congiez de mons[r] de la Trimouille pour soy en aller ung tamps chiez luy, pour ce qu'il avoit longtemps qu'ilz n'y avoit estez. Mons[r] de la Trimouille se retira à Sainct Quentin avecque tout equippaige et l'artillerie à Guyse avecque l'Adventureulx qui print son chemin par là.

Comment le conte de Brayne fit ungne entreprinse et print Couvin, petite ville du pays de Liege, et, à sa retreicte, deffyt ungne bende de Bourguygnons à piedz et à cheval. Et comment mons[r] d'Aymery surprint la garnison dudict conte de Bryane qui estoit à Vervins qui se rendirent à luy, leurs bagues saulves.

Le conte de Brayne, qui estoit jeune homme et plain de bonne vollunté et qui alloit voluntier à la guerre et menoit bien ses gens et gentilment, fit une entreprinse avecque sa gensdarmerie qu'il rassamblit avecque les siens, et avoit mille hommes de piedz ou xij cens, dont estoit chiefz le seigneur de Longueval de Montbrun, gentilz compaignon et qui avoit bonne bende. Ledict conte de Brayne fit son entreprinse le plus couvertement qu'il peult et alla avecque ses gens que je vous dis à ungne petite ville nommée Couvins[1], du pays de Liege. Et quant il fut assés près

1. Couvins, Belgique, prov. de Namur.

de la ville, il fit arrester ses gens de pied, là où estoient les deux capitaines Longueval et Montbrung, qui estoient des premiers et entendoyent bien ladicte entreprinse, et fut sy bien entendue qu'ilz furent sur les murailles de la ville avant que jamais le guet le sceut et commencerent entrer à la fille en prenant, pillant et tuant tout.

Et conte de Bryane avecque sa gensdarmeriez commença à marchier. Et ainsy fut prinse la ville de Couvins par le conte de Bryane, laquelle fut pilliées et les prisonniers prins ne voullut poinct souffrir qu'on mist le feu dedans, et eussent beaulcoup faict plus groz buttin qu'ilz ne fierent, n'eust estez que les plus groz de la ville se retirerent dedans le chasteau dudict Couvins qui n'est poinct prenable sans artilleriez, et soudain qu'il l'eut prinse il se retira en meilleure ordre qu'ilz peult avecque son buttin.

La ville de Couvins estoit bien avant en pays et en furent advertys les garnisons bourguygnons et vindrent pour luy coupper le chemin à l'entrée des bois de Tyrasse gens de cheval et gens de pied, là où vindrent assaillir le conte de Bryane qui se retiroit en merveilleusement bonne ordre et bonne conduicte. Et quant il ouyt l'alarme, encoire il mist meilleur ordre, car il se doubtoit bien que, veu qu'il estoit sy avant en pays, qu'il auroit quelque affaire à sa retrecte. Il se vindrent joindre gens de cheval et gens de piedz contre gens de piedz, et nonobstant qu'il fussent aussy gros nombre ou plus que le conte de Bryane, sy furent il repoulssée, et amena son buttin sans perdre des gens.

Ladicte entreprinse faicte, le conte de Brayne se

retira et fit retirer les gens d'armes en leurs garnisons, et estoyent bien ayse, car il avoyent gaygné ung bon buttin.

Mons[r] d'Aymery avoit de long temps ungne entreprinse dessus la ville de Varvins[1], qui est de la garnisons du conte de Brayne, et là où il y avoit son lieutenant qui s'appelloit mons[r] de Sissonne et ne luy estoit demeuré en sa garnison que v homme d'armes et x archiers, et assés grande villette, mais ung homme d'armes peult venir rompres la lance contre la muraille, nonobstant qu'elle est bien en lieu pour estre forte et en bonne assiette pour la fortiffier.

Le seigneur d'Aymery estre arrivez devant la ville de Varvins aveque viij[c] chevaulx et iiij mille homme de piedz et quelques pieces d'artillerie legieres, ceulx de la ville ne sçavoyent nulle nouvelles de leur venues et furent tous esbahys quant il les veyrent devant la ville. Il ne voulloyent pas tenir, car il ne leur estoit pas possible, car il n'avoyent ne gens, ne arteillerie, ne vivres et la ville qui ne valloit riens. Mons[r] d'Aymerie les envoya sommer par ungne trompette et leur fut faict responce par le seigneur de Sissonne qu'il estoit content d'abandonner la ville, la gensdarmerie et quelques gens de piedz, leurs bagues saulves et la lance sur la cuisse, laquelle chose leur fut accordée par le seigneur d'Aymerie et s'en allerent. Le pillage de la ville n'estoit pas grand, car, pour ce que la ville ne valloit riens, les bonnes gens avoyent tout saulvez leurs biens es bonnes villes de là auprès. Mons[r] d'Aymery estre dedans la ville, après le pillage faict, n'y

1. Sans doute Vervins.

fit longue demeure, car il partit de le jour meismes, et, comme on avoit faict à Couvins, il fit le cas pareil, car il ne voullut poinct qu'elle fut bruslée. Et incontinent eulx dehors et mons^r^ d'Aymery estre retirez, le conte de Brayne il remist sa garnison et refierent la guerre comme par cy devant.

Comment le Roy donna son ordre à l'Adventureux au chasteau d'Amboise, et comment de rechiefz luy donna la charge de general des Suisses. Et comment mons^r^ de Bourbon print Toulon et comment l'ambassadeur de Poullaine vint devers le Roy à Amboyse.

Pour retourner à nostre propos de Marseilles, mons^r^ de Bourbon et le marquis de Pesquiere estoyent tousjours devant et faisoyent batrie le plus qu'il povoyent selon l'artillerie qu'il avoyent qui n'estoit pas pour forcer ungne telle ville. Il fut advisé qu'il y avoit une ville, auprès de Marseilles, sur le bort de la mer, qui avoit nom Toullon, et avoit une tour qui gardoit le port de Toullon qui estoit fort et bien garnie d'artillerie et de tout ce qu'il y falloit et principallement de bonne artillerie, et pensoyent mons^r^ de Bourbon et le marquis de Pesquiere que après qu'il arroyent ceste tour qu'il arroyent le port et l'entrée de la mer pour avoir ayde et secours des Espaignes et des Gennevoys, de quoy il s'abusoyent, car le Roy estoit de beaulcoup plus fort par la mer, tellement qu'il ne leur sceurent jamais donner secours ne ayde.

Il leverent quelques pieces d'artilleriez de devant Marseilles et alla mons^r^ de Bourbon avecque quelques gens de son armée et alla devant la ville de Tou-

lon[1], là où il y avoit dedans ung capitaine qui estoit ung sot et poinct homme de guerre, et luy avoit mys mons^r^ le grant maistre bastard de Sçavoye. Et luy mena-t-on sa femme et ses enfans devant la porte de ladicte tour et des capitaines espaignolz qui les menoyent et luy dirent que si ne rendoyent la dicte tour qu'ilz tuerent en sa veue. Je ne sçay ce ledict capitaine avoit aultre intelligence avecque eulx, toutesfoys il rendit la tour, là où il trouverent force artillerie dedans, especiallement iiij bons quennons qui servit merveilleusement bien devant Marseilles et pouldres et ammonitions et se misrent à faire la batrie.

Et parlerons du Roy qui faisoyt bon debvoir de dresser son armée et la faisoit diligenter et marcher tout droict à Avignon.

Le Roy estant à Amboyse[2] et print l'Adventureulx par les mains dedans ung jardin, luy dict : « Je veulx demain au matin que vous soyés de mes compaignons et confreres, car je vous veulx donner mon ordre. » De quoy l'Adventureux le remercioit très humble-

1. Bourbon n'alla pas lui-même assiéger Toulon; il y envoya Beaurain et Ugo de Moncada, qui s'emparèrent de la tour de Toulon, le 2 septembre. Voir Mignet, t. I, p. 508.

2. D'après le ms. fr. 32865, fol. 37, et aussi d'après le Père Anselme, Florange avait déjà reçu cet ordre de Saint-Michel en 1519 (cf. la liste des chevaliers, publiée d'après d'Hozier dans la *Revue historique nobiliaire*, 1879, p. 473). Mais devant cette précision de Florange lui-même, il est certain qu'il ne dut recevoir le collier qu'en 1524. Il dit, en effet, qu'il avait trente-trois ans, or nous savons qu'il était né en 1491; de plus, le petit portrait de Florange qui figure dans les *Commentaries* de la guerre gallique peut être daté de 1519-1520, or sur ce portrait Florange n'a pas le collier de l'ordre.

ment de l'honneur qu'il luy faisoit de le mectre au nombre des gens de bien qu'il y avoit et que, sans ordre et avecque ordre, il le trouveroit tousjours leal et le plus anciens de ses serviteurs, et sans poinct de faulte, ainsy estoit il, non pas en eaige, mais bien de service, car il estoit le temps de xxv ans qu'il estoit à luy quant il luy baillit son ordre et n'avoit que xxxiij ans d'eaige.

Lendemain matin, le Roy fit assambler tous les chevalliers de l'ordre, leurs ordre au col, en la salle où estoyent touttes choses apprestez pour la ceremonie dudict ordre, et n'y avoit que le Roy, les chevalliers, le prevost de l'ordre Gabriel de la Chartre[1], le herault de l'ordre de Sainct Michel, qui gardoit la porte avecque le prevost, le chancellier de l'ordre, l'evesque de Parys[2] et le tresaurier Robertet[3], seigneur d'Aluye, greffier dudict ordre, et fut envoyé querir l'Adventureux en la chambre du Roy qui devisoit avecque le chancellier. Et le vindrent querir mons^r de la Trimouille, doyen de l'ordre, et le seigneur Galliace, leur ordres à leur col, et estoyent les deux plus anciens chevalliers dudict ordre, et luy dirent : « Le Roy vous demandes. » Et print mons^r de la Trimouille, doyent dudict ordre, par les bras droict et le grant escuyer Galliace, mons^r de Sainct, par la main senestre, et fut ainsy menez en la salle où estoit le Roy et les chevalliers assys en rond. Au millieu

1. Gabriel de la Châtre, prévôt de l'ordre de Saint-Michel; il mourut en 1538.

2. Étienne Poncher, évêque de Paris; il avait été nommé chancelier de l'ordre en 1518 et mourut en 1524.

3. Florimond Robertet fut greffier de l'ordre de Saint-Michel sous les règnes de Louis XII et de François I^er^; mort en 1526.

d'eulx y avoit ung coffre couvert d'ung grant drap de velour cramoysiez, pendant d'ung costez et d'aultre ung carreau de velour meisme, et dessus ledict carreau avoit ung livre d'assés bonne grandeur couvert de drap d'or frisée, bordez de ferre d'or et de bonnes pierres, et estoit ledict livre le sainctes Evangilles. Dessus ledict livre y avoit ungne vray croix de sainct Charlemaignes qui avoit prez de demye piet, laquelle fut richement mise en œuvres et s'appelle la croix de victoire, car jamais roy de France n'allit en guerre en personne qu'il ne la portit et jamais ne perdit la bataille que ceste derniere foix devant Pavye, ayant ladicte vray croix sur luy. Il dict à l'Adventureulx : « Vous soyés le très bien venuz. Agenouillés vous dessus le carreau de velour devant la vray croix, les mains croisée dessus la vraix croix et dessus cedict libvre. » Et là le greffier de l'ordre commence à lire touttes les articles de poinct en poinct, et luy fit faire le serment dessus ladicte vray croyx et sainctes Evangilles qui sont merveilleusement grandes et sont plus de quatre vingts articles qui ne se peulent à present desclairer. Ce faict, le Roy print son ordre qu'il avoit a son col, pour ce que pour l'heure il n'en y avoit poinct d'aultre et qu'elle estoyent à Parys et ne voullut le Roy que aultre que luy en bailla que luy mesme et print ce grant collier et ordre et luy mist au col, luy estant à genoulx et les aultres chevalliers luy aydoyent à luy mettre. Ce faict, le Roy le fit lever et le vint baiser en la joue et tous les aultres chevalliers de ranc. Et, après, le Roy l'envoya devers madame sa mere la veoir et devers madame de Allençon.

Et lendemain estant au conseille, le Roy et l'Adven-

tureux avecque luy et quelques capitaines de mess^rs des Lighes, comme messire d'Iespart de Berne et Willem Aersem de Fribourg, le Roy appella l'Adventureulx et luy pria qu'il print la charge de general des Suisses, laquelle chose il accorda au Roy. La charge est grande et difficile à la bien mener, car il fault aller plus par priere et doulceur que pour commandement, nonobstant que quant il ayment ung chiefz il font beaulcoup pour luy.

Ce faict, l'Adventureux se partit pour s'en aller chez luy pour accoustrer son cas et s'en alla tout droict à Lyon pour lever ungne bende de Suisses qui estoit arrivée et pour assambler les aultres et les faires tirer droict en Avignon.

Et avant le partement estoit arrivez à Amboyse, devers le Roy, l'ambassade du roy de Poulaine, merveilleusement bien accompaigniez, et fort honneste homme autant que j'ay jamais veuez pour estrangier et du lieu dont venoit, et vint faire au Roy son ambassade qui fut très grandement bien recueilliez du Roy, comme en telle cas appartient à ung telle prince que le roy de Poulaine.

Ledict ambassadeur estoit beaulx gentilzhomme et d'ugne belle grandeur, jeune de xxxxiiij ans, tous ses gens abilliez à la mode du pays, fort richement, comme de drap d'or, velour crammoysiez et aultres soyes. Ledict ambassadeur sçavoit beaulcoup de langaiges, comme la langue de Poulaine, le langaige du pays de Trace, qui est ung grand pays que les Turques tiennent, voysins du roy de Poulaine, et tiennent quelques seignouries audict pays; il parloit bon alleman, ung des meilleurs latins et le plus congrus que

je veis jamais homme et bon itallien. Il n'eult poinct de chancellier ne docteur pour faire sa harenge et la fit au Roy en latin, et sy bonne audace qu'il fut très grandement à bonne grace du Roy et de tout le monde. Et quant tout fut faict, le Roy luy pria que tant qu'il seroit là qui ne le volsist abandonner et qu'ilz alla chasser et voller avecque luy quant il yroit et qu'il le vint veoir souvent.

Il fut conclud le mariage d'ung des enfans du Roy avecque celuy du roy de Poulaine, qui est seul heritier, et furent faictes entre les deux rois bonne paix et amitié et bonne accord ensamble, de sorte que je croy qu'il le sont encoires pour le jour d'huy aussy bons amys qu'il est possible.

Comment le Roy se partit d'Amboysse pour dresser son voiaige de l'Itallie. Et print le Roy congiez dudict ambassadeur, et luy fit present ledict ambassadeur de par le roy de Poulaine et touttes ses choses nouvelles, comme espées, chevaulx, dont je vis ledict ambassadeur montez sur ung chevaulx qui sailloit dessus ungne grande charreez de paille, et courroit ledict chevaulx merveilleussement et à la longe que aultre chevaulx n'eussent ceu faire cela qu'il faisoyent, estoyent les plus grand mengeurs qu'on sçauroit veoir, et il passoyent la riviere tout courant, ung homme armé dessus.

Ledict ambassadeur donna son nepveu au Roy, beaulx gentilzhomme et honnest, et le mist le Roy de sa chambre et encoire en est, et sçavoit le petit garçon tous langaiges, ostés le françoys. Après plusieurs dons et presens que le Roy luy fist, ledict ambassadeur se retira en Poulaine, fort content du Roy.

Comment la royne Claude de France mourut et comment le Roy envoya l'Adventureux à Lyon pour veoir ungne bende de Suisses qui estoit arrivé près Avignon. Et comment le Roy vint à ung lieu près d'Avignon qui s'appelle Caderose, là où il despecha l'Adventureux pour aller de rechiefz au devant de la grosse bende des Suisses qui venoit après. Et comment l'Adventureux arriva avecque les Suisses, le Roy se partit pour aller à Marseilles combatre mons^r^ de Bourbon.

Le Roy estant à Bourges en Berry, madame sa mere avecque luy, mons^r^ le daulphin et ungne partie de ses enfans, eult nouvelles de la mort de la royne, sa femme, qui avoit estez malade six ou sept moys[1], de quoy le Roy en fit ung très grant doeuil, aussy fit madame sa mere et toutte la compaignie et, sur ma foy, il avoit raison, car c'estoit l'ungne des plus honneste princesse que la terre portit oncques et la plus aymée de tout le monde, des grans et petys, créant que c'est le là n'est en paradys que peu de gens iront. Et avoit faict beaulcoup de beulx enfans[2] au Roy et les plus beaulx enfans que je ne vis oncques à gentilzhomme, à povre ou à riche des plus beaulx enfans

1. La reine Claude mourut le 20 juillet 1524.

2. Claude de France avait donné au roi sept enfants : Louise, morte en 1517; Charlotte, morte en 1524; François, duc de Bretagne, mort le 10 avril 1536; Henri II; Madeleine, femme du roi d'Écosse Jacques V, qui mourut à Édimbourg le 2 juillet 1537; Charles, duc d'Orléans, mort le 9 septembre 1545; Marguerite, duchesse de Berry, femme d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, morte le 14 septembre 1574.

que ceux là ne sont, ne de meilleure grace. Madame la mere du Roy ne vollut poinct qu'elle fut portée[1] à Sainct Denys et fut gardée dedans le chasteau de Bloys avecque tout son train et tout son cas, jusques à tant que le Roy fut de retour de son voiage, affin de luy faire l'honneur qui luy appartenoit, ainssy qu'on a de coustume de faire, comme aulx aultres roynes, davantaige comme celle qui l'avoit merité[2], pour ce que le Roy faisoit son voiage et que les princes alloyent avecque luy et qu'elle n'eult poinct esté accompaigné comme elle le meritoit.

Le Roy print le doeilz, aussy fit toutte la court.

Le Roy, estant en la ville de Bourges, fit venir l'Adventureulx et luy dit comment il failloit qu'ilz s'en allist en diligence à Lyon, après en Avignon, pour ce qu'ilz y avoit une bende de Suisses armée.

L'Adventureulx print congiez de luy et de Madame

1. Sur la mort de la reine Claude, voir son testament, ms. Dupuy n° 646, fol. 118; voir aussi l' « Ordre qui fut tenu à l'obseque et funeraille de feu magnanime et très excellente princesse Claude ».

2. « Le xxvi[e] jour du moys de juillet mil cinq cens XXIIII, environ heure de mydi, de ce ciecle, deceda la perle des dames et cler mirouer de bonté, sans aulcune tache, madame Claude, royne de France, fille du feu roy Louis XII[e] de ce nom, laquelle fut moult regretée et fut son corps mis en ung sercueil, en la chapelle du chasteau de Blois, où il fut long temps sans etre Eti ·nhumé pour la grant estime de saincteté que l'on avoit d'elle plusieurs luy portoient offrandes et chandelles et atestoyent aulcuns avoir esté gueris et savez de quelque maladie par ses merites et intercessions; et mesmement une notable dame qui affermoit avoir reçeu par ses merites guarison d'une fiebvre qui ja par longtemps l'avoit tourmentée » (*Chronique du roi François I[er]*, éd. G. Guiffrey, p. 41).

et se mist en chemin droict à Lyon. Et, quant il fut à Lyon, il entendit que les Suisses n'estiont poinct encoires sy prest que à partir, seullement la bende qui estoit à Rocquemore[1] qui estoit de xv^c^ hommes, et pour ce que Lyon estoit le plus près des Suisses et le plus aysée pour les faires tousjours advancer par les postes. Et avoit envoyé le Roy dedans le pays des Suisses, pour faire la levée, le seigneur de Lanet[2], honneste gentilzhomme et saige qui avoit estez nourrys en la maison de mons^r^ de Longueville, et avoit là son ambassadeur ordinaire qui s'appelloit mons^r^ de Beaurigant et le general Morlet, pour quelque argent qui est deu encoire de reste de quelque payement à messieurs des Lighes. L'Adventureulx manda de ses nouvelles aulx Suisses qui estoyent audict Rocquemore et demeura à Lyon, en actendant le Roy qui venoit en grande diligence[3].

Et vint bientost à Lyon avecque tous les princes de sa court et mist bon ordre en son royaulme avant que partir, car il laissa madame sa mere regente par toutte le royaulme, obeyr aultant comme sa propre personne. Il laissa mons^r^ de Vendosme en Picardie et mons^r^ de Guyse en Champaigne et mons^r^ de Lotrecht en Guyenne, le grant senechal de Normandie en Normandie, mons^r^ de Joinville, frere de mons^r^ de la Trimouille, en Bourgoingne[4], pour ce que le seigneur de la

1. Roquemaure, Gard, arr. d'Uzès, ch.-l. de cant., sur la rive droite du Rhône.

2. Est-ce Antoine de Lamet, qui avait été en Suisse en 1520 et avait conclu un traité en 1521?

3. Le 18 juillet, le roi était à Bourges.

4. En Bourgogne et Champagne, ce fut le duc de Guise, il y a donc confusion du scribe. Cf. ce passage du Bellay : « Lais-

Trimouille s'en alloit avecque le Roy, et furent bien marrys lesdicts seigneurs d'y point aller avecque le Roy, aussy furent tous les capitaines qui demeurerent avecque luy, car il laissa les frontiers bien furnies de gens.

Il se partyt de Lyon et s'en alla par eaue, gaignant tousjours Vienne[1], affin que tout le monde le sievit. Mons[r] de Guyse et l'Adventureux demeurerent ung jour derriere pour quelques affaires qu'il avoyent et pour veoir les dames, il ne fault poinct mentir, de quoy Lyon est aussy bien furnie que ville qui soit au monde. Il se partirent dudict Lyon dedans ung batteau et allerent trouver le Roy à Vienne, et là print le seigneur de Guyse congiet du Roy et s'en retourna en son gouvernement de Champaigne. Nouvelles vindrent au Roy en cedict lieu de Vienne que mons[r] de la Palice luy mandoit qu'il estoit sy feibles dedans la ville d'Avignon et qu'il seroit bon d'envoyer quelques personnaiges avecque leurs train, sans faire samblant de y mener plus de guerre, et envoya en diligence mons[r] de la Trimouille et l'Adventureulx, avecque leurs trains, et les Suisses de la garde pour se jecter dedans ladicte ville d'Avignon avecque le seigneur de la Palice.

sant madame Loÿce de Savoie, sa mere, regente en France; en Picardie et l'Isle de France laissa le duc de Vendosme, son lieutenant general; en Champagne et Bourgogne le duc de Guise; en Normandie messire Loys de Brezé, grand senechal de Normandie; en Guienne et Languedoc le seigneur de Lautrec; en Bretagne le comte de Laval » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 320).

1. Vienne, Isère. — Le roi se trouvait dans cette ville, le 11 août, et il écrivait à Montmorency de se hâter d'arriver avec ses hommes d'armes.

L'entreprinse fut faicte, mais il n'y avoit poinct de batteaulx que deux, là où se mist dedans mons^r^ de la Trimouille avecque luy, et mirent leurs bagues dedans avecque leurs gens et allerent ainssy jusques en Avignon, et le seigneur d'Aubigny qui le sieuvoit de sy près avecque des archers de sa garde. Et là estre arrivée avecque toutte cest equippaige, mons^r^ de la Palice leurs fit très bonne chier, aussy fit mons^r^ le legat d'Avignon. Et eulx estant là trouverent façon par bon moyen d'avoir les clefz des portes, lesquelles eult en garde le seigneur d'Aubigny.

Ce faict, le camp tousjours se renforçoit[1] et estoit desjà de xxv ou à trente mille hommes, et le roy vint à Caderousse[2], à cinque lieues près d'Avignon, tant que son armée fut preste. Et l'Adventureulx ne voullut poinct faire venir ceulx qui estoyent à Rocquemore, de paour des debatz des lantskenecht, pour ce qu'il sont deux nations qui ne s'entre ayment guayres, et après cela s'en allit à Caderousse vers le Roy qui fut joyeux de sa venue. Et le Roy luy fit despeche, en luy demandant comment on pourroit avoir les Suisses soudainement et que leur demeure luy portoit ung merveilleux dommaige. A quoy l'Adventureux respondit qu'il ne le sçauroit mieulx conseiller que d'y aller luy mesmes. Le Roy luy pria qu'il voulsist prendre cest paine et luy faire ce service. Laquelle chose l'Adventureulx fit et partit en poste et s'en allit passer par Vienne, où estoit Madame, et avoit lettre du Roy adressant à elle pour recepvoir l'ung l'aultre à ungne

1. Le roi avait concentré son armée dans un camp auprès d'Avignon, voir plus haut, p. 121.

2. Caderousse, Vaucluse, arr. d'Orange.

Nostre Dame, qui est auprès du Pont Sainct Esprit[1], de quoy ladicte dame fut très joyeuse, car elle avoit desjà entendus que mons[r] de Bourbon se deslogeoit de devant Marseilles et qu'il ne voulloit attendre le Roy et sa force, et entendoit que sy cela estoit faict que le Roy entreprendroit le voiage d'Itallie par le conseil de mons[r] l'Admiral[2] et de ces marrischal et de leurs complices. Quant l'Adventureulx vint près de Madame, ne demeura que deux heures avecque elles pour souper, et incontinent s'en allit l'Adventureulx passer à Viennes et à Sainct Siphorien[3], là où le trouva le tresorier Robertet, ausquelle avoit charge de dire touttes ces nouvelles, desquelles en fut merveilleussement content. Touttesfois depuis, à l'appetit d'aulcuns, ladicte veue du Roy et de Madame fut rompue, de quoy la bonne dame en fut grandement marrye et non sans cause, car elle avoit raison et sans poinct de faulte, c'elle eult parlé à luy, elle luy eult rompuz le voyage d'Itallie[4], et bien luy en eult print s'il l'eut

1. Pont-Saint-Esprit, Gard, arr. d'Uzès, ch.-l. de cant. Ceci se passait après le 29 septembre, puisque le siège de Marseille fut levé à cette date.

2. L'amiral de Bonnivet poussait beaucoup le roi à entreprendre le voyage d'Italie; au contraire, le maréchal de Montmorency était tout à fait hostile à cette entreprise.

3. Saint-Symphorien-le-Château, Rhône, arr. de Lyon, ch.-l. de cant.

4. Guichardin raconte que, après la levée du siège de Marseille par Bourbon, le roi hâta son passage en Italie afin de ne pas être détourné de son dessein par la reine mère, qui arrivait d'Avignon pour le dissuader de passer en Italie. Louise de Savoie aurait voulu que son fils demeurât en France et qu'il abandonnât le commandement de ses troupes à un de ses généraux (Guichardin, l. XV, p. 59).

faict et y envoyer comme on voyoit par experiences qui en sont aujourd'huy.

L'Adventureulx se partit et vint à Lyon et de là au pont à Beauvoysin[1], tousjours en poste, et là fut malade, et le seigneur de chevet avecque luy. Et là envoye ung capitaine des Suisses nommez Arsem, lesquelle il despecha pour aller en Suisses, et mist l'Adventureux ordres pour les vivres à leurs passaiges et fit telle diligence qu'il ammena tous les Suisses au Roy, et estoyent le nombre de xvj mille, et arriverent en ungne ville appellez Sainct Michiel et vindrent par devers le Roy à Avignon.

Et partit quant et quant eulx le Roy, le propre jour de sainct Michiel, pour aller droict à Marseilles, et l'Adventureulx qui estoit à piedz avecque les Suisses, et vous asseure qui faisoit beaulx à veoir ceste bende. Et s'en allit logier le Roy à ung lieu à trois grosse lieues de là, qui s'appelle Cavaillon[2].

Nous retournerons à mons[r] de Bourbon et à son sieges, qui estoit devant Marseilles, et à ce qu'il fit.

Comment que incontinent que l'armée du Roy fut preste commença à marchier droict à Marseilles, mons[r] de Bourbon et le marquis de Pesquiere leverent leur siege et se retirerent en grande diligence et en groz desordre. Et comment le Roy ordonna le marrischal de Montmorency avecque v[c] hommes d'armes pour les sieuvir à la queuez.

Mons[r] de Bourbon estant devant Marseilles fit battrie la plus grande qu'il peult et fit samblant deux ou

1. Pont-de-Beauvoisin, Isère, arr. de la Tour-du-Pin.
2. Cavaillon, Vaucluse, arr. d'Avignon.

trois foys de donner l'assault, là où il perdit beaulcoup de gens; touttesfoys il n'y eult poinct d'assault donnez[1] et avoyent merveilleussement grande faulte de vivres les Espaignolz et les Allemans qui estoyent devant. Il fault dire le vray : il n'avoyent poinct de vivres à leur appetit, car mons^r de Bussy, à qui le Roy avoit donné la charge de dix mille homme de pied, leur couppoit les vivres dedans les montaignes, desquelles leur estoit ung groz desplaisir, et la peste qui se mist dedans eulx, qui leur fit ung groz dommaige. Quant il eurent là esté long tamps et qu'il n'y gaignoit riens et que le Roy approchoit et que la demeure leur pourroit porter dommaige, il delibererent de lever leur siege et de eulx retirer, lesquelle il fierent. Et saillerent ceulx de la ville à leur queuez et leur fierent tout le mal qui leur estoit possible, tellement que ne povoyent bonnement ammener leur artillerie. Le Roy, estant à Cavaillon, eult nouvelles certaines comment le sieges de Marseilles estoit levez[2] et incon-

1. Le 24 septembre 1524, Bourbon avait décidé l'assaut, mais ses troupes refusèrent de marcher, surtout lorsqu'elles apprirent que les fossés qui se trouvaient après la brèche étaient remplis de poudre, de pointes de fer et de matières explosibles et que derrière était un nouveau rempart. Les lansquenets avaient refusé net; lorsque Bourbon voulut décider les Espagnols, il n'eut pas plus de succès. Pescaire lui-même les en détourna par ces paroles : « Les Marseillais, leur dit-il, ont apprêté une table bien couverte pour traiter ceux qui les iront visiter. Si vous avez envie d'aller souper aujourd'hui en paradis, courez-y. » Les Italiens refusèrent aussi (Mignet, *op. cit.*, t. I, p. 517).

2. Bourbon, après avoir essayé vainement de faire donner l'assaut, voulut au moins tenter la bataille contre l'armée du roi, mais là encore ses troupes refusèrent de le suivre. Dépité, le connétable leva le siège de Marseille le 29 septembre après

tinent il despecha le marrischal de Montmorency aveque v^c^ hommes d'armes, dont la bende de l'Adventureux en estoit une qui estoit une très belle bende et marchoit en s'en alla[nt] sur la queuez de l'armée de mons^r^ de Bourbon, là où il leur fit laisser tout plain de leur arteillerie, tellement quant il veirent qu'ilz furent contrainct qu'il la perdoient d'en laisser et d'en rompre[1]. Et avoit laissez le nombre de deulx mille hommes de pied dedans ungne petite ville, laquelle, à la veuez de eulx, le seigneur de Bussy avecque dix mille hommes de piedz allit assieger et se rendirent lesdys Espaignolz la nade au col, mais le seigneur de Bussy leur fit la grace et les laissit aller, mais il perdirent tout ce qu'il avoyent et n'y eult pendus que ung pieton, qui estoit françoys, et ne se voullut jamais abuser pour les secourir le seigneur de Bourbon, mais tousjours alloit son chemin qu'il estoit venuz. Le

avoir jeté dans la mer un grand nombre de munitions qu'il ne pouvait emporter, et il reprit le chemin des Alpes (Mignet, *ouvr. cité*, t. I, p. 524).

1. Voir les lettres du roi à Montmorency, Bibl. nat., ms. fr. 3032, fol. 80 et 88; 3044, fol. 49; 3046, fol. 9; 3058, fol. 1, 7, 19, et aussi A. Champollion-Figeac, *Captivité du roi François I^er^*, dans la collection des Documents inédits. — « Le mareschal de Chabannes, se mettant à la suitte, envoya 4 ou 500 chevaux, lesquels, arrivant sur la queue de l'ennemy, deffirent bon nombre d'hommes et gaignerent un fort grand butin, car chacun, pour se sauver, laissoit son bagage derriere, et les soldats, n'ayant puissance de porter leurs armes, les laissoient par les chemins. Aussi le marechal de Montmorency, avecques bonne troupe, les suivit jusque par de là Tolon, ne leur donnant loisir de reprendre leur alaine » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 319). Guichardin ne parle pas de cette poursuite; il parle seulement de l'hostilité des paysans (Guichardin, l. XV, p. 60).

marrischal de Montmorency le sieuvit tousjours jusques aulx montaignes de Gennes, et ledict marrischal print son chemin pour aller descendre à ungne ville du marquis de Saluce, qui s'appelle Cony[1], avecque toutte la gensdarmerie.

Nous lairons à parler de mons[r] de Bourbon et de son armée, qui marchoit en diligence devers Millan, et retournerons au Roy et à ce qu'il fit.

Comment le Roy conclud son voiage d'Itallie et de la grande diligence que fierent les Suisses et tout le demeurant de son armée, et de la grande faulte des vivres qu'il eurent en passant les mons.

Le Roy partit de Cavaillon avecque tout son armée en faisant la plus grande diligence de marcher qu'il estoit possible, tellement qu'ilz vindrent jusques à Zaix[2], qui est la principalle ville et capitalle de Provence, et là où est le parlement de Provence. Le Roy, estant en ladicte ville, fit ses enquestes de ceulx qui estoyent et qui avoyent portez faveur au s[r] de Bourbon, pour en faire la justice et la pugnition[3], et en fut faict justice de tout plain.

Les Suisses, avecque leurs capitaines l'Adventureux, vindrent faire ungne requeste au Roy, luy suppliant

1. Coni.

2. Bourbon était entré dans Aix le 9 août 1524; les magistrats de la ville lui avaient aussitôt prêté serment, et il s'était intitulé immédiatement comte de Provence.

3. François I[er] était arrivé à Aix le 1[er] octobre 1524. Il fit décapiter immédiatement le consul de Prat, coupable d'avoir reconnu le duc de Bourbon et de lui avoir prêté serment (Mignet, t. I, p. 526).

que son bon plaisir fut leur donner congiez d'aller combatre mons^r^ de Bourbon et qu'il feroyent telle diligence jour et nuict qu'il le rattainderoyent dedans les montaignes et le combatroyent, et ne demandoyent que trois cens hommes d'armes au Roy et iiij pieces d'artillerie moyennes. Laquelle choze le Roy ne voullut souffrir pour ceste heure là. Le Roy pria aulx Suisses qu'il voulsissent attendre jusques ungne aultres foys et que s'il avoyent la patience d'aller avecque luy qu'il arroyent honneur et prouffit ensamble, et fut le Roy très content de eulx.

Ce faict, le Roy print son advis d'aller en Itallie en personne, et pour ce qu'il voulloit faire une diligence la plus extremme qu'il povoit, affin de gaigner la duché de Millan avant que mons^r^ de Bourbon y fût, despartit son armée en trois et fit requeste à l'Adventureux et à tous les capitaines suisses, qu'il avoit faict assambler, de vouloir faire la plus grande diligence qui leur seroit possible de faire, car, comme il disoit et estoit vray, la diligence[1] luy donnoit la victoire. Il despartit son armée en trois pour la faire passer par trois passaiges : les Suisses par Guillestre[2] et les lantskeneckt avecque eulx, et mons^r^ de la Pallice avecque son

1. Le roi avait la plus grande confiance dans son entreprise : « Soldats et amis, puisque la fortune nous a conduits en ce lieu, secondons ses volontés par une honnete resolution. Que la haulteur de ces grandes montagnes ne vous effraye ni rebute! Je vous assure, sur ma foi, que si nous sommes les premiers en Italie la guerre est terminée sans combat. Courage donc, sachons nous commander par vertu, oublions plaisirs et maisons et au prix d'un peu de fatigue affermissons à jamais le repos de la France » (*Captivité du roi François I^er^*, p. 116).

2. Guillestre, Hautes-Alpes, arr. d'Embrun, ch.-l. de cant.

advant garde et le Roy par ung aultre passaige auprès Notre Dame d'Aulbyn à Suse[1], l'artillerie et le demeurant des gens de pied allerent par le mons de Genève[2], qui est leur passaige. Il n'est poinct possible, l'ordre des estapes de vivres ne s'y peult mettre, pour la grande diligence qu'on faisoit de la soudaine entreprinse, là où se fut jamais veu armée faire ungne telle diligence que c'este là, et principallement les Suisses, car les lantskeneckt avoyent journée et demy devant eulx, et les passerent quant ce vint à entrer dedans les montaignes. Vous debvez sçavoir qu'ilz ne trouverent ne pain ne vin et furent ainsy les Suisses l'espace de huyct jours ou x sans pain et sans vin et la pluspart sans soulliez, et, avecque cela, faisoyent sy grande journée qu'il n'y avoit chevaulx qui les peult sieuvir, et, sans poinct de faulte et à dire le vray, il n'y a nation au monde pour faire ungne telle diligence que les Suisses et à peu de vivres. Et ne mangerent là que des rapes et buvoyent de l'eaue et aulcunes foys trouverent quelque chaire, et en ceste estat se vindrent rendre à Gony[3] tous ensamble et le marrischal de Chabannes assés près de eulx. Si les Suisses faisoyent bonnes diligence de leur costé, aussy faisoit le Roy du sien, mais non pas telle que les lantskenecht : huyct jours après les Suisses n'avoyent pas passez iiij mille de sept ou huyct mille qui

1. Suse, ville du Piémont, de l'autre côté de la frontière du département des Hautes-Alpes. — « Notre-Dame d'Aulbyn » ; peut-être s'agit-il du col d'Ambin, débouchant sur Exilles et Suze.

2. Le Mont-Genèvre, entre le département des Hautes-Alpes et les États sardes.

3. Coni, sur la Stura, au sud de Turin.

estoyent, sans poinct de faulte est saulve nation quant vivres leurs faillent qui ne sont pas bien ayse et sont assez mal à mener.

Le Roy fit la plus grande diligence qui luy fut possible pour estre à tamps et arriva à Thurin bien trois heures devant les Suisses, pour ce que le marrischal de Chabannes leur avoit faict tarder leur chemin de bien ungne journée et se trouverent le Roy et les Suisses tous ensamble à Thurin, nonobstant que les Suisses passerent quatre lieues oultre, de quoy le Roy fut merveilleussement joyeulx, et les monstra à mons[r] de Sçavoye[1]. Et le Roy, en attendant que son armée marchoit en diligence, fit bonne chière deux ou trois jours avecque mons[r] et madame de Sçavoye, de quoy le Roy se contenta fortement, car il estoit nepveu de mons[r] le ducque de Sçavoye, et après avoir faict la bonne chiere se partit avecque la plus grande partie de sa gensdarmeye. Et menoit tousjours mons[r] de la Palice son advant garde, et luy la battaille, et le seigneur d'Allençon l'arriere garde.

Comment l'Adventureulx avecques les Suisses passa le Thessin et comment en ce lieu luy cuida combatre les Espaignolz et le manda au Roy pour soy haster, et de ce qui y fut faict et de ce que fit le marquis de Saluce qui alloit devant.

Le marrischal Cabannes estant chiefz de l'advant garde commença à marcher droict au Thesin, la où le

1. Charles III le Bon, duc de Savoie, né en 1486, mort en 1553. Il avait succédé à son frère Philibert II en 1504. Sa sœur était Louise de Savoie, mère de François I[er].

pont se faisoit, qui n'estoit poinct des mieulx faict, et prindrent leur chemin par Gambellot[1] et Vigence[2] et vindrent audict pont, là où on avoit mys fort maulvais ordre, car, comme je vous dis, il estoit mal faict, car gens d'armes à piedz, arteilleriez et bagaige, tout passoit l'ung parmy l'aultre, qui n'estoit pas la coustume, et y eult beaulcoup de gens perdus. Touttesfois, on fit places aulx Suisses, qui passerent à grant paine, car quant les Suisses furent oultre ledict pont, encoires failloit il passer le Thesin, là où il alloyent jusques à la saincture en l'eaue, qui faisoit grant mal au povre compaignons, car il faisoit desjà grant froit.

Le marquis de Saluce[3] estoit ordonné de par le Roy, pour ce qu'il est du pays et gentilz compaignon, d'aller devant, et avoit la charge de iij[c] hommes d'armes, et fit grandement bien son debvoir tout le long du voiage; et entre aultres print son chemin par Novaire, là où il fut advertis que le viche roy de Naples faisoit prendre l'artillerie qui estoit dedans le chasteau de Novaire, qui avoit estés gaignée sur les Françoys de longtamps, et estoit en chemin pour la mener à Pavie et à Lodes[4], et là où il estoit de necessité. Ledict marrischal, sachant cest entreprise, se hasta et la trouvit à x mille de Novaire; ledict marquis sachant de ceste entreprise aussy se hasta avecque le marrischal, et prindrent tout ceste artilleriez et force bouletz et quelques amonitions de pouldre, qui estoit le nombre de xviij grosse pieces de battrie, tant en quennons

1. Peut-être Campello-Monti, prov. de Novare.
2. Vigevano, prov. de Novare, sur le Tessin.
3. Michel-Antoine, marquis de Saluces, mort en 1528.
4. Lodi.

que longues couluerines et couluerines moyennes, et de ce en advertit le Roy qui en fut grandement joyeulx et les envoya querir; et ledict marquis poursuyvant tousjours devant, comme il avoit accoustumé.

Or, sur le bort du pont, il avoit estez ungne foys advisé d'aller à Bisnaque[1], pour ce que c'estoit le chemin pour tirer à Pavie et à Millan, et estoit le my chemin à dix mille de Pavie et à dix mille de Millan. La diligence que mons[r] de Bourbon faisoit n'estoit poinct petite, car comme les Françoys passerent le Thesin, il entroit à Pavie. Or, avoit estez concluds à Binasque pour les logiz de l'Adventureux et des Suisses, laquelle chose estoit plus raisonnable pour coupper le chemin aulx Espaignols, de peur qu'ilz ne gaignissent la ville de Millan. Mons[r] l'Admiral, le marrischal Chabannes et l'Adventureulx estant [à] bort du pont, l'admiral et l'Adventureulx furent d'oppinion d'aller à Binasque et de faire ceste trecte qu'il fut desjà tart; le marrischal Cabannes et le duc d'Albanie, en passant avecque l'ung l'aultre, adviserent qu'il estoit desjà fort tart et qu'il valloit mieulx de loger à Rosa, et fut conclud audict Rosa qui estoit ung lieu où l'armée de mons[r] l'Admiral avoit estés l'année passée, et estoit ledict villaige de Rosa à cincque lieues desça Binasque. Or, touttes les enseignes des Suisses qui povoyent bien estre quatre ou cincque mille hommes avecque les enseignes qui estoyent desjà oultre, et pensoyent aller loger audict Binasque et y allerent. L'Adventureulx demeurit à Rosa avecque le demeurant desdits Suisses et iiij pieces d'artillerie qu'il avoyent avecque eulx; le Roy demeura

1. Binasco, province de Milan.

à Biegra et le marrischal de Chabannes à quelques aultre villaiges là à l'entour, à deux ou trois mille dudict Rosa. Comme, deux heures [après] que l'Adventureulx estoit à Binasque, se commençoit à desarmer et ainssy faisoit tout le monde, comme pour demeurer, et la pluspart des capitaines avecque luy, arriva devers luy en diligence mons[r] d'Arlacque[1], jeusne gentilzhomme suisses, de Berne[2], de par mons[r] d'Iespart, son lieutenant, et les aultres compaignons, disant qu'il avoyent les ennemys sur les bras, et luy prioient que les venist secourir et qu'ilz y avoit desjà grosse escharmouche entre eulx. Dequoy l'Adventureulx, sachant les nouvelles, fit sonner l'alarme pour assambler les compaignons, et les fit soudainement partir, et fit aller l'artillerie devant, et en grande diligence fit partir tous les Suisses et tout le monde et sa compaignie qui estoit avecque luy que menoit le baron des Guerres, son lieutenant, et le fit marchier tout droict à Binasque, en la plus grande diligence qu'il fut possible de faire, et quant et quant envoye ung homme au Roy luy mander comment les Suisses estioient desjà contre les Espaignols main à main, luy priant qu'il fit haster quelque gensdarmerie pour les sieuvre. En allant, il rencontra le marrischal Chabannes, auquel il dict qui les alloit combatre et qu'il monta vistement à cheval et que ces gens combattoyent desjà main à main; et ne voullut guaire arrester pour parler à luy et marche en diligence. Et le marischal de Chabannes fit sonner la trompette et fit monter tout le monde à cheval.

1. Louis d'Erlach.
2. Le manuscrit porte : « et Berne ».

Or, je veulx revenir aulx enseignes des Suisses qui estoyent à Binasque et laisse l'Adventureulx aller après eulx.

Mons^r^ Jehan d'Iespart, lieutenant de l'Adventureulx aulx Suisses qui estiont devant avecque cesdictes enseignes, et comme il pensoyent estre dedans Bynasque il venoyent les Espaignolz qui entroient dedans, et estoit desjà soleil couchant; et volloyent les Suisses combatre à touttes force, et sans poinct de faulte il debvoyent faire, nonobstant qu'il estoyent assez faybles, car il n'avoient poinct de gensdarmeriez avecque eulx que Fredericque de Beaulge[1], qui n'avoit avecque luy que iiij chevaulx, et estoit le pays de Binasque fort de fossés, car les Espaignolz qui estoyent dedans avoyent forces hacquebutiers. Les Suisses cryoient tousjours Fredericque de Beaulge et messire Jehan d'Iespart pour combatre; mais, pour ce que le Roy n'y estoit poinct ne l'Adventureulx qui estoit leur chiefz, n'oserent entreprendre ledict combat, et, sans poinct de faulte, à dire le vray, ledict combat estoit d'importance. Par quoy ledict Jehan d'Iespart envoya ung gentilz [homme M.] d'Arlacque vers l'Adventureulx, son chiefz, pour le faire haster.

L'escharmouche fut grosse, tant de gens de cheval que de gens de piedz; mais les Espaignolz ne s'adventuroient poinct de saillir de leur fort. La nuict les print, et se logea ledict Jehan d'Iespart avecque ce qu'il avoit de Suisses et le seigneur de Beauge en vij ou viij maisons près Binasque, en trois ou quatre maisons, là où il trouverent des Suisses v ou vj cens; et tousjours les Suisses arrivoient à la fille, et avoient

1. Frédéric de Gonzague, seigneur de Bozzolo.

faict desjà grant feu, et estoit ledict Binasque presque advironnéz; et estoit le marrischal arrivez avecque toutte la gensdarmerie de l'advant garde à deux mille près de là. L'Adventureux, arrivez en ces trois maisons près dudict Binasque, trouva ung gentilzhomme de la chambre du Roy, nommée Perot d'Arthois, qui avoit commission de par le Roy de dire au marischal de Chabannes et à l'Adventureulx qu'il avoit entendu que mons[r] de Bourbon et le marquis de Pesquiere avecque les Espaignolz estoient arrivez à Pavie et qu'il voulloyent marcher plus avant pour gaigner Millan, et qu'il leur prioit qu'ils ne passissent poinct, s'il estoit possible.

Touttesfoys, il ne trouva poinct le marischal Chabannes, et demeura la nuyct avecque l'Adventureulx; et n'avoit l'Adventureulx ne les Suisses depuis le matin ne but ne mangez; et fut là ainssy du loing de la nuict dedans ung beau prez, là où il avoyent faict ung petit feu; et fut faict toutte la nuict bon guet.

L'Adventureulx toutte la nuyct ne dormoit pas, car il avoit tousjours nouvelles des aultres Suysses; et estoit messir Jehan d'Iespart et le s[r] Frederick de Beaulge et delibererent de partir le matin de le poinct du jour; et s'en allerent à Cassin[1], qui est de la maison de Trevoulse, my chemin de Binasque et de Millan. Laquelle chose fut faicte; car le matin, de le poinct du jour, il commencierent à marcher et passerent par Binasque avecque les Suisses qu'il avoyent avecque eulx, et ne trouverent ames dedans, et passerent oultre, tirans tousjours le chemin à Cassin, et avoyent avecque eulx C Suisses à cheval et XX hommes d'armes de la

1. Cassina, Scanasio, prov. de Milan.

compaignie de l'Adventureulx. Et baillit la charge au s^r Ortis de mener les chevaulx qu'il avoit avecque luy et d'aller ung peu devant pour veoir s'il oyroit poinct nouvelles desdys Espaignolz; et luy, vollut demeurer avecque les Suisses le seigneur Frederick de Beaulge avecque sa compaignie de L hommes d'armes, et estoit chiefz de deux ou trois mille Italiens de sa nation, mais il n'estoyent pas avecque luy, et estoyent chiefz avecque cela de vj^c chevaulx legiers dont il en avoit les iij^c avecque luy qu'il avoit envoyé de le matin pour descouvrir jusques aulx portes de Millan et pour veoir [ce] que lesdis Espaignolz estoyent devenus. Il n'allerent guaires avant que ceulx de l'Adventureux n'eurent nouvelles que l'escharmouches ne fut grosse entre les Espaignolz et eulx; et perdirent lesdys Espaignolz et les capitaines bourguignons, comme succre et aultres, tout leurs bagaige; et y furent prins, entre aultre choses, quarante milles chargez de pouldres, et y eult quelque peu desdicts Espaignolz deffaictes.

L'Adventureulx, voyant le desordre en quoy il se retiroyent, ne voullut pas dormir, congnoissant que la fortune estoit bonne pour eulx et que cest journée bien emplye povoyt mettre fin à la guerre; car, sans poinct de faulte, s'il eult esté cruz, il estoyent tous deffays, comme sera sy après desclairé. Mais la faulte y fut si grande qu'il a cousté la vie à maincte gens de bien, tant d'ung costé que d'aultre, mais veuillent [être] là où est la personne du Roy, ayant sy grosse armée, une teste seulle n'est poinct carez, nonobstant qu'il y eult beaulcoup de gens de bien, capitaines de son oppinion[1].

1. Il est certain que Florange était dans le vrai. L'armée de

L'Adventureux estre arrivez audict Cassin, tous les vivres qu'il peult trouver les fist bailler aux Suisses pour eulx repaistre; et arriverent en ceste heures là touttes les enseignes des Suisses que Jehan d'Iespart menoit; et avoit deliberé de passer oultre après les Espaignols qui s'en alloyent pour les combatre quelque part qu'il fussent; et veoit bien par le rapport que les coureurs luy avoyent faict et les prisonniers qui avoyent estés prins qu'il laisseroyent Millan à la main gauche et en traversant, prenant le chemin de Lodes, et qu'il estoyent force enseignes comme il avoyent veu, et povyent estre ung huict mille en ceste bende là, les deux c hommes d'armes et des chevaulx legieres quelque nombre. L'Adventureulx se parte dudict Cassin pour achever son entreprinse, et Perot d'Arthois avecque et les Suisses qui estoyent tous rassamblée; et comme il estoit en chemin, le marischal Cabannes va arriver qui avoit lettres du Roy pour faire retourner tous les Suysses et toutte l'advant garde à Bynasque, et vint à l'Adventureux et luy dit ce que le Roy avoit mandé. De quoy l'Adventureux fut bien marrys et luy respondit : « Mons^r le marrischal de Cabannes, la guerre qui est faicte à l'œil est trop meilleure que selle qui se faict par fantaisie et par oppinion; car nous voions ce que le Roy ne voit pas ne le conseil qui est avecque luy, car je voy que ceste journée se mect fin à toute la guerre s'elle est bien emplye, et faisons en comme nous en debvons, car sans poinct

Bourbon était très affaiblie par sa retraite précipitée et se trouvait dans un état d'infériorité évident; en la poursuivant et en ne leur laissant pas l'occasion de se refaire, c'était la victoire assurée, malheureusement le roi écouta Bonnivet et arrêta la poursuite.

de faulte, il s'en vont en grand desordre. Et on les chasse de s'y très loing que jamais ne reprendront allaine pour nous faire mal, car il n'ont pourveue ne lieu ne place qu'il veuillent tenir. » Et sur cela le marrischal Cabannes luy respondit : « Je n'en sçauroye que faire. Il fault que je face cela que le Roy me commande. Vous en ferés comme vous vouldrez; touttesfoys, je treuve vostre raison merveilleusement bonne, et puisque le voullez, je le veulx, et marchons après et advertirons le Roy affin qu'il nous sieuve. »

Ce faict, commencerent à marchier pour achever leurs entreprinse, et quant et quant vat arriver ung gentilzhomme qui apporta lettre du Roy à tous qu'il ne fussent s'y hardis que de marchier oultre, en ensieuvant ce qu'il leur avoit mandé du commencement, et qu'il ne vouloit marcher avant tant qu'ilz eult assamblée tous les capitaines avecque luy pour regarder ce qu'ilz estoit de faire, et que l'Adventureux s'en reviegne logier à Binasque avecque tous les Suisses, et que luy de sa personne viendroict loger à Cassin avecque tout le demeurant de l'armée.

Laquelle choze entendues par le marrischal Cabannes et l'Adventureulx, vollurent obeyr au commandement du Roy, nonobstant qu'il leur en faysoit bien mal, car il voyoient bien qu'ilz n'y avoit poinct de raison; et ainssy s'en est repentit le Roy et ceulx qui luy conseilloyent. Touttesfoys ce que le Roy commandoit fut faict, et vint là logier ledict seigneur.

Comment la ville de Millan fut mise à la subjection du Roy; et de la retrecte que fierent mons^r^ de Bourbon et le vicheroy de Naples et le marquis de Pesquiere

et les Espaignolz qui estoient en ladicte ville. Et comment le Roy envoya assieger Pavye par le marrichal Cabannes et l'Adventureulx en attendant sa venuez. Et de la mort du ducque de Longueville. Et comment le Roy laissa dedans Millan mons^r de la Trimouille, son lieutenant general.

Commet le marrischal de Cabannes et l'Adventureulx se retiroyent pour aller à Bynasque, et qu'il faisoyent retirer tout le monde, les chevaulx legieres qu'il avoyent et tous leurs gens de chevaulx allerent jusques aux portes de Millan ; là où il trouverent le marquis de Saluce avecque iiij^c hommes d'armes, qui avoit la commission d'aller devant, comme est dict par cy devant.

Le marquis estant à la porte de la ville de Millan, ouyt ung groz bruict dedans la ville, en soustenant l'escarmouche des chevaulx legieres. Or, estoit dedans la ville mons^r de Bourbon, le vicheroy de Naples, le marquis de Pesquiere et aultres capitaines espaignolz, avecque ung nombre de gens de piedz et touttes la gensdarmerie, et estoit avecque eulx le ducque de Millan. Et quant il veirent ordre de tenir la ville, que le peuple se commençoit à mutiner et qu'il n'avoyent gens pour soustenir le fais, et qu'ilz estoyent surprins, il pourveurent le chasteau de Millan[1], et se meirent

1. L'armée française arriva, en effet, presque en même temps que les Espagnols dans Milan. Les Milanais, du reste, avaient envoyé les clefs de leur ville à François I^er^, qui venait d'arriver à Abbiate-Grasso. Si la venue des Espagnols leur fit reculer momentanément leur décision, cette hésitation ne fut pas de longue durée ; les Espagnols, au reste, devant l'impossibilité de défendre Milan, abandonnèrent la ville (cf. Mignet,

en retrecte et fierent retirer les avant coureurs, qui estoyent à l'escharmouche, et, eulx mesmes, se retirerent en maulvais ordre, en tirant le chemin de Lodes, et la gensdarmeriez demeura derriere avecquez leurs hacquebuttes. Et tandis que le demeurant se saulvoit et passoit et, sans poinct de faulte, qui eult eu à ceste heure là gens pour les sieuvir, ilz n'eussent jamais attenduz deux nuictz en ungne ville, car leurs intention par leur meisme dit estoit telle; touttesfoys Dieu voullut qu'il fut ainsy et ne furent poinct sieuvis, comme je vous ay dict par cy devant, pour ce que le Roy rompoit l'Adventureulx.

Le marquis de Saluce, voyant l'escharmouche retirer, poursieuvit tousjours et entre pelle melle les escharmoucheurs dedans la ville de Millan; là où ceulx de la ville, incontinent qu'il veirent les Françoys

t. II, p. 5). — D'après Guichardin, les généraux espagnols avaient reconnu l'impossibilité de tenir dans Milan, et le ministre du duc, Morone, avait lui-même conseillé aux Milanais de ne pas risquer le sac de la ville par une résistance inutile. Il avait pris des vivres dans le château et était sorti de la ville. Les habitants étaient déjà entrés en pourparlers avec les envoyés du roi, quand l'arrivée d'Alarçon avec 200 lances leur redonna de l'espoir; ils se mirent à crier : « Vive l'Empereur et François Sforza »; mais Alarçon, voyant l'état de la ville, préféra l'abandonner et sortit par la porte Romaine, tandis que les Français commençaient à entrer dans la ville par les portes Ticinese et de Verceil (Guichardin, l. XV, p. 62). — Voici le récit de du Bellay : « Le Roi, cependant, estoit arrivé à Vigere, duquel lieu il depescha le marquis de Saluces, Michel Antoine, accompagné de deux cents hommes d'armes et quatre mille hommes de pied, en esperance qu'il arriveroit à Milan premier que l'armée imperiale. Estant le marquis par les chemins, fut averty que le vice roy estoit arrivé à Milan; mais pour cela ne laissa son entre-

dedans, commencerent à crier « France! ». Laquelle chose manda lesdict marquis au Roy; lesquelz en diligence il envoya v^c^ hommes d'armes pour secourir ledict marquis qui sieuvoit tousjours les Espaignolz, nonobstant qu'il mist bonne garde à la porte par où les Espaignolz estiont saillis, et luy avecque iij^c^ hommes d'armes les sieuvit de la queuez; et y eust faict tout plain de belles escharmouches; et y demeura aulcuns, et nonobstant qu'ilz blesserent quelques gens d'armes avecque leurs hacquebuttes qu'il avoyent mys sur la queuez, et les conduyrent bien près de Marignan qui est le my chemin de Lodes à Millan. Et ce faict, ledict marquis s'en retourna à Millan, là où il trouva le s^r^ de la Trimouille, ordonné de par le Roy lieutenant general dedans la ville de Millan. Et estoit avecque, mons^r^ de Sainct Pol, le marrichal de Foix, mons^r^ de

prise et donna droict à la porte Verceleze, et trouvant les Espagnols dedans le fauxbourg, de vive force les remist dedans la ville; lequel, après l'avoir conquis, il garda, encores que plusieurs fois les Espagnols fissent des saillies pour le luy faire abandonner. Le Roy, après avoir depesché ledit marquis, envoya le seigneur de la Trimouille avecques bon nombre de gens de cheval et de pied pour le soutenir; de quoi le vice-roy, adverty, doubtant d'estre là dedans enfermé, sentant la volonté des citadins n'estre à sa devotion, avant l'arrivée dudit seigneur de la Trimouille sortit par la porte Romaine, et avecques luy le duc de Bourbon et le marquis de Pescaire et le reste de leur armée, prenant le chemin de Laude. Les Milanois, se voyant hors du danger des Impériaux, ouvrirent la porte au marquis de Salusses, lequel fut reçu à grande joie et pareillement le seigneur de la Trimouille, qui y arriva peu après » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 322). Voir aussi la prise de Milan, publiée par ordre de la régente le 28 octobre 1524 (*Captivité du roi François I^er^*, Documents inédits, p. 31).

Vaudemont, frere de mons^r^ le duc de Lorraine et leurs compaignons, et bien v^c^ hommes d'armes et quatre mille francs archiers, dont avoit la charge ung gentilzhomme de Bourgoingne, nommée Aubigny. Et faisoit faire le seigneur de la Trimouille force trenchiz entre la ville et le chasteau, car il estoit bien furnis, et si tiroit fort et faisoit grant dommaige en la ville; et, de peurs des saillies, on faisoit ces fortiffications. Et le marquis de Saluce passa oultre et vint dire au Roy le train qu'ilz avoit veu des Espaignolz et la façon de leur retrecte : sur quoy le Roy pensit longtemps et se commençoit à repentir qu'on ne les avoit sieuvit.

Le Roy estant audict Cassin et à Binasque, print conseil avec tous les capitaines et aultres gens de biens de son conseil pour regarder qu'ilz auroit affaire; et, affin de emplier la belle armée qu'il avoit avecque luy, il y eult beaulcoup de choses debatues; et fut regardez à deux poinct qui estoyent asçavoir lequel on feroit mieux : ou d'aller assieger Pavie, ou aller assieger Lodes, là où estoyent retirez les ennemys et le duc de Millan. Touttesfoys, touttes choses bien debatues, fut conclud d'aller mectre le siege à Pavie, qui feut très mal advisée : se on eult sieuvy son entreprinse et aller assieger Lodes, il eult beaulcoup mieulx faict, car l'intention des Espaignolz n'estoit pas de la garder et se vouloyent retirer au reaulme de Naples[1].

La conclusion fut prinse d'aller assieger Pavye et y

1. Florange donne encore une preuve de sa clairvoyance habituelle. François I^er^ commit, en effet, une grande faute en ne poursuivant pas l'armée espagnole. Si, au lieu de s'arrêter à Milan et de revenir assiéger Pavie, il avait attaqué les ennemis, la campagne aurait été vite terminée à son avantage, tel-

envoya le Roy en diligence le marrichal Cabannes et l'Adventureulx, qui estoit son advantgarde; et misrent le siege du costé des abbayes, vers le chemin romain envers Sainct Lazare, là où il y avoit cincque petite abbayes, là où estoyent logiez tous les Suisses, et ungne aultre abbaye pour mons[r] de Bussy et les pietons françoys; et se commença à logier[1] tout le monde au mieulx qu'ilz peurent, et fut mise toutte la gensdarmerie aux villaiges auprès, pour ce qu'on n'en avoit que faire devant la ville.

Deulx jours devant que le siege y fut mys, on avoit envoyé courre deux cens hommes d'armes autour de Pavye, pour veoir leur myne et ce qu'il voulloyent faire; et trouverent les lanstkeneckt du conte de Sorne qui revenoyent du camp de Marseilles, qui ammenoyent deux groz quennons avecque eulx, lesquelle abandonnerent; et estoient au bort d'ung pont, près la ville

lement les Impériaux étaient dans une mauvaise situation (cf. Guichardin, l. XV, p. 62, et du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 325).

1. Voici, d'après du Bellay, qui assista à ces événements, l'emplacement des troupes : « Le Roy, estant arrivé à Pavie le 27 ou 28 d'octobre l'an mil cinq cens vingt quatre, ordonna du logis de son armée : logea le mareschal de Chabannes avec son avant garde vers le chasteau du costé du Tessin; luy se logea avecques la bataille à l'abbaye de Sainct Lanffranc, assez près de la ville, puis envoya le mareschal de Montmorency avec 3,000 lansquenets, 2,000 Italiens, 1,000 Corses et 200 hommes d'armes pour passer le Tessin et se loger dedans le faubourg Saint Antoine, dedans une île » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 324). Cf. Guichardin, l. XV, p. 64, et *Francisci Toegii physici et equitis candida et vera narratio dirae ac cronicae Papiae obsidionis*, bibliothèque Mazarine, n° 17512, p. 286 à 308, cité par Mignet, t. II, p. 11.

de Pavye, là où se retirerent les lantskenecht dedans la ville; et fut très mal faict au Roy et à ceulx qui conduysoyent la gensdarmerie, qui n'allerent au devant des lantskeneckt avecque v^c^ hommes d'armes et quelque petit nombre de gens de piedz; et les aller attendre aulx passaiges, il les eussent deffais, et n'eussent jamais entré en paine, mais il ne fut faict. De quoy mal en print; car, sans poinct de faulte, ce fut toutte la consommation de l'armée du Roy, comme sera cy après plus amplement vous declairé.

Pour vous donner à entendre le nombre des gens qui estoient dedans Pavye, il y avoit le capitaine Anthoine de Leva[1], gouverneur de ladicte ville, avecque trois milles Espaignolz et ij^c^ hommes d'armes, et dix mille hommes de ceulx [de] la ville de Pavie, qu'il avoit faict, qui servirent merveilleussement bien à l'affaire; et avoit le conte de Sorne, avecque sept mille lantskeneckt et davantaige de ceulx qui estoyent devant Marseilles; d'artillerie, il y en avoit plus qu'il en falloit à deux telles villes, et merveilleussement belle et bonne; et y avoit boullés assés, mais peu de pouldres.

La ville de Pavie ainssy assiegée, les Espaignolz et les lantskeneckt faisoyent tout plain de saillies dessus le camp de l'Adventureux et des Suisses, et n'estoit poinct encoires la grosse arteillerie venue, et tousjours se faisoit des approches. Et tandis que grosse arteillerie venoit en la plus grande diligence qu'elle povoit

1. D'après Mignet, Antonio de Leyva s'était enfermé dans Pavie « avec cinq mille lansquenets allemands, cinq cents arquebusiers espagnols, trois cents hommes d'armes et deux cents chevau-légers » (Mignet, t. II, p. 11).

(mais elle estoit mal furnie de pouldre), en faisant ledits approche, mons^r de Longueville y alloit souvent, tellement que l'Adventureulx luy dict qu'il se gardit de y aller; aussy fit le marichal Cabannes, tant qu'il dict qu'il n'yroit plus. Et avoit longtemps qu'il hantoit ledict marrichal Cabannes et logeoit tousjours avecque, à qui l'Adventureulx avoit baillie en son quartier ung logis, là où il y avoit grande presse. Car l'Adventureulx voulloit loger tous les Suisses à couvert, pour ce qu'il faisoit grant froict, et qu'il se perdoit beaulcoup de Suisses par maladie pour le froict; car ce sont gens qui se tiennent en leur pays merveilleussement bien chauldement pour l'amour des palles, et qui ne les traicte bien, il s'ennuyent bien tost; et eult fort à faire l'Adventureulx à loger mons^r de Longueville et le marrichal Cabannes. Mons^r de Longueville n'abbandonnoit guerres l'Adventureulx et souvent venoit à cesdictes approches qui se faisoyent dehors de la ville; ung jour entre les aultres, comme on avoit mys quelques arteillerie qui battoit dedans la ville, y allit en ung lieu là où leur arteillerie battoit souvent et eult ung coup de hacquebutte à travers du corps, qui luy percyt le bout du cœur[1], et ne dict jamais que trois parolles : « Je suis, je suis mort! »; et fût emporté tout mort au

1. Claude d'Orléans, duc de Longueville, pair et grand chambellan de France, fils de Louis d'Orléans, I^er du nom, duc de Longueville, et de Jeanne de Hochberg. Il fut tué à dix-sept ans d'un coup de mousquet au siège de Pavie, le 9 novembre 1524. « Quelques temps auparavant, le duc Claude de Longueville, jeune prince de grande volonté, estant dedans les tranchées, en sortit pour recognoistre quelque chose le long de la ville, mais si tost qu'il fut descouvert fut frappé d'un coup de mousquet dedans l'espaulle, venant de dessus la muraille,

logis de mons^r^ de Bussy qui estoit le plus prochain. Et estoit ledict seigneur de Bussy[1] chiefz general de tous les gens de piedz françoys avecque luy; et vous asseure qu'il avoit encoire iiij mille adventurrés françoys avecque luy; et vous jeure que le seigneur de Bussy fit en ce dict lieu merveilleussement bien son debvoir, tant pour les saillies que pour les aultres choses qui appartiennent au faict de la guerre; et vint à dire à l'Adventureux et au marrischal Cabannes, qui estoyent avecque l'artillerie, de la mort de mons^r^ de Longueville; et part incontinent l'Adventureulx pour aller veoir que c'estoit. Et vous asseure que jamais gens ne furent si marrys que ceulx là; et, sur ma foy, il avoyent raison, car c'estoit le plus courageulx prince qu'on eult sceu trouver, et beaulx personnaige entre mille, eagé de xviij à xx ans, fort aimée du Roy et de tout le monde, et son prochain parent. Et avoit iiij^xx^ mille francs de rente : qui est grande perte pour beaulcoup de gentilzhommes, car il tenoit ungne bonne grosse maison, et estoit le plus beaulx commencement de prince que je pense en ma vie avoir veu. Le Roy et tout le monde fut sy très marrye de sa mort qu'il n'est possible plus.

Comment, pour ce que l'armée estoit venue en diligence, la grosse arteillerie ne l'avoit peu sieuvir, et on fut assez longtamps en l'actendant, et, elle venue et le Roy arrivez au siege, on donna l'assault par le costé

duquel coup il mourut sur le champ » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 326).

1. Jacques d'Amboise, seigneur de Vauray, fils de Jean d'Amboise; il fut tué à la bataille de Pavie en 1525.

du Roy et de l'Adventureulx et des Suisses; et de ce qu'il y fut faict, tant dedans la ville que dehors, et des capitaines suysses soubz l'Adventureux.

Le Roy, en attendant son arteillerie, se partit de Cassin, là où il receupt les ambassadeurs de la ville de Millan et aultres ville de sa duché de Millan; et, après avoir mys bonne ordre par tous et les ambassadeurs desdictes villes estre partys fort bien content de luy, le Roy se part dudict Cassin et s'en vint logier à la chartreuse près Pavye, là où il fut assez long tamps[1]. Et est ladicte chartrouse le plus beaulx lieu pour ungne religion qui soit au monde et le plus triumphant en bastiment et en façon de vivre, et qui ne l'auroit veu, c'est chose incredible de leur gouvernement et du triumphe de leur cloistre et eglises; et fut le Roy jusques à tant que son arteillerie fut arrivée.

Laquelle estre venue, il se despartit de ladicte abbaye de la chartrouse et se vint mectre au lieu là où il avoit faict dresser son siege; car il avoit envoyé devant : Françoys, mons[r] le ducque de Lorraine, et le ducque de Suffort, le conte Wolf et aultres capitaines general avecque tous les lantskenecht, qui se montoyent en nombre de dix huyct mille et estoit logiez en une grosse abbayez de Cordeliers tout auprès de la ville, sur le bord du Thesin; et estoit le senechal d'Arminacque, maistre de l'artillerie, logiez avecque eulx; et aussy y avoit ungne bende de francque archiers italliens et espaignolz logiez encoire plus près du Thesin à ungne aultre petite abbayez.

1. La fameuse Chartreuse de Pavie, fondée en 1396 par Jean-Galéas Visconti.

Le Roy s'en vint logier avecque le demeurant des princes à ung lieu qui s'appelle Sainct Lanfancque[1], et mons^r^ d'Allençon encoire plus oultre, qui avoit la charge de l'arrière garde; et tenoit ung grant pays ledict camp, près d'ung groz bollvert de terre, qui estoit en pante, regardant sur le parcque et sur le chemin de Millan, là où passoit ung petit chenal.

Le Roy avoit faict logier iiij mille francque archiers, dont en avoit la charge mons^r^ des Forges, maistre d'hostel de la maison du Roy et fort homme de bien; aussy estoit son filz qui estoit avecque luy et estoit son lieutenant en ladicte charge. Et aussy avoit quelques bende d'Ytalliens, car leur principalle saillie et la plus prochaine du Roy estoit ceste là, et je vous asseure qu'il en faisoyent des belles et failloit peu de jours ou de nuict qu'il n'en fissent. L'aultre siege qu'il avoyent mys estoit pour garder la saillie du pont; et estoit une petite isle oultre le Thesin, appelée Gravelon[2], qui estoit la saillie dudict pont, là où estoit ordonné le marrichal Montmorency avecque cent cincquante hommes d'armes et x^c^ [et] xv^c^ hommes de piedt, dont il y avoit mille lantskeneckt et xv^c^ Françoys, et quatre couluerines moyennes, pour la garde des saillies dudict pont, laquelle saillie fut fortiffiez avecque ung bollvert de terre qu'on mist au devant.

Le Roy estre arrivés audict siege, l'artillerie aussy estre venue, fut commencé la battrie de son costé et par le costé des Suisses et fut là faict la dicte batterie, pour le premier jour assez bonne, mais pas

1. San Lanfranco, à 1,800 mètres de Pavie, au bord du Tessin.

2. Gravellone.

assés suffisant, pour ce que l'admunition des pouldres faillit : qu'il vint merveilleusement mal à poinct, car on enseignoit ceulx de la ville par où on les voulloit assaillir, on se arrestoit, et on ne fit plus de battrie, faindant de la voulloir faire aultre part. Et, ce pendant, fut envoyé devers le ducque de Ferrare, qui estoit bon amy et serviteur du Roy, et tout temps bon Françoys : lesquelle envoya au Roy force ammonition de pouldres; de quoy le Roy fut fort joyeulx, et, sans poinct de faulte, c'estoit ung grant reconfort pour luy, car tout ce qui estoit par les villes avoit estés apportez, et pour assaillir ungne telle ville il en fault beaulcoup.

L'artillerie venuez, il y eult advis qu'ilz y avoit ungne tour à Gravellon, là où estoit le marrischal Montmorensy, qui portoit merveilleusement grand dommaige; car les Espaignolz passoyent avecque ung batteau la riviere et s'en alloyent dedans ceste tour, qui tenoyent fort jour et nuict et tuoyent beaulcoup de gens et sy destonnroyent beaulcoup des affaires de tout le camps. Cela advisé par le Roy, envoya Sisonne, maistre de l'artillerie et lieutenant de l'arteillerie et quattre quennons avecque luy devers le marrischal de Montmorensy, qui fit battre ceste tour : et fut prinse, et la rendirent à volunté ceulx de dedans, qui estoyent xxv ou xxx tous Espaignolz, lesquelz furent tous pendus. De quoy fut fort mal content le s[r] Anthoine de Leva, et jura Dieu que s'il tenoit le marrischal Montmorensy mesme qu'il le feroit pendre; et y eult tout plain de lettres qui portoyent parolles de combat, que portoit la plus grande part ungne trompette de l'Adventureulx[1].

1. Du Bellay rapporte que, pour gagner ce faubourg où le

Cela faict, tout l'artillerie se retira et fut departie, ostés iiij petites pieces qui demeurerent avecque ledict marrischal de Montmorensy, et en print le Roy la moictié pour son costé, et le marrischal Cabannes et l'Adventureulx l'aultre moictiés pour le costé des Suisses, car il ne voulloyent faire battrie que en ces deux lieux pour donner l'assault. La batterie se commençoit à faire par tous les deux costez; et furent faictes les approches de l'artillerie environ la mynuict, tant du costez du Roy que du costé des Suisses. Ladicte battrie se commencit à ungne merveilleuse heure, qui fut au poinct du jour; et la muraille de Pavie qui ne vault riens; et de la façon comme le Roy mayne en ungne telle muraille son arteillerie que ceste là on y faict ung merveilleux trou comme ceste là fut; car, en moins de six heures, on fit d'ung costé et d'aultre bresche pour entrer cincquante hommes de front. Mais il y avoit ung grant mal, car on n'avoit [pas] de [quoi] battre les deffences et les tours dont les principalles estoyent de terre et de boys qui sont meilleurs pour soustenir, car l'arteillerie ne peult faire mal, et aussi qu'on avoit poinct de pouldre pour ce faire. Car, quant la bresche fut faicte pour l'assault, il n'y avoit pouldre pour tirer six coups de chascune pièces; et estions tous lesdys bastillons bien furnis d'artillerie, car il en avoyent grand nombre qui fut merveilleussement mal aulx affaires, comme sera declairé sy après.

roi l'envoyait, Montmorency s'empara d'une tour qui gardait le pont. Il la fit remparer, « faisant pendre ceux qu'il trouva dedans, pour avoir été si outrageux d'avoir voulu garder un tel poullier à l'encontre d'une armée française » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 325).

Je vous veulx dire qu'il fit tenir l'ordre qu'avoit Anthoine de Leva, gentilz chevallier et honneste et bien entendu, qui se disoit le lieutenant general de l'Empereur, pour ce qu'il estoit gouverneur de la ville de Pavie, et la raison le voulloit; le comte de Sorn, qui avoit le plus grand nombre de gens, comme de sept ou à huyct mille Allemans, voulloit dire qu'il avoit le plus grosse bende et qu'il estoit conte et de bonne estofz. Par quoy qu'il se misrent plustost en picque fut pour ce que l'argent failloit dedans la ville et que Anthoine de Leve, avecque sa vaiselle qu'il avoit et celle qui peult trouver par tout la ville, fit forger de testons de bonne argent qui n'estiont marqués que d'ung costez et y avoit la devise dudict seigneur Anthoine de Leve : ung A et une L, et avoit on escript à l'entour, en moytié chiffre, en moictié latin : « Pavie soubz Cesar triumphera. » Le conte de Sorne, veant que Anthoine de Leve faisoit faire ces monnoyes à son plaisir, eult envye contre luy, et la picque se mist, nonobstant que Anthoine de Leve, qui estoit fin homme et saige, n'en fit de samblant; et avoit ledict Anthoine de Leve paour que ledict conte n'eust quelque intelligence pour le tamps advenir avecque les Françoys. Et luy donnoit ledict seigneur Anthoine dedans le chasteau de Pavie ung bancquet, là où print une malladie ledict conte de Sorne, de laquelle chose morrut deux jours après[1]; et fut fort plain des lants-

1. « En ce temps mourut dedans Pavie le capitaine general des lansquenets, soupçonné d'avoir été empoisonné, ayant doute Antoine de Leyva, qu'il eut intelligence avec le Roi, dont jamais ne feut congneu autre chose » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 344).

kenecht, car il estoit gentilz compaignon et homme de bien, et fort aymée. D'aulcuns veuillent dire que ce fut force de boire que la malladie luy print; l'aultre dict qu'ilz fut empoisonné, mais pour ce que je n'en sçay riens, je n'en veulx chargier personne; mais, touttesfoys, il en mourut et fut baillié sa charge à ung conte de dessus les frontières d'Allemaignes et tirant vers Constance, qui s'appelle le conte Ladron[1], lesquelle servit merveilleussement bien et este honneste homme et de bons sens.

Anthoine de Leve mist ungne ordre dedans la ville merveilleussement bonne, à l'entrée du siege, que je n'ay guaires veu faire à gens de guerres, car il fit faire les vivres et les despartit, tant en vin, pain et chaire, comme se eussent estez à la plus grande extrémité de vivres et, en lieu de leur bailler du commencement leur saoul, il fit tout le contraire; car il croyssoyent tous les jours : emmict, ung pain, demain ung edemy et le vin et la chair à l'equippollent. Qui est ungne chose qui donne bon couraige, principallement aulx Allemans, car il fault qu'il mengent leur saoul, car aultrement, quant cela leur fault, il se mutinent.

Pour revenir à la deffence qu'il fierent pour deffendre leurs bresche, la nuict, quant Anthoine de Leve fit mectre les gabions, tant du costé du Roy que du costé des Suisses, vit bien le lieu et l'endroit là où on voulloit faire la bresche, et fit faire audict deux bresches, par dedans la ville, ung beau grand fossez en diligence, toutte la nuict, et jecter la terre devers eulx, dedans la ville, là où se povoit mectre force

1. Le comte de Lodron.

gens derriere, à saulveté que l'artillerie ne leur povoit faire mal, et avoit là, derriere ce fossé de ceste petite donnette, de cincque à six mille hommes en bataille et, au costé de eulx, mures aulx ailes pour donner sur les flans à l'assault, et cent hommes d'armes à piedt, et dedans ce petit fossé il y avoit à chascun bout ung quennon plain de dez de fer et de cailloux, qui s'appelent petereaulx, pour batre quant l'assault se donneroit et que les assaillans seroyent dedans lesdicts fossés, et, avecque cela, avoyent grosse willes de pouldre, comme en telle cas appartient, et force hacquebutiers, comme sur le ventre, sur le bort de ceste petite donnette, et en cest equippaige donnerent l'assault.

Or, revenons à parler de l'ordre que le Roy mist pour faire cedict assault, tant de son costé que du costé des Suisses, qui fut tout du meismes : premierement, il y avoit en chascun costé de l'assault, qui fut tout en ung coup, six mille adventuriers françoys et italliens. Après cela, sieuvoit deux cens hommes d'armes prins de ceste compaignie et x hommes d'armes des plus jeusnes et des plus gentilz compaignons; après sieuvoit, du costé du Roy, tous les lantskenecht qui estoyent viij mille, et, du costez du marrischal Cabannes et l'Adventureulx, les Suisses qui estoyent xiiij mille; et, du costé du Roy, il demouroit à cheval toutte la gensdarmerie, avecque de sa bataille et de l'advant garde, tous à cheval; et l'Adventureux allit avecque les Suisses à l'assault.

Or, je vous veulx nommer tous les capitaines suisses qui estoient au service du Roy : messir Jehan Diespart, gentilzhomme de la ville de Berne, lieute-

nant general de l'Adventureux; mons^r^ Ducrez, qui se disoit le chevallier du Crez; Willem Arsoin, gentilzhomme de Fribourg; le capitaine de Surye d'Ondervalde, Joosse Coste, Henry Herne, capitaine de Viervyck; Françoys, arbalestrier de Berne; Lienart Hermane, de Berne, et de Tormer Hannequin, de Fribourg; Henry d'Ondervalde, Herman Eghy, d'Apsel; le capitaine Cobronne, de Zurich; le capitaine Calchement, de Tuneque; le capitaine Gal Hans Heyt et Balthazar, son frere, capitaine de Fribourg; Regnault Guldi, capitaine; Hans Steuli, filz de l'advoez de Soleurne; le capitaine Hancler, de Lucerne; le capitaine Factoy, de Surych; le capitaine Willy Herde, de Scaffouze; Joosse Calibernalter, du quentons des Valleès; le capitaine Bastian Crecz, de Turne; le capitaine Himerluighen; le capitaine Fuzin, de Berne, capitaine de v^c^ Sçavosiens alliez de mess^rs^ des Lighes. S'ensuyvent les quentons des Suisses : premierement : Zuryck, Berne, Urcyck, Lucerne, Onderwalde, Saleurne, Surich, Zurich, Clares Ierische, l'abbé de Sainct Gal, Artsel, Schaffhouze, Fribourg, Lasle, les alliés de mess^rs^ des Lighes, la lighe grise, les Vallésis.

Or, vollut le ducque d'Albanie, qui estoit gentilz prince et gentilz chevallier, estre à piedz avecque l'Adventureulx, et voullut avoir la charge de mener les deux cens hommes d'armes qui estoient à piedz.

Et vous jurons ma foy que c'estoit ung assault très dangereulx. Dirons premierement de l'assault du Roy, car la raison le veult qu'on commence par luy, nonobstant que tout fut faict à ungne meismes heures par l'enseigne d'ugne trompette qui estoit dedans la tour de Gravellon, car il estoit advisé, quant ladicte trom-

pette sonneroit, que l'assault se donneroit à tous les deux costez, tant en ung coup, affin de plus estonner ceulx de la ville. Les francque archiers adventuriers et quelquez Italliens commencerent à donner l'assault[1]; et estoit chiefz desdictes francque archiers mons[r] des Forges, qui fit très bien son debvoir; en après le marrischal de Foys, avecque ij[c] hommes d'armes, et le marrischal de Montmorency avecque luy; et les lantskenecht que menoit mons[r] Françoys, le ducque de

1. Voir Guichardin, l. XV, p. 64, et du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 325. Voici le récit que donne Mignet de cet assaut : « Dès qu'il eut reçu ses gros canons, François I[er] ouvrit des tranchées pour approcher de la ville. Les batteries furent assises le six novembre, et le feu commença. Des pièces de fort calibre battirent la place dans la partie orientale et d'autres de dimensions encore plus grandes tirèrent contre la partie occidentale. Après trois jours de feu non interrompu, les murailles écroulées offrirent des brèches suffisantes et l'assaut fut décidé. François I[er] espéra enlever Pavie par une vive attaque opérée simultanément sur les deux points ouverts. Les troupes, que conduisait d'un côté le maréchal de la Palice et qu'animait de l'autre la présence du Roi, montèrent aux brèches; elles les escaladèrent en laissant sur leur route beaucoup d'hommes abattus par les coups d'arquebuses des assiégés, mais arrivées au sommet elles trouvèrent la résistance la plus vigoureuse et la plus opiniâtre. Antoine de Leyva avait habilement placé les lansquenets et ses Espagnols sous le comte de Lodron pour faire face à l'attaque du maréchal de la Palice et sous le comte de Hohenzollern pour soutenir celle qui s'exécutait du côté du roi. Il s'était transporté lui-même sur le point le plus menacé. Les assaillants, dont le feu de la place avait éclairci les rangs, furent reçus vers le haut des brèches à coups de pique; après une heure d'impétueuse agression et de ferme résistance, ils se retirèrent, ayant perdu beaucoup de monde » (Mignet, t. II, p. 12-14).

Suffort, qui se disoit la Blanche Rose, et le conte de Wolffz; et après estoit le Roy avecque touttes sa gens-darmerie. L'assault fut donné et avoit de ce costé là deux fossez à passer, là où il y avoit des petits bastillons en maniere des monnettes qui estoyent dedans les fons des fossés qui n'avoient poinct estés encoire battues et qu'on ne povoit batre, qui tiroyent sur les flans des assaillans et leur fierent merveilleussement grant desplaisir, car il tuerent beaulcoup de gens, et y mourut iij ou iiij cens hommes sur la places, sans les blessiez, et y fut tuéz le porte enseignes de la garde des Escossoys, son enseigne au poinct. Le Roy, voyant qu'il n'y avoit ordre de son costé de donner l'assault, pour l'amour des flans qui batoient et qui veoit desjà les adventuriers repoulsez, et aussy qu'il n'y avoit admonition pour faire la batrie raisonnable, car il estoit venuez, comme vous ay dit cy devant, non pas comme Roy, mais comme simple capitaine, car ses predecesseurs n'avoyent pas accoustumez d'aller que leur arteillerie ne fut bien equippez, qui est ungne des principalles choses de leur armée, et este encoire, aussy est elle à toutte nation pour le tamps qui court; veu aussy la grosse deffence qu'il faisoyent dedans, le Roy se retira à ceste heure là.

Nous parlerons de l'assault des Suisses qui fut donnez à la meismes heures et après que en la meisme sorte. Vous debvés sçavoir que qui menoit les adventuriers c'estoit mons^r^ de Bussy, et avoit ung lieutenant qui s'appelloit mons^r^ de Donzy, jeusne gentilz homme et gentilz compaignon, qui entreprint quant il furent prest à marcher, pour l'amour de sa mye, portant ungne enseigne de ses couleurs, et voullut

mener les enfans perdus et quelques gentilz capitaines qui estoyent avecque luy qui les sieuvoient, et force portes enseignes et l'esquippaige que je vous ay dict et icy nommez, fut l'assault donnez. Et suyvoit mons^r^ d'Aulbigny, mons^r^ de Bussy, avecque tout le demeurant des adventuriers, et avoit avecque luy tout plains de gentilz capitaines et honnestes hommes, car c'estoit ung homme qui estoit fort aymée et suyvys. Après le suyvoit mons^r^ le ducque d'Albanye avecque deux cent hommes; après venoit l'Adventureulx avecque les Suisses, et le marrichal Cabannes estoit demeurez à cheval, mais il desendoit à piedz pour veoir comment l'assault se feroit; ledict seigneur d'Aulbigny, qui qui estoit devant, allit jusques à la bresche et y eult quelques enseignes des siens qui furent tuez dedans lesdicts fossez et quelques aultres bons compaignons qui le suyverent, et luy fort blessiez d'un coup de hacquebutte au bras, tous les demeurant des adventuriers suyverent et quelques gensdarmes qui furent repoulssez; et les flans et bollvers qui battoyent merveilleussement et, à dire le vray, l'assault n'estoit poinct raisonnable et furent les adventuriers et Italliens repoulssez.

Et veant mons^r^ le ducque d'Albanye qui menoit la gensdarmerie à piedz et l'Adventureulx qui menoit les Suisses, furent arrestez lesdicts Suisses, et pour cause, car, sans poinct de faulte, s'il fussent esté repoulssés, il estoyent gens pour retourner en leurs pays des Suisses, car il eult esté impossible qu'il leussent donné l'assault sans grande perte de gens; et, pour ce qu'ilz passoyent par ungne rue et ung faulbourg, l'Adventureux les fit retirer, pour ce que les adventuriers estoyent desjà repoulssez. Et fut là advisée par le

marrischal Chabannes et les capitaines qu'il failloit faire retirer tout le monde de l'assault, nonobstant qu'on fut là encoire une grosse heure, en attendant des nouvelles du Roy : lesquelle envoya en poste au marischal Cabannes et à l'Adventureulx luy dire comment l'assault avoit esté repoulssez de son costé et qu'il fissent retirer les gens de leur costé et que, sans poinct de faulte, ne d'ung costé ne d'aultre, l'assault n'estoit poinct raisonnable. Et cela faict, chascun se retira à son logis.

Et fut tuez audict assault ung porteur d'enseigne qui entra dedans la bresche, qui fut mal suyvy, et bien trois cens hommes tuez et aultant de blessiez, dont la plus part mourut de coups d'artillerie, sans ung seul coup de main. Et perdit audict assault mons^r^ de Bussy sept capitaines; et y fut tuez, tant du costé du Roy que du costez des Suisses, sur la place que ceulx qui furent là blessiez qui moururent après, huyct cens hommes, sans un seulz coup de main.

S'ensieult le traictiez[1] *en abregez que le Roy fist avecque mess^rs^ des Lighes du pays des Suisses.*

Premierement ont bailliez leurs seaulx tous les quentons de mess^rs^ des Lighes (reservez Zurych qui est en pays avecque le Roy, non pas en l'alliance avecque les aultres) de servir le Roy envers tous et contre tous, sans nulluy reserves; et doyvent baillier

1. Florange fait allusion au traité signé au mois de mai 1521 par Lamet, agissant au nom du roi, avec les cantons suisses. Ce traité confirmait la paix de 1516 et sa clause principale donnait à François I^er^ le droit de lever des soldats chez les Suisses.

gens au Roy touttesfoys et quantes qu'il en aura affaire; et, quelques affaires qu'il viendroit dedans leur pays, n'oseroyent renvoyer depuis la levez faicte, de trois moys; les trois moys passez il le peuvent faire. Et en faisant la levée, celluy qui est ordonné de par le Roy, au partir de leur maison, fault qu'il soyent payé d'ung moys de gaige, qui est de sept francs la souldre; et les lantskenecht n'en ont que six et les adventuriers que cincque. Au bout de trois moys, sy leurs superieurs les envoye requerir ou que le Roy les renvoye en leurs pays, il fault qu'on leur paye leur moys de gaige pour retourner en leurs pays. Et quant il sont levée hors de leurs pays, quant il ne serviroyent que ung moys, sy seront il payez pour trois. Sy quelcun meurt, on baille l'argent aulx heritiers. Et celluy qui at estez aultreffoys lieutenant, ou porteur d'enseigne, ou en aultre office, quant il viennent à service du Roy, jaçoit qu'il n'a charge de riens, il est aussy bien payez des gaiges des capitaines ou de l'officiers qu'il a eut aultreffoys, que quant il avoit ledict office meisme. Les capitaines ont xv pour cent, pour les despartir comme il veullent à tous ses officiers, et à dix payes pour son estatz; son lieutenant cincque, et son porteur d'enseigne aultant.

Après, quelque part que le Roy marche, il doibvent avoir l'advant garde et l'artillerie de l'advant garde entre leurs mains. Après, ne se doibvent departir l'ung sans l'aultre, pour aller là où on les veult envoyer, que tout ne soit ensemble. Après, le Roy n'en peult lever que de six mille, quant il les veult lever, de les bien payer de leurs gaiges et pensions, tant particuliers que aultres.

Comment le Roy enyoya le ducque d'Albanie pour conquester le royaulme de Naple.

Le Roy, voyant qu'il ne povoit avoir la ville de Pavie par force, car il n'avoit poinct artillerie ne pouldre, et aussy que la ville estoit pourveue de gens de bien et de beaulcoup de gens de guerre, se delibera d'avoir quelque chose qu'il luy coustit et estre aussy oppiniatre que ceulx de la ville; et, puisqu'il y avoit mys son siege, qu'il les auroit : car jamais roy de France n'assiegea ville, là où il fut en personne, qu'il ne la prent. Et fut advertis, par ses espiés, que ceulx de la ville n'avoyent plus de vivres, et qu'il ne la pourroyent pas tenir longtemps; et luy donnoit l'Admiral à entendre, ce qu'il fit merveilleusement mal, car il n'estoit pas vray, comme disoient les prisonniers, qu'on prenoit ordinairement dedans la ville; mais l'Admiral voulloit tousjours demeurer là et vouloit tousjours jouer son faict à quicte ou à double, car il veoit bien que sy le Roy retournoit en France sans riens faire, que luy qui avoy estés en partie cause de ceste affaires, que les choses iroyent mal et qu'il perdroit beaulcoup de son credict[1], et par ainsy donnoit à entendre ce qu'il voulloit, car le Roy avoit plus de credence en luy que en tout le demeurant de son armée. Et sans poinct de faulte il disoit vray qu'il avoyent faulte de vivres dedans la ville, comme de chair, car il estoient à l'extremité à menger les chevaulx, au bout de deux moys qu'elle fut assiegée, mais il y avoit pain, vin et for-

1. Bonnivet poussait de toutes ses forces le roi à continuer cette campagne qui était son œuvre.

mage et parmesant, qui est bon mengier et fort substantieulx, pour deux ans entier, pour le nombre de gens qui estoient dedans.

Les moulins qu'il avoyent sur la riviere du Thesin, à l'arrivée, ne durerent huict jours qu'il ne furent rompus, abatus et brullez; et se doubtoyent bien qu'on ne feroit ainssy, et, pour ce, avoyent dejà commencée à faire ferre moulins en la ville, car il n'y avoyt guaires de bonne maisons qu'il n'y eult moullin à bras et moullin à cheval.

Le Roy fut conseillié par la plus grande partie de son conseille et de ses capitaines que, veue qu'il avoit failly à prendre la ville par assault et qu'il n'estoit poinct deliberé de n'en donner plus, qu'il s'en retournit en France et qu'il laisist quelque prince de bien avecque tout son armée : laquelle chose il ne vollut jamais faire et demeura en cest opinion d'en jamais parler tant qu'il la auroit prinse. Et ayant cest oppinion en la teste, il fit des grosses menées avec le Pape et les Venissiens et toutes les Itallies ensamble[1], tellement qu'il se concordoyent fort bien avecque; et lors fut, et que luy et le frere du Pape avoyent espousé deux sœurs et que le Pape avoit bonne intelligence avecque le Roy, d'envoyer le ducque d'Albanye pour conquester le royaulme de Naples.

1. Clément VII, effrayé des succès de François Ier et désirant sauver l'Italie des misères de la guerre, avait d'abord fait offrir sa médiation aux deux princes. Charles-Quint ne se montra guère disposé à entendre parler de paix et Lannoy rejeta les offres faites à l'Empereur. François Ier, qui se croyait assuré du succès, se montra plus intraitable encore et refusa de rien entendre. N'ayant pas réussi, Clément VII, après avoir décidé de ménager Charles V, par l'envoi de 6,000 ducats

Le Roy leur bailla v^c^ hommes d'armes, iiij mille lanskenecht et poinct d'arteilleriez, mais il en debvoit trouver à Rome assés, s'il en avoit affaire; et debvoit faire en chemin xij mille hommes de piedz, qu'il luy debvoit ayder à faire le seigneur de Ranfe[1] qui avoit bon credict au pays de la Romaigne. Et partit en ceste equippaige, avecque tout plain de gentilzhommes de la court que le suyverent[2].

au vice-roi de Naples, se rapprocha de François I^er^ par un traité secret, 12 décembre 1524. Dans ce traité, le pape, les Florentins et les Vénitiens s'engageaient à ne prêter aucune aide à l'Empereur. Le roi, en échange, devait maintenir l'autorité des Médicis à Florence et prenait les Vénitiens sous sa protection. Voir *Captivité de François I^er^*, p. 47; du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 328; Guichardin, l. XV.

1. Renzo da Ceri.

2. Il semble bien que François I^er^, en envoyant une partie de son armée à la conquête du royaume de Naples, ait surtout pensé à opérer une diversion. Ces vers, cités dans la *Captivité de François I^er^* (p. 119), l'indiquent bien :

> « Car de mes gens soubdain je feiz partir
> Pour seullement servir de divertir.
> A Naples droit, j'envoyai une bande. »

C'est du reste parce que Clément VII espérait ainsi que les troupes espagnoles quitteraient le Milanais pour poursuivre les Français qu'il permit et encouragea même cette idée d'une nouvelle conquête de Naples. Du Bellay va même jusqu'à dire que c'est le pape qui poussa le roi à cette entreprise : le Pape « depescha le seigneur Mathée, son dataire, pour confirmer la dite alliance et persuader le Roy de faire faire l'entreprise de Naples, l'estimant aisée pendant que l'armée imperialle estoit empeschée au dit duché de Milan, et estoit l'armée française favorisée de Sa Saincteté. Le Roy s'accorda à icelle entreprise, pour l'execution de laquelle il ordonna le duc d'Albanie, son lieutenant general, en sa compagnie le seigneur Rencé de Ceré et six cents hommes d'armes, du nombre desquels estoit

Comment le seigneur Johannes de Medicis, nepveu du Pape Leo, vint au service du Roy avecque ung nombre de gens de piedz et gens de cheval. Et parle aussy des pouldre que le ducque de Ferrare envoya au Roy; et comment le Roy fit arrester le Thesin.

Entre ces entrefaictes, ung peu devant que le ducque d'Albanie partit, veu l'intelligence et la bonne amytié que le Pape et le Roy avoyent ensamble, le seigneur Johannes de Medicis, nepveu du Pape Leo et cousin germain du present de Florence, honneste homme et gentilz compaignon à la guerre, aultant aymée des gens de guerre italliens que homme sçavoit estre, vint au service du Roy[1] et laissa le service de l'Empereur et du duc de Millan, pour ce que on ne luy avoit pas tenus ce que on luy avoit promys, qui n'estoit pas grant chose, et aussy qu'il avoit bonne volunté de venir au service du Roy, pour ce que tous les jours les Florentins ont voullu de leur propre nature grant bien aulx Françoys[2].

le bastar de la Claiette, le seigneur d'Esguilly avec sa compagnie de gens d'armes, et trois cents chevaux legers, cent de Monsieur d'Albanie, la compagnie du duc de Longueville, conduite par le seigneur des Losges, son lieutenant, dix mille hommes de pied et quelque nombre de chevaux legers avec x ou xij pieces d'artillerie, ce que sembla à plusieurs n'estre raisonnable que le Roy separast son armée » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 328-329. Confirmé par Guichardin, l. XV, p. 66-67).

1. D'après une note de MM. Bourrilly et Vindry, *Mémoires de du Bellay*, t. I, p. 347, Jean de Médicis serait entré au service du roi le 19 novembre 1524.

2. D'après Guichardin (l. XV, p. 74), ce condottiere fameux

Et vous assure que le Roy estoit merveilleusement bien joyeulx de le recouvrer en son service, car ij ou iij années que la guerre avoit estez en Itallie, il avoit faict plus de dommaige aulx Françoys que tous les aultres.

Ledict seigneur Johannes de Medicis vint au service du Roy estant au siege devant Pavie et amena v^{c} chevaulx legiers, aussy belle bende qu'on sçaroit poinct veoir, et iij mille homme de piedz, dont les deux mille estoyent hacquebutiers; et vint en belle ordre et belle bataille soy presenter au Roy. Et vint le Roy au devant de luy, pour le veoir marcher; et vous asseure qui le faisoit beau à veoir; et luy fit le Roy très grant recueil, et fit payer tous ces gens à son arrivée, et à luy luy furent faict de groz present d'or et d'argent,

dans toute l'Italie, et dont l'alliance était une force, avait eu à se plaindre du vice-roi de Naples, de plus l'Empereur avait négligé de lui faire payer les sommes dues à l'entretien de ses troupes. Ce fut une bonne fortune pour François I^{er} de l'attacher à son service, car outre sa valeur personnelle et l'aide de ses troupes il sut par son influence ramener au service du roi plusieurs grands seigneurs italiens qui s'étaient détournés de François I^{er}. Voici ce qu'en dit du Bellay : « Le Roy avoit retiré à son service le seigneur Jean de Medicis, ayant soubs sa charge trois mille hommes de pied et trois cens chevaux legers; lequel seigneur Jean, venant au service du Roy, avoit praticqué pour le service du dit seigneur plusieurs capitaines italiens et entre autres le capitaine Guy de Rangon, homme de grande reputation parmi les gens de guerre, et son pere le comte Francisque de Rangon. Vous avez bien entendu par cy devant comment messire Chrestoffle Palvoisin avoit eu la teste couppée à Milan, dez l'an mille cinq cens vingt et un; toutesfois, le dict seigneur Jean reconcilia avecque le Roy Jean Ludovic Palvoisin, son frere, homme qui avoit le moyen de luy faire service » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 347).

et luy donna le Roy groz estat et grosse penssion. De quoy se contenta merveilleusement le seigneur Johannes de Medicis, car il n'avoit poinct acoustumée d'estre ainsy traictiéz; et fit serment au Roy de le servir contre tous et envers tous. Et le logit le Roy près d'ung bollvert de terre au my chemin de son camp et du camp des Suisses, là où se faisoyent tous les jours des belles saillies et des belles escharmouches.

Le Roy, ayant affaires de quelquez pouldres pour ce qu'il ne luy en avoit plus demeurez, fit tant vers le ducque de Ferrare qu'ilz luy en envoya quelque peu que allit querir ledict s^r^ Johannes de Medicis, avecque une partie de ses gens; et le Roy les bailla au maistre de l'artillerie Galliot[1], qui avoit desjà commencé à faire ungne platteforme qui povoit battre ungne tour carrée qui est en un coing de la ville, tirant vers le Thesin et sur le Gravellon. Y fut commencée à faire battrie, comme sy on voulloit donner assault; et fut ladicte tour abbatue, mais fortune volloit quant elle fut abbatue qu'elle recheut et tomba en plus grande force qu'elle n'estoit par avant, ostez que ladicte tour gardoit, quant elle estoit debout, qu'on povoit veoir du loing de la muraille et du loing du rempart qui estoit faict selon la muraille, du costez de l'eaue. Et fierent dedans ladicte tour tomber quenonniers et deffences comme s'elle eult esté debout.

Mais il fault que je parle d'ungne œuvre que le Roy fit, qui n'est pas à oublier : de arrester le Thesin qui est ungne des plus grosses rivieres qu'on sçaroit poinct veoir. Lesquelle il le fit arrester plus hault que Sainct

1. Jacques de Genouillac, seigneur d'Acier, sénéchal d'Armagnac et grand maître de l'artillerie, mort en 1546.

Lantfrant, où estoit son logis ; et avoit ung vieil chenal qui passoit de là le Gravellon, là où, de ancienneté aultreffois, avoit passez quelque bras du Thesin, ou la plus grante partiez. Il fit mettre planche de rencque, avecque batteaulx boutez, la haulteur d'ung homme dedans terre, et quant il estoit hors de l'eaue il estoyent la haulteur de deux hommes; et estoyent lesdys paulx à trois piedz l'ung de l'aultre, en traversant toutte la riviere qui est d'ungne grande largeur; et entre cesdys trois paulx que je vous dys, qui estoient de front, y avoit tout plains de fagos et aultres choses pour garder le pas de l'eaue ; et la principalle chose qui y fit, ce fut ungne toille cyrées de la haulteur de ungt pied et davantaige, qui se mist devant lesdys paulx le large de l'eaue, et des pieres pendues à ladicte toille qui le faisoit enfondrer en, qui fut cause du retardement de l'eaue. Et on pouvoit passer plus au dessoubz de ladicte chaulsée à piedz tout oultre, sans mouiller les piedz, non obstant qu'ilz y eult beaulcoup à faire, et sy ne fut de longue durée, car touttes les nuictz il se rompoit[1].

1. « Plusieurs qui cherchoient de faire service au Roy mirent en avant un moyen de forcer la ville, qui estoit tel : le Tesin coule le long de la ville, duquel costé les ennemis, se fians à la force de la riviere, parce qu'elle n'est gaiable, n'avoient faict aucun rampart; par quoy ils entreprindrent de divertir la dite riviere avecques des toilles, mettans en avant qu'estant divertie et le cours asseché et faisans en cest endroit une soudaine et furieuse batterie, la ville seroit aisée à forcer, premier que l'ennemy eust loisir d'y pourvoir, chose qui avoit apparence de raison; et estoit chef d'icelle entreprise Jacques de Silly, baillif de Caen, lieutenant de la compagnie du duc d'Alençon. Il y meit gens en besongne; mais, après avoir beaucoup despendu d'argent et de temps, tomba une

Et voulloit faire le Roy sa battrie par dedanz le Gravellon et donner l'assault par cedict lieu : luy, de son costé, fut venu du loing de la riviere, et les Suisses à l'advant garde fussent venu à l'aultre bout de la ville à une tour sur le bort du Thesin. Touttesfoys, la chose fut rompue et n'en fut riens faict.

Comment le Roy envoya le marquis de Saluce, avecque ung nombre de gens de cheval et de piedz, sur le costé [de] Gennes, et fut prins dhon Hughes de Moncades, viche roy de Cecille, à ungne descente de mer, et tous plains de gens de bien avecque luy.

Le Roy estant advertis que ceulx qui tenoyent sa part à Jennes eussent bien voullut avoir faveur et ayde de luy, pour se revolter totallement de son costez, qui est la pars des Fregouses, et l'aultre pars est Adornes[1], eult envye d'envoyer le marquis de Saluce, qui estoit gentilz compaignon, avecque iiij^{c} hommes d'armes et vj mille hommes de piedz italliens et quelque bende d'Espaignolz.

Et se partirent du camp, pour tirer droict à Jennes; là où il fut advertys que le seigneur dhon Hugues de Moncade[2], vicheroy de Cecille, venoit pour faire une

pluye soudaine, dont la riviere augmenta, de sorte qu'en une heure elle emporta ce qui avoit esté faict en plusieurs jours et par ce moyen leur labeur fut inutile » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 326. Confirmé par Guichardin, l. XV, p. 65).

1. Les Fregosi et les Adorni, familles et factions de Gênes.

2. Ugo de Moncada. — D'après Guichardin, dont le récit diffère légèrement de celui de Florange, Dom Hugues de Moncade, vice-roi de Sicile, avait fait une descente à la tête de 3,000 fantassins sur la côte de Gênes pour reprendre la petite ville de Varragio. Cette ville était mal fortifiée et possédait une garnison peu

descente, bien accompaignié. Par quoy, le plus soudain qu'il peult, fit, en la plus grande diligence qu'il fut luy possible, tirer ses gens de piedz le loing de la marine, pour deffendre leur descente. Lesquelz vindrent sy bien à propos, et ne sceurent jamais faire telle diligence qu'ilz ne furent descendus, et les trouverent desjà hors des navires, qui commençoit desjà à marcher de six à sept mille hommes; lesquelz, incontinent que les gens dudict marquis les veoient, se misrent en bataille et marcherent droict à eulx pour les combatre, et les sieuvoit le marquis de Saluce avecque la gensdarmerie d'assés loing, pour ce que le pays n'est poinct si ayseez pour gens de cheval et pour gens de piedz. Le s[r] dhon Hugue et ses gens, voyant cela, comme les fortune de ce monde le veuillent, il faisoit haster le plus qu'il povoit les gens qu'il avoit dedans les navires, qui estoyent en nombre de xij mille, lesquelz ne pulrent estre en son secours à tamps, et veant aussy la gensdarmerie qui venoit à la fille, ilz furent espovantez de telle sorte que, quant il vindrent en combat, il fierent peu de resistance, car qui povoit mieulx fuyr il fuyoit pour gaigner les navires. Touttesfoys il en demeura ung deux mille sur la place; et fut prins le s[r] dhon Hughe, qui est ung gentilz chevallier et l'a monstré en plusieurs lieux tant sur les Turcques que sur les Mores, là où il fut blessiés des Mores enveni-

nombreuse. Le marquis de Saluces, averti, partit au secours de Varragio et, secondé par les galères que commandait André Doria, mit en fuite la flotte espagnole. Les Français, descendus à leur tour sur la côte espagnole, taillèrent en pièce les fantassins de Moncade, qui fut fait prisonnier (Guichardin, l. XV, p. 74). Ce récit est confirmé par du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 332-334.

mée en dessoulz de l'œil en la joue, de quoy jamais n'en pult estre guaris et croy qu'il n'en garira jamais.

Luy prisonniers et aultres gens de bien avecque luy, le marquis de Saluce print sa foy et l'envoya avecque des archiers à cheval à Madame mere du Roy, regente en France, pour tenir prison là où elle luy vouldroit ordonner; et, ce faict, le marquis de Saluce en advertit le roy en diligence, lequelle le fit entendre par toutte l'Itallie, car je vous assure que ladicte prinse estoit de grosse importance, pour ce que c'estoit ung gentilz compaignon et des plus estimeez pour la guerre qui fut en Espaigne.

Comment le vicheroy de Naples et le marquis de Pesquiere, voyant que le ducque d'Albanie marchoit pour aller à Naples, vindrent pour le combatre; et comment le Roy manda à l'Adventureulx de luy envoyer secours et quelque nombres de Suisses, ce qu'il fit. Et comment le Roy envoya ledict Adventureulx avecque le demeurant de tous les Suisses et quelque bende de artheillerie et mons de Sainct Pol et le marichal de Foys avecque v^c^ hommes d'armes pour combatre lesdicts Espaignolz, et de ce qu'il y fut faict.

Mons^r^ d'Albanye estre partys pour aller faire son voiage[1], vous povés penser que ungne telle entreprinse

1. « Le vice-roy de Naples, Lannoy, en apprenant le départ du duc d'Albany, voulait le poursuivre, mais le marquis de Pescaire l'en empêcha, lui démontrant l'imprudence qu'il y aurait d'abord d'affaiblir l'armée impériale qui était en Lombardie, ensuite à risquer d'être pris entre la troupe du duc d'Albany et l'armée du Roy qui pouvait être victorieuse d'un moment à l'autre » (Mignet, t. II, p. 25). — D'après du Bellay, les Espa-

ne se peult faire si secrettement qu'on ne soit advertys et principallement ceulx qui auroyent grande envye de sçavoir des nouvelles, comme le vicheroy et le marquis de Pesquiere, qui estoyent à Lodes. Lesquels, incontinent qu'ilz sceurent le partement de mons^r^ d'Albanie, se myrent au champs et commencerent à marcher le chemin de Pavye; et estoyent le nombre de dix ou douze mille hommes d'armes et v^c^ chevaulx legieres, iiij mille lantskenecht et x mille Espaignolz et Italliens, et vindrent passer la riviere du Thesin pour coupper le chemin au ducque d'Albanie, pour le combatre[1]. De quoy fut advertys le Roy; et en advertyt derechiefz le Roy le ducque d'Albanie, qui mettoit grande doubte à son affaire, pour ce qu'il estoit peu fort de la moictié pour combatre les Espai-

gnols ne se doutaient pas au début des intentions du duc d'Albany : « Le vice roy de Naples et le marquis de Pesquaire... avertis du partement de mondit seigneur d'Albanie, estimans seulement qu'il fust allé pour recevoir du duc de Ferrare un nombre de pouldres, de boullets, oustils à pionniers et autres munitions de guerre, qu'il prestoit au Roy, partirent de Laudes avec leurs forces et passerent le Pô pour coupper chemin au seigneur d'Albanie. Mais, estant arrivé à Monticel, v mille près de Cremone, du costé de Plaisance, deliberez de marcher à Fleuransolles, leur furent amenez de l'armée de Monsieur d'Albanie deux chevaux legers qui avoient esté surpris au fourrage, par lesquels ils feurent asseurez que l'entreprise du dit seigneur d'Albanie estoit pour le royaulme de Naples. Lesquelles choses entendues se fermerent à Montissel, ne se sentans assez fort pour combattre nostre armée et la laisserent passer » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 330).

1. Il ne s'agit pas du départ de l'armée impériale de Lodi pour la bataille de Pavie, qui n'eut lieu que le 24 février 1525, mais seulement du départ d'un détachement d'Impériaux qui essaya de harceler le détachement du duc d'Albany.

gnolz. Le Roy envoya tout incontinent ung gentilzhomme de sa chambre, avecque unge letres, devers l'Adventureux, luy prier que de bon matin il vollut envoyer trois mille Suisses au secour de mons^r^ d'Albanie, et que ledict seigneur Johannes de Medicis, avecque ses gens de piedz et de cheval, iroyt et qu'il feroyent deux bonnes œuvres en y allant, car il conduyroient le duc d'Albanie à saulveté et sy rameyneroient les pouldres que le ducque de Ferrare envoyoit qui estoient en ungne petite ville nommée Florensoles[1].

L'Adventureulx fit le commandement du Roy, car le lendemain matin il envoya messir Jehans d'Espart, son lieutenant, avecque iiij mille Suisses. Lesquelle partirent en diligence et allerent trouver le duc d'Albanie qui attendoit l'eur que le vicheroy et le marquis de Pesquiere le venissent combatre, et fut merveilleusement marry ledict ducque quant il veit les Suisses avecque luy, car il ne tint que audict Suisses que de ceste heure là il ne les combattissent.

Le Roy, estant advertis que les Espaignolz marchoit en bonne grosse bende devers ses gens, ne se voullut pas du tout se fier aux gens qu'il avoit là, pour ce qu'il luy sembloit qu'il n'estiont pas assés fort, et pour ce envoya à Millan querir les Grison, qui estoient de iiij ou à v mille, pour venir tenir le siege du costé des Suisses, laquelle chose il fierent et vindrent. Et envoya querir l'Adventureulx, auquelle il commendit de s'en aller avecque le demeurant des Suisses qu'il avoit, qui estoient de viij à ix mille et iiij pieces d'artillerie; et s'en allit l'Adventureulx au secours de mons^r^ le ducque

1. Fiorenzuola d'Adda, prov. de Plaisance.

d'Albanye, et mons^r^ de Saint Pol et le marrischal de Foix, avecque v^c^ hommes d'armes qui les suyvoient, et allerent en ceste equippaige jusques à Florensolles, qui est à trois journées de Pavye; là où il trouverent le seigneur d'Albanie qui leurs fit merveilleusement bon recueil, aussy fierent les Suisses à leurs compaignons qui les estoyent venu secourir. Eulx estre audict Florencholles, avecque ledict ducque d'Albanie adviserent ensamble pour les depart de la sceureté dudict ducque. Laquelle [chose] se povoit faire aysement; car incontinent que le vicheroy et le marquis de Pesquiere sceurent et entendirent le secours qui leur venoit, et qu'il ne voulloient point combatre sans attendre mons^r^ de Bourbon qui venoit avecque ung groz nombre de lantskenecht, et ce faict se retirerent à Lodes et à Cremonnes; et là où estoyent partys en merveilleux grant desordre, et non sans cause, car il y avoit ungne trop grosse compaignie contre eulx; et y eult beaulcoup de gens noyez à leur retreicte en rappassant le pont qu'il avoyent faict sur le Thesin. Et cependant que les Espaignolz se retiroyent, il y eult des belles escharmouches à leur retrecte. Et fut pourveu aulx pouldres qui estoyent audict Florensolles, dont le seigneur Johannes avoit la charge de les mener, qui estoyent tous ensamble, et groz nombre de gens dedans les douve de ladicte ville. Et partirent avecque l'Adventureulx, qui se partit fort matin dudict Florensolle pour retourner au Roy, tout le grand chemin romain, et passerent par Plaisance et par le chastel Sainct Jehan, pour ce qu'ilz estoit venuz nouvelle que les Espaignolz s'en allerent pour combatre le Roy, pour ce qu'il avoyent bien entendu la force qui estoit party de

son camp. Et, pour ceste raison, fit faire l'Adventureux aux Suisses ungne merveilleuse diligence, et sy faisoient de sy grandes neiges et sy grande froidure qu'il n'estoit possible plus : nonobstant qu'ilz fit grand froid, grand gelées et neiges, il fierent tant que, en deux jours, il fierent ce qu'il avoyent faict en trois, car depuis le matin jusques au soir il cheminoyent.

Le ducque d'Albanie s'en allit son chemin droict à Florence, et tout le demeurant de ceulx qui estoyent allez à leurs secours se retirerent; aussy fit l'Adventureulx avecque les Suisses au logis meismes où il avoyent estés par avant; et tout incontinent retournerent les Grisons à Millan, de là où estoyent partys, assés mal contenz, car il voulloyent qu'on les tint en aussy grande estime que les Suisses, leurs alliez. Et retint l'Adventureux trois enseignes des Suisses qui estoyent venus nouvellement à Millan avec lesdicts Grisons, et les logis dedans son camp en ungne abbaye de Sainct Lazare qui est le chemin de Pavie et de Belle Joyeusse[1].

Comment mons^r de Bourbon alla en Alemaigne querir les lantskenecht pour secours, le nombre de xv mille, et luy bailla dhon Fernande ensamble neufz grosse pieces d'artillerie et quelque nombre de gens de cheval. Et comment l'ambassadeur du Pape et du Turcque vindrent devers le Roy.

Mons^r de Bourbon, le vicheroy de Naples[2] et le marquis de Pesquiere, estre du retour avecque leurs armées

1. Belgioioso, prov. de Padoue.

2. Dans une lettre à Henri VIII, écrite en route le 5 janvier, Bourbon s'exprime ainsi : « J'ay trouvé monsieur l'Archiduc

à Lodes et à Cremonne, eurent advys ensamble de regarder qu'il estoyent bien faibles pour faire groz faict au cas d'Itallie, et que le Roy estoit merveilleusement obstinée à voulloir prendre ceste ville de Pavye et qu'elle pourroit avoir disette de vivres, et avoit desjà longtamps que le siege y estoit; et aussy que la ville de Millan estoit avecque le Roy et qu'il veoit tous les pars d'Itallie se trouver pour luy, tant le Pape que les Venissiens, le ducque de Ferrare et les aultres villes de communaulté, comme Jennes, Florence, Pises, Lucques et aultres; et aussy voyant le ducque d'Albanie qui marchoit au royaulme de Naples, qui commençoit avoir grosse intelligence et grosse faveur du Pape; et aussy veant la paix faicte en Angleterre; et passirent les affaires de l'Empereur pourroyent aller mal si l'armée qui estoit en Itallie se perdoit, non pas pour les Italles seullement, mais pour beaulcoup d'aultres; et regarderent de eulx renforcer, et furent d'advis et d'oppinion que mons[r] de Bourbon yroit par devers dhon Fernande, archiducque d'Austriche[1], frere de l'Empereur, querir plus de lantshenecht et des gens de cheval et quelque artilleriez, car il sçavoyent bien que l'archiducque ne fauldroict poinct à son frere de chose qu'il en fist.

en si bonne volonté que mieux ne pourroit estre... Il envoie deux mille lansquenets, ensemble trois cents chevaux, le tout à ses depens, oultre d'aultres bandes d'Allemands que je mesne avec moy et en bon nombre. » Écrit de Trente, le 5 janvier 1525 (Musée brit., Vitellius, B, VII, fol. 4; cité par Mignet, p. 31).

1. Ferdinand I[er], empereur d'Allemagne, frère cadet de Charles-Quint; il devint roi de Bohême et de Hongrie en 1526, en 1531 roi des Romains et succéda comme empereur à son frère en 1556. Il mourut en 1564.

Mons[r] de Bourbon se partit et s'en allit en Allemaigne, vers dhon Fernande, frere de l'Empereur, qui estoit à Vienne, en la duchez d'Aultriche. Après, pour vous le faire court, qu'ilz eurent parlé ensamble et devisée de beaulcoup de choses et des affaires de l'Empereur, dhon Fernande, congnoissant qu'il estoit tamps de luy donner secours, envoya et bailla à mons[r] de Bourbon xv mille lantshenecht, dont estoit chiefz messir George de Fronsperguen[1] de viij mille, et de l'aultre part estoit chiefz Marcque Scitich[2], gentilz compaignon et bon capitaine, gentilzhomme demourant au pays de Suave, sur la frontiere du pays des Suisses et honneste homme, qui avoit bien servy le feu empereur en ses guerres d'Itallie, comme est cy devant dict. Aussy envoya v[c] chevaulx, dont estoit chiefz le conte de Salme[3] et son filz, lesquelle estiont tous deux au service de dhon Fernande, avecque ix grosses pieces d'artillerie, comme quenons et longues coulverines, et, en ceste equippaige, vindrent en Itallie. Et ne vindrent pas tous ensamble, car messir George vint premier avecque viij mille, et Marcque Scitich après et le conte de Salme avecque les gens de mons[r] de Bourbon, et allerent le chemin droict à Cremonne et à Lodes, où estoyent le vicheroy, et le marquis de Pesquiere et le duc de Millan à Cremonne. Ce tamps pendant que ses chose se faisoyent, arriva l'ambassadeur du Pape devers le Roy, lequel s'appelloit maistre Aleander, Grec et homme sçavant; et avoit esté à mons[r] le cardinal de la Marche, evesque de Liege, son chancellier, et l'avoit envoyé à Rome pour ces affaires. Ledict ambassadeur estoit

1. Georges Frundsberg.
2. Marc Sith.
3. Le comte Nicolas de Salm.

avecque le Roy, desmellerent beaulcoup de choses, et des grosses affaires, et aussy des petites qui seroyent trop longues à racompter. Aussy y vint ung ambassadeur de Turcquie devers le Roy, par le Turcque et pour aultres capitaines qu'il y avoit sur la frontiere de Sclavonie et de Trace, luy presenter quelques gens, s'il en avoit affaires. Et lesdys capitaine mandoit au Roy, qu'il appellent en leur langaige Baccharque, qu'il sçavoit bien qu'il feroit plaisir au Turcque de faire service au Roy le plus qu'il pourroit, car il n'estiment de la chrestienneté princes de leur sang que les roys de France, pour ce qu'il veuillent dire qu'il sont descendus des Troyens. Et fit ledict ambassadeur tout plains de presens au Roy, comme espées et chaintures et espées de chaintiers de soyes les mieulx faictes du monde, à la mode de Turcquie. Et luy donna le Roy tout plain de presens et luy fit despeche honneste, de quoy il fut grandement content. Et avoit de ces gens et de ses chevaulx legieres qui estoyent chrestiens, lesquelz le Roy voulloit bien avoir à son service, mais point les Turcques; mais il les voulloit bien remercier des bonnes offices qu'il luy avoyent faictes, especiallement le capitaine dudict Bachque.

Nous reviendrons à parler de ce que l'armée de l'Empereur fit, quant il furent assamblez.

Comment l'armée de l'Empereur se partit de Lodes et vint mettre le sieges devant le chastel Sainct Angel, qui tenoit pour le Roy, lesquel il prindrent. Et comment, de là, vindrent logier près Belle Joyeusse; et de la belle escharmouche qui y fut faicte.

Au commencement de l'arrivée du Roy en Itallie et

au partement que fit l'Adventureulx à Vynasque, là où estoit le s^r^ Fredericque de Beauge, avecque v^c^ chevaulx legieres, le seigneur Fredericque passoit oultre, quant il veit retirer les Suisses avecque lesdys chevaulx legiers et quelque gens de piedt qu'il avoit[1], et allit droict au chasteau Saint Ange[2], qui est une meschante [place], assés près de Lodes; là, où luy arrivé au faulbourg, ceulx de la ville se rendirent à luy, comme est la coustume d'Itallie, vive qui vive. La ville rendue et le seigneur Fredericque dedans, en advertit le Roy et luy meismes le vint advertir et laissa son frere[3] dedans ladicte ville, avecque deux mille hommes de piedt et v^c^ chevaulx legiers, et fortiffioit tousjours, ce pendant, tant de rempars que d'aultre choses de ladicte ville[4].

Et tandis que le seigneur Frederich de Beauge estoit devers le Roy et son conseille, fut deliberé de fortiffier ladicte ville, et y envoya le Roy quelquez argent pour la fortiffier; mais les pyonniers ne se povoyent recouvrer, et estoit le lieu qui faisoit plus grant dommaige à l'armée de l'Empereur, car il ne pouvoyent marchier en pays que le s^r^ de Beauge ne leurs osta les vivres de tous costez.

1. Les Impériaux quittèrent Lodi le 24 janvier 1525.
2. Sant'Angelo, entre Lodi et Pavie.
3. Dom Pietro de Gonzague.
4. « Le Roy, craignant que l'ennemy ne surprint la dicte place, qui estoit d'importance pour rompre les vivres de l'ennemy s'il venoit devant Pavie, y envoya le marechal de Chabannes et le dit Frederic de Bozzolo pour la visiter et la pourveoir de ce qu'elle avoit besoing. Ce qu'ils feirent et, s'en retournans au camp, laisserent au dit chasteau huit cens hommes de pied italiens et deux cens chevaux soubz la charge du dit dom Petre » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 346).

Mons[r] de Bourbon, le vicheroy de Naples, voyant que cest place leur portoit ung grant ennuye, la vindrent assieger, et estoit chiefz dedans le s[r] Pieter Locque, je vous ay dict avecque ij mille hommes de piedz et v[c] chevaulx dedans, qui estoit assez pour la garder. Touttesfois elle fut assiegeez, assaillie et prinse, et fut sy mal deffendue qu'il n'est possible plus[1]. Et y avoit ung chasteau en ladicte ville là où se retira le s[r] Pieter et aulcuns de ses gens qui furent prins par assault et furent prisonniers, et se rendirent la vie saulve; et fut là gaignée des Espaignolz un merveilleux bagaige, tant de cela qu'il avoyent pillié partout que du leur, et fut mené le seigneur Pieter à Pissequiton[2]. La battrie ne dura que trois heures et fierent ungne petite bresche assés mal à propos, et sy avoyent du bon loysir de la remparer par devant : et quant cela vint à la congnoissance du Roy, il en fut fort marry, aussy fut le seigneur Frederych de Beaulge, frere dudict seigneur Pieter.

La ville prinse, il commencerent à marchier en tirant vers Belle Joyeusse. Le Roy, sçachant cela, fit assambler tous ses capitaines pour sçavoir qu'il avoit affaire : laquelle chose, quant il furent assamblez, il y eult

1. « Ferdinand d'Avalos, ayant fait investir San Angelo par l'infanterie espagnole, n'eut pas plus tôt fait agir l'artillerie et forcé quelques dehors que les assiégés, saisis de frayeur, se sauvèrent le jour même dans la citadelle et capitulèrent quelques heures après. Pirio, Émile Cavriana et trois fils de Phébus de Gonzague demeurèrent prisonniers de guerre; on permit aux autres de se retirer où bon leur semblerait, sans armes, sans chevaux et à condition de ne porter d'un mois les armes contre l'Empereur » (Guichardin, l. XV). Cf. du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 346.

2. Pizzighettone, sur l'Adda.

beaulcoup de choses debatues. Et furent [d'avis] ungne foys le marrischal de Cabannes et l'Adventureulx et les Suisses de leur donner la bataille avant qu'il marcherent plus avant, et en faisant cela et laissant ung petit nombre escharmouchant à l'entour de la ville, il leur sambloit que par ce moyen il en auroyent le meilleur marchiée que d'attendre plus longuement, pour ce que l'armée du Roy se deffaisoit especiallement des gens de cheval. Touttesfoys l'Admiral fut d'oppinion contraire, et fut regardé de leur donner quelques bonne escharmouche, où debvoit aller le marrischal Cabannes sur le chemin de Belle Joyeusse qui est fort beau lieu pour ce faire. Et fut ordonné mons^r^ de la Palice pour ce faire, et que l'Adventureulx luy bailleroit iij milles Suisses, et voulloit estre l'Admiral de la partie. Ce conseille estre departie, qui avoit estez tenu à Saint Lanfrancque, au logis du Roy, tout le monde se retira en son quartier, et partirent du matin pour aller faire ladicte entreprinse. Et y voulloit aller l'Adventureulx avecque mons^r^ de la Palice et les Suisses, mais il fut regardé qu'il failloit que mons^r^ de la Palice et les Suisses demeurerent pour garder le campz et tout le cas de l'advant garde, et demeura pour ce coup, et y envoya messire Jehan d'Iespart, son lieutenant, avecque ces trois mille Suisses. Le seigneur Johannes de Medicis y estoit avecque ces gens de piedt et de cheval et v^c^ hommes d'armes que mons^r^ de la Palice et l'Admiral menoyent et vindrent trouver, là où avoit estez conclud, l'armée de l'Empereur, auprès de Belle Joyeusse, où je vous asseure qu'il y eult ungne terrible belle escharmouche et beaulx coup de lance donnés. Et tandis que la gensdarmerie françoyse et les Suisses

tenoyent escouffles aulx escharmoucheurs, le s^r^ Johannes de Medicis, qui avoit la principalle charge de l'escharmouche, avecque ses gens de piedt et de cheval, fit grandement bien son debvoir comme homme de guerre, de sorte que l'advant garde de l'escharmouche luy demeura[1]. Il y avoit ung nombre de gens de piedt dedans Belle Joyeusse, qui se raillierent avecque sa grosse troppe, pensant qu'il se veinssent logier dedans ladicte Belle Joyeusse, mays non furent et logerent à trois petites lieues près; et fierent lesdys pietons qui se retirerent grande faulte qu'ilz ne bruslerent les vivres dudict Belle Joyeusse : qui vint bien à propos aux Espaignolz, car il n'avoyent pas vivres comme il voulloyent, et ceste faulte, avecque la prinse du chasteau Saint Angel, là où il en trouverent beaulcoup, leur fit grant furniment. Leur campz logiez, se commencerent à retirer le marrischal Cabannes et l'Admiral avec touttes leurs gens, là où il trouverent l'Adventu-

1. « Les Impériaux, après avoir pris San Angelo, continuèrent leur route et campèrent le 1^er^ février à Vistarino et le lendemain à Lardorago et à San Alesso, après avoir passé le ruisseau de Lolona; le lendemain, ils occupèrent les Prez, vers la porte de Sainte-Justine, et s'étendirent entre ce terrain, Trelevero, la Motta et un bois voisin de San Lazarro, portes distantes de deux milles et demi de Pavie, d'un mille de l'avant-garde française et d'un demi-mille des retranchements et des fossés de leur camp... Les Impériaux avaient occupé Belgiojoso et tout le pays qui était derrière eux, excepté San Colombano, mais ils le bloquaient de manière que rien n'en pouvait sortir; ils trouvèrent des vivres en abondance dans San Angelo et Belgiojoso » (Guichardin, l. XV). — D'après la lettre de François I^er^ à sa mère, 3 février 1525, citée dans *Captivité du roi François I^er^*, p. 59, « les ennemis avoient paru devant Belgiososo, mais l'amiral et 400 hommes d'armes leur avoient fait tourner le nez ».

reulx en chemin avecque quelque nombre de Suisses, qui venoient au devant de eulx. Il estoit ordonné, sy on les veoit à l'advant garde et lieux pour combatre de main à main, de les faire sçavoir à l'Adventureux et puis au Roy, car tout le monde estoit prest à marchier et pour les aller combatre, nonobstant que ce fut ungne faulte que le marrischal Cabannes et l'Adventureulx congnurent, car l'oppinion de l'Admiral n'estoit poinct de les combatre pour l'heure, mais bien celle du Roy et des capitaines mommeez cy devant. Quant fut tout retirez, chascun en sa chascune, on print conclusion le matin de retourner au logis du Roy pour regarder ce qu'on avoit affaires.

Comment de Belle Joyeusse l'armée de l'Empereur vint logier à ung lieu qui s'appelle Arrierasche[1], *et le Roy deslogist pour venir à Mirabel; et des belles escharmouches qui y furent faictes. Et comment, par ung dimenche, l'armée de l'Empereur deslogist et vint logier tout près de l'armée du Roy, où le Roy leur cuida donner la bataille.*

Deux jours après ladicte escharmouche de Belle Joyeusse vint logier l'armée de l'Empereur à ung villaige qui s'appelle Arrierasche, et je vous asseure que ce ne fut pas sans belles escharmouches en deslogeant; et pensoit le Roy et tous les capitaines qu'il deussent aller logier à la Grande Chartreusse dudict Pavie, qui est ung lieu fort advantaigeulx, et là où il eussent recouvrez beaulcoup de vivres; mais le Roy y mist

1. Il a été impossible d'identifier ce nom ou défiguré ou qui se rapporte à une localité disparue.

ordre, car il y envoya pillier tous les vivres qui estoyent dedans en grande quantité, nonobstant que le Roy y eult esté xv ou xvj jours sans en bouger.

Le Roy, voyant qu'il estiont logiez à Arrierasche et qu'il ne viendroyent poinct à la Chartrousse, se deslogist de Saint Lanfrancque, de là où il estoit, et s'en vint logier à Mirabel[1], qui est assez près de Arrierasche, car il n'y a que la muraille du parc, que est ledict Mirabel ung lieux de plaisance au parcque que les ducques de Millan ont faict faire aussy sur ung petit canal qui va tomber dedans la ville, pour veoir le passe tamps des bestes. Et avoit le Roy avecque luy touttes sa bataille, et principallement les Grysons qui estoyent venuz de Millan, qui estoient ungne grande bende et belle et bonne; et les lantskenecht demeurerent là où il estoyent logez, gardant leur siege, et mons[r] d'Alençon au logis du Roy à Sainct Lanfrancque. Lesdys Grysons estoyent logiez dedans le parcque, tout près de la muraille, en deux cassines, et pouvés penser qu'il y eult faictes beaulcoup de belles escarmouches, dont le seigneur Johannes de Medicis

1. « Au nord de Pavie, en face de la citadelle et du côté de Milan, s'étendait le parc de Mirabello, dont le nom même indiquait le site et l'agrément. Le parc de Mirabello, embrassant un espace de plusieurs milles carrés, entouré d'une épaisse muraille qui le fermait des quatre côtés et dans laquelle étaient pratiquées des portes à pont-levis, descendait presque jusqu'à Pavie. C'était un magnifique lieu où les anciens ducs de Milan allaient demeurer dans la belle saison et prendre les plaisirs de la chasse. La résidence ducale de Mirabello était ornée comme un palais, fortifiée comme un château, et son vaste parc, rempli de bois, couvert de prairies, traversé de cours d'eau, offrait une certaine variété d'aspects et divers accidents de terrain » (Mignet, t. II, p. 11).

avecque sa hacquebutteries et ses chevaulx legiers emportoyent tousjours le pris.

Et faisoyent on grant guet aulx portes du parcque par où il entroyent et sailloyent, et avoit tousjours grant debat audictes portes, car il y avoyent gens ordonnées pour la garde d'icelles, qui n'estoit pas sans paine grande d'un costé et d'aultre.

Quant il eurent demeuré et logiez à ceste Arrierrasche, il eurent conseil et advis de s'approchier de plus près des Suisses; et deslogerent de ce dict lieu de Arrierrache et vindrent logier à ung lieu qui s'appelle la Tourrette Blanche, là où avoit logiez la compaignie de l'Adventureux tout le temps devant. Et estoyent sy très près du quartier des Suisses, sans fossez et sans riviere ne muraille entre deux, qui povoyent tirer d'ung coup de hacquebutte l'ung à l'aultre. Le Roy, voyant qu'il ne se levoyent poinct, pensant qu'il volsissent combatre, aussy faisoit tout le monde, et par mon âme il s'en debvoit faire et s'en fussent trouvez les affaire du Roy mieulx porté et trouvez, car il eult esté plus fort deux mille hommes et de v^{c} hommes d'armes, mais on craindoit tousjours qu'il se parquissent dedans fort pour l'amour de leur hacquebutteries, et qu'on eult faict comme à la Bicquocque. Mais Dieu ne voulut pas qu'ilz fut ainssy et se logerent tout près de l'ungs des aultres.

Comment l'Adventureulx fit faire ung fort tout près du camps de l'armée de l'Empereur, et comment il s'y vint logier avecque ungne bende de Suisses et artillerie. Et comment le Roy se vint logier avecque sa bataille au premier logis de l'Adventureulx. Et com-

ment le seigneur de la Trimouille et mons^r de Sainct Pol et le s^r de Lescut, qui estoyent à Millan, vindrent de Millan auprès du Roy. Et des belles escharmouches qui se fierent durant ce temps.

Quant le Roy veit qu'il s'estoyent logiez sy près, et qu'il tournoyent la teste à l'advant garde, et aussi qu'il n'estoyent poinct entrez dedans le parcque, luy estant en bataille et pensant combatre ce jour là, s'en vint tout droict descendre au quartier et dict qu'ilz ne retourneroit plus à Mirabel[1], à son logis, et à Saint Lanfrancque : aussy il avoit raison. Et fit logier tous les Grisons et lantsheneck du loing de la muraille du parcque, du costé de l'advant garde, droict en la teste des Espaignolz, et laissa au lieu des lantskenecht du costé de Sainct Lanfrancq la bande de Johannes de Medicis, tant de cheval que de piedtz. Et le Roy vint logier à une abbaye la plus prochaine de la ville, là où l'Aventureulx avoit baillié deux chambres à mons^r de la Palice, et ungne à mons^r de Longueville, et estoit logiez dedans ladicte abbaye sept enseignes de Suisses. Et logist dedans le logist de l'Adventureux mons^r le Grant Maistre, là où il y avoit ung beau palle; et avoyent faict les Suisses gravez de pallis dedans ladicte abbaye qui leur servirent merveilleusement bien du loing de l'yver. L'Adventureulx n'en voullut plus logier en son dict logis quant il eult logiez le Roy et ceulx qu'il pult avecque lui; pellee melles, les Suisses s'en allerent logier avecque l'artillerie et iij mille Suisses à ung coup de hacquebutte du camp de l'Empereur et de son artilleriez. Et estoit le

1. Mirabello, au nord de Pavie, à environ trois kilomètres.

senechal d'Arminacque Gallioth, maistre de l'artilleriez, logez assez près de lui, et les lantskenecht de l'aultre costé, tirant vers la muraille du parcque; et furent trois jours en cest estat, avecque l'artillerie, qui estoit le nombre de soixante grosse pièces, sans fortiffication nulle, et que jours et nuicts trois ou quatre escharmouches, et sy n'avoyent poinct de pionniers pour faire ledict fort. Touttesfois, quant l'Aventureulx vit que cela estoit fort mal à son advantaige, il fit tant avecque les Suisses qu'ilz luy prometterent de besongner avecque quelque argent qu'il luy donneroient, et aussy qu'il voyerent que la chose estoit necessaire; et, de cas d'adventure, il y avoit deux ou trois charioth de picques et de hoyhaulx et semblables oustilles avecque le maistre de l'artilleriez quy vindrent grandement bien à propos à mons^r^ l'Adventureux et aulx Suisses pour faire le fort qu'il fierent, qu'il fut très beaulx et fut mys en deffence en xiiij heures, plus que deux archiers n'eussent ceulx tirer, et y estoyent ordinairement ouvrant ung xv^c^ hommes; pour ce premier jour les Suisses le fierent après mille Savosiens qui besongnoyent continuellement, tant qu'il eurent parfaict ledict ouvraige.

Cela faict, je vous asseure que ce fut ungne merveilleusse force pour le camp, et l'artillerie qui estoit mise tout au loing qui faisoit une grande force. Et quant et quant l'Adventureulx fit faire ungne platte forme en son logis, là où povoyent tirer cincque quennons de frons qui povoyent battre par tout le camp de l'Empereur à veue et povoit choisir quelques tentes, et povoit avoir dedans le campz des Espaignolz qui estoit prest à mectre l'artillerie dessus le jour de la bataille, qui veoit bien le marquis de Pesquiere, qui

estoit logiez vis à vis, qui leur fit advancer de donner la bataille, comme il disoyent.

Le Roy venoit tous les jours au logis de l'Adventureux, pour ce que c'estoit ung lieu de là où en veoit tout le camp de l'Empereur, et aussy on venoit souvent prendre son vin et aussy faisoyent tous les princes et chiefs de l'armée, et, ung jour entre les aultres que l'Adventureux et le Roy estoyent tout hault au planchier, là où il regardoyent et appercevoyent bien l'artillerie des Espaignolz s'apprester et affuster et mettre en ordre, là où l'Adventureux faisoit sa platte forme et descendit et monte à cheval, et ne fust pas sy tost à cheval que l'artillerie commença à tirer à l'endroict du logis pour ce que le guet des Suisses, tant de jour que de nuict, y estoit l'artillerie à tirer et tuer le Roy, et vint donner à travers de ceste grosse trop de Suisses qui estoyent en bataille, pour ce qu'ilz avoyent dressez l'escharmouche, et ne sçavoyent on qu'ilz voulloyent faire, car elle estoit grosse et rude, car il y avoit plus de iiij mille hommes de piedz et v^{c} hommes d'armes de chascun costé, qui n'a gaires estéz veu par cy devant sans bataille escharmouche sy grosse. Et donnèrent iiij vollees d'artillerie dedans lesdys Suisses qui estoyent de v milles en bataille et emporta bien xxv ou xxx et cuida bien faire ung merveilleux dommaige à tous les gens de cheval qui estoyent là, où vous asseure que tout soudain leur fut bien rendus, car toutte l'artillerie du Roy commença à tirer, qui leur tua beaulcoup de bons personnaiges, tant de cheval que de piedz, et fut sur le soir environ les quatre heures. Et de là en avant ne furent plus sy chault de venir veoir le logis de l'Adventureux qu'il avoyent esté; car il y avoit de

nuict et de jour tousjours ungne xx^e^ de quennons qui tiroyent à travers de son logis ou bien près, tellement qu'il y avoit du jour de la bataille plus de cent boules de quennons, qu'il en faisoyent leurs chenettzs à mettre le boys au feu et leur bans et scabelles; mais, à la fin, ne peulrent sy bien batre, pour ce que la platte forme qu'il avoyent faict faire le couvroit.

Sy les Espaignolz faisoyent leur debvoir de bien tirer, aussy fierent ceulx de la ville, car il fierent merveilles de tirer du costez du logis du Roy et au demourant du camp des Suisses, et y fut affollez beaulcoup de gens. L'escharmouche de nuict et de jour ne failloit jamais, et venoyent souvent jusques à l'artillerie. Et aussy alloit on à eulx et avoit l'Adventureux à son logis de combatz, et aussy avoyent les Grisons et lantskenecht, mais non pas tant, nonobstant qu'ilz furent assaillis dedans leur fort plussieurs foys; touttesfoys, il fierent très bien leur debvoir et les repoulsserent, de telle sorte qu'il y perdirent tout plain de gens. Il y avoit ung lieu près de l'Adventureux qu'il avoit faict commencer, qui estoit ungne cassine brullée, là où le Roy avoit bailliez à l'Adventureux deux enseigne d'Italliens pour mectre dedans ladicte cassine, et le chiefz de eulx s'appeloit le capitaine Lazar, qui estoit ordonné pour faire ce que l'Adventureux luy commanderoit; et fierent très grandement bien leur debvoir, car il eurent plussieurs assaulx et escharmouches qu'ilz repoulsserent avecque l'ayde de l'Adventureux et des Suisses, qui les soustenoyent un peu plus oultre.

Et avoit l'Adventureux une aultre aussy commenciez à fortiffier, là où estoit avecque mille hommes de

piedz et le capitaine, qui estoit venus de Milan avecque forces hacquebuttes; mais il n'estoyent poinct gens de guerres, et avoit nom le capitaine Marcque Anthoine. Les Espaignols y fierent une escharmouche qu'il furent repoulsez, pour ce qu'ilz estoyent peu de gens. L'aultre nuyct après, il y vindrent fort et ne leur fut possible, quelque fort qu'il eussent, de soustenir le faict desdictz Espaignolz, avecque ce que leur capitaine n'avoit guaires oublye de la guerre, car il n'en sceut jamais beaulcoup. Il furent prins d'assault et tous hachez en pieces, ung iiij^{c} hommes et ses gens, car il y avoit mys ung nombre de gens de cheval, là où se povent saulver, qui tuerent la plus grande partie de eulx. Et estoit assez loing l'Adventureux de eulx et les Suisses pour leur donner secours sy soudain; et avoit ung grant chemin creuz qu'on n'y povoit venir de course, là où à l'endroit estoit le guet des gens de cheval françoys qui fit mal son debvoir de les secourir. Et de là les Espaignolz hors passerent ledict chemin pour venir donner au logis de l'Adventureux, où estoyent les Suisses, là où il vindrent jusques à l'artillerie, et avoyent sy grand nombre de hacquebutiers qu'ilz ennuyoit fort aulx Suisses et, sans poinct de faulte, furent repoulssez, car il y avoit des Espaignols bien xij^{c} sur les bras de l'Adventureux comme il venoit fille à fille à ladicte armée, lequelz les fit retourner, en attendant que la grosse bende y fut. Et, entre aultres, il y avoit ung gentilzhomme qui avoit non mons^{r} d'Espoy, car lui avecque quelques Suisses, quant il veyt l'effroict, et aultre capitaine suisses qui avoit non Chalcemet, poulserent dedans et fierent de telle sorte qu'il s'en retournerent, et en demoura desdys Espaignolz

des mors, des prins et de blessiez. Et fut blessez mons^r^ d'Espoy, tant aulx cuysses que aulx bras, de cincque coup de hacquebutte, et aussi le capitaine Chalcemet. La gensdarmerie s'assambloit et aussy faisoyt tout le monde : par quoy il se retirerent. Et fut menez mons^r^ d'Espoy à Vigeve et aussy fut le capitaine Chalcemet, filz du senechal de Lyon, car il estoit honneste gentilhomme et estoit tousjours avec l'Adventureulx. Et, pour vous dire la façon des Suisses et vous donner mieulx à entendre, la coustume est que, quant il sont à la guerre, de mectre ceulx des villaiges à part, qui sont les haulx quentons, et ceulx des villes sont les bas, tant pour faire les guet que les batailles; et jouent aulx dez lesquelz iront devant ou derriere.

Deulx jours après, y eult ungne belle escharmouche dresseez, là où fut blessiez Miradel, maistre de l'artillerie et chiefz de l'artillerie en l'avant garde, d'ung coup de hacquebutte en la cheville du piedz, et fut menez Vigeve[1], là où il ne vesquit que trois jours, dont fut dommaige, car estoit un gentilz homme et gentilz compaignon.

Il fault parler un peu de ceulx de la ville, qui fierent ungne saillie sur les gens de Johannes de Medicis[2], qui tenoyent assiegée la ville du costé de Sainct Lafrancque, là où les lantskenecht soulloyent estre, et fierent leurs saillie environ trois heures après mydy et la fierent sy bien qu'il tuerent iij ou iiij^c^ hommes de hacquebutte, deux enseignes, car il les prindrent à demy en desordre : ce faict, il se retirèrent, et en

1. Vigevano.

2. Jean de Médicis (Jean des Bandes-Noires), fils de Jean de Médicis et de Catherine Sforza, 1498-1526.

fut le Roy merveilleusement marry. Deux jours après, il en voullurent faire aultant, de quoy le seigneur Johannes de Medicis print garde, et y furent bien tuez iij ou iiij^{c} hommes de ceulx de la ville de Pavie, et ce vengit bien pour ce coup. Et fut blessiez ledict Johannes[1] d'un coup de hacquebutte en la chambe, et se fit mener deux jours après à Plaisance : de quoy on fut bien marry au camp, car il prenoit de la paine beaulcoup.

Et en ce temps aussy mons^{r} de Bourbon et le vicheroy de Naples[2] envoyerent ung nombre de pouldres de

1. « Ceux de Pavie, voyans le logis du seigneur Jean de Medicis mal gardé, firent une saillie sur luy, lesquels, trouvant son guet un peu faible, le forcerent et taillerent en pieces un grand nombre de ses soldats devant qu'ils eussent le loisir de prendre les armes. Le dit seigneur Jean, mal content d'avoir eu ceste bastonade, se voulut venger, par quoy dressa une amorce à ceux de la ville, lesquels sortirent, pensans faire comme l'autre coup, mais ils furent deceus, car le seigneur Jean ayant mis double embuscade, l'une dedans le fossez près de la ville, l'autre assez loing, les Espagnols, suivans ceux qui premier les avoient attaquez, ayans la congnoissance de l'embuscade qui estoit ung petit loing, se mirent à faire leur retraitte; mais celle qui estoit près la ville leur coupa chemin, tellement que lesdits Espagnols se trouverent entre deux trouppes, si bien fermez que tout ce qui estoit sorty fut mis au fil de l'espée. Et à la dite faction fut blessé le dit seigneur Jean d'une arquebouzade au talon, dont il fut contraint de se faire porter hors du camp, qui fut une grande perte pour nous, car c'estoit un grand homme de guerre » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 350 et 351). Jean de Médicis fut blessé le 17 février (voir Guichardin, l. XV).

2. Cela se passa le 9 février 1525. A la faveur d'une alarme, faite au camp des Français, cinquante cavaliers portant chacun un sac de poudre étaient parvenus à se glisser dans Pavie (voir Guichardin, l. XV). Une lettre du 15 février de Charles

vingt muletz à ceulx de la ville, de quoy le Roy fut bien marys, car il n'en avoit plus; et, le matin, il le donnerent bien à congnoistre, car il commencerent fort à tirer dans le camp du Roy. Deux jours après, les Espaignolz voullurent en faire aultant, pour ce qu'il leur estoit bien print de ceste entreprinse, mais il furent tromppez, car eulx et leur pouldre furent tous prins par les Albanoys qui estoyent au guet : de quoy furent lesdys Espaignolz bien marrys, car on leur renvoya leur pouldres dedans leur camp à coup de quennons, car l'artillerie battoit nuict et jour dedans leur camp, et estoit force qu'il fissent remparer devant leurs logis; et fist l'artillerie les lantskeneckt changer de place.

Le camp du Roy et des Espaignolz ayant estez sy longuement esté auprès de l'ung de l'aultre, mons[r] de la Trimouille[1] eult advis, et par l'ordonnnnce du Roy, de soy venir au camp, laquelle il fit aussy et mons[r] de Sainct Pol et le marrischal de Foix avecque la plus grande partie de la ville de Millan, car, pour ce qu'il voyant le camp approcher, il voulloyent estre

de Lannoy à l'ambassadeur de Charles V auprès d'Henri VIII confirme ce passage de Florange : « ... Ledict sieur Anthoine me demanda de la [poudre], laquelle je luy ay envoyé, et entra, dedans hyer, dedans Pavie... » (voir *Captivité de François I[er]*, p. 63).

1. « Le Roy, estant adverty de la prise du Castel Sainct Ange, se teint pour asseuré d'avoir la bataille, à raison de quoy il manda querir le seigneur de la Trimouille, qui estoit à Milan avecques les forces qu'il avoit, laissant dedans la ville le seigneur Theodore Trevoulse et le seigneur de Chandiou, capitaine de la Justice, avec quelque nombre d'hommes pour la garde des tranchées du chasteau... » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 346 et 347).

avecque leur maistre, comme la raison le voulloit. Et estoit demeurez quelque gensdarmerie dedans Millan et y estoit demeurez le seigneur Theode, que le Roy avoit faict depuis peu devant marrischal, qui estoit homme de bien, bon capitaine et, bien entendus, avecque le seigneur de Chandio[1], qui estoit maistre de la justice de Millan, qui est ung belle office; aussy y demeuroit le seigneur d'Aulbigny, capitaine de ij mil v^c^ francque archiers qui estoyent au rempart entre le chasteau et la ville. Et y estoit aussy mons^r^ de Vauldemont[2], frère de mons^r^ le ducque de Lorraine, et le cardinal de Lorraine[3] qui avoit estez fort malades, et l'estoit encoires ledict cardinal.

La prinse du roy de France devant la ville de Pavie. Comment, après le xx^e^ jour passez, l'armée de l'Empereur deslogist de là où il estoit et leur vint donner dedans le Roy la bataille : laquelle chose il perdit et y fut prins. Et devise aussy des gens de bien qui furent prins et tuez avecque le Roy, « anno 1524 de februario », le jour de Sainct Mathias.

Les deux armées estant l'ungne auprès de l'aultre l'espace de xxij[4] jours, la nuict de Sainct Mathias[5],

1. Louis de Chandio, grand prévôt de France, capitaine de la Porte, mort en 1532.

2. Louis, comte de Vaudemont, quatrième fils de René II de Lorraine et de Philippine de Gueldre ; il mourut à Naples en 1528.

3. Jean, troisième fils de René II de Lorraine et de Philippine de Gueldre, devenu le cardinal de Lorraine.

4. François I^er^ avait espéré que les ennemis lui offriraient le combat le 1^er^ et le 2 février, mais les Impériaux avaient dressé leur camp à l'est de Pavie (voir Mignet, *Rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint*, t. II, p. 34 et 35).

5. Le 24 février, fête de saint Mathias.

environ la mynuict, l'Adventureulx estant en son logis ouyt ung bruict terriblement grant, et l'avoyent faict les Espaignolz par sept ou huyct jours de reng, car il avoyent par trois ou quatre fois prestz et d'oppinion de venir combattre le Roy de nuict, et on pensoyent en avoir meilleure marchiée, pour le traict de l'artillerie qui craindoyent merveilleussement, pour ce que jour et nuict elle leur faisoyent tout plains de mal, car il y en avoit groz nombres et tiroit souvent.

Et estiont deux oppinions de leur venir donner par deux costez, ou par le logiz de l'Adventureux ou par Sainct Lazare, où avoit ungne aultre bende de Suisses, et mons^r de Sainct avecque eulx avec cincquante hommes d'armes. Touttes choses debatues, il conclurent de venir combatre le Roy du costez du parcque, qui estoit ung lieu plain, de là où les Françoys les demandoyent, tant pour le combat de la gensdarmerie que pour le combat des Suisses, qui estoit leur plus ayses en plain pays et là où il n'y a poinct de fossez, car les fossés est ung grand advantaige pour ceulx qui s'en sçavent bien ayder des hacquebuttes.

Environ la mynuict, les Espaignols commencerent à wyder leur camp et à faire, comme je vous ay dict, ung gros bruict et commencerent à rompre la muraille du parcque, qui estoit de bricques de bien aysée, en trois lieux, pour donner à congnoistre[1] que leur camp

1. Deux coups de canon devaient être le signal donné par les Impériaux aux soldats de la ville pour faire concorder leur attaque avec la leur; une chemise blanche ou des morceaux de toile sur leurs armures devaient les aider à se reconnaître dans l'obscurité (voir du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 353, et Mignet, *Rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint*, t. II, p. 44 et 45).

ne bougeoit pas, commencerent à tirer deux coup d'artilleriez, aussy pour ce que c'estoit le signe qu'ilz avoyent donnez à ceulx de la ville; et avoyent concludz d'estre abbilliez tous de chemises, tant ceulx de la ville que eulx, et avoyent fait sçavoir leur entreprinse les ungs aux aultres par ung capitaine espaignolz qui avoit tousjours esté avecque Anthoine de Leve, qui avoit à nom Chaussesouppe.

Ceulx qui faisoyent le guet de la part des Françoys du loing de la muraille du parcque estoyent de la compaignie de mons^r^ d'Allençon et quelques gens de piedz qu'on avoit logiez là au loing. De laquelle choze en advertirent incontinent le Roy; aussy fit l'Adventureulx, de son costé, car il les ouyt lever leur artilleriez et touchier les ch[ev]aulx. L'Adventureux print deux hommes d'armes avecque luy, le seigneur de Ilstain et le seigneur de Gisse avecque luy, et passerent le fort et les barrieres, et allerent assez près de leur campz et entendirent bien qu'il deslogeoyent, et povoit bien estre à ceste heure là ungne heure avant le jour.

L'alarme commençoit à sonner parmy le camp du Roy et se mist tout le monde en armes; et monta le Roy à cheval et manda à l'Adventureulx qu'on fit marcher les Suisses. Laquelle chose il fit, et advertit les deux aultres deux bendes des Suisses qui estoyent logiez aulx abbayes, qui estoyent celles des haulx quentons. Et manda le Roy de rechiefz, qu'il se hastit, ce qu'il fist et n'attendoit poinct les aultres deux bendes de Suisses et n'avoit que ceulx des villes avecque luy, qui estoyent iiij mille hommes, l'artilleriez avecque eulx, commencit à marchier. Et entrerent dedans le parcque les gens de l'Empereur là où le Roy estoit desjà venuz,

et y avoit desjà grosse escharmouche de gens de cheval.

L'Adventureux estre dedans le parcque fit l'ordre des Suisses et leur fist faire les ceremonies qu'il ont acoustumé de faire; comme cela ce faisoit, la compaignie de mons[r] d'Allençon, que menoit La Roche du Maine[1], et quelque bende qui estoyent auprès de l'artillerie des Espaignolz, qui ne faisoyent desjà que entrer dedans le parcque. De quoy incontinent fut advertys l'Adventureulx; et voulloit le Roy que l'Adtureux et les Suisses venissent auprès de luy, mais il ne veoient poinct l'artilleriez ne le nombre des gens de piedz qui estoyent encoires à passer dedans le parcque. Et la coustume des Suisses est telle que, tout droict où est l'artillerie de leurs ennemys, il la viennnent cerchier : laquelle chose il fierent auprès d'ugne petite maison et de l'artillerie. Le vicheroy y estoit avecque ung groz nombre de gensdarmerie; l'Adventureux, qui avoit iiij coulverines moyennes avecque luy, fit tirer à travers desdictes maison et fit deslogier touttes cest gensdarmerie qui estoit dedans, et marche tout droict à l'artillerie et la gaignist.

Mais je vous veulx mainctenant dire quelle estoit l'intention[2] des chiefz qui menoient l'armée de l'Empe-

1. Charles Tiercelin, seigneur de la Roche du Maine, un des lieutenants de la compagnie du duc d'Alençon.

2. Le passage suivant de du Bellay confirme absolument ce passage de Florange : « Or est il que ce n'estoit la deliberation du vice roy de Naples ny du duc de Bourbon de donner la bataille au Roy si l'occasion ne s'y presentoit à leur advantage, mais seulement essayer de gaigner le logis de Mirabel pour retirer leurs hommes qui estoit dedans la ville et se refreschir de nouvelles gens... » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 352).

reur, qui n'estoit poinct de donner la bataille au Roy, car il n'en prenoit poinct le chemin, mais voulloyent aller gaigner le lieu de Mirabel, qui estoit ung lieu bien fort pour le canal qui vient de Bynasque et s'en va tomber à Pavye et est fort mal aysée à passer, et, eulx estre là, povyent donner secours et faveur à la ville à leur ayse et sy ne les povoyent on venir combatre là et sy estoyent sur le grant chemin de Millan à Pavie et entre le camp du Roy et Millan. N'eurent loisir de gaignier ledict Mirabel pour ce que le Roy leur vint à la traverse; et estoit leur entreprinse de venir devant le jour deux heures audict Mirabel, mais partirent trop tard de iiij heures, qui fut cause de faire donner la bataille. Il avoyent desjà tous les lantskenecht et espaignolz et gens de cheval passez, qui estoyent en tirant vers La Chartrouse et Mirabel à touttes leurs forces tant gens de cheval que de gens de pied; prenoit ce train là et restoit que v ou vj mille Italliens qui gardoyent l'artillerie, que l'Adventureulx deffyt avecque les Suisses et La Roche du Maine, lieutenant de mons^r^ d'Allençon, et quelques gens de cheval qui estoyent encoires avecque.

Or, revenons à parler que fit le Roy, qui estoit avecque toutte la gensdarmerie et la grosse arteillerie avecque luy. L'arteillerie[1] du Roy commença à tirer

1. Ici encore Florange est tout à fait d'accord avec du Bellay : « Je vous ay dit cy dessus qu'il falloit que nos ennemis passassent à la teste de nostre armée; parquoy le seigneur Jacques Galliot, seigneur d'Acié, seneschal d'Armignac, grand maistre de l'artillerie de France, avoit logié son artillerie en lieu si avantageux pour nous qu'au passage de leur armée ils estoient contrains de courir à la file pour gaigner un vallon afin de s'y mettre à couvert de la dite artillerie, car coup à

merveilleussement, de sorte qu'elle les deffaisoit et les mist en fuytte et les chassit ung groz nombre de gens amassé de toutte leur compaignie. Le Roy, voyant qu'il estoyent repoulssez, fit advancer la gensdarmerie de l'advant garde devant l'artillerie, tellement qu'elle ne povoit plus tirer, qui fut la plus grande cause de la perte de la bataille. Eulx repoulsée, tout leur avant garde vint repoulser l'advant garde du Roy jusques sur les bras du Roy qui les soubstint, et là y eult groz combat; et vint ungne bende d'Espaignolz du costé de Mirabel qui avoyent avecque six ou sept cens hacquebuttiers, qui vindrent donner sur les flans, qui deffit la gensdarmerie.

L'Adventureulx, ayant gaignée leur artillerie, monta sur ung quennon, vit que la gensdarmerie estoit repoulsée et se hasta et chassit de bien près, dit aulx Suisses qu'il failloit aller à la main gauche pour aller secourir cest gensdarmerie. Et avoit le Roy avecque luy ung capitaine suisses qui s'appeloit Hannequin de Fribourg et deux josne gentilzhommes françoys nomméz Conchy et Sigil; mons[r] d'Iespart, lieutenant de l'Adventureulx, estoit à cheval, et bien ungne douzaine des capitaines suisses, et fut tuez ledict seigneur d'Ies-

coup ils faisoient des breches dedans leurs bataillons, de sorte que n'eussiez veu que bras et testes voler. Qui fut cause que le Roy, les voyant à la file, se persuada que l'ennemy estoit en effroy... Lesquelles choses myses ensamble furent cause que le Roy abandonna son avantage pour aller chercher ses ennemis, tellement qu'il couvrit son artillerie et luy osta le moyen de jouer son jeu » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 353 et 354). Voir aussi la relation de la bataille de Pavie, extraite des mémoires de Sébastien Moreau, dans *Captivité du roi François I[er]*, p. 78.

part d'un coup de hacquebutte, dont fut dommaige. De là l'Adventureulx poulsse tout oultre avecque ses Suisses et va donner à travers de ceste gensdarmerie espaignolz qu'il les rompit et fit les Espaignolz arrester sur le cul de la chasse qu'il avoyent donnez à la gensdarmerie françoyse. La hacquebuttriez espaignolz tousjours s'approchoit de plus en plus et vindrent donner sur la gensdarmerie françoisse, et les Suisses qui n'avoyent poinct de hacquebutiers, car la chose avoit esté si soubdaine qu'il n'avoyent eulx loisir de les porter avecque eulx. Et se vint foncer la gensdarmerie avecque les Suisses et les faissit reculer, et, en reculant, lesdicts hacquebutiers tiroyent tousjours et tuerent là bien vij ou viij^{c} Suisses de coups de hacquebuttes, et, entre aultre, il fut tuez ung gentilz capitaine de Fribourg, qui s'appelloit le capitaine Hannequin, lesquelle estoit avecque l'Adventureulx, dont fut dommaige, car il estoit gentilz compaignon, et y fut aussy blessiez l'Adventureulx en la teste d'ung coup de hallebarde.

Ce faict, la gensdarmeriez françoyse et les Suisses aussy et s'en vont tous d'ungne belle troppe passer à Mirabel pour eulx aller, et ne fut jamais possible de les povoir arrester; et les cuida ungne foys ou deux l'Adventureulx faire retourner, mais il ne luy fut jamais possible de les povoir arrester, ne à tous les capitaines qui y estoyent. Et, de cest heure là, tous ce commençoit à deffaire de tous costé, car il y avoit, devant que les Suisses fussent rompus, la plus grande partiez de la gensdarmeriez en fuytte et tous deffais, les lantskenecht de l'Empereur avoyent approchiez la ville selon le canal et venoyent donner sur les flans.

Aussy fit le marquis de Pesquiere avecque les Espaignolz et ceulx de la ville, tant lantskenecht que Espaignolz, à cheval et à piedt, qui estoit ungne merveilleusse belle bende, et vindrent donner par derriere. Le ducque de Suffort, Françoys[1], frère de mons[r] le ducque de Lorraine, et le conte Wolfz qui estoyent les chiefz des lantskenecht du Roy, qui estoyent iiij mille[2], venoyent tousjours sur la main gauche de l'Adventureulx et de sa premiere bende, et aussy ungne bende des Suisses des haulx quentons qui povoyent estre ung iij mille v[c] et vindrent donner sur lesdys lantskenecht que messir George de Fronsberghe et Marque Scitich menoyent. Et estoyent ceulx que mons[r] de Bourbon avoit ammenez, qui povoyent estre xv mille, et les Espaignolz [que] le marquis de Pesquiere menoit qui estoyent six mille, et vindrent s'aborder sur les Suisses des haulx quentons et aulx lantskenecht, qui fierent merveilleussement bien leur debvoir. Et y demourerent les principaulx chiefz du Roy, comme le ducque de Suffort, Françoys, frère à mons[r] le ducque de Lorraine, et aultres qui vous seront sy après declairez. Eulx rompus, se misrent en fuytte comme les aultres et pres par ung meismes chemin pour gaigner l'ung des ponts qui estoit sur le Thesin, là où fut faict ung très grand grand desordre et turie de eulx meismes, comme de se noyer et estouffer en passant; et en demeura plus en cesdicte chasse que ne fut au champ de la bataille.

1. François, comte de Lambesc, fils de René II et de Philippine de Gueldre, tué à Pavie.

2. Sébastien Moreau dit que le duc de Suffolk commandait à 6,000 lansquenets (Relation de la bataille de Pavie, dans *Captivité de François I[er]*, p. 78).

Mons[r] d'Allençon[1] qui avoit bien faict son debvoir toutte la journée, son lieutenant qui estoit avecque luy, La Roche du Maine, luy dict : « Mons[r], vous estes perdus, saulvés vous. Je demoureray ici et coupperay le chemin à ceulx qui vous suyverons. » Et se mist entre deux et saulva son maistre, qui s'en allit passer par le pont : aussy fierent beaulcoup d'aultres et en y eult qui fierent merveilleusse diligence, plus que poste ne sçariont faire. Et fut prins prisonnier ladicte Roche du Maine et, entre aultres, en fit mons[r] de Nanthoulet[2], filz du chancellier de France, et d'aultres que je ne sçaroye faire le compte, pour ce qu'ilz ne vallent pas la paine.

Le marrischal de Montmorensy[3], qui estoit derriere

1. « Le duc d'Alençon, lequel avoit la conduite de l'arriere garde, voyant l'armée deffaicte, le Roy pris et n'y avoit esperance de ressource par le conseil de ceux qui estoient près de luy, avec si peu qu'il avoit de reste, se retira par dessus le pont qu'avions faict sur le Tessin. » Martin du Bellay ajoute en marge de ce passage (éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 356) : « Et feist rompre le pont à sa queue, qui fut cause que plusieurs des nostres, se cuydant retirer par le dict pont, furent prins ou noyez. Je pense bien que cela ne venist de son advys, mais de ceux qui estoient près de sa personne. » D'après Florange, ce serait La Roche du Maine, lieutenant de M. d'Alençon, qui lui aurait proposé de faire couper ce pont.

2. Antoine du Prat, seigneur de Nantouillet, fils d'Antoine du Prat, chancelier de France, et de Françoise Vessy; il fut prévôt de Paris en 1547.

3. « Le mareschal de Montmorency, qui, le jour precedent, avoit esté envoyé avecques cent hommes d'armes et mille hommes de pied françois, qui estoient (ce me semble) sous la charge du seigneur de Bussy d'Amboise, et deux mille Suisses à Sainct Ladre pour garder un passage, auquel lieu estant arrivé il estoit demouré en armes jusques au poinct du jour,

à Sainct Lazare avecque le mons^r^ de Saincte et ungne bende de cincque enseignes de Suisses et mons^r^ de Bussy d'Amboyse, chiefz general de adventuriers françoys, et vindrent tous assaillir ceste bresche du parcque par où le Roy et les Suisses estiont saillis. Ceulx de la ville saillerent dehors par la porte du chasteau et trouverent les Italliens du seigneur Johannes de Medicis et le marrischal de Montmorency, et là eult grosse tuerie, nonobstant que les lantskeneckt se fierent fort prier pour faire leur saillie, et ne la fierent poinct comme il leur estoit [ordonné]; et ne voulloyent poinct saillir ne combattre qu'ilz ne veissent les aultres lantskenecht au combat. Anthoine de Leve saillit par le costé de la bresche pour donner sur le logis du Roy et des Suisses, là où il deffierent quelques gens de ceulx qui s'enfuyoyent et marchans et vivendiers, et furent tous perdus et pilliés, et sans poinct de faulte, Anthoine de Leve et ses gens furent ceulx qui gaignèrent le plus, et pillit Anthoine de Leve luy mesme le bagaige de l'Adventureulx.

Or, revenons au Roy : tant qu'ilz eult homme avecque luy, il combattit. Se tous ceulx qui estoyent avecque luy eussent faict comme luy[1], je vous asseure que ses besoingnes se fussent mieulx portées. En la

qu'il ouyt l'artillerie tirer, se retira pour se venir joindre avecques le Roy; mais ce fut trop tard, mesmes il fut empeché de ce faire, car il fut enveloppé, deffaict et pris avant qu'il sy peust joindre. Ainsi desjà la ruine tomboit sur nous » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 355 et 356).

1. François I^er^ s'était battu très courageusement; il avait tué d'un coup de lance le marquis de Civita Sant' Angelo, qui l'avait attaqué à la tête de la gendarmerie espagnole; il eut son cheval tué et continua longtemps à lutter avec son épée. Voir

fin, quant tout le monde s'en fut allez, il eult son cheval tuez soubz luy, et ne voullut jamais fuyr. Et avoit des hacquebutiers espaignolz qui congnoissoit bien que c'estoit le Roy et le voulloyent tuer à toutte force; aussy faisoient d'aultres gensd'armes : chascuns vouloit avoir ungne piece de son sayes ou de son harnoys, pour dire qu'ilz l'avoyent prins. Et les aultres le voulloyent tuer et tousjours se deffendoit l'espée au poing le plus gentillement que jamais prince fit. Son cheval tomba; ung hacquebuttier espaignolz le voullut tuer; aussy fierent deulx aultres avecque la picque, et s'il n'eust esté bien armée aussy l'eussent-il.

La Mötte des Noyers, de quoy vous ay parlez cy devant, qui avoit laissez le service du Roy et estoit à mons[r] de Bourbon (car il s'en estoit allez avecque luy quant il abbandonna le service du Roy et allors le retint l'Empeur à son service), veult dire que le Roy estoit son prisonnier, et deux ou trois aultres gentilzhommes espaignolz, car chascun avoit ungne piece de son saye et quelques enseigne de luy, nonobstant que le Roy ne baillit jamais sa foy à homme et ne voullut la jamais donner. Le vicheroy de Naples, qui estoit gentilz compaignon et honneste homme et saige, et qui fit fort bien son debvoir à ceste journée, voyant le Roy en ceste presse et en ce dangier, fut grandement marrys, car il pensoit bien que sy le Roy estoit là tué, que ce ne seroit l'advantaige de l'Empereur; et, pour ceste cause, picque le cheval des esperons au millieu de ceste presse et la rompit et fit tant qu'il vint

du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 354, et aussi la Relation de la bataille de Pavie, de Sébastien Moreau, dans *Captivité de François I[er]*, p. 79 et suiv.

jusques où le Roy estoit et rompit la presse de allentour de luy. Et le Roy, oyant nommer le vicheroy de Naples qu'on crioit en ceste place, luy dict, quant il fut près de luy : « Seigneur, vicheroy, c'est à vous à qui je me rendz[1] », sans luy donner sa foy. Et le vicheroy luy repondict : « Sire, vous n'aurés garde, je vous saulveray la vie, ne vous doubtez. » Laquelle chose il fit et l'amenit et le fit monter sur ung petit cheval, pour ce que le sien estoit demeurez mort, en tirant vers son logis. Et, en chemin, se trouva mons^r^ de Bourbon[2], et, quant il veit le Roy, se jecta à terre et luy fit la reverence et luy demanda se n'estoit poinct blessiez; et se mist le Roy au millieu du seigneur de Bourbon et le vicheroy, et, allant, luy demanderent : « Estes-vous fort blessiez? » A quoy le Roy respondict que non guaires et, qu'il l'avoit saulvez, estoit qu'ilz estoit bien armée, et qu'ilz n'avoit que trois playes, l'ungne au visaige et les deux au mains.

Et aussy fut ammenez à l'abbayez où il estoit logiez

1. « (Le Roy) à pied, estant par terre, fut de tous costez assailliz et pressé de plusieurs de bailler sa foy, ce qu'il ne vouloit faire, et tousjours tant qu'alaine luy dura se deffendit, encore qu'il cognust qu'il ne pouvoit resister à la volonté de Dieu, mais il craingnoit pour les querelles que desjà il voyoit entre les Impériaux pour le butin, qu'estant rendu, par despit l'un de l'autre ils le tuassent. A l'instant y arriva le seigneur de Pomperaut, duquel j'ay parlé, qui s'en estoit allé avec M. de Bourbon, pour avoir tué le seigneur de Chissé à Amboise, lequel soudain se meit à pied auprès du Roy, l'espée au poing, et feit retirer chacun d'auprès de sa personne, jusqu'à ce que le vice roy de Naples arriva, auquel le Roy bailla sa foy » (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 356).

2. Du Bellay et Sébastien Moreau (*op. cit.*) ne parlent pas de cette rencontre du connétable après la prise du roi.

au quartier des Suisses, et là fut mys en sa chambre où luy furent bailliez ses gardes et tout son cas et [ce] qui luy appartenoit. Et se logist auprès de luy le vicheroy de Naples, qui le voulloit bien garder et ne le voulloit poinct perdre de veue; cela faisoit-il pour deux causes : pour ce que ung telle personnaige ne se doibt poinct perdre, et l'aultre pour la sceureté de sa personne, car on y povoit faire de grosses crainctes, et mesmement pour l'animityé qui estoit entre luy et mons[r] de Bourbon qui luy faisoit. Il le fierent disner et le vollut servir à table mons[r] de Bourbon, qui luy faisoit tout honneur qu'il povoit. Après le disner, demandict quelz de ces gens estoyent prisonniers, et luy fut dict du bailly de Parys[1], à cause qu'il estoit des plus prochains de sa personne en sa chambre, mons[r] de Montpesacque, Montmorensy et mons[r] de Bryon; et fist requeste de les avoir auprès de luy, laquelle chose luy fut accordé par le vicheroy.

Or, laissons le Roy et revenons à l'achievement de la bataille et aussy à vous nommer les gens de bien qui y furent prins. Le Roy prins, les Espaignolz poursuyverent leur victoire, comme en telle cas appartient et comme la raison le voulloit. De là où le Roy fut prins d'assez près l'Adventureulx voulloit tousjours faire demourer les Suisses, pour ce qu'on luy avoit dict que le Roy estoit fort en grand dangier, et les voulloit rallier les Suisses, mais il n'y eult jamais ordre. Et fut là prins l'Adventureulx d'ung gentilzhomme neapolitains nommez le seigneur de la Torce, qui estoit l'ung des trois gentilzhommes qui disoit

1. Jean de la Barre, bailli, puis prévôt de Paris.

avoir prins le Roy, et en avoit bonnes enseignes, car il avoit ungne partie de son saye.

Or, revenons à parler des Espaignolz et de ce qu'il fierent. Le vicheroy y fit merveilleusement bien son debvoir; aussy fit le marquis de Pesquiere, et fut bleschiez de coup de hacquebutte et de coups de picques en cincque ou six lieux le marquis de Voist[1], son nepveu et son lieutenant general de gens de piedz. Aussy fit le seigneur d'Allarcon[2], qui avoit ungne des principalle conduictes et tout leurs affaires, tant pour l'artilleriez que pour pyonniers que pour le faict de tous leurs vivres, et est ung vieil homme de bon sens et de bonne conduite. Aussy fit Anthoine de Leve, qui fut cause de tous le mal que les Françoys eurent, à cause qu'il tint sy bien sa ville de Pavie : de quoy ne m'esbays poinct, veue le nombre des gens qu'il y avoit et des vivres qui estoyent dedans. Et il perdirent ung homme de bien de leurs, qui s'appelloit le marquis de Saincte Angèle[3], et aussy y mourent aultres capitaines et beaulcoup de leurs gensdarmerie.

Après, je vous veulx nommer à peu près ceulx qui furent prins et tuez du costez des Françoys. Et pour le premier, nous parlerons des prisonniers :

Premierement, le roy Françoys; le roy de Navarre[4]; mons[r] de Sainct Pol, chevallier de l'ordre, gouverneur

1. Fernando Francesco d'Avalos, marquis du Guast. Il était fils d'Alphonse d'Avalos et d'Hippolyte Diane de Cardona, 1490-1525.

2. Ferdinando de Alarcon, marquis della Valle Siciliana.

3. Ferrante Castriota, marquis de Civita de Sant' Angelo, tué d'un coup de lance par François I[er].

4. Henri de Navarre.

de la France; le prince Tallamont[1]; Loys, mons^r^ de Nevers[2]; Françoys, mons^r^ de Saluce; mons^r^ de Lescut, marrischal de France, chevallier de l'ordre; le bastard de Sçavoye[3], grand maistre de France, chevallier de l'ordre; le marrischal de Montmorensy, chevallier de l'ordre; mons^r^ d'Aubigny, capitaine des gensd'armes françoys et escossois et de la garde escossoyse, chevallier de l'ordre; mons^r^ de Florenges, qu'on nomme le jeune Adventureulx, capitaines general des Suisses, chevallier de l'ordre; mons^r^ de Bryon, chevallier de l'ordre; Galliace, viconte d'Itallie, chevallier de l'ordre; le seigneur Frederyc de Beauge[4], capitaine des gens de cheval et des gens de piedz, chevallier de l'ordre; le seigneur Pol Camille[5], chevallier de l'ordre; mons^r^ le wydame de Chartres[6], capitaine d'ugne des bendes de cent gentilzhommes de la maison du Roy.

1. François de la Trémoille, vicomte de Thouars, prince de Talmond, fils de Charles de la Trémoille et de Louise de Coetivy, mort en 1541.

2. Louis de Clèves, comte d'Auxerre; il était fils d'Engilbert de Clèves et de Catherine de Bourbon, mort en 1545.

3. René, bâtard de Savoie, comte de Villars, fils naturel de Philippe II, duc de Savoie, grand maître de France en 1519, mort des blessures reçues à la bataille de Pavie en 1525.

4. Frédéric de Bozzolo, d'après la liste des prisonniers donnée par Champollion, dans *Captivité du roi François I^er^*, t. I, p. 86.

5. Paolo-Camillo Trivulzio, fils de Jean Trivulce, capitaine d'une compagnie de gens d'armes, chevalier de l'ordre, mort en 1526.

6. Louis de Vendôme, prince de Chabanois, vidame de Chartres; il avait été nommé, en 1524, capitaine des cent gentilshommes de la maison du roi. Il paya sa rançon et mourut en 1526.

Aultres capitaines qui ne sont poinct du rancque des princes ne chevalliers de l'ordre :

Mons[r] de Saincte, capitaine de cincquante hommes d'armes; le vicomte de Vanedent[1], capitaine de cincquante hommes d'armes; mons[r] de Savigny, capitaine d'ungne des bendes des archers de la garde; mons[r] de Nansot, capitaine d'ugne aultre bande des archiers de la garde; La Rochepot[2], frere du marrichal Montmorency, capitaine de cincquante hommes d'armes; La Roche du Maine, lieutenant de mons[r] d'Allençon; Savigny, lieutenant de mons[r] l'Admiral; le lieutenant de mons[r] d'Aulbigny; le viconte d'Estoges, lieutenant de mons[r] le grant maistre; mons[r] de Lignacque[3], lieutenant de mons[r] de Lescut; le baron de Creton, lieutenant du marrischal Cabannes; le lieutenant de mons[r] de Tournon, son filz; le lieutenant de mons[r] de Sainct Pol Maulgiron[4]; le capitaine Parys, lieutenant de mons[r] de Bryon; le lieutenant de mons[r] de Saincte; le lieutenant de mons[r] de la Trimouille d'Estampes; Noirfontaine, porte enseigne de mons[r] de Florenges, et son guydon prins; le bailly de Dijon, qui portoit la cornette du Roy.

1. Doit être le vicomte de Lavedan, d'après la liste des prisonniers donnée par Champollion, dans *Captivité de François I[er]*, t. I, p. 88.

2. François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, fils de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot, frère du connétable de Montmorency; il mourut en 1551.

3. Sans doute Gabriel de Lignac, bailli de Chaumont-en-Bassigny, qui reçut le 1[er] avril 1525 la compagnie de quarante lances de Lescun.

4. Peut-être Guy de Maugiron et d'Ampuis, gentilhomme de la chambre du roi et chevalier de l'ordre.

Aultres gros personnaiges prins qui n'avoyent poinct de charge :

Mons^r de Montigaut[1] de Bretaignes, qui fut fort blescyée ; mons^r de Carignant[2], filz de mons^r de Sainct Vallier; mons^r de Boysy[3]; mons^r de la Chisse[4]; mons^r de Barbesieulx[5]; mons^r de la Gruytheuse[6]; mons^r de Bussy; mons^r de Pyennes[7]; Montpesacq[8], gentilzhomme de la chambre du Roy; le bailly de Parys[9], de la chambre du Roy; le seigneur de Bessansy; Pier Ortys; Pommereaulx[10], escuyer d'escuyrie; Lannoy[11];

1. La liste des prisonniers, donnée dans la *Captivité du roi François I^er^*, mentionne un Montigend.

2. Ce doit être Guillaume de Poitiers, seigneur de Sérignan, fils de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, et de Jeanne de Batarnay.

3. Peut-être Tristan Gouffier, dit le bâtard de Boisy.

4. Peut-être faut-il lire La Guiche. Ce serait dans ce cas Gabriel de la Guiche, gentilhomme de la chambre, lieutenant de la compagnie d'Anne de Montmorency, chevalier de l'ordre en 1547.

5. Antoine de la Rochefoucaud, deuxième fils de François I^er^ de la Rochefoucaud et de Louise de Crussol, devint général des galères en 1528 et mourut en 1537.

6. Louis de Bruges, sieur de la Gruthuse.

7. Antoine de Hallwin, sieur de Piennes, mort en 1553.

8. Antoine de Lettes, dit des Prez, seigneur de Montpezat, gentilhomme de la chambre du roi en 1520. Le roi paya sa rançon et l'envoya en mission auprès de sa mère. Nommé maréchal de France en 1543 et mort en 1544.

9. Jean de la Barre, vicomte de Bridier, sieur de Veretz, prévôt de Paris.

10. Il faut lire Pommereu. Jean de Pommereu, sieur du Plessys, maître de l'artillerie.

11. Peut-être Hugues de Lanoye, écuyer et porte-enseigne de cinquante lances en 1542.

La Chambre[1]; l'escuyer Francisque[2]; Monchenus[3], maistre d'hostel; Ghynegatte, maistre d'hostel; mons[r] des Bonnes[4], maistre d'hostel; le general Ponthieu; Poton[5]; Broche; Montmort[6]; Marfontaine; mons[r] Robertval[7]; Gruffy; le tressorier Grollier[8], tresorier de Millan; quatre tresorier extraordinaire.

Les capitaines des gens de piedz françoys :

Mons[r] Dancy, lieutenant de mons[r] de Bussy; le capitaine Miracle; le capitaine Castille Lagruez; le capitaine Labborde[9]; le capitaine Saincte Jullien[10].

Les capitaines italliens qui furent prins et tuez. Les capitaines prins :

Le capitaine Garnet; le capitaigne Bagart; Marcque Anthoine d'Escusant.

Les lantskenecht :

Le conte Wolfz, capitaine general, et trois ou quatre aultres capitaines avecque luy.

Dix neufz capitaines suisses prins prisonniers.

1. Peut-être Jean, comte de la Chambre.

2. Peut-être Jean Francisque, italien, écuyer d'écurie du duc de Guise.

3. Sans doute Marin de Monchenu, premier maître d'hôtel du roi.

4. Peut-être Honorat de Bonne, écuyer, seigneur de la Rochette.

5. Peut-être François Poton de Larreule, prévôt des maréchaux de France.

6. Louis de Hangest, seigneur de Montmort.

7. Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval.

8. Jean Grolier, trésorier de France.

9. Peut-être Jacques de Laborde, maréchal des logis du roi.

10. Est-ce Jacques de Saint-Julien, colonel général des Suisses en Piémont en 1542, ou le capitaine Saint-Julian, gentilhomme basque mentionné par du Bellay en 1525.

Pour vous nommer les mors, je commenceray au plus groz personnaiges françoys. Premièrement :

Mons[r] Françoys, frere du ducque de Lorraine, capitaine d'ugne bende de lantskenecht; mons[r] le ducque de Suffort, capitaine d'ungne autre bende de lantskenecht; Galliace de Sainct Severin, grant escuyer de France, chevalier de l'ordre; mons[r] de la Trimouille[1], gouverneur de la Bourgoigne et admiral de la Bretaigne, premier chambelain du Roy, chevallier de l'ordre; mons[r] de Bonnivet, de la maison de Boysy, admiral de France, gouverneur du Daulphinez, chevallier de l'ordre; mons[r] de Lescut, marrischal de France, mort à Pavie des coup qu'il eult à la bataille; le marrischal Cabannes, seigneur de la Palice, gouverneur de Bourbonnoys, d'Aulvergne et de Forest, de Beaujolys et de Lyonnoys, chevallier de l'ordre; mons[r] de Chaulmont[2], chiefz des armes de la maison d'Amboyse; mons[r] de Bussy[3], de la maison d'Amboyse, capitaine des adventuriers françoys; le conte Tonnoire[4]; mons[r] d'Istellan; l'escuyer Narasin, escuyer d'escuyrie du Roy; le bastart de Luppe[5], prevost de l'hostel et maistre d'hostel de la maison du Roy; le maistre d'hostel

1. Louis II de la Trémoille, amiral de Bretagne, premier chambellan du roi, gouverneur de Bourgogne, 1460-1525.

2. Georges d'Amboise, seigneur de Chaumont, fils du grand maître Charles d'Amboise et de Jeanne Malet-Graville. Il avait vingt-deux ans quand il fut tué à Pavie.

3. Jacques d'Amboise, seigneur de Vauray, fils de Charles d'Amboise et de Jeanne Malet-Graville.

4. Claude de Husson, comte de Tonnerre, fils de Louis de Husson, comte de Tonnerre, et de Françoise de Rohan.

5. Michel, bâtard de Luppé, maître d'hôtel du roi, prévôt de l'hôtel, capitaine de Janville.

Sainct Severin; et plusieurs aultres seigneurs qui furent ensepvelys aulx abbayes de là alentour.

Et ceulx qui eurent la puissance eulx faire ramener en France le fierent : qui eult estez à bien grant paine sans l'aide du vicheroy de Naples; et n'y eult que trois ou quatre Françoys, comme mons^r^ Françoys, frere au ducque de Lorraine, le bastard de Sçavoye, l'admiral, et le seigneur de la Trimouille, mons^r^ de Chaulmont et mons^r^ de Bussy. Et fierent les Espaignol ungne chose que je treuve fort estrange, car il voulloyent vendre les corps morts, principallement ceulx qu'on voulloit ramener en France.

Je ne veulx oùblier à vous nommer le nombre des deux armées. Premierement, je vous diray des gens de l'armée du Roy.

Quant la bataille fut donné, le nombre des gens qu'il avoit le Roy, tant gens de cheval que gens de piedz qu'ilz n'estoit pas grant, pour ce que trois jours devant la bataille cincque mille Grisons et deux mille Suisses avoyent laissez le Roy, et la plus grande parties de sa gensdarmerie estoit sy tresseroullée d'avoir tenuz camp du loing de l'hyver qui ne sçavoyent où il estoyent. Il n'y avoit homme d'armes de deux mille qui avoit ammenez avecque luy trois chevaulx qui, à grand paine, en avoit ung bon pour luy porter, et de deux mille n'en demoura que vj^c^ qu'ilz ne fussent tous mors ou mallade. Aussy perdit il devant le sieges beaulcoup de gens de piedz par maladie, car l'Adventureulx certiffie qu'il y mourut par maladie et de coups de hacquebuttes plus de deux mille v^c^ Suisses durant le siege. Pour revenir à mon propos, le Roy avoit vj^c^ hommes d'armes de sa maison. Il avoit vij mille

Suisses et cincque mille Italliens, deux mille adventuriers françoys et iij mille v^c^ lantskenecht, lxx grosses pieces d'artilleriez bien equippées, qui estoit la plus belle chose de son armée.

Pour vous dire de l'armée de l'Empereur, il y avoit xiiij mille lantskenecht que mons^r^ de Bourbon avoit ammenez, bien disoyent il de xviij mille payes, mais il n'estoyent que xiiij mille hommes, soubz la charge des deux capitaines Gorge de Fronsberghe et Marcque Scitich. Il y avoit six mille Espaignolz, tous l'eslicte que menoit le marquis de Pesquiere et le marquis de Voist, son nepveu et son lieutenant, et avoit iiij mille Italliens. Et avoyent xij^c^ hommes d'armes et xij^c^ chevaulx legiers, et d'artillerie xiiij grosses pieces, dont dhon Fernande, frere de l'Empereur, en avoit envoyé les ix, et v^c^ chevaulx que menoit le conte de Saluce et son filz. Ceulx de la ville, qui venoyent par derriere le combat, estoyent six mille lantskenecht bien completz, deux mille Espaignolz, et deux mille hommes de la ville, et cent et six vings hommes d'armes, et six pieces d'arteillerie soubz la charge de Anthoine de Leve, chiefz general de la ville de Pavie, et le conte Ladron, chiefz des lantskenecht.

Si vous demandiés comment l'Adventureulx le scet bien au vray, ce pour ce que à ung disner chiez le marquis de Pesquiere en debattant ceste querelle desquelles nombre de gens il y avoit et là où la pluspart des chiefz accorderent qu'il estoyent xxxij mille combattans, sans la gensdarmerie. Et l'Adventureux pria qu'on fît aporter les rolles des gens de guerres françoys que les gens dudict marquis de Pesquière avoyent prins, ce qu'il fut faict : il fut trouvé qu'il estoit ainsi et que l'Adventureux le debattoit, et encoires moyns.

Comment le Roy fut menez de Pavie à Pissequiton; et mons^r de Sainct Pol, et le marrichal de Foys, et l'Adventureux demourerent à Pavie, entre les mains de seigneur Anthoine de Leve et plusieurs. Aussy devise de la mort de mons^r de Lescut et de mons^r le grant maistre de France, et de ce que fierent ceulx qui estoyent à Millan, et des Suisses qui venoyent au secours du Roy, quant il sceurent la perte de la bataille, et aussy de [ce] que le marquis de Saluce fit. Anno 1525, stillo galicano.

Après la bataille perdue pour le Roy, le lendemain tout du loing du jour on sejournoit et commençoit on à despechier tous les affaires et en advertir l'Empereur du gain de la bataille, où fut envoyée ung commandeur[1] d'Espaigne vers l'Empereur de par mons^r de Bourbon et le vicheroy de Naples et aultres seigneurs de leurs part. Le Roy aussy fit requeste au vicheroy qu'il peult envoyer ung gentilzhomme par devers sa madame sa mere pour luy compter sa fortune, car il sçavoit le Roy bien qu'elle estoit en ungne merveilleuse paine, et, sans point de faulte, aussy estoit elle comme la meilleure mere que je croy jamais avoir veu. Laquelle chose luy fut consentue, et envoya le Roy ung gentilzhomme de sa chambre, nommez Montpesacque[2], lesquelle allit en poste avecque ledict commandeur; et vous asseure qu'il fit ung grant plaisir à la mere du Roy, car elle

1. Le vice-roi de Naples envoya vers l'Empereur le commandeur Penalosa et le connétable de Bourbon du Peloux. Voir Mignet, *Rivalité de François I^er^ et de Charles-Quint*, t. II, p. 63.

2. M. de Montpezat. Louise de Savoie était alors à Saint-Just-lez-Lyon.

n'estoit poinct bien advertie au vray de la mort ou de la vie du Roy, son filz; et vous povés penser le dueil qui fut entre elles et la sœur du Roy et par tout le royaulme de France.

Le lendemain fut advisez par le conseil des Espaignolz là où il pourroyent mettre le Roy, et fut regardé l'envoyer à Pissequiton[1], qui est ung lieu sur la riviere d'Ade, entre Cremonne et Pavie; et luy vint dire le vicheroy comment, après disner, il failloit qu'ilz partit. De laquelle chose le Roy fut très content, car il failloit qu'il fut ainssy.

Comme ces choses se faisoient, le Roy sceut que l'Adventureux estoit prins et qu'ilz n'estoit poinct encoires grant nouvelles de sa prinse, et le sceut par mons^r^ de [la] Rochepot[2], auquelle l'Adventureux avoit donné charge de luy dire; et estoit l'Adventureux et mons^r^ d'Aulbigny prisonniers assés près l'ung de l'aultre. Et le Roy mandit à l'Adventureux par ledict Rochepot que, sur tous les plaisirs qu'il luy povoit faire, que, puisqu'il estoit à rençon, qu'il trouva façon de soy mettre dehors, s'il estoit possible, pour le service qu'ilz luy povoit faire et qu'il avoit en luy parfaicte fiance; et luy recommandoit ses enfans, et qu'il se fyoit plus en luy qu'en [aucun de] ceulx qu'il avoit nourrys, dont l'Adventureux estoit le plus vieilz et le plus ancyens. Ledict Adventureulx fit toutte la diligence qu'il peult, et fit tant avecque ce gentilzhomme qu'il l'avoit prins, le seigneur de la Torre, qu'il fut mys à rençon pour deux mille escus, de quoy fut pleige le

1. Pizzighetonne, à vingt kilomètres de Crémone, sur l'Adda.

2. François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, frère d'Anne de Montmorency.

seigneur du Reux, de Bretaigne. Il y avoit ung tresorier logiez auprès de l'Adventureux, prisonnier, qui luy enseingnit ij^{c} escus cachiez en ung trou, pour ce qu'il s'en alloit et que le maistre qui l'avoit prins le menoit aultre part à ung aultre logis.

En la ville il y avoit des gens prins et blessyés, car la plus grande part des prisonniers estoyent dedans, tant Françoys que Suisses et aultres nations, dont il y estoit mons^{r} de la Ghysse[1], fort blessié. Mons^{r} le grant maistre, bastard de Sçavoye, estoit en ung aultre logis, là où on faisoit assés grosses gardes; mais ungne maladie luy print, d'ugne fiebvre telle que, au bout de trois sepmaine, il en mourut[2], dont fut dommaige, car il estoit bon serviteur à son maistre; et le plaindit fort l'Adventureulx, car il estoit fort son amy.

Il fault que je vous laisse ung peu Pavye pour vous dire [ce] que fierent ceulx qui estoyent dedans Millan quant il sceurent la perte de la bataille. Il y avoit dedans mons^{r} Theode de Trivoulse, à qui le Roy, ung mois devant, avoit baillié l'office de marrischal d'Itallie, pour ce que son oncle le s^{r} Jehan Jacques de Trivoulse l'estoit, et aussy que cestuy icy estoit homme saige, et bien entendu, et homme de guerre leal à son maistre, car il avoit estés capitaine general de la seignourie de Venize, qui est l'ung des plus beaulx estatz d'Itallie, et, quant il furent revoltés contre le Roy, il les laissit et vint au service du Roy, comme il le debvoit faire, car il estoit chevallier de l'ordre. Aussy

1. De la Guiche.

2. Du Bellay note que le bâtard de Sávoie mourut prisonnier (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 357).

estoyent il dedans Millan mons^r le cardinal de Lorraine et son frere mons^r de Vaudemont, malade, et mons^r de Chaudion, grant prevost de la justice, et mons^r d'Aubigny, capitaine des franc archiers; et avoit quelque gensdarmerie avecque eulx. Toutte incontinent qu'il sceurent la perte de la bataille, mons^r Chaudion, qui estoit capitaine de la justice[1], fit sonner la campanne de feste, qui est une cloche auprès du Donne, que quant quelques bonnes nouvelles viengnent on la sonne. Cela abusoit le peuple, et pensoyent qu'il fut vray, cryoyent : « Victoire! » Et, entre ces entrefaictes, monterent à cheval et trousserent leur bagaige et se partirent tous au meilleur ordre qu'il peulrent, se saulverent et s'en retournerent en France. De quoy on fut bien joyeulx, car c'estoyent gens de bien et pour bien servir, se quelques affaires fut sourvenuz.

1. Sébastien Moreau, dans sa relation de la bataille de Pavie, ne parle pas de cette ruse de Chadion; il dit que les Français quittèrent Milan sans attirer l'attention des habitants : « Le dit Chandion, capitaine de la justice de Millan, cy dessus nommé, le general et tresorier de Milan, aussi capitaine, gens de guerre et autres, aussi le seigneur Theod. de Trevolce, furent advertis incontinent de la desolation nouvelle et prinse du Roy. Lesquels, sans sonner trompectes et tabourins, se amasserent eux et leurs bagues, chevaulx et harnois, le mieulx qu'ils purent, à une porte nommée la Porte Romaine, en laquelle ils s'assembloient trestous, et là chascun monta à cheval et surprirent ledit seigneur Theod. de Trevolce, qui print le chemin de Galleras, sans avoir mal ny desplaisir desdicts Milannoys, et allerent coucher audit Galleras, auquel lieu ils arriverent environ minuyct » (Champollion-Figeac, *Captivité de François I^er^*, p. 81). Du Bellay dit seulement que Théod. Trivulce et Chadion, avertis en temps, se retirèrent avec leurs gens (du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. I, p. 357).

Comment l'Adventureux, Loys mons^r de Nevers[1], *mons^r de Saincte et aultres furent menez à ung chasteau auprès de Pavie, nommé Beauregard, et mons^r de Sainct Pol et Frederyc de Beaulge*[2] *au chasteau de Pavie, et le roy de Navarre à Millan; et de ce qu'il fut faict de la pluspart des prisonniers et du maulvais tour que les lantskenecht cuyderent faire au vicheroy de Naples.*

Le vicheroy et tous les capitaines estant au chasteau de Pavie ne sçavoyent bonnement qu'il debvoyent faire de tant de prisonniers et adviserent entre eulx d'en laisser aller la plus grande part; et furent renvoyez iiij mille Suisses à qui il fierent bailler conduicte, mais les villains en passant leur fierent maulvais partiez, et les fierent conduire par quelques gens Espaignols, mais il n'y peulrent mettre remede. Aussy furent mys tout plain des gens à rençon, et de gros personnaiges, lesquelz mons^r de Bourbon fit conduire et les conduysit luy mesme une lieux hors de Pavie, tellement tout s'en retournit à sauveté en France et en demourit peu de prisonniers, sinon les plus groz personnaiges. Ce temps que ces seigneurs estoyent au chasteau de Pavie, il y avoit tous les jours des groz conseille, et avoyent merveilleussement à faire à contenter[3] les lantskenecht, et principallement ceulx qui

1. Louis de Clèves, comte d'Auxerre, fils d'Engilbert de Clèves et de Catherine de Bourbon.

2. Frédéric de Gonzague, sieur de Bozzolo et de Beaugé, capitaine d'une compagnie de gens d'armes. Il mourut en 1527.

3. Il était dû plus de 600,000 ducats aux troupes de Charles V. Voir Mignet, *Rivalité de François I^er et de Charles V*, t. II, p. 94.

avoyent tenuz la ville de Pavye, à qui il estoit deue xiiij moys, et cincque moys à ceulx que mons^r^ de Bourbon avoit faict venir, qui estoit le nombre de plus [de] xxv mille payes, sans la gensdarmerie à laquelle on debvoit deux ans, et aulx gens de piedz espaignolz sept moys. Vous asseurant que pour bien contenter cela, il failloit ungne merveilleuse chevance et avoyent bien affaire à en trouver. Il les voulloyent contenter par belles parolles, mais il n'estoyt pas possible et vollurent estre payez; et commencerent à ceulx de Pavye, pour ce que c'estoit la plus ancienne depte, et qui avoyent le mieulx servyt et les tiendrent huyct jours pour les contenter, mais il estoyent fine gens de guerres et ne vollurent poinct entendre cela, aussy ne fierent les capitaines qui en avoyent la charge : tellement que ung jour se mutinerent et vindrent entrer dedans le chasteau de Pavie à ung poinct du jour, car il avoyent la ville avecque le chasteau et l'artillerie en gaige, tant qu'ilz seroyent payez. Et aussy vindrent entrer dedans le chasteau, là où estoit le vicheroy et tous les princes, et se misrent en batailles au millieu de la place du chasteau qui est merveilleussement grande et misrent gardes au portes, laissant entrer qu'il voulloit, mais nulles ne povoyt saillir, et tenoyent ces princes aussy comme prisonniers; et estoient en leur chambre et le conseille des seigneurs estoit en la chambre du marquis de Pesquier, et trois [jours?] devant s'en estoit allez mons^r^ de Bourbon à Millan pour quelques affaires avecques Maximilian. Il y alloit souvent ambassadeur dudict conseil dedans la ghemanie desdys lantskenecht, et les principaulx ambassadeurs estoit messir George de Fronsberghe et March Scitich, nonobstant qu'il n'en

fussent poinct chiefz, mais pour ce qu'ilz congnoissoit leurs condition. Il sambloit au vicheroy et aulx conseilz qu'ilz aurroyent ung peu de patience pour l'amour de eulx, laquelle chose ne peulrent obtenir ; et se commencerent à mutiner grandement et volloyent avoir leur payement comptant, et commencerent à faire ung lymasson tous de hacquebuttiers et tirerent l'espace d'ugne heure, qui estoit pour donner à congnoistre qui voulloyent estre payez. Il demeurerent ainssy trois ou quatre heures et voulloyent tuer tous les capitaines, meisme messir George de Fronsberghe qui alloit en ambassade de l'ung à l'aultre, et de telle sorte qu'il partirent v^c^ hommes de la troppe, par l'ordonnance de eulx tous en general, et vindrent à travers du logis droictement où estoit le conseil, comme rabys et desesperez, et estoient en deux bendes, l'ungne partye estoit et vint au logis du vicheroy, et l'aultre au logis du marquis de Pesquiere. Et vindrent passer au logis de l'Adventureulx, qui eult grande paour, pour ce qu'il sçavoyent bien qu'il avoit estez capitaine general des Suisses et l'avoyent menassez plusieurs fois, et le cuiderent trouver en sa chambre, mais il estoit chachiez en une petit ghice tout en hault avecque l'ambassadeur du Pape et de Venize et quelques aultres gens deliberez de se deffendre se on les assailloit. Il commencerent à parler alleman pour ce qu'ilz entendoyent le langaige, et leur disoyent qu'il avoyent raison de faire ce qu'il faisoyent, car il estoyent cause de la bonne fortune : et ainssy se contenterent, et eschappit l'Adventureulx et les aultres par belles parolles. Et de là s'en allerent tout droict en la chambre du marquis de Pesquiere, là où il penserent trouver le vicheroy, mais il s'en estoit

allez dedans ung grenier au dessus de la chambre dudict marquis de Pesquiere, là où il l'allerent querir et l'ammenerent en bas au ghemanie; et en allant et en venant, pillerent touttes les cuisines du vicheroy et de ceulx qui estoyent là dedans, et mengerent et buverent tout ce qu'ilz peulrent trouver, ostez celle de Anthoine de Leve pour ce qu'ilz estoit bonne homme et qu'ilz ne leur avoit rienz promys qu'il ne leur avoit tenuz, et l'appelloyent maistre Anthoine. Ainssy, comme je vous dys, commencerent [par] le vicheroy de Naples et l'ammenerent assez rudement dedans la ghemanie, et là fut force qu'il accorda tout ce qu'il demandoyent, et en eurent sy bon ostaiges et pleisges qu'il en furent depuis payez : et ce faict chascun s'en retourna en son logis et estoit desja bien mydy quant la chose fut fallie.

Après ces choses regarderent tous ensamble de se retirer à Millan et ce qu'on feroit des prisonniers. Et fut regardé d'envoyer le roy de Navarre au chasteau de Millan, là où il fut honnestement traictée, car il estoit prisonnier du marquis de Pesquiere (au moins ceulx de sa chambre l'avoyent prins); et fut regardé de mettre mons[r] de Sainct Pol et Frederich de Beauge dedans le chasteau de Pavie. Loys, mons[r] de Nevers, l'Adventureux, mons[r] de Saincte, La Roche du Maine et mons[r] Bertigny furent envoyé à ung chasteaulx qui s'appelle Beaulx Regard, à six mille de Pavie, là où il y avoit de bonnes honnestes dames qui leur furent fort duysables, car les Espaignolz les laissoyent mourir de fain, et leur fut force toutte la keresme menger chair, et furent là la plus grande part de karesme en ce dict chasteau de Beau Regart.

Comment l'Adventureulx et Loys, mons^r^ de Nevers, furent mandé pour aller à Millan, devers le vicheroy; et comment mons^r^ de Saincte mourut; et comment mons^r^ du Reux vint de par l'Empereur vers le Roy, et ce qu'il luy dict, et de la responce que le Roy luy fit.

Le vicheroy sceut comment mons^r^ de Saincte estoit fort malade au Beau Regard, et ayant doubte que l'Adventureulx et mons^r^ de Nevers n'eussent mal aussy, les envoya tous deux querir pour estre à Millan avecque luy : là où il furent logiez au logis de Anthoine de Leve et fasoyent bonne chiere par la ville à leurs vielles congnoissance. Et dict l'Adventureux ungne chose fort estrange, car quant le Roy estoit leur maistre, il hayoent les François comme poison, et après qu'il furent tous deffais, ilz leur faisoyent la meilleure chiere qu'il povoyent et leur monstroyent toutte amitié, mais l'on dict qu'il n'ayment jamais leur superieur.

Tousjours après eulx estre là, nouvelles vindrent à l'Adventureulx et à La Roche du Maine qui estoit à Beau Regard, que mons^r^ de Saincte[1] qu'il avoyent laissiez mallade estoit mort, et en fut tout le monde bien marrys, car c'estoit ung bon gentilzhomme et des plus plaisant qu'on on eult sceu veoir et homme qui parloit le mieulx du monde.

Huyct ou dix jours après cela arriva mons^r^ du Reux[2], lesquelz on avoit longtemps attendu, mais il estoit

1. Michel de Poisieu, seigneur de Sainte-Mesme. Voir du Bellay, éd. Bourrilly et Vindry, t. II, p. 16.

2. Le seigneur de Rœux arriva à Pizzighetonne à la fin d'avril.

retardé en France avecque madame la Regente, mere du Roy, où on luy fit merveilleusement grande chiere et à toutte sa compaignie, pour ce que c'est ung homme bien aymée et bien prisée et bien aymée de son maistre. Et vint descendre tout droict chiez mons[r] de Bourbon, qu'ilz luy fit bon recueil et grande chiere, et l'aymoit de tous temps, car ce fut luy qui fit les menées pour le tirer au service de l'Empereur, et vint iij ou iiij foys en France en habit dissimulée, tant en paix comme en guerre, parler audict seigneur de Bourbon. Incontinent luy venuz, allit devers le Roy à Pissiquiton, et ne sejournit que ung jour à Millan, car la principalle cause pourquoy il estoit venu c'estoit pour parler au Roy de par l'Empereur, laquelle chose il fit. Et ce jour là partirent mons[r] de Bourbon et le vicheroy et mons[r] du Reulx pour y aller eulx trois ensamble, et allerent en ce jour là couchier à Lodes; et debvoit le vicheroy mener l'Adventureulx et Loys, mons[r] de Nevers, avecque luy pour veoir le Roy, mais depuis qu'ilz eult parlé au s[r] du Reulx il ne le voullut poinct et demeurerent à Millan, et allerent lesdys seigneurs à Pissiquiton devers le Roy, lesquelle leurs fit très grande chiere. Et incontinent l'arrivé de mons[r] du Reulx, dict au Roy qu'il avoit quelque chose à luy dire de par l'Empereur avecque ses recommandations; à quoy le Roy respondit qu'il fut le tresbien venu et qu'ilz les orroit voluntiers. Et se retirit en sa chambre, mons[r] de Bourbon et le vicheroy avecque luy; et commença à dire mons[r] du Reulx que l'Empereur se recommandoit bien fort à luy et qu'il estoit bien marrys des gens de biens demeurez à la bataille, et bien ayse de sa fortune, et qu'il l'avoit prisonnier, et qu'il ne [se] soussiaz

de riens, et qu'il auroit bonne prison, et qu'il le traicteroit bien, et luy prioit avoir patience comme il estoit asseeuré qu'il sçarroit bien faire. Et luy dict de par l'Empereur, affin qu'il ne fût pas là sy longuement, que sy luy voulloit rendre la duché de Bourgoingne, qu'ilz sortiroit dehors, et à mons^r^ de Bourbon ce qu'il luy appartenoit, qui estoit les deux principalles articles avecque aultres petites demandes, mais ces deux estoyent les principalles.

Le Roy luy fit responce que[1], touschant mons^r^ de Bourbon, il estoit son subject et son vassal, et quant il luy vouldra respondre pour ces affaires, il luy fera respondre par ung de [ses] serviteurs, sans en prendre la paine; et touchant le cas de l'Empereur, mais que mons^r^ de Bourbon soit hors de la chambre, il en respondroit, car il n'estoit poinct de son conseil et ne voulloit riens dire devant luy. Laquelle choze ouye par le seigneur de Bourbon fut bien peneulx et honteux et saillit hors de la chambre. Et fit le Roy responce à mons^r^ du Reulx qu'il remercioit l'Empereur de sa bonne volunté qu'il avoit envers luy et qu'il creoit que l'Empereur feroit de luy tout ainsy que luy feroit

1. D'après du Bellay, le roi aurait fait à M. de Rœux la réponse suivante : « Je suis marry de quoy l'Empereur vostre maistre vous a donné la peine de venir en poste de si loing pour m'apporter articles si deraisonnables; vous lui direz, de ma part, que j'aymeroie mieux mourir prisonnier que d'accorder ses demandes, luy faisant entendre que mon royaume est encore en son entier; lequel, pour ma delivrance, je ne vueil endommager; et s'il veult venir à traittez, il faut qu'il parle autre langage » (éd. Bourrilly et Vindry, t. II, p. 7). Le récit de Florange est plus simple, moins apprêté, mais plus savoureux, surtout au sujet de l'attitude du roi vis-à-vis du connétable.

de l'Empereur s'il l'avoit entre ses mains, et quant il le vouldroict mettre à rençon comme les roys de France ont estez par cy devant, et comme la raison le veult et que honnestement se doibt faire, sans faire [une chose] forcée, il le trouveroit raisonnable; mais de faire ungne chose forcée, comme de rendre la duché de Bourgoingne, qu'il creoit que ces predecesseurs estoyent sy gens de biens et de bonne conscience qu'il ne l'eussent pas tenus ce elle n'eust estés à eulx, et de la rendre que sans poinct de faulte il ne le feroit poinct et qu'il demoureroit plustost tout le tamps de sa vie là où il estoit : « Et croy, dict le Roy, mons^r de Beaurains, que vous pensés avoir bien dict, et que l'Empereur qui vous ayme vous aist donnez quelque bonne commission; vostre ambassade n'est pas [si] grande que ung mendre personnaige [l'eût] bien faict; et croy que vous estiés bien de prendre la commission de moy dire chose qu'il ne m'eut guaire plut, et par ainsy je vous en dis des aultres pour dire à l'Empereur, lesquelle comme je croy ne lui plairont guaires. Et faictes mes recommandations bien fort à luy et lui porterés les lettres que je vous bailleray et qu'il ne tiendra que à luy que nous ne serons les deux meilleurs freres et amys que jamais furent et que les choses ont estés mal entendues des deulx costez. »

Le Roy escripvit ungne lettres à l'Empereur fort honnestes; aussy faisoit il tous les jours par ceulx qui y alloyent. Et ce faict s'en retournerent ses avant dictes seigneurs à Millan, là où il trouverent le marquis de Pesquiere et Anthoine de Leva et Maximiliain ; et estoit avecque eulx ung ambassadeur que madame Margueritte, madame de Sçavoye, avoit envoyé, nommez l'es-

cuyer Bresille, lesquel incontinent qu'elle sceut la deffaicte de la battaille elle envoy devers le vicheroy et l'Adventureulx à qui il dict plusieurs choses. Et durant ce tamps furent tenuz des groz conseille pour les affaires de l'Empereur; et fit tant l'Adventureulx, avecque l'ayde de mons[r] du Reulx et de ses amys et avecque la bonne poursuytte, qu'ilz luy fut accordé d'aller tenir prison avecque madame de Sçavoye, ès pays de Flandres et Brabant; et fut despechiez ledict Bresille pour retourner vers madame de Sçavoye par lesquelle le vicheroy l'advertit comment l'Adventureulx estoit prins et qu'il luy envoyoit.

Comment mons[r] de Bourbon, le vicheroy de Naples, le marquis de Pesquiere, Loys, mons[r] de Nevers, et l'Adventureulx allerent veoir le Roy à Pissiqueton et de ce qu'il y fut faict. Et comment l'Adventureulx vint en poste d'Itallie passer par le reaulme de France, et du recueil que madame la Regente, mere du Roy, luy fit à Lyon.

Après avoir faict beaulcoup de despeches pour les affaires de l'Empereur, qui estoyent grosses, car il estoit forcé de recouvrer argent là où il n'en y avoit, car les gens de guerres n'avoyent receu en ung an de l'Empereur que cent mille escus, comme ont confessé à l'Adventureux mons[r] de Bourbon et le vicheroy. Et recouvrerent, que par amour d'Itallie que par crainte, vj[c] cinquante mille escus, et les debvoyent aulx gens de leur armée [et] d'advantaige, car la gensdarmerie ne fut poinct encoires payés, et leur fist on prestaiges de quelque argent. Cest journée, quant ce vint sur le soir,

après disner, mons[r] de Bourbon vint veoir le Roy et luy fit le Roy meilleure chiere qu'il n'avoit accoustumée, car il estoit ainssy conclud, et furent longtamps pourmenant ensamble et deviserent de beaulcoup de choses, et, sans poinct de fault, il y avoit longtamps qu'il n'avoyent devisez ensamble. Pour ce jour, il se retirerent après avoir jouer aulx billes le Roy et l'Adventureux contre mons[r] de Bourbon et mons[r] d'Egmont. Et, en trois ou quatre jours qu'il furent, despecherent beaulcoup des affaires, car tous les jours estoyent en conseil; et fut regardé de faire la despeche du seigneur dhon Hughes de Moncard pour aller devers l'Empereur, et là fut faicte le change de luy et du marischal de Montmorensy[1]; et fut ainssy conclud du retour du marrischal de Montmorensy en France, et aussy de l'Adventureulx vers madame la Regente, mere du Roy, pour s'en aller en poste et soy aller rendre devers madame de Sçavoye et de tenir prison là où elle luy ordonneroit, l'adseurant qu'il seroit très bien traictiez et que si ladicte dame le voulloit renvoyer devers luy qu'il y seroit en dedans les six sepmaines après.

L'Adventureulx ayant prins congiez du Roy, qui fut à ung merveilleux et grant regretz tant du maistre que du serviteur, ayant lettres de luy à madame la

1. Le maréchal de Montmorency, fait prisonnier à Pavie, fut échangé contre Hugo de Moncada. M. Decrue, qui ne connaissait pas ce passage de Florange, s'était élevé contre cette idée, adoptée par Mignet, et s'appuyait sur le fait que François I[er] s'était porté garant de la rançon de 10,000 écus que Montmorency devait au capitaine Herera (Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 54); mais Florange, témoin du fait et généralement très véridique, est ici très affirmatif.

Regente sa mere escript touttes de sa main de creance, aussy prins congiez du vicheroy et de toutte la seigneurie et monta à cheval et allit en poste, et n'y fit ce jour là poinct grant treicte. De là s'en allit à Pavie veoir mons[r] de Sainct Pol et Frederyc de Beaulge dedans le chasteau de Pavie, qui furent joyeulx de sa venuez, et luy devisa mons[r] de Saincte Pol beaulcoup de ses affaires, et escripverent tous deux, le s[r] Frederych et luy, à madame la mere du Roy et à mons[r] de Vendosme qui estoit son frere; et retinderent l'Adventureulx près de demy jour et ne le povoyent laisser aller. Et partyt de là et vint ce jour mesme couchier à Allexandrie. Le lendemain passit par Moncaillier au matin, là où il eult nouv[ell]es de mons[r] le duc de Sçavoye et de madame sa femme qui eussent bien vollu qu'il eult passez par devers eulx, mais il n'estoit possible pour la haste qu'il avoit et vint ce jour couchier près de Suse; et lendemain vint couchier près de Chambery et passit le Mont de Cenis. Le lendemain vint à Lyon, devers madame la mere du Roy qu'il luy fit merveilleusement bonne chiere et bon recueil, et fut fort ayse de sa venue et de ouyr nouvelles de son filz, et vous asseure que ce ne fut sans plourer elle et sa fille; et estoyent bien ayse de oüyr et sçavoir des nouvelles de par l'Adventureulx, car il adjoustoyent grant foy en luy, nonobstant que le marrischal de Montmorensy fut arrivez quatre jours par avant, mais elles estoyent bien ayses d'en avoir fresches nouvelles. L'Adventureulx trouva beaulcoup de ses bons amys, comme mons[r] de Vendosme et plusieurs aultres seigneurs, principallement le conte de Brayne, son beau frere, qu'il luy fierent merveilleussement des grandes

chieres, et fut là huyct jours. Et assés tost après vint dhon Hughes de Moncade en poste aussy de devers le Roy, qui apporta nouvelles plus fresches. Et fut despeché incontinent pour aller en Espaignes par mere, et trois sepmaine après fut despechez le marrischal Montmorency pour aller aussy en Espaignes et pour dresser[1] l'esquippaige des galleres, pour ce avant qu'il partissent luy et l'Adventureulx de Pissiqueton le voyage du Roy en Espaigne fut conclud.

Comment le Roy fut menez en Espaigne et partit de Pissiqueton pour aller monter sur la coste de Gennes.

Le vicheroy de Naples qui avoit le roy de France entre mains, voyant que c'estoit ungne grosse charge et perileuse, et aussy que le pays d'Itallie est fort mobille et legier à se revolter, ne sçavoit bonnement que faire du Roy : car, le tenir en Itallie, il luy sambloit qu'il ne feroit pas bien; aussy est il vray, car le Roy avoit des grosses pars pour les pays des Suysses qui sont près de l'Itallie et du royaulme de France, et aussy de toutes ses villes communes, comme Gennes, Florence, Pise, Lucques, Sene; et voyant aussy que de l'ammener aulx royaulme de Naples il n'y avoit ordre, car le Roy y avoit des grosse parciallités et ont eu tousjours de toutte ancienneté les roys de France; et

1. Le maréchal de Montmorency, après avoir rempli sa mission auprès de Louise de Savoie, avait quitté Lyon avec le commandement général de la flotte et avait rejoint le roi à Gênes au moment de son embarquement. D'après Mignet, ce serait François Ier lui-même qui aurait demandé à Lannoy de le conduire en Espagne (*Rivalité de François Ier et de Charles V*, t. II, p. 100). Cf. F. Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 55.

aussy le vicheroy, qui estoit homme de bien, desirant pays et union entre ces deulx princes, il prendoit que, estant l'ung auprès de l'aultre ensamble, qu'ilz faisoit deux groz bien : l'ung qu'il pourroyent plus soudainement conclure leurs affaires et l'aultre pour en deschargiez. Furent dressez les menées de telle sorte qui fut conclud mener le Roy en Espaigne; et fut regardé comment il se povoit faire pour plus grande sceureté, tant pour y mener le Roy sceurement pour force des Mors et des Tourcques qui ont fort cest mer en l'Orrient, tant en allées que en venues. Il fut aussy regardé par le vicheroy que l'armée de mer du Roy estoit trop plus que celle de l'Empereur sur la mer; aussy avoit elle esté touttes les deux armées parant; et sans poinct de faulte, aussy estoit elle belle et avoit bien servye, et en eurent honneur ceulx qui la menerent, dont estoit chiefz mons^r^ de la Fayette, de par mons^r^ le grant maistre, bastard de Sçavoye, qui estoit gouverneur de Provence. Et fut envoyé devers madame la Regente, afin que ces galleres et navires venissent aydier à mener le Roy. Laquelle chose fut faicte, non pas par le commandement du Roy, mais par le commandement de madame la Regente, mere du Roy; car le Roy, tant qu'il eust prison, n'a eu jamais commandement, comme la raison le voulloit, et eult madame la Regente tous les sermens, tant de gensdarmerie comme de touttes les villes et places du royaulme de France. La sceureté prinse d'ung costé et d'aultre, s'approcherent les navires de France et d'Espaigne sur la coste de Gennes[1]; aussy fist le Roy et vint à ung

1. Le roi avait quitté Pizzighetonne le 18 mai et arriva à Gênes le 24 mai.

port appellez Porteses[1], là où il fut quelque espase de tamps en attendant son equippaige, et là monta sur la mer en ungne navire d'Espaigne, non poinct dedans le batteau du Roy, mais à ung aultre à part, car il y avoit que le s[r] Alarcon qui avoit tousjours eu la garde de luy et a encoire. Et en cest equippaige s'en allerent descendre à Barsellone[2], là où fut faict à Roy ung groz honneur et bon recueil; et vint au devant de luy le marquis de Brandembourg, vicheroy d'Arragon, laquelz choze (?) mourut en courant la poste en venant au devant du Roy[3], et fut là ce jour au dict Barselonne en faisant bonne chiere. Cependant que le vicheroy de Naples estoit allez devers l'Empereur, qui estoit à Toullette[4], là où fut regardé où on mettroit le Roy pour le mieulx et plus sceur : fut advisé de le mettre à Madille[5], là où le Roy après le retour du vicheroy fust menez.

1. Sans doute Porto-Venere. D'après Mignet, Lannoy avait conçu le projet de garder son royal prisonnier au Château-Neuf de Naples; mais, une fois arrivé à Porto-Venere, François I[er], comptant obtenir de meilleures conditions dans une entrevue avec Charles V, demanda au vice-roi d'aller en Espagne. Il avait alors renoncé à l'idée de se faire enlever en mer par la flotte française. Le 8 juin 1525, Montmorency signait avec Lannoy un accord d'après lequel six des galères françaises se joindraient à la flotte espagnole pour escorter le roi en Espagne (*Rivalité de François I[er] et de Charles V*, t. II, p. 101, et Champollion-Figeac, *Captivité du roi François I[er]*, p. 212).

2. François I[er] débarqua à Barcelone le 19 juin.

3. Jean de Brandebourg, gouverneur de Valence, mort en 1525, avait épousé Germaine de Foix, reine d'Aragon, nièce de Louis XII et veuve de Ferdinand le Catholique.

4. Tolède.

5. Madrid. François I[er] arriva à Madrid le 17 août.

Comment les luthériens vindrent assaillir mons^r le ducque de Lorraine, là où allit en son secours mons^r de Guise qui les deffit. Et de la prinse d'ugne ville qui s'appelle Sauerne. Et comment les treves furent faictes entre l'Empereur[1] et le Roy pour v *moys[2].*

Au temps que l'Adventureulx estoit vers la mere du Roy à Lyon, se faisoyent en Allemaigne des grosse brigues et grosses assambleez, tellement que les princes ne sçavoyent comment à bien faire, mesmes dhon Fernande, frere de l'Empereur et lieutenant de l'Empire. Et se nommoyent luthériens et rompoyent et destruysoyent touttes les abbayes et brusloyent aultant de ymaiges qu'il povoyent trouver aulx esglises, osté le crucifix et l'imaige de la Vierge Marie; et, pour vous le faire court, il voulloyent que le povre eult aussy gros credict que le riche et ne voulloyent poinct sçavoir de richesse du seigneur ne du superieur. Et povoient estre de ceste lighe respandu par les pays plus

1. Ferdinand I^er^, empereur d'Allemagne.

2. Sur tout ce chapitre, consulter dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1745, t. V, p. 494 à 522; d'après cet historien, ce mouvement avait eu pour origine une révolte des paysans du Rhin, « qui, ne voulant plus souffrir les servitudes auxquelles leurs seigneurs temporels les tenaient assujettis, commencèrent à s'attrouper, à prendre des armes, à refuser l'obéissance aux puissances légitimes, à piller les églises, à persécuter les ecclésiastiques. Ils étaient appuyés de quelques gentilshommes qui ne cherchaient qu'un prétexte ou une occasion de s'emparer des biens des églises et des monastères ». Des bandes de luthériens animées des mêmes idées que ces paysans s'étaient jointes à eux et devaient chercher à pénétrer en Lorraine et ensuite en France vers le 15 mai 1525 (dom Calmet, *ouvr. cité*, t. V, p. 494).

de trois cens mille hommes, et portoyent les articles de leurs affaires et ainssy que voulloit que tout le monde gouvernit, et pensoyent mettre tout le monde à leur subjection; et portoyent dedans leurs enseignes touttes manieres de stilz, comme charrueulx, soulies, marteaulx, et aultres pareilz; et ne faisoyent que crier : Liberté ! qui estoit cause qu'il amassoyent tant de peuple; et, sans poinct de faulte, s'il eussent eu durée, il eussent faict beaulcoup de maulx, et ne sera mise à fin ceste loy de Luthere de v ans qu'elle ne porte dommaige à la cristienneté.

Et pour dire ce qu'ilz fierent, deux de ces bendes arriverent ès pays de par deça, assés près des frontiers d'Austriche, et bien quarante mille hommes; et l'aultre bendes vint ès pays de mons^r^ le ducque de Lorraine, aussy de xl milles hommes[1] bien armées, force hacquebutiers et artillerie. Or, Dieu vollut que, ce pendant, le demeurant de l'armée des Françoys en Itallie, tant gensdarmeries que gens de piedt, estoit retournée en France, especiallement les gens de piedt italliens, gentilz compaignons qui estoyent en garnison en la Champaigne, et la compaignie de l'Adventureulx[2], et aultres revenus de là les mons, sans les aultres bendes qui estoyent de longue main en garnison, car le Roy n'avoit poinct laissié ses garnisons desprouveues, especiallement de gensdarmerie. En ce tamps avoit

1. D'après dom Calmet, p. 495, les troupes des luthériens montaient à plus de 40,000 hommes, sans compter leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs, partagées en dix ou douze bandes, éparses en divers endroits tant deçà que delà le Rhin.

2. La compagnie de Florange était sous les ordres du baron d'Agarre (dom Calmet, *op. cit.*, p. 500).

ungne bende de sept à huyct mille homme lantskeneckt qui venoyent d'Allemaigne, du pays de Gheldres de là à l'environ, et se vindrent offrir à madame de Sçavoye et à mess^rs de Flandres et de Brabant pour les servir à bon marchier : laquelle chose il refusoient et ne le vollurent prendre. De quoy lesdys lantskenecht furent bien marrys et prindrent conclusion de eulx venir en France, laquelle chose il delibererent et fierent; de quoy furent mess^rs du Conseil en Flandres et Brabant merveilleusement marrys, et de ce faict ordonnerent gens de piedz et lantskenecht qui avoyent ung peu beut commencerent à sonner l'allarme et de faict commencerent aller le grant chemin et le grant train devers la ville de Saverne et donnerent l'assault par les portes de la ville et entrerent dedans. Mais il furent bien recueilliez desdys lutheriens qui avoyent faict dedans les rues iiij fort, l'ung auprès de l'aultre, de charioth et charettes, là où il y avoit à chascun fort forces hacquebuttes à crochet. Touttesfoys il [ne] furent sy verdement assaillis qui les passeirent et, pour le vous faire court, furent là hachez en pieces xij ou xiiij mille hommes, tant de ceulx de la ville que des lutheriens. La ville estoit assés belle et grande, et fut toutte pillié[1], de telle sorte qu'il n'y demoura rienz; et fut grande pitié de la veoir, car touttes les dames, dont il y en avoit des fort belles, furent touttes prinses et leurs maisons touttes mise à sacque, tellement qu'ilz n'y avoit capitaine des lantskenecht qui ne mengit en vas-

1. Les princes lorrains entrèrent dans Saverne le 17 mai 1525. D'après dom Calmet, le duc Antoine et ses frères criaient à leurs soldats de faire quartier, mais ils ne furent pas les maîtres et ne purent que préserver la ville du feu (dom Calmet, *ouvr. cité*, t. V, p. 512).

selles d'argent; et vous asseure qu'ilz n'y eult homme à piedz ne à cheval qu'il ne gaignit plus qu'il ne sçavoyent porter[1]. Monseigneur de Vauldemont y fit merveilleussement honnestement, aussy fit le seigneur de Saussy[2], son lieutenant, car il estoyent à piedz au premier rancque, avec les lantskenecht. La ville prinse et pillé, mons[r] le ducque de Lorraine partit pour aller à la grosse bende qui venoit droict à luy; et le jour qu'il partirent de la ville ne fierent rienz, mais se logerent à iiij lieues près de leurs ennnemys[3]. Le lendemain matin pour les aller trover, et les approcherent sy près qui les peulrent veoir; et estoit desjà bien tart, et furent de la pluspart d'oppinion de ne les poinct assaillir et se logerent auprès de eulx jusques à lendemain. Touttesfoys mons[r] de Vauldemont et le mons[r] de Saussy et les capitaines lantskenecht ne furent de ceste oppinion, ne les Italliens qui estoyent avecque eulx; et manderent à la gensdarmerie et à mons[r] le ducque de Lorraine qui s'en alloyent combatre : laquelle chose il fierent et commencerent à marchier pour les aller combatre, aussy fit touttes la gendar-

1. Cela est confirmé par dom Calmet, qui, parlant du licenciement des lansquenets après le combat de Cherviller qui suivit le sac de Saverne, constate que « les soldats étaient si chargés de butin, d'or et d'argent que dans les rues de Nancy on ne voyait que joueurs, vendeurs et acheteurs qui n'épargnaient pas plus l'or que la paille » (dom Calmet, *ouvr. cité*, t. V, p. 520).

2. Le seigneur de Saussy. Jean de la Marck était un des lieutenants du comte de Vaudémont.

3. Le duc Antoine avait décidé de rentrer en Lorraine après la prise de Saverne, quand il rencontra à Cherviller l'armée des luthériens.

merie. Et povoyent estre les lutheriens[1] en ceste bende ung xxv mille hommes et beaulcoup de biens armées; et estoyent en trois troppe et en lieux assés advantaigeux; et avoit une de leur troppe qui debvoit respondre aulx chevaulcheurs qui avoyent presque touttes leurs picques liées, qui leur porterent ung merveilleux dommaiges au combat, pour ce qu'il n'en s'en povoyent pas bien ayder et qu'il ne furent poinct assailliz de gens de cheval. Quant ce vint au combatz, les lantskenecht[2] commencerent à marchier et eulx attendoyent et avoyent force arteilleriez et hacquebuttes à crocchet, et tousjours les Italliens sur leurs eles qui fasoyent très vaillantement bien[3]. Quant ce vint à combatre main à main, les lutheriens estoyent assés mal en ordre et n'estoyent pas tous gens de guerres, et s'estoyent mys trop près l'ung de l'aultre, car il estoyent sy très pressez qu'il ne se povyent bonnement ayder; les lantskenecht leverent les picques desdys lutheriens et par dessoubz les tuoyent à volunté. Pour vous abreger la matiere de ceste bende fut deffaicte et hachiez en pieces

1. Les luthériens s'étaient rangés en bataille au-dessous de Cherviller, dont ils s'étaient fait un rempart contre les Lorrains; ils avaient une artillerie bien placée, qui consistait en dix ou douze fauconneaux et des arquebuses à croc ; leur armée était partagée en trois corps rangés dans la vallée au nombre de 24,000 hommes (voir dom Calmet, *Histoire lorraine*, éd. 1745, t. V, p. 514).

2. Le combat eut lieu le 20 mai.

3. Les Italiens, à un moment donné, s'étaient glissés sous les chariots qui servaient de rempart aux luthériens et les avaient écartés du chemin; le duc de Guise s'était élancé à leur suite avec ses cavaliers et avait mis en déroute la première bande des luthériens (voir dom Calmet, *ouvr. cité*, t. V, p. 517).

et ne leur osoyent les deux aultres bendes donner secours et ne bougeoyent pour ce que la gensdarmerie et les Italliens les tuoyent et les tenoyent en craincte.

Les lantskenecht avoit deffais ceste premiere bende de lutheriens, il allerent deffaire la seconde[1]; et, s'il avoyent bien faict à la premiere, encoire fierent de mieulx à la seconde, pour ce qu'ilz se voyent victorieulx. Cest seconde bende deffaict, il vindrent à la iij^{e}[2] et à la derniere et celle qui avoit les picques liées de peur des gens de cheval : quant ils vindrent au combat contre les gens de piedz, il n'en s'en sçavoyent comment ayder et ne demeurit guaire cest bende à estre deffaicte, et n'y eult pas grant combat et se misrent incontinent en fuytte.

J'avoye oublyé à mettre qu'il y avoit iij^{c} chevaulx albanoys legieres qui estoyent revenus d'Italliez : lesquelz avecque la gensdarmeries donnerent la chasse si rudement que les menerent tousjours tuant, prenant, jusque dedans la ville de Straesbourg. Ce faict, mons^{r} le ducque de Lorraine et mons^{r} de Guyse demeurerent au camp, là où avoit estez la bataille; et le matin on fit regarder les mors pour les faire enterrer. Et fut compté et nombré xviij mille en trois deffaictes et touttes les

1. La cavalerie lorraine avait chargé avec tant d'impétuosité que le deuxième groupe de l'armée luthérienne fut rompu en même temps que le premier (voir dom Calmet, *ouvr. cité*, t. V, p. 518).

2. D'après dom Calmet, « ceux de la troisième bande, voyant la déroute de leurs compagnons, voulurent se retirer vers les montagnes, espérant se sauver à la faveur des bois et la nuit; mais ils furent suivis de si près par les Lorrains et coupés si heureusement par les Albanois et Estradiots et chevaux légers que la plupart y périrent » (voir dom Calmet, *ouvr. cité*, t. V, p. 518).

deffaictes le nombre de xxij mille[1], et furent tous enterrez par l'ordonnance de mons[r] le ducque de Lorraine. Et y furent prins deulx de leurs capitaines qui estoyent deux cordeliers renyez et furent tous deux pendus; et l'ung mourut en sa loy de Luthere, et l'aultre la renoncit en se repentant. Celluy qui morut en la loy de Lutherre dict à la mort que, s'il eust penseez avoir trouvez telle resistence, qu'ilz fussent plus fort de lx mille hommes.

Touttes choses faictes, mons[r] le ducque de Lorraine s'en retournit à Nanssy avecque les capitaines de l'armée : lesquelz s'en retournerent en France et en leurs garnisons, là où il leur estoit ordonné en Champaigne. Et mons[r] de Lorraine estant à Nanssy avecque la duchesse sa femme, fit très grande chiere à tous les capitaines et, au partir, leurs fit tout plain de presens en leurs remerciant de leurs bon secours et ayde. Cela faict, chascun print congiez de mons[r] de Lorraine, et s'en retournerent chascun à sa chascune. Mons[r] le cardinal de Lorraine, mons[r] de Guyse et mons[r] de Vauldemont prindrent aussy congiet de mons[r] le ducque de Lorraine leur frere, et s'en allerent à Genville qui est à mons[r] de Guyse, là où il fierent encoire ungne aultre bonne chiere avecque madame de Guyse, qui est ungne bonne et honneste dame; et de là s'en allerent en court vers madame la Regente, mere du Roy, laquelle leur fit grandement bonne chiere et bon recueil pour ce qu'ilz avoyent bien besongnyé.

Et en ce tamps se traictoit une treves entre le Roy et l'Empereur de cincque moys, et furent communic-

1. Dom Calmet compte 12,000 tués sur place, sans parler des blessés (*ouvr. cité*, t. V, p. 519).

qués lesdictes treves avec madame de Sçavoye; et fut envoyez Perrot d'Arthois, gentilzhomme de la chambre du Roy, pour les accorder avecque madame de Sçavoye, regente et gouvernante au pays de Flandres et Brabant. Et furent les treves publiés par tous les pays jusques au premier jour de l'an esuipvant : de quoy furent bien joyeulx tous les pays, tant d'ung costez que d'aultres. Et en ce tamps se rabassirent les tailles au peuple de France.

Comment l'Adventureulx se partit de Lyon, prenant congiez de madame la Regente, et s'en vint rendre à madame de Sçavoye dedans le terme que le vicheroy luy avoit donné, et du bon recueil qu'elle luy fit.

Après que l'Adventureulx eult demeurez huyct jours à Lyon, print congiez de madame la Regente, pour ce que le terme s'approchoit qui se debvoit rendre à madame de Sçavoye. Et estoyent d'oppinion qu'il se debvoit rendre jusques à ce qu'ilz eult trouvez ung aultre moyen, sans qu'il allit là se rendre en prison : laquelle chose l'Adventureulx n'en vollut poinct faire, et voulut tenir ce qu'il avoit promis, et s'il y avoit quelque moyen qui le trouvissent en luy en estant en prison, aussy bien et quant il estoit hors. Ce faict, print congiez de madame la Regente et de tous mess^{rs} du Conseil, lesquelle avoit ung grant regretz en sa departie, touttesfoys il n'y avoit remede. Il avoit lettres de madame la Regente escriptes de sa main à madame de Sçavoye et aussy creance de beaulcoup de ses affaires pour dire à elles; et aussy avoit lettres d'elle pour bailler à tous les princes et s^{rs} des pays de Flandres et Brabant, comme mons^{r} le marquis d'Arscot, au

prince de Symay, mons[r] le marquis d'Arscot et mons[r] de Fyennes, au cardinal de la Marche, mons[r] de Ravestain, mons[r] de Berghes, mons[r] de Hooghestrate et aussy creance à tous; et au despartir Madame luy fit plusieurs beaulx dons.

Ces choses [faictes] et luy fort content de madame la Regente et de son Conseil, monta à cheval et allit[1] en poste pour s'en aller chiez luy et veoir sa femme : laquelle chose avoit bien an et demy qu'elle ne l'avoit veue, et en huyct ans n'avoit estez xv jours avecque elle d'ung tenant, ne à sa maison. La bonne dame estoit advertye de sa venue, se partit de Sedan, là où elle estoit avecque mons[r] de Sedan, son pere et belle mere, et se partit pour venir au devant de luy et le trouvit à Troyes, comme il couroit la poste. De quoy elle fut bien joyeusse, car il y avoit longtamps qu'elle ne l'avoit veu, et avoit eu des grosses fortunes depuis son partement; et se partit avecques les dames et ne partit poinct qu'il ne fut à Chasteau Thiery, chiez luy, par ces journées, là où il fut quatre jours et non plus. Et là se trouverent madame de Roye et ses belles sœurs et tout plains de dames et s[rs] pour

1. Florange traversa Paris au début de juin. « Au dict an 1525, au commencement de juin, mons[r] de Fleuranges, fils aisné de messire Robert de la Mark, passa par ceste ville de Paris, qui venoit de là les mons et qui avoit esté prins prisonnier à la prise du Roy, à la journée de Sainct Mathias, et s'en alloit sur sa foy rendre prisonnier en Flandres, vers madame Marguerite, tante de l'Empereur, car ainsy il luy fut ordonné et commandé de par mons[r] de Bourbon, qui avoit commission de par l'Empereur de ainsi le faire et de luy envoyer, lequel y alla sur sa foy, et le fit, madame Marguerite, mettre au chasteau de l'Isle prisonnier » (*Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Lalanne, p. 245 et 246).

le festoyer, et le cincquiesme jour se partit pour aller faire son voyage, et touttes ces dames s'en allerent à Nucet qui est à madame de Roye, et de là s'en allerent chiez le conte de Brayne, à Brayne, là où il trouvit la contesse sa cousine et madame de Monbasson sa mere, qui luy fierent très bonne chiere, et fut là ung jour. Et le lendemain se partit et allit veoir mons^r^ l'arcevesque de Rains, son parin, qui lui fit haulte chier, et tout plain de s^rs^ qui le convoyoient partout, qui avoit grant regretz à son allée. Et ne demourit là que ungne nuict, et le lendemain partit pour aller veoir mons^r^ son pere et madame sa mere, lesquelz avoit longtamps qu'il ne l'avoyent veu, qui furent fort joyeulx de sa venuez; et pensoit l'Adventureulx y faire plus long sejours qu'il ne fit, pour ce qu'il pensoit prendre son chemin par Liege pour veoir le cardinal son oncle. Mais l'Adventureulx estant au Chasteau Thiery avoit despechez ungne tromppette des syennes vers madame de Sçavoye l'advertir de sa venuez, et qu'ilz se venoit rendre à elle, ainssy qu'il avoit promis, et qu'il y seroit en dedans le xv^e^ de joing 1525, quelque part qu'elle fut, et qu'il luy prioit qu'elle voulsist luy envoyer saulf conduyt pour passer oultre, de paour des dangiers, pour ce qu'il faisoit doubte que le saulf conduyt qu'il avoit du vicheroy de Naples ne luy servit en ce pays de par deça.

Madame luy escripvit une lettre et luy fit responce qu'elle trouva son meilleur chemin par Cambray, et, quant il seroit à Cambray, qu'il advertit mons^r^ le marquis d'Arscot de sa venuez, qui estoit à Vallenciennes, et qu'il luy envoyeroit ung saulf conduit. De quoy l'Adventureulx fut bien marry qu'il failloit qu'il print

ung aultre chemin, car ce fut la cause pourquoy il ne fit pas plus loing sejours à Sedan auprès de son pere. Lesquelle prins congiez de son pere et madame sa mere et s'en vint à Sainct Quentin; et jusques là vindrent conduire sa femme et tout plain de dames; et trouva là mons^r^ de Lude et sa femme qui luy fit une très grande chiere, car il estoit de ses vieulx amys. Le lendemain se partit et print congiez de tout le monde avecque grant regretz; et ne print que six chevaulx et deux mulles qu'il avoit envoyé trois heures devant, deux trompettes avecque luy et ungne avecque les mulles. Touttesfoys beaulcoup de gens estoyent d'oppinion qu'il ne deust poinct partir, pour ce qu'ilz n'avoit poinct de saulf conduyt, et pour les dangier qui en povoit advenir; touttesfoys, de peur qu'il ne fut trouvez quelque faulte en sa foy, il voullut partir et le voullut hazarder et se mist en chemin. Or, les mulletz qui estoyent et deux de ses gens avecque ungne trompette à ungne demy lieues près de Cambray, saillirent les garnisons de Haynault et vindrent donner la chasse à deulx de ses gens jusques dedans les portes de Cambray; et quant il veirent qu'il avoyent saillis, vindrent prendre les deux mulletz en la presence de ladicte trompette, qui leur certiffioyent qu'il estoient audict Adventureulx, et pour ce ne firent compte et les ammenerent en despit de tous le monde. Et le vint dire ladicte trompette à l'Adventureulx, qui venoit assés près de là, comment ses mullets estoyent prins. Par quoy renvoya l'Adventureux ungne de ses trompettes à ceulx qui les ammenoyent leur dire qu'il estoyent à luy et qu'il estoyent là, et qu'il gayneroyent plus alle venir prendre que à prendre ses mulletz, car

aussy bien faillit il qu'il les rendissent. Laquelle chose ne voulloyent et vindrent tousjours après l'Adventureux qui estoit sur ungne mulle, qu'il n'en s'en hastit poinct, mais bien voulloit il sauver la botte que ung de ses gens portoit et le fit entrer dedans la ville, et ne voullut poinct changier de cheval, et ainssy entryt dedans Cambray, et les aultres ammenerent ses mulletz. Les deulx chevaulcheurs qui estoyent allez devant en advertirent le prevost de là et deux gentilzhomme que mons[r] le marquis d'Arscot[1] avoit envoyé devant, qui s'appelloyent la Dyeppe, son maistre d'hostel, et l'aultre son escuyer. Et incontinent qu'ilz sceurent ces nouvelles, regarderent entre eulx que l'ung demouroit pour presenter le congiez de mons[r] le marquis et le saulf conduyt et ensamble luy declairer la volunté de madame de Sçavoye; et l'escuyer s'en allit auprès des mulletz, lesquelz il fit rendre à bien grant paine, et fit on ouvrir les porte de la ville de Cambray ungne heure de nuict pour faire entrer les mulletz. Cependant qu'il estoit allez, l'Adventureux estoit logiez sur ung chanoine, nommée mons[r] de Cherity, chanoine dudict Cambray, à qui ses freres avoyent faict tout le bien qu'ilz avoit. Et comme il voulloit soupper, vint le maistre d'hostel devers luy et luy baillit les lettres de saulf conduyt que mons[r] le marquis son cousin luy escripvoit. Le maistre d'hostel luy dict sa creance qui fut telle que mons[r] le marquis son cousin avoit ordonnez de Madame de le faire conduyre jusques devers elle; mais elle n'entendoit qu'il mena plus de deux hommes avecque luy : [ce] que l'Adventureux trouvoit

1. Philippe de Croy, marquis d'Arschot, mort en 1549.

fort estrange, avecque le tort qu'on luy avoit faict. Passit oultre, et entryt en la chambre de Madame qui estoit accompaignié de tout plain de dames et s^rs^ et gens de conseil, et estoit mons^r^ de Hoocstraten[1] avecque, et ly fierent très grant chiere à l'Adventureulx et bon recueil, et parlerent de plusieurs choses.

Et quant il eurent parlé, Madame appella l'audiencier, et mons^r^ de Hoocstraten et : « Dictes la charge que vous avés, car je ne me congnoy poinct en telle matiere. » L'audiencier dit à l'Adventureulx, de par Madame, que, puisqu'il estoit là venuz, qui failloit qu'il bailla sa foy à Madame. Et l'Adventureulx lui respondit que pour aultre chose n'estoit il venuz, comme il avoit desjà dict à Madame; et commença l'Adventureulx à parler et dict : « Madame, j'ay tant faict envers le vicheroy de Naples, avecque l'ayde de mes amys, qu'il m'a accordé de me venir rendre prisonnier entre voz mains, comme à la plus misericordieuse dame du monde. Je suis icy pour faire ce qu'il vous plaira me commander. » A ceste heure là bailla foy à Madame et de ne partir de son congiez et de tenir prison là où luy plairoit commander. Et lui baillit Madame la main et luy dist qu'il fut le très bien venuz et qu'il arroit bonne prison, doulce et gratieuse; et luy dict encoires plus devant tout le monde : « Adventureulx, nous vous tenons en telz estime qu'il n'y a homme en France pour faire la guerre que nous aymons tant entre nous mains que vous. Et, sy la guerre dure, nous ne vous vouldrons poinct eschangier pour

1. Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, comte de Hoogstraeten, ministre des Finances des Pays-Bas.

le princes d'Orenges; et ce vous doit estre grant honneur, car nous ne vous tenons poinct pour vostre argent, car de rançon vous n'en payrés jamais, mais c'est seullement pour vostre personne. »

A quoy respondict l'Adventureulx : « Madame, je vouldroye bien que me fassiés poinct si grant honneur et que me laissiez aller. » A quoy elle respondit qu'elle ne debatteroit plus de chose et qu'on adviseroit là où on le mettroit.

Et sur ce print congiez de Madame et allit baisier toutes les aultres dames, comme madame de Hoocstraten, madame de Vernueil et aultres dames qui estoyent de sa chambre.

Madame de Savoye monstroit fort chier avoir parlé audict Adventureulx et se contentoyt merveilleussement de luy et, comme il estoit sailli hors de la chambre, elle le renvoya querir pour luy monstrer la maison de Hoocstraten qui estoit fort belle et jolye, laquelle il faisoyt bastir de nouveau. Ce faict, après qu'on luy avoit presenté le vin, se vouloit retirer en son logis, mais mons^{r} de Hoocstraten le retint au souper avecque luy, là où luy fut faict tout honneur qu'il estoit possible de faire. Et après souper se pourmenyt longtamps avecque le s^{rs} de Hoochstraten et tous les s^{rs}, parlant de plusieurs choses, là où touttes les dames se trouverent en ung beau jardin; et quant la nuict fut venuez et que touttes ces bonnes chieres furent faictes, s'en retournit à son logis, là où fut convoyé par tout plain de gentilz hommes.

Comment l'Adventureux, après avoir faict quelque sejours[1] *avecque madame de Savoye, elle l'envoya tenir prison sur sa foy au chasteau de l'Escluse.*

L'Adventureulx ayant demeuré à Hoochstrate avecque madame de Savoye v ou vj jours, faisant bonne chiere, Madame le festoya ung jour à ung souper avecque les dames, et après souper deviserent de plusieurs choses et là fut conclud que de le soir Madame regarderoit à son affaires et qu'elle voulloit faire de luy et qu'elle luy en rendroit ce soir la responce de ce qui seroit conclud pour ce que ladicte dame voulloit despechier son voyage. Et s'en allit à Breda, petite ville à mons^r^ de Nassou, où estoit assamblez tous les estats de Hollande pour aulcunes affaires que Madame fut trois moys à desmeller et de là s'en debvoit tirer vers Boy le Duc pour aulcunes affaires, et y fit marchier la gendarmeriez des frontiers, pour ce que les treves estoyent et qu'on n'avoit que faire : tellement que ceulx de Boy le Ducque vindrent à raison et fierent en partye ce que Madame voullut. Après souper, Madame appellit ceulx de son Conseil et l'Adventureulx, lesquelle y allit, et après plusieurs devises avecque, Madame appella l'audiencier : « Dictes à l'Adventureulx ce que vous fault à luy dire de par moy et par tout mon conseille. » L'audiencier luy dist en la presence de Madame et de tous ceulx qui estoient là : « Monsieur, Madame se contente très bien de vous, et avés bien tenuz vostre promesse en faisant v^c^ lieues pour vous venir rendre au jour que vous avez promis » ;

1. Le manuscrit porte : « secours ».

comment Madame avoit veu les lettres que le vicheroy luy avoit escript et que par lesdictes lettres l'Adventureulx n'estoit pas du tout prisonnier de Madame et qu'il y avoit dedans lesdictes lettres du vicheroy que l'Adventureulx debvoit retourner devers luy en dedans six sepmaines après la semonce de Madame luy envoioit et par son bon congiez; et que s'il estoit du tout prisonnier à Madame qu'elle en useroit aultrement qu'elle ne feroit, et qu'il est ordonnez par le Conseil à l'assamblée tenue à Bruxelles trois sepmaines paravant là où estoyent trouvez tous les gros seigneurs du pays, et entre aultres le cardinal de la Marche, oncle de l'Adventureulx, là où il avoit estez conclud, quant l'Adventureulx avoit envoyez sa trompette signifier sa venuez, aller tenir sa prison sur sa foy au chasteau de l'Escluse et de ne poinct aller sur les murailles de la place sans le sceuz de mons[r] de Fyennes, gouverneur de Flandres, ou de son lieutenant audict chasteau, et de n'escripre lettre en lieu du monde, ne aussy en recepvoir sans les monstrer, et d'avoir le chasteau pour prison et de ne partir hors des portes sans lettres de Madame et sans son ordonnance; et que c'estoit ung fort beau lieu et seroit bien traicté et ne luy fauldroit chose qui fut et que d'officiers et aultres gens il en trouveroit assez là. Et luy dict Madame qui n'estoit poinct coustumiers d'emprisonner les gens et qu'ilz ne failloit poinct qu'ilz eult peur de cela.

L'Adventureulx, après avoir toutte escoutez et avoir achevez tout leur propos, tant Madame que l'audiencier, ne perdit pas ung mot de leur proposition, et comme celuy qui avoit beaulcoup de telles affaires, respondit à l'audiencier, en la presence de Madame et

de tout son conseil, et luy dict : « Mons^r l'Audiencier, pour respondre à cela que m'avés dict, le premier poinct est que vous dictes que je ne suis poinct à Madame et que suis au vicheroy. Je suis advisé que je ne suis poinct au vicheroy et que suis à Madame et non à aultre à qui j'ay donnez ma foy; et quant il seroit aultrement, je suis celluy à qui il touche le plus et qui il doibt plus regarder. Bien vray est que j'ay promys au vicheroy que s'il plaisoit à Madame je iray là où il sera, non pas là seullement, mais ailleurs; car il m'a sy bien traictié que quant ce seroit en bonne paix, si le vouldroye je aller veoir et luy faire le service là où je pourroye, pour les bons tours qu'ilz m'a faict et le bon traictement, moy estant avecque luy. Et si Madame me quitte sa foy que je luy ay baillié, j'en n'en cuide plus avoir à personne. Au regard que vous dictes que me voullés avoir au chasteau de l'Escluse, je le treuve fort estrange, veu que j'avoye toutte l'Itallie pour prison et avoir faict v^c lieues pour venir au jour que j'ay promys, et avoir par delà le traictement si très bon qu'il n'estoit possible plus et me vouloir à ceste heure icy tenir ceste rigueur et me baillier ungne petite place sans aller dehors ne sur les murailles à l'air, et ne se fier poinct sur ma foy d'escripre lettres sans le prejudice de l'Empereur et de Madame et fault que je monstre mes lettres à tout le monde, je ne seray pas seulle qui le trouvera estrange, et pour ce, Madame, je vous supplie que vostre bon plaisir soit du tout me tenir sur ma foy ou de tout ne m'y tenir poinct. »

A quoy Madame respondict : « Adventureulx, mon amy, n'ayez poinct peur d'estre mal traictiez, car vous le serez très bien touchant vostre bouche et sans poinct

de fault nous ne voullons poinct de vostre argent ne de vostre rançon; ne payerez jamais rienz, comme je vous ay dict par cy devant, et vous tenons en telle estime que, tant que la guerre durera, nous ne vous lairons poinct aller. De quoy vous debvez estre bien fier et sans poinct de fault que vous allez là et ne vous l'oseroye faire aultrement, car il est conclud du conseil et puisqu'il est arresté il faut qu'il soit faict, car je ne sçaroye aller à l'encontre. »

A quoy respondit l'Adventureulx : « Madame, je me passeroye bien de ceste grant gloire que me donnés, s'il estoit possible. Et puisqu'il est force, je suis content d'y aller et faire ce qu'ilz vous plaira me commander; car pour aultre chose ne suis je icy venus; mais je vous asseure que vous me faictes tort et m'esbahys grandement comment vostre conseil a peu ordonnez dans mon affaire, veu que je n'estoye poinct present et qu'il ne sçavoyent que je venoye faire, et sans poinct de faulte je prendray plus ceste matiere pour ungne chose faicte par volunté[1] que par raison. » Et allors le seigneur de Hoochstraten voullut coulourer l'affaire le plus qu'il peult pour donner à entendre que Madame n'en povoit mays de ce qu'il se faisoit, ne luy aussy, et dict à l'Adventureulx tout bas à l'oreille

1. On ne voit pas très bien la raison qui avait poussé Florange à aller se mettre dans les mains de Marguerite d'Autriche. Y avait-il à ce moment une tentative de rapprochement avec les La Marck? Toujours est-il que ce passage de ses *Mémoires* nous montre qu'il était loin de s'attendre au traitement qu'on allait lui faire subir. Ces rigueurs ne peuvent s'expliquer que par la haine de l'empereur contre les La Marck et l'attitude embarrassée de Marguerite d'Autriche ne fait que souligner la volonté de l'empereur. Le prétexte des Anglais ne tenait pas debout.

devant Madame que l'ambassadeur d'Angleterre qui estoit venuz depuis trois jours les pressoyent de ce faire, et luy dict : « Adventureux, ceulx de là l'eau nous en pressent fort et fault que nous contentons tous noz alliez et bons amys, et, je vous prie, ne vous mescontentez poinct, car vous estes en sy bonnes mains que tous voz affaires iront bien, et je vous laisse en convenir à Madame; et moy qui seray votre solliciteur envers elle, car vous n'eussiés sceu mieulx arrivez que au lieu là où que vous estes. » Or, l'Adventureulx qui sçavoit les affaires de France et de son maistre, quant il ouyt ces propos des Anglois commença à rire et ne respondit riens, sinon : « Bien, bien, je vous en croys »; car il sçavoit bien que les Angloys estoyent amys de France et que la paix estoit preste à crier entre eulx deux; mais il ne le voullut poinct dire, pour ce qu'il n'estoit poinct de besoing; car il y avoit six moys que les affaires estoyent bien prestez à conclure, et sçavoyt bien qu'ilz estoyent si prestz de la conclusion si bien faicte qu'il n'y auroit poinct de faulte, car xv jours après la paix fut crié entre le roy de France et le roy d'Angleterre[1].

Touttes ces devises faictes, l'Adventureulx, qui entendoit bien tout et qui n'estoit pas bien content, print congiez de Madame, laquelle luy fit beaulcoup de belles offres et de belles promesses, et la foy qu'elle avoit de le tenir prisonnier, voullut encoires avoir sa foy d'entretenir touttes les choses qu'elle luy avoit dictes : laquelle chose il promist et l'a tenuz. Après print congiez de mons[r] de Hoochstrate qui alloit monter à che-

1. La paix entre la France et l'Angleterre fut signée le 30 août 1525 et ratifiée par Louise de Savoie le 25 septembre 1525.

val pour quelque traictez de treves qu'il avoit avec mons^r^ le ducque de Gheldres, et aussy pour les affaires de Hollande dont il estoit gouverneur.

Le lendemain, l'Adventureulx vint et print congiez de touttes les dames de la Cour et de madame de Sçavoye et de touttes le seigneurs qui y estoyent; et se mist en chemin, faisant petites journées, car il ne voulloit faire que iiij lieues le jour, pour ce qu'il pensoit bien qu'il seroit assez tost là où il voulloit aller : aussy luy dict Madame qu'il ne se hastit poinct et qu'il fit telle journée qu'ilz voulloit. Et le vint conduyre jusques à demy lieues de Hoochstraten mons^r^ de Rosimbo[1], maistre d'hostel de Madame, et tout plain d'aultres gentilzhommes; et avoit pour luy tenir compaignie deux gentilzhommes, l'ung nommée Dyeppe et l'aultre Faulcueilz.

Or avoit Madame envoyé devant, vers mons^r^ de Fyennes, ung gentilzhomme nommée Cormaillon, de sa maison, pour l'advertir de la venuez de l'Adventureulx et pour regarder à son logis et à son traictement. A laquelle chose mist ordre le s^r^ de Fiennes, et vint ledict Cormaillon parler au seigneur de Beaufremez au chasteau de l'Escluze, soubz mons^r^ de Fiennes, et, après avoir parlé au seigneur de Beaufremez, s'en retournit ledict Cormaillon au devant de l'Adventureulx.

L'Adventureulx estant en chemin vint passer par Anvers, et passit la riviere à l'endroict du port, là où les navires arrivent. Luy estre passé l'eaue, trouvit ung groz bourg, sur le bort de la riviere, qui est au sei-

1. Pierre de Rosimbos, premier maître d'hôtel de Marguerite d'Autriche.

gneur de Montmorensy qui at espousé la fille de mons[r] d'Iselstain : lequel, quant il congneu l'Adventureulx, luy fit ungne très grande chiere et bonne, et le festoya audict villaige, et l'accompaignit ung jour ou deux et puis se despartit de luy. Et l'Adventureulx s'en vint par petittes journées jusques à Eclo[1], là où il trouvit le seigneur Cormaillon qui luy dict des nouvelles de là où il venoit; et de là s'en allit à Notre Dame d'Ardembourg, qui est ung beau pelerinaige en Flandres, à deux lieues près de l'Escluse.

Ce faict, s'en vint à l'Escluse, là où il trouvit le seigneur de Beaulxfremez qui le receupt à la porte du chasteau et luy dist : « Monsieur, soyez le très bien venuz. » Et l'Adventureulx respondit : « Monsieur de Beaufremez, vous soyés le très mal trouvez. » Et luy dict aussy le s[r] de Beaulxfremez : « Monsieur, c'est la coustume que quelcquungz qui entre en ceste place, osté la personne du prince, il fault qu'il baille son espée : s'il vous plaict, vous l'osterez. » L'Adventureulx luy respondit et dist : « Mons[r] de Beaufremez, voz vous joues, vous me faictes tort; car ung prisonnier qui est sur sa foy ne la doibt poinct oster. » Et incontinent luy fut rendue son espée, en soy excusant que c'estoit pour entretenir les anciennes coustumes de la maison.

Et estoit avecque luy mons[r] de la Trouillerie, gentilzhomme de la chambre de l'Empereur, fort honneste homme, et ung aultre jeune gentizhomme, nommée mons[r] de Vaulx, qui s'en voulloit aller en Espaigne vers l'Empereur; et avoyent eulx tout plain de bagaige, et aultres que madame de Savoye envoyoit à l'Empereur, et entendoyent le vent de heure en heure;

1. Eccloo, ville à mi-chemin entre Gand et l'Escluse.

et cependant fierent bonne chiere audict Escluse avecque l'Adventureulx.

Et vous asseure que le seigneur de Beaufremez et sa femme, qui est ungne très honneste dame, fierent merveilleusement bon recueil et bonne chiere audict Adventureulx, si très bonne qu'il n'est possible mieux. Et luy a tenu le s^r^ de Beaufremez compaignie jusques au bout, nonobstant qu'il fut fort mallade et que l'aire dudict Esecluse, qui n'est pas bon, luy fit beaulcoup de mal. Et en ce tamps avoit ungne flotte de ij^c^ navires d'Espaignes, au port d'arme en Zelande, et debvoit aller ledict seigneur de la Trouillerie avecque eulx. Le vent vint bon, et partirent et vindrent passer tout près de l'Escluse, en sa veue dudict Adventureulx, et les faisoit merveilleusement beau à veoir, car il estoyent bien ij^c^ navires ensamble.

Et en ce tamps aussy vint à l'Escluse le s^r^ de la Bouteillerie, filz bastart du connestable de Sainct Pol, fort honneste homme et pere dudict s^r^ de Beaufremez, lequel fit fort bonne chiere audict Adventureulx.

Comment mess^rs^ des lighes des Suisses envoyerent leur ambassadeur en Flandres, vers madame de Sçavoye, pour recouvrer l'Adventureulx; et comment ledict ambassadeur vint au chasteau de l'Escluse.

Mess^rs^ des lighes voyant l'Adventureulx prins, lesquel il aymoient fort et le voulloyent avoir delivré pour trois raisons, la premiere pour ce qu'il est leur bourgoys et alliez, l'aultre pour ce qu'il estoit chiefz general des Suisses, et l'aultre pour ce qu'il avoit estés prins avecque eulx, pour ceste cause et aultres affaires qu'il avoyent, mess^rs^ des lighes fierent assambler tous

les quentons à Lucerne; et là, ayant debattus beaulcoup de choses de tous leurs affaires, entre aultres conclurent d'envoyer ungne ambassade par devers madame de Savoye, qui estoit leur bourgoise et alliez, avecque lettres de creance. Et s'appelloit ledict ambassadeur messir Joosse Bermater, du quenton des Valleises, gentilz capitaine et saige homme, et avecque luy un messagier de Berne; et vindrent vers madame de Sçavoye, laquelle leur fit merveilleusement bonne chiere, comme la raison le voulloit. L'ambassadeur luy baillit les lettres dont la teneur s'ensieult, et luy dict les recommandations de mess^rs^ des lighes; et après que madame de Sçavoye eult lict ses lettres, luy demanda sa creance. A laquelle l'ambassadeur respondit qu'il n'avoit poinct charge de luy rienz dire tant qu'il auroit [vu] l'Adventureulx; car c'estoit pour luy et pour son affaire qu'il estoit venu, comme elle povoit veoir par les lettres. Et Madame luy dict que le lendemain elle luy rendroict responce et luy fut faict bonne chiere. Le lendemain Madame le fist appeller et luy dist qu'elle avoit estés conseilliez de le laisser aller à l'Escluse devers l'Adventureulx et qu'elle luy bailleroit ung gentilzhomme des siens pour le conduire et le mener jusques là; et luy baillit congié par telle sy qu'il ne parleroit à l'Adventureulx que devant mons^r^ de Beaufremez, capitaine du chasteau de l'Escluse, et devant ledict gentilhomme et qu'il ne parleroit poinct alleman.

Laquelle chose il fierent et vindrent audict chasteau de l'Escluse; et vous asseure que l'Adventureulx leurs fit bonne chiere, car il venoyent por ces affaires et le congnoissoit de longtamps; et sy l'Adventureulx fut bien ayse, encoires le furent il plus. Le matin vindrent

et, devant disner, debattirent de leurs affaires devant le capitaine du chasteau et ledict gentilzhomme; et dict l'ambassadeur à l'Adventureulx comment mess^rs^ des lighes l'avoyent expressement [envoyez] devers Madame pour son affaires. Et luy dict l'ambassadeur, en la presence de eulx tous, mess^rs^ des lighes se recommandoyent bien fort à luy et qu'ilz avoyent que depuis qu'il estoit là retourné sur sa foy, qu'on ne luy avoit pas faict tour honneste et qu'on l'avoit enserrez[1] et mal traictié; et qu'il n'avoit seullement que charge de ses superieurs d'entendre, veu les tours qu'on luy faisoit, se avoit faict quelque choses, depuis qu'ilz estoit arrivez au pays, qu'il ne fut poinct honneste. A quoy respondict l'Adventureulx devant tous qu'il n'en pensoit poinct avoir faict ne pensoit faire et qu'il ne pensoit poinct avoir riens meffaict, sinon que c'estoit leur volunté de le traictier ainsy. A quoy respondit l'am-

1. Florange eut à subir une prison fort dure et sa plainte d'avoir été enserré s'explique fort bien par ce passage des comptes de Jean Micault, receveur général en Flandre (archives du Nord, B 2333, fol. 198) : « A Jehan Bonnot, escuier tranchant de madicte dame (Marguerite de Savoie), la somme de deux cens deux livres douze sols dudict prix que, par le commandement et ordonnance dudict seigneur Empereur, ledit receveur general luy a baillé et delivré comptant pour semblable somme que deue luy estoit pour, par ordonnance de ma dicte dame, estre parti du dit Malines le 29^e^ jour de decembre 1525 et allé avec François de Maercke, escuier, capitaine des archiers de madite dame à l'Ecluze, pour faire faire une caige de bois forte et bien fermé pour couchier de nuit d'icelui seigneur de Floranges pour estre tant plus asseuré de sa personne. » Nous sommes loin du « bon traictement » promis à Florange par M^me^ de Savoie; il est vraisemblable que ces mauvais traitements appliqués par ordre de Charles V à Florange aient été une sorte de chantage contre les La Mark.

bassadeur qu'il avoit desjà bien entendus et qu'il en feroit le rapport à mess^rs^ des lighes, et qu'il avoit charge de dire à madame de Savoye, qui estoit leur bourgeoise comme luy, qu'il voulloyent et entendoyent garder le droict de l'Adventureulx, comme il estoyent tenu de faire à cause de leur bourgoysée jusques au dernier homme de leur pays. Et sur cela disnerent, et, après disner et devisé de plusieurs propos et aussy luy avoir demandé comment se portoyent tous les vieulx capitaines de sa congnoissance, l'Adventureux escripvit une lettres à madame de Sçavoye, en le remerciant très humblement du bon tour qu'elle luy avoit faict d'avoir consenty que l'ambassadeur parlit à luy. Et aussy en escripvit ungne aultre à mess^rs^ des lighes, en les remerciant aussy du bon tour et de la bonne amytié qu'il luy portoyent, en leur suppliant tousjour y voulloir continuer. Et aussy bailla audict ambassadeur quelques articles touchant son affaires, pour les baillier à madame de Sçavoye, lesquelle s'ensuyvent premierement. Touttes ces lettres faictes, deux heures après disner, ledict ambassadeur se partit avecque le gentilzhomme pour retourner à Mallines où Madame estoit arrivée. Ledict ambassadeur arrivé devers Madame, baillit ces lettres et debattit avecque elle et avecque le Conseil les articles de l'Adventureulx; et pour en faire fin, elle n'en voullut pas ung accorder, et fit responce à l'ambassadeur qu'elle ne toucheroit à l'affaire de l'Adventureulx sans le commandement de l'Empereur, desquelle elle envoyoit en diligence pour en avoir ungne resolution et que, sans poinct de faulte, elle pourchassoit sa delivrance aultant qu'elle povoit; et fit les plus honneste excuses

qu'elle peult envers mess^rs^ des lighes pour les contenter.

L'ambassadeur, après avoir eu cest responce, la manda à l'Adventureulx, et luy s'en retournit en Suisse faire le rapport à mess^rs^ des lighes et de ce qu'ilz avoit trouvez[1].

1. Florange ne devait être rendu à la liberté qu'après le traité de Madrid, signé le 14 janvier 1526. Il fut délivré le 13 février 1526, d'après ce passage suivant des comptes de Jean Micault, receveur général en Flandre (archives du Nord, B 2333, fol. 198) : « Item pour, par ordonnance que dessus, estre parti dudict Anvers le xiij^e^ jour dudict fevrier et allé avec ledit capitaine des archiers de l'Escluze vers ledit seigneur de Floranges pour le mectre à delivrance et liberté hors de prison. »

— Nous lisons au milieu de la page du folio 129 du manuscrit, un peu au-dessous de la dernière phrase, le mot « finis », qui indique bien que le manuscrit se terminait à cet endroit.

APPENDICE

Comment Monsieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux et tout plain d'autres gentilshommes jouoient à la boule.

Comment Monsieur d'Angoulesme[1] et le Jeune Advantureux jouoient à l'escaigne, qui est un jeu venu d'Italie, de quoy on use point es pays de par desça; et se joue avecq une balle plaine de vent, qui est assez grosse; et l'escaigne qu'on tient dans la main est faict le devant en maniere d'une petite escabelle dont les deux petits pieds sont pleins de plomb, afin qu'elle soit plus pesante et qu'elle donne plus grand coup.

Comment Monsieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux et tout plein de jeunes gentilshommes passoient le temps à tirer de l'arc, vous assurant que c'estoit des plus gentils archers et des plus fors que l'on a point veu de son temps.

1. Ainsi que nous l'annoncions dans l'Introduction, nous donnons ici les chapitres sur les jeux, la vénerie royale, la fauconnerie, les gardes du Roi et l'artillerie, qui se trouvent dans les manuscrits du XVII^e^ siècle. Bien que ces chapitres n'aient qu'un rapport très éloigné avec les *Mémoires de Florange*, il nous a paru utile de les donner, d'après le manuscrit français 7883 de la Bibliothèque nationale, étant donné leur vif intérêt documentaire. Nous n'avons pas jugé à propos de reproduire les chapitres sur la venue du prince de Castille et le voyage de Garillone à cause de la fantaisie de leur relation et de l'impossibilité pour Florange d'en parler dans ses *Mémoires*, étant donné son âge au moment de ces événements.

Comment le dict sieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux laschoient des pentz de retz et touttes manieres de harnois pour prendre les cerfs et les bestes sauvages.

Comment mon dict sieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux tiroient de la serpentine avecq des petittes fleches, après un blanc en une porte, pour veoir qui tireroit le plus près.

Comment mon dict sieur d'Angoulesme et Montmorency jouoient à la grosse boulle contre le Jeune Advantureux et Brion, qui est un jeu d'Italie non accoustumé par deça, qui est aussy grosse que le fonds d'un tonneau, plaine de vent, et se joue avecq un brasselet d'estaing bien feutreux avecq des corroyes de cuir et s'estend depuis le coulde jusques au bout du poing, avecq une poignée d'estaing qui se tient dedans la main. Et est un jeu fort plaisant à ceux qui s'en sçavent ayder, duquel ledict sieur jouoit merveilleusement bien plus que homme que j'ay veu de son temps; car il estoit grand et fort pour ce faire, car ce jeu demande grande addresse et grande puissance.

Comment mon dict sieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux faisoient de petits chasteaux et bastillons et s'assailloient l'un l'autre, tellement qu'il y en avoit souvent de bien battus et frottez, et estoit en ce temps le Jeune Advantureux l'homme de la plus grande jeunesse que jamais je visse.

Comment mon dict sieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux et autres jeunes gentilshommes faisoient des bastillons et les assailloient tout armez pour les prendre et deffendre à coups d'espée; et entre autres y en eust un auprès du jeu de paulme à Amboise, la où Monsieur de Vendosme, qui estoit venu veoir Monsieur d'Angoulesme, cuida estre affolé, et tout plain d'autres.

Comment, après que le dict sieur d'Angoulesme et le Jeune Advantureux et autres jeunes gentilzhommes devinrent un peu plus grands, commencèrent à eux armer et

faire joustes et tournois de touttes les sortes qu'on se pouvoit adviser, et ne fust qu'à jouster au vent, à la selle dessainglée ou à la nappe; et croy que jamais prince n'eust plus de passe temps qu'avoit mon dict sieur, ni mieux endoctriné que Madame sa mère l'a toujours nourry.

Vennerie.

Le Roy a une vennerie qui s'appelle la Vennerie des toiles, là où sont cent archers sous le capitaine des toiles, à cent sols le mois, qui ne servent que de dresser les toiles et portent grands vouges à pie. Et sont tenus les dicts archers, quand le Roy va à la guerre en personne, aller avec lui pour tendre ses tentes, et sont compris du nombre des gardes quand le Roy est en camp. Et il y a cinquante chariots, six chevaux à chacun chariot, qui ne servent que de mener les toiles partout où le Roy va, et les planchers pour les tentes. Le capitaine a aussi six valets de limiers et douze veneurs à cheval et son lieutenant. Et est pour l'heure presente capitaine desdictes toiles un gentilhomme de Normandie qui s'appelle Monsieur d'Annebault et a cinquante chiens courans et six valets de chiens pour les panser, et ont pareil traittement aux aultres ci devant, excepté que la dite chasse de toiles ne monte chacun an qu'à dix huit mil francs. Et pourtant ay bien voulu donner à entendre que c'est de la vennerie de France, pour ce que peu de gens l'entendent.

Cy devise de l'estat de la fauconnerie du roy de France.

Premierement, la faulconnerie du Roy est une chose ordidinaire et a le grand fauconnier qui est un fort bel office en France, et c'est pour l'heure presente ung honeste gentilhomme et de bonne maison qui s'appele René de Cossé, premier pannetier de France. Le dict grand fauconnier a d'estat quatre mil florins et a cinquante gentilshommes soubz luy qui ont bon estat, et cinquante fauconniers aides,

et ont les dictz gentilshommes cinq ou six cens frans d'estat et les aydes deux cens francs; et depart le dict grand fauconnier tous ces estats et a bien trois cens oyseaux soubz luy. Et peult le dit grand fauconnier aller voller par tout le royaume de France ou bon luy semble sans que personne luy en puisse donner empeschement, et tous les marchans d'oiseaux luy doibvent tribut et n'oseroient vendre un oyseau en ville du royaulme de France, ny à la cour, sans le consentement du dict grand fauconnier, sur peine de confiscation de touttes leurs marchandises. Et a le dict grand fauconnier plusieurs beaux droicts, et fault que le Roy luy achepte tous les oyseaux, et a un controlleur, un tresorier et gens ordonnez pour ces paiemens aussy bien que pour la vennerie ou autre estat du royaume de France; et sont tousjours ordinaires suyvant le Roy partout où il va, aussy bien que font les venneries, osté que, quand on vient à l'esté, ils vont mettre leurs oyseaux en meue, mais tousjours il en demeure quelque nombre pour voller les perdreaux avec les vautours, les lannerets et les tiercelets. Et y a une autre façon de faire merveilleusement belle entre la venerie et la fauconnerie, car quand ce vient à la Saincte Croy de may, qui est le temps de mectre les oyseaux en mue, les veneurs viennent tous habillés de vert avec leurs trompes et les gaulles vertes et chassent les fauconniers hors de la cour, pour ce qu'il fault qu'il mettent leurs oyseaux en mue, et le temps des veneurs approche pour courre les cerfs à forces. Et quand on vient à la Saincte Croix de septembre, le grand fauconnier vient à la cour et chasse tous les veneurs hors de la cour, pour ce qu'il est temps de mettre les chiens aux chenils, car les cerfs ne vallent plus rien. Mais le Roy qui est à présent faict tout autrement, car il chasse hyver et esté et prend beaucoup plus grand plaisir à la vennerie qu'il ne faict à la fauconnerie, et peult monter la despence de la fauconnerie à trente six mille francs, sans l'estat du grand fauconnier.

Cy devise de l'estat des gardes du roy de France.

Pour ce que peu de gens sçavent l'estat des gardes et des quatre estats que je vous compte icy, qui sont la vennerie, la fauconnerie, les gardes et l'artillerie d'ung roy de France. Premierement, il a pour sa garde deux cens gengentilshommes de sa maison, gens experimentés et hommes qui ont bien servi es bandes, porteurs d'enseignes, guidons et vaillans hommes qui ont tenu places, pour mettre autour de la personne du Roy, et ont les dicts gentilshommes cent *pour cent*, un chef et un cappitaine dont est pour l'heure presente le grand seneschal de Normandie, et l'autre est le vidame de Chartres, qui sont deux gros gentilshommes et bien fondés de rentes, et baille-t-on tousjours les dictes charges à gens qui sont de grosse maison, et ont d'estat lesdicts cappitaines chacun deux mil francs et les gentilshommes soubz eux vingt escus le mois; et portent haches autour de la personne du Roy et font garde et guet la nuict quand le Roy est en camp, mais en tout temps ils le font de jour. Et vous asseure quand les dictes bandes sont en armes que c'est une merveilleusement forte bande, car il y a es deux bandes quatorze ou quinze cens chevaux combattans, et la pluspart tous gens experimentés. Après cette garde, vous avez les plus prochains de la personne du Roy, vingt cinq archers escossois qui s'appellent les archers du corps et ont un sayon blanc à une couronne au millieu de la piece devant l'ostommach, et sont les dicts sayons tous chargés d'orfevrerie, depuis le hault jusques en bas, et sont les dicts archers soubz la charge du sieur d'Aubigny et couchent le plus près de la chambre du Roy. Le dict sieur d'Aubigny est cappitaine de tous les dicts Escossois qui sont cent, sans ces vingt cinq, et encores cent hommes d'armes qui ne sont point compris es gardes; et les dicts Escossois, incontinant qu'il est nuict et que le cappittaine de la porte

avec ses archiers s'en est allé, va querir les clefs le capitaine des cent Escossois, non pas des vingt cinq, et ont en garde la porte. Après les Escossois, vous avez quatre cens archers françois qui portent les saions d'orfeverie et de mesmes gaiges que les Escossois et les hocquetons des coulleurs du Roy couverts d'orfebverie tout aux divises du Roy, et sont chefs desdicts quatre cents archers : le cappitaine Gabriel pour cent, Monsieur de Chavigny cent autres, Monsieur de Crussol cent et Monsieur ..... l'autre cent. Après vous avez les cents Suisses, dont est chef l'Adventureux; et ceux là vont devant quand le Roy va par la ville et ceux du corps et les gentilshommes autour de luy; et ont les dicts Suisses douze francs le mois, deux habillemens l'année des coulleurs du Roy et plumes. Et outre cela a encores le Roy les gardes de la porte, dont le cappitaine a douze cens francs d'estat et trente six archiers pour garder la porte, à hocquetons d'orfeverie comme les autres. Après vous avez trente six archers du prevost de l'hostel, qui est garde, et ne bougent tousjours de la cour qui est l'office du prevost d'hostel et portent javelines et ont les hocquetons des couleurs du Roy, a quelque peu d'orfeverie, et portent dedans leurs hocquetons une espée en signe de justice. Après vous avez les soixante archers des toilles, qui ne servent qu'à tendre les toilles et portent rouges et ne font poinct de guet quand le Roy est en paix, sinon quand le Roy est en camp; ils servent à tendre ses tentes, et font le guet comme les autres autour des dictes tantes et vont à pied et ont sept francs et demy le mois. Pour dire l'ordonnance des gardes et comment ils font ce guet : de chaque bande de cent, tant archers que Suisses, ils sont quinze toutes les nuits et vont asseoir leur guet chacun à part; et ont à chacune bande leur clerc de guet et le vont asseoir au milieu de la place où est logé le Roy ou devant la porte, et l'on donne une torche à chacun clerc de guet et pain et vin pour boire, les compagnons et cela faict s'en vont coucher devant la

salle ou chambre du Roy sur une paillasse; et il y a gens ordonnés à porter ces dictes paillasses de lieu en autre, lesquelles sont des toilles pleines de feurre, et font le guet jour et nuict nombre par nombre qui peut monter cent. Et vaut l'estat des cappitaines deux mil francs et ont chacun autant l'un comme l'autre et n'oseroient mettre un archer dedans les gardes sans le commandement du Roy, mais bien les casse quand ils font mal; mais à l'egard des Suisses, dont l'Adventureux est le chef, il les peult casser et remettre quand il veult, ainsy faict on des Escossois pour ce que ce sont nations estranges.

L'estat de l'artillerie du Roi.

Pour vous bien declarer l'estat de l'artillerie du Roy, c'est un très bel estat en France, tant pour le maistre de l'artillerie que pour ceux qui y servent, car c'est un estat ordinaire à tousjours et quand il est guerre, l'extraordinaire est une merveilleuse despense, comme cy après vous sera plus à plein declaré, et veult bien donner cette louange au Roy qu'il ni a prince au monde qui la manie comme luy; car il ni a prince qui trouve la despence ordinaire comme luy. Premierement, le maistre de l'artillerie a six mil francs d'estat en chacune partie du pais, il a commissaire, comme lieutenans, qui sont bien au nombre de cinquante, et chascun desdicts commissaires sans ses praticques a huict cens francs d'estat, et quant l'armée marche lesdicts commissaires ont encore aultres commis sous eulx où ils ont regard.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Abbeville (ville d'), I, 154, 155, 156, 157; II, 45.
Abbiategrasso (ville d'), province de Milan, I, 185; II, 163.
Acier (Jacques de Genouillac, seigneur d'). Voy. Genouillac.
Acciajuoli (Roberto), nonce de Léon X, I, 150 n.
Adda (l'), rivière, I, 202, 217; II, 244.
Aersem (Willem), capitaine suisse. Voy. Arsem.
Aguerre (Gratien d'), I, 49.
Aigremont (Guillaume de la Marck, seigneur d'). Voy. La Marck.
Aiguesmortes (ville d'), II, 120.
Ainay (Philibert-Naturelli, abbé d'). Voy. Naturelli.
Aisne (rivière d'), I, 294.
Aix-en-Provence (ville d'), II, 120, 121, 157.
Aix-la-Chapelle (ville d'), I, 274, 275, 276, 277.
Agnadel (bataille d'), I, 7, 9, 10, 11, 12, 24, 27*, 28, 30, 32, 155 n.
Alarçon, capitaine espagnol, II, 170, 235, 260.
Albany (duc d'). Voy. Stuart (Jean).
Albe (duc d'), I, 106 n., 110 n.
Albert (ville d'), II, 127.
—, duc de Bavière. Voy. Bavière.
Albret (Charlotte de Bourgogne, comtesse de Rethel, femme de Jean d'), I, 9.
Albret (Henri II), roi de Navarre, II, 80, 235, 247, 250.
— (Jean d'), sieur d'Orval, I, 9*, 50, 151, 176, 228 n., 244-245, 246, 247, 249, 250, 251, 254, 260, 261, 294, 297 n., 299, 301, 303 n., 309 n.; II, 6 n., 92, 95, 96, 97, 111, 113, 114, 115, 116, 122, 123, 124, 125, 131, 132.
— (Jean III d'), roi de Navarre, I, 106, 108, 109, 110.
Aldano, capitaine, I, 61 n.
Aleandro (Girolamo), cardinal, I, 241; II, 205.
Aledosi, cardinal, I, 68 n.
Alègre (Gabriel d'), I, 12*, 19, 20, 75, 86, 90.
— (Jacques d'), I, 93.
— (Yves d'), I, 78 n.
Alençon (Charles, duc d'), I, 5, 155*, 158 n., 171, 174, 199 n., 225, 226, 285, 287 n., 293, 294, 306 n., 310 n., 311; II, 4 n., 5 n., 12, 13, 14 n., 23, 24, 94, 160, 178, 212, 224, 225, 226, 230, 237.
— (Françoise d'). Voy. Orléans.
— (Marguerite d'Angoulême, duchesse d'). Voy. Marguerite.
Alesi (Leonardo Prato d'), I, 69*, 70.
Alexandre VI, pape, I, 14, 71 n., 72*.
Alexandrie (ville d'), Italie, I, 114, 115, 116, 117, 118, 119; II, 257.
Alle (village d'), II, 73.
Alleman (Guigues), I, 19.
— (Soffrey), dit le capitaine Molart, I, 19*, 25, 61 n., 63, 67, 73, 82 n., 87, 90, 95; II, 21 n.

Allemands (les), II, 155.
Alviano (Barthélemy d'), général de l'armée vénitienne, I, 27, 28*, 30, 31, 32, 111 n., 189, 199.
Ambin (col d'), II, 159.
Ambly (M. d'), II, 69.
Amboise (ville d'), I, 5*, 6, 153, 222, 223, 231, 233; II, 15 n., 142, 143, 146, 147.
— (Charles d'), seigneur de Chaumont, I, 7*, 8, 19, 25, 29, 35, 41, 42, 47, 48, 55 n., 57 n., 59, 60, 61 n., 62, 63, 64, 97.
— (Georges, cardinal d'), I, 13*, 14, 17, 38, 42, 46, 47, 49, 62, 152.
— (Georges d'), seigneur de Chaumont, II, 240-241.
— (Guy d'), seigneur de Ravel, I, 9*.
— (Jacques d'), seigneur de Bussy, I, 113, 132, 140, 175, 197.
— (Jacques d'), seigneur de Vauray, II, 54, 155, 156, 173, 176, 186, 187, 188, 240, 241.
— (Jeanne Malet de Graville, femme de Charles d'), I, 8.
— (Marie d'), I, 47 n.
— (Pierre d'), I, 13.
Amiens (ville d'), I, 139 n., 144; II, 44, 45, 46, 47, 55.
Andernach (ville d'), I, 250.
Anglais (les), I, 130, 131, 135, 136, 137, 138, 140, 143, 144, 146, 159, 160, 161, 162; II, 82, 88, 89, 91, 126, 127, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 138.
Anglure (René d'), vicomte d'Étoges, I, 4*, 49, 53, 79, 86, 91, 137, 192; II, 46, 124, 237.
— (Jeanne de Neufchâtel, femme de Simon d'), I, 4.
— (Simon d'), I, 4.
Angoulême (ville d'), I, 262 n.
— (Louise, comtesse d'), mère de François Ier. Voy. Louise de Savoie.
Anhalt (Rodolphe, prince d'), I, 55*.
Anjou (Louis d'), I, 132 n.
— (Anne de la Trémoille, femme de Louis d'), I, 132 n.
— (René d'), sieur de Mézières, I, 132, 134, 308 n., 311, 312 n.; II, 13, 15, 17, 24, 101, 103 n.
— (Yolande d'), femme de Henri II, duc de Lorraine. Voy. Lorraine.
Anne de Bretagne, reine de France, I, 5*, 7, 8, 14, 48 n., 100, 141, 145 n., 146, 147, 148, 149, 153, 158, 238.
Annebault (Claude d'), II, 6 n.
Anvers (ville d'), II, 280.
Aragon (Éléonore d'), I, 209 n.
Ardenne, capitaine. Voy. Aldano.
Ardres (ville et comté d'), I, 227, 230, 231, 262, 263, 265, 266, 268, 270, 275.
Arenberg (prince d'), I, 1.
Arga (l'), rivière, I, 110 n.
Argentière (col de l'), I, 178.
Argouges (Jacques d'), seigneur de Grouchy, II, 89-90.
Ariosti (Lorenzo), I, 75 n.
Arnsberg (régence d'), I, 3 n.
Arona (ville d'), I, 184 n.; II, 101.
Arras (ville d'), II, 28.
Arrierasche? (village d'), II, 211, 212, 213.
Ars (Louis d'), I, 55*, 77, 85.
Arschot (Philippe de Croy, marquis d'). Voy. Croy.
Arsem (Willem), capitaine suisse, II, 123, 146, 154, 184.
Artois (comté d'), II, 23-25, 30, 41, 42.
Asola (ville d'), I, 217 n.
Asperg (ville d'), I, 253 n.
Astarac (Jean d'), seigneur de Fontrailles, I, 11*, 12, 25, 70 n., 86, 139 n., 140 n.
Asti (ville d'), I, 111 n., 115.
Attigny (Ardennes), I, 286 n., 287, 294, 304, 306 n.; II, 11, 12, 23.
Aubenton (ville d'), II, 19-22.

Aubenton (Gratien d'Aguerre, seigneur d'). Voy. Aguerre.
Aubigny (Robert Stuart, seigneur d'). Voy. Stuart (Robert).
— (M. d'), capitaine, II, 222, 236, 237, 244, 246.
Audenarde (ville d'), II, 36-37.
Aumont (Mme d'), I, 156 n., 160, 165.
— (M. d'), I, 176 n.
Autriche (Léopold, archiduc d'), I, 219 n.
Auxonne (ville d'), I, 132-133.
Avalos (Alphonso d'), I, 88 n.; II, 235 n.
— (Fernando-Francisco d'), marquis de Pescaire, I, 88*, 91; II, 46, 55, 57, 63, 64, 65, 66, 98, 103, 116, 117, 118, 142, 154, 155 n., 165, 168, 169, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 215, 229, 235, 242, 248.
Avalos (Alphonso-Francesco d'), marquis del Vasto, II, 235-242.
Avignon (ville d'), II, 120, 121, 122, 123, 143, 146, 148, 149, 151, 152, 154.
Avogaro (Ludovico), I, 80 n.
Aydie de Comminges (Jeanne d'), I, 79 n.
Aymeries (Louis Rolin, seigneur d'). Voy. Rolin (Louis).
— (le bâtard d'), II, 35.

B

Bagart? capitaine, II, 239.
Baglioni (Jean-Paul), I, 80*, 81 n.
Balan (village de), I, 310*.
Balthasar? capitaine suisse, II, 184.
Bapaume (ville de), II, 23, 25, 26.
Bar-sur-Aube (ville de), II, 116, 132.
Barbesieux (Antoine de la Rochefoucauld, seigneur de). Voy. La Rochefoucauld (Antoine de).
Barcelone (ville de), I, 262; II, 260.
Bastida di Fossa-Geniolo, I, 70*.
Baudoiche (Perette), I, 213 n.
— (Pierre), I, 213 n.
Baveul (Jean de), II, 94 n.
Bavière (Albert, duc de), I, 16.
— (Georges le Riche, duc de), I, 16.
— (Guillaume de), I, 253 n.
Bayart (Pierre Terrail, seigneur de). Voy. Terrail.
Bayonne (ville de), I, 110 n.
Bazoges (de), ambassadeur de François Ier, I, 250 n.
Béarn (Roger de), I, 11*.
— (pays de), I, 110.
Beaufort (Charles), comte de Worcester, I, 151, 155, 227.
Beaufresné (Charles de Saint-Pol, seigneur de), I, 2*; II, 29, 280, 281, 282, 283, 284.
Beaumont (M. de), II, 94 n.
Beaune (ville de), I, 132.
Beaurain (Adrien de Croy, seigneur de). Voy. Croy.
Beauregard (château de), II, 247, 250, 251.
Beaurigant? (M. de), I, 150.
Bec-Crespin (Louis de Brézé, baron du). Voy. Brézé (Louis de).
Belgiojoso (ville de), II, 203, 206, 208, 209, 210, 211.
Bellaing (Jacques de Succre, seigneur de). Voy. Succre.
Bentivoglio (faction des), I, 75, 76*, 77, 78.
Berg (duché de), I, 3.
Bergame (ville de), I, 220 n.
Bergères (Louis de Richebourg, seigneur de). Voy. Richebourg.
Berghes (Maximilien de), ambassadeur de Charles-Quint, I, 253 n.; II, 269.
Bermater (Josse), ambassadeur suisse, II, 283, 284, 285, 286.
Berne (canton de), I, 187; II, 183, 184.
Bertigny (M. de), II, 250.

Bessansy (M. de), II, 51, 69, 70, 71, 72, 73, 238.
Beusserade (Paul de), seigneur d'Espy. Voy. Espy.
Biare (baron de), I, 86, 113, 174.
Biagrasso (village de), II, 100, 101, 105.
Bidoux (Pierre de), seigneur de Lartigue, II, 80 n.
Biez (Oudart, seigneur du), maréchal de France, II, 127*.
Binasco (ville de), I, 207; II, 162, 163, 164, 167, 168, 169, 172, 207, 226.
Bitello (marquis de), I, 91 n.
Blandain (village de), II, 29.
Blangy-sur-Ternoise (ville de), I, 140, 141, 143.
Blois (ville de), I, 4, 5, 6, 7, 18, 33, 42, 58, 100, 111 n., 146, 147, 148, 172, 231; II, 84, 122, 123, 124, 149.
Bohain (château de), II, 126, 129, 130, 133, 134, 135, 137, 138 n.
Bohier (Antoine), archevêque de Bourges, I, 241.
— (Thomas), baron de Saint-Ciergue, général des finances de Normandie, I, 128 n., 129, 150 n., 154 n., 241 n.
Bois-le-Duc, II, 275.
Boisy (Artus Gouffier, seigneur de). Voy. Gouffier (Artus de).
— (Tristan Gouffier, bâtard de). Voy. Gouffier (Tristan).
Boleyn (Thomas), I, 168*, 169, 227.
Bologne (ville de), I, 10, 68 n., 72, 73, 74, 75 n., 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 209, 210, 212 n.
Bom (Antonio), provéditeur de Venise, I, 35 n.
Bondeno (ville de), I, 68-69*.
Bonn (ville de), I, 250-251 n., 252.
Bonne (Honorat de), II, 239.
Bonnivet (Guillaume Gouffier, seigneur de). Voy. Gouffier (Guillaume).
Bonnot (Jean), II, 284 n.
Borgia (César), I, 71 n., 72*, 73 n.
— (Lucrezia), I, 71*, 72, 94 n.
Boucal (l'écuyer), II, 6 n.
Bouchain (ville de), II, 29, 31, 33, 41, 42.
Bouillon (duché de), I, 277.
— (ville de), I, 2*, 296, 305, 306, 307; II, 9, 73.
Boulogne (ville de), I, 135.
Bourbon (Anne de France, duchesse de), I, 169 n.; II, 84*.
— (Catherine de), femme d'Adolphe d'Egmont. Voy. Egmont.
— (Charles de), comte de Roussillon, I, 12*.
— (Pierre II, duc de), I, 169 n.; II, 84 n.
— (Suzanne de), femme du connétable, I, 169*, 223; II, 85.
Bourbon-Montpensier (Charles de), duc de Bourbon, connétable de France, I, 8*, 19, 31, 108 n., 112, 171, 174, 188 n., 190, 191, 199 n., 201, 205, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 225, 226, 266, 289 n.; II, 10 n., 13, 23, 24, 25, 36 n., 41, 42, 43, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 105, 108, 109, 112, 116, 117, 118, 120, 121, 142, 143 n., 148, 153, 154, 155 n., 156, 157, 158, 162, 165, 168, 169, 202, 203, 204, 205, 208, 220, 229, 232, 233, 234, 242, 243, 247, 248, 252, 253, 255, 256.
— (François de), duc de Châtellerault, I, 193.
Bourbon-Vendôme (Charles de), duc de Vendôme, I, 11*, 19, 151, 155, 161, 170, 174, 195, 225, 226; II, 12, 24, 40, 41, 43, 94, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 138, 139, 150, 257.
— (François de), comte de Saint-Pol, I, 170*, 208, 294; II, 12, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 105 n., 171, 199,

202, 214, 221, 235, 237, 243, 247, 250, 257.
Bourges (ville de), II, 84, 148, 149.
Bourgogne (province de), II, 92, 94, 111.
— (Charles, duc de), dit le Téméraire, I, 219 n.
— (Marie de), femme de l'empereur Maximilien Ier, I, 48 n., 145 n.
Boussu (M. de), I, 277.
Bouvet, capitaine, II, 63 n.
Bozzolo (Frédéric de Gonzague, sieur de). Voy. Gonzague.
Brabant (pays de), II, 25, 126.
Braine (ville de), II, 270.
— (Anne de Sarrebruck, comte de). Voy. Sarrebruck.
Branchet, capitaine, II, 74-75.
Brandebourg (Joachim de), I, 249*, 254 n.
Brandebourg-Culmbach (Casimir de), I, 253, 258 n.
Brander (Fritz), capitaine de lansquenets, I, 107, 114, 117, 138, 173, 195.
Brandon (Charles), duc de Suffolk, I, 150*, 155, 161, 162, 166, 167, 168, 266, 267.
Breda (ville de), II, 275.
Bresille (écuyer), II, 255.
Brescia (ville de), I, 11, 36, 40, 80, 81, 82, 83, 98, 99, 100 n., 203, 204, 289 n.
Bretagne (duché de), I, 151, 152, 157.
— (François II, duc de), I, 5.
— (François, duc de), fils de François Ier, roi de France, I, 222-223 n., 227, 273; II, 148.
— (René de), comte de Penthièvre, II, 91, 94 n.
Brézé (Louis de), comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, I, 9*, 85 n., 87, 161, 174; II, 89, 93, 150.
Brienne (comte de). Voy. Luxembourg.
Brignac (M. de), II, 21.
Brimeu (Adrien de), seigneur d'Humbercourt, I, 10*, 19, 29, 68, 69, 86, 174, 177, 179, 180, 193.
Brion (Philippe Chabot, seigneur de). Voy. Chabot.
Broche? II, 239.
Bruges (Louis de), sieur de la Gruthuse, II, 238.
Bruxelles (ville de), I, 147; II, 276.
Bryane (M. de), II, 92, 130, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140.
Bueil (Anne de), I, 13.
— (Charles de), comte de Sancerre, I, 174*, 181, 187, 194.
Buisson (Pierre), I, 17*, 18, 49, 79, 235, 236, 282.
Buno (sieur de), I, 203 n.
Buonarotti (Michel-Ange), I, 76 n.
Buonporto (village de), I, 74.
Bures (M. de), II, 127 n., 129.
Burgo (André), ambassadeur de Maximilien, I, 29, 32, 36, 47 n., 53 n.
Byard (Colin), I, 15.

C

Caderousse (ville de), II, 148, 152.
Calais (ville de), I, 150, 151, 262, 275; II, 10 n., 11 n., 126.
— (traité de), I, 274 n.
Calchement? capitaine suisse, II, 184.
Calibernalter? (Joosse), capitaine suisse, II, 184.
Cambrai (ligue de), I, 33.
— (traité de), I, 37, 256 n.
— (ville de), II, 28, 129, 270, 271, 272.
Camp du drap d'or (entrevue du), I, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 273.
Campello-Monti (ville de), II, 161.
Canossa (Louis de), évêque de Tricario, I, 209 n.
Carbon (M. de), II, 80.

Cardona (Diane de), I, 88 n.
— (Jean de), I, 91 n.
— (Raymond de), vice-roi de Naples, I, 77*, 78, 84, 88, 91; II, 161, 168, 169.
Cassano d'Adda (ville de), I, 24*, 25, 26, 207.
Cassina (ville de), II, 165, 167, 168, 172, 177.
Castellacio (château de), I, 7.
Castel-san-Pietro, I, 75-76.
Castriota (Ferrante), marquis de Civita de Sant' Angelo, II, 231 n., 235.
Cateau-Cambrésis (ville de), II, 25, 28, 30.
Catherine d'Aragon, femme de Henri VIII, I, 154 n., 263 n., 268, 270 n.
— de Médicis, I, 226 n.
— de Navarre, femme de Jean III d'Albret, roi de Navarre, I, 108 n.
Cauria (comte de). Voy. Trivulzi (Theodoro).
Cavaillon (ville de), II, 154, 155, 157.
Cavezzo (village de), I, 68 n.
Cenis (mont), I, 53-54.
Cesena (ville de), I, 96 n.
Chabannes (Jacques de), sieur de la Palice, maréchal de France, I, 10*, 19, 20, 29, 40 n., 42, 43, 44, 45, 46, 57, 62, 69, 85 n., 86, 91, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 108, 109, 110, 111, 119, 141, 161, 174, 176, 179, 180, 184, 190, 192; II, 11 n., 23, 25, 26, 27, 29, 35, 36, 55, 56, 57, 60, 61, 63, 78, 79, 80, 81, 94 n., 116, 119, 120, 121, 122, 123, 151, 152, 156, 158, 159, 160, 162, 163, 165, 167, 168, 169, 173, 175, 176, 180, 183, 185 n., 187, 188, 209, 210, 211, 214, 237, 240.
— (Jean de), sieur de Vandenesse, I, 12*, 19, 31, 192; II, 63, 64, 65, 66, 105 n., 108 n.
Chabot (Jacques), I, 208 n.
— (Philippe), sieur de Brion, I, 208; II, 15, 17, 24, 119, 121, 130 n., 131 n., 234, 236, 237.
Chabannes (Françoise de Longwy, femme de Philippe), I, 209 n.
Chalcenet? capitaine, II, 218-219.
Chaleranges (Louis de Hangest, sieur de). Voy. Hangest.
Chalon (Philibert de), prince d'Orange, I, 233 n.; II, 80, 81, 274.
Châlons-sur-Marne (ville de), I, 246-247; II, 95-96.
Chambéry (ville de), II, 257.
Chamerolles (Lancelot du Lac, seigneur de). Voy. Lac.
Champagne (pays de), I, 280; II, 10 n., 11 n., 92, 94, 95, 111, 122, 123, 124, 125, 126, 130, 131, 137, 150, 151, 262, 267.
Champeroux (de), II, 29.
Champion, I, 27.
Chantelle-le-Château (village de), II, 42, 87, 88.
Chantemerle (Aymar de), bâtard de la Clayette, I, 175*.
Charenton (Charles d'Amboise, seigneur de). Voy. Amboise.
Charles VIII, roi de France, I, 5, 28, 115, 145 n., 149, 151, 152 n., 247 n.; II, 84.
Charles-Quint, empereur d'Allemagne, I, 2, 48, 101 n., 145, 147, 171, 239 n., 242, 245, 246, 247, 249, 253 n., 254 n., 255, 256 n., 257 n., 258, 259, 260, 261, 262, 273 n., 274, 275, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 291 n., 295, 301, 302, 310, 311, 313; II, 1, 3 n., 7, 9, 10, 12, 14 n., 16, 17, 21 n., 23, 24, 25, 26, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 50, 57, 82, 83, 84 n., 88, 89, 109, 110, 117 n., 126, 181, 191 n., 193, 204, 205, 206, 211, 213, 214, 216, 222, 224, 228, 232, 242, 243, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 260, 261, 267, 277, 281, 285.

Charles le Téméraire. Voy. Bourgogne.
Charlotte de France, fille de François Ier, I, 257 n.
Charny (Antoine de Luxembourg, comte de). Voy. Luxembourg.
Chartres (ville de), I, 2, 240.
Chateaubriand (comtesse de), I, 314 n.
Château-Thierry (ville de), I, 2*, 169, 233, 280; II, 14, 132, 269-270.
Châtellerault (François de Bourbon-Montpensier, duc de). Voy. Bourbon-Montpensier.
Châtillon (Gaspard de Coligny, seigneur de). Voy. Coligny.
— (Jacques de Coligny, seigneur de). Voy. Coligny.
Châtillon-sur-Marne (ville de), I, 2*.
Chaudion, I, 42, 132; II, 221 n., 222*, 246.
Chaumont (Charles d'Amboise, seigneur de). Voy. Amboise.
Chaumont-en-Bassigny (ville de), II, 113, 116.
Chaussesoupe? capitaine espagnol, II, 224.
Cherisey-Nouroy (Bernard de), seigneur de Pont-sur-Seille, I, 214.
Cherity (M. de), chanoine, II, 272.
Cherviller (combat de), II, 264 n., 265 n.
Cheverny (Raoul Hurault, sieur de). Voy. Hurault.
Chevigny-Saint-Sauveur (ville de), I, 133 n.
Chiers (rivière de), I, 286*, 308; II, 1, 48.
Chièvres (Guillaume de Croy, sieur de). Voy. Croy (Guillaume de).
Chimay? (prince de), II, 269.
— (bâtard de), I, 92.
— (ville de), I, 3*; II, 22.
Chinon (ville de), I, 257 n.
Chissé (seigneur de), II, 233 n.
Chivasso (ville de), I, 182*, 183, 184 n.
Christofle, trompette de François Ier, I, 195.
Claude de France, femme du roi François Ier, I, 48*, 147, 151, 154, 158, 160, 164, 165, 169, 222, 224, 263 n., 268, 270 n., 273 n.; II, 86, 87, 148, 149.
Clément VII, pape, I, 2; II, 83, 99, 120, 191, 192, 193, 204.
Clermont (Philibert de), dit Montoison, I, 10*, 19, 70 n., 86.
Clesi (Bernard), évêque de Trente, I, 291 n.
Clèves (Marie d'Albret, femme de Charles de), I, 165*.
— (Louis de), comte d'Auxerre, II, 236, 247, 250, 251, 252, 255.
Cluny (hôtel de), à Paris, I, 165 n.
Coblentz (ville de), I, 245 n., 247, 248, 252, 254, 255, 260.
Cobronne? capitaine suisse, II, 184.
Cognac (ville de), I, 230, 262 n.
Coiffy-le-Haut (ville de), II, 92, 96, 97.
Coligny (Gaspard de), sieur de Châtillon, maréchal de France, I, 11*, 220, 230 n., 287 n., 293, 294, 297 n., 303 n., 304 n., 305 n., 306 n., 310 n., 312 n.; II, 4 n., 13, 14, 15 n., 23, 36, 44, 46, 81, 82 n.
— (Jacques de), sieur de Châtillon, I, 50*, 84.
Colonna (Antonio), prince de Salerne, I, 176 n.
— (Lucrèce de la Rovère, femme de Marco-Antonio), II, 58.
— (Marco-Antonio), I, 95 n., 289, 290; II, 55, 56, 57, 58, 59.
— (Petro-Antonio), II, 58 n.
— (Prospero), I, 10, 176, 179, 180, 289-290, 313 n., 316 n.; II, 46, 47, 55, 57, 59, 62 n., 63, 66, 67, 84 n., 98, 99, 100, 105, 109.

Colonna (Vittoria), marquise de Pescaire. Voy. Pescaire.
Côme (ville de), I, 187 n.; II, 47 n., 57, 63.
Conchy? II, 227.
Concordia (ville de), I, 66, 67, 68, 69 n.
Condolmieri, sénateur vénitien, I, 33.
Coni (ville de), II, 159, 177*; II, 157.
Constance (ville et pays de), I, 36, 38, 44, 54.
Conti (Ferry de Mailly, baron de). Voy. Mailly.
— (Hélène). Voy. Orsini.
Corbi (ville de), II, 27 n.
Cormaillon, II, 280-281.
Corner (Zorgi), provéditeur de Venise, I, 26.
Corregio (Genièvre de), I, 63.
— (ville de), I, 7, 62, 63, 64 n.
Coste (Josse), capitaine suisse, II, 123, 184.
Coulanges-la-Vineuse (ville de), I, 107.
Courville (M. de), II, 114-115 n.
Couvins (ville de), II, 139, 140, 142.
Crécy-sur-Seine (ville de), I, 130, 133, 134.
Crecz? (Bastiam), capitaine suisse, II, 184.
Crema (ville de), I, 36, 40, 201.
Cremone (ville de), I, 36, 40, 98, 99, 100, 111 n., 201, 202, 204 n.; II, 62 n., 63, 66, 67 n., 202, 204, 205.
Créquy (Antoine de), sieur de Pont-Remy, I, 138*; II, 61, 134, 135.
— (Jean de), I, 138 n.
Creton? (baron de), II, 237.
Croy (Adrien de), sieur de Beaurain, comte de Rœux, II, 82, 87, 88, 110, 143 n., 251-252, 253, 254, 255.
— (Catherine de). Voy. La Marck.
— (Ferry de), seigneur du Rœux, I, 39, 40*, 55, 77.
Croy (Françoise de). Voy. Luxembourg.
— (Guillaume de), seigneur de Chièvres, I, 245-247, 256, 257.
— (Michel de), seigneur de Sempy, I, 168*.
— (Philippe de), marquis d'Arschot, II, 268-269, 270, 272.
Crussol (Jacques de), I, 85 n., 86*, 91, 113.
— (Louis de), I, 86 n.

D

Daillon (Jacques de), seigneur du Lude, I, 132; II, 39 n., 79, 81.
— (Jean de), II, 79 n.
— (François de), sieur de la Cropte, I, 12*, 20, 25, 57.
Dammartin (comte de), II, 128.
Damvillers (ville de), I, 301; II, 52.
Dancy? II, 239.
Denain (abbaye de), II, 32, 34, 37, 41.
— (village de), II, 35.
Desarcueil, II, 44.
Des Forges? (M.), II, 178-185.
Diesbach (Jean), capitaine suisse, II, 16, 106, 107, 146, 163, 164, 165, 167, 183, 209, 211, 227.
Dijon (ville de), I, 9, 130, 131, 132, 133, 134, 135; II, 94, 111.
Dismal, capitaine de lansquenets, I, 131.
Donchery? (ville de), II, 7, 19, 48, 53, 59.
Donzy (M. de), II, 186.
Doria (André), II, 122 n., 198 n.
Doffelt (Hans), capitaine de lansquenets, I, 101.
Dorset (Thomas Grey, marquis de). Voy. Grey.
Douai (ville de), II, 40.
Doullens (ville de), II, 41, 43, 44, 127.
Douzy (ville de), I, 305, 307, 310; II, 1, 5.

Du Biez, II, 44.
Du Chastelet, II, 114, 115 n.
Du Chatel (Félix, comte), I, 285*, 292, 293, 295, 303, 307.
Ducrez? capitaine suisse, II, 184.
Du Croiz, capitaine suisse, II, 107.
Du Franget (François), II, 81.
Du Haut (Thomas), capitaine de lansquenets, I, 105.
Du Lac (Lancelot), seigneur de Chamerolles, I, 50*.
Du Lude (Jacques de Daillon, seigneur). Voy. Daillon.
Dunois (François d'Orléans, comte de). Voy. Orléans.
Du Peloux (François), II, 94 n., 243 n.
Du Plessis (M.), I, 135-136.
Du Plessy, I, 251,
Du Prat (Béraude), I, 128 n.
— (cardinal), I, 128 n., 267 n.; II, 230 n.
— (Antoine), seigneur de Nantouillet, II, 230.
Duras (le cadet de). Voy. Durfort.
Du Reffuge (Charles). Voy. Boucal.
Du Restal, I, 15.
Du Reux (Mme), II, 43, 44.
Durfort (Georges de), cadet de Duras, I, 12*, 19, 29.
Dyeppe, maître d'hôtel du marquis d'Arschot, II, 272-280.

E

Ebernburg (ville d'), I, 236.
Eccloo (ville d'), II, 281.
Écluse (l'), château de, I, 1*; II, 275 n., 277, 280 n., 283, 286 n.
Eghy? (Herman), capitaine suisse, II, 184.
Egmont (Adolphe d'), I, 49 n.
— (Catherine de Bourbon, femme d'Adolphe d'), I, 49 n.
— (Charles d'), duc de Gueldres, I, 49, 50, 51, 52, 117 n., 145, 172, 173, 174, 190, 191, 254 n.; II, 280.
Éléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier, II, 83.
Élisabeth, fille de Georges le Riche, duc de Basse-Bavière, I, 16.
Emmanuel, roi de Portugal, II, 83 n.
Entin (baron d'), I, 221.
Erlach (Louis d'), II, 163-164.
Escaut (l'), fleuve, II, 31.
Escusant? (Marc-Antoine d'), II, 239.
Espagnols (les), I, 73, 78, 79, 80 n., 83, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 102, 106, 107, 117, 313, 314, 315, 316; II, 11, 37, 38, 59, 61, 62, 64, 66, 75, 76, 80, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 116, 118, 120, 155, 156, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 174, 179, 200, 201, 210, 215, 216, 217, 218, 221, 223, 227, 228, 229, 234, 235, 242, 247.
Espoy (M. d'). Voy. Espy.
Espy (M. d'), I, 13, 23, 67, 84, 92, 287; II, 60, 123, 218, 219.
Esquiros (bataille d'), II, 77.
Estain (comte d'), I, 305, 308, 309, 310, 311.
Estanson (Jean d'), seigneur de la Boulaie, I, 25, 31*.
Este (Alphonse d'), duc de Ferrare, I, 41*, 44 n., 57 n., 62 n., 70, 71, 72, 86, 94 n.; II, 179, 193, 195, 201, 204.
— (Béatrix d'), I, 118.
— (Hercule d'), duc de Ferrare, I, 147 n., 209 n.
— (Hippolyte d'), cardinal, I, 209.
Estrées (M. d'), II, 138 n.
Étoges (vicomte d'). Voy. Anglure.

F

Fabien, I, 90.
Factoy? capitaine suisse, II, 184.

Falkenberghe (Antoine de), baron de Licques, II, 21.
Falvy (Blanche de), II, 1.
Faulcueilz? II, 280.
Fay (Jean, bâtard de), I, 300.
Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne, II, 203, 204, 205, 242, 261.
Ferdinand le Catholique, roi, I, 57, 58, 59, 77 n., 78 n., 97, 106 n., 108 n.
Ferrare (Alphonse d'Este, duc de). Voy. Este.
— (Hippolyte d'Este, cardinal de). Voy. Este.
— (ville de), I, 50 n., 68, 69, 70, 71, 84 n., 94 n., 98 n.
Ferry? I, 227.
Ficheruolo, I, 84 n.
Fiennes (Jacques de Luxembourg, seigneur de). Voy. Luxembourg.
Finale (ville de), I, 6 n.
Fiorenzuola d'Adda (ville de), II, 201-202.
Flamorant? II, 97.
Fleurac (M. de), II, 128.
Flodden (bataille de), I, 146 n.
Florange (Robert III de la Marck, seigneur de). Voy. La Marck.
— (ville de), I, 2*, 299, 301, 302, 304, 305, 306.
Florence (ville de), I, 25, 41; II, 203, 204, 258.
Florenville (ville de), I, 293.
Foix (André de), sieur de Lesparre, I, 176*, 283 n.; II, 75, 76, 77, 78.
— (Gaston de), duc de Nemours, I, 11*, 19, 54 n., 57, 58, 59, 60, 62, 69 n., 74, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 85 n., 86, 87, 89, 92, 93, 94, 96.
— (Germaine de), I, 57, 58 n., 59.
— (Jean de), I, 58 n.
— (Odet de), seigneur de Lautrec, maréchal de France, I, 78*, 85 n., 86, 93, 94, 174, 176, 181, 182 n., 183, 184, 186, 200, 201, 218, 220, 289, 290, 291, 313, 314 n., 316 n.; II, 11, 12, 44, 47, 55, 56, 58, 59 n., 60, 61 n., 62 n., 64, 66, 68, 75, 76, 110, 150, 171, 185, 199, 202, 221, 243.
Foix (Thomas de), sieur de Lescun, I, 176 n., 181, 200, 313, 314, 315, 316; II, 59 n., 62 n., 66, 67, 68, 214, 236, 237, 240, 243.
Fontaine, I, 4, 63, 128.
Fontarabie (ville de), II, 37, 38, 39, 40, 75, 78, 79, 80, 81.
Fontrailles (Jean d'Astarac, seigneur de). Voy. Astarac.
Fornoue (bataille de), I, 5, 10, 11, 12.
Fort (Jean), I, 70.
Fouvent, II, 110, 111, 112, 113.
Framezelles (Robert de), I, 9*, 135.
Francisque (Jean), écuyer, II, 238.
Francfort (ville de), I, 247-249, 251, 252, 255, 258, 260, 261.
François Ier, roi de France, I, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 28, 47, 48, 49, 53, 54 n., 78 n., 101 n., 106, 107, 108, 110 n., 143, 144, 147 n., 148, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 160 à 181, 183, 184 à 196, 198 à 212, 216, 219, 220 à 236, 238, 240 à 251, 253, 254, 255, 256 n., 258 n., 259, 261 à 275, 277 à 286 n., 289 à 291, 293, 295, 297 n., 299, 303 n., 304, 305 n., 306 n., 308, 311, 312, 313; II, 1, 2 n., 3 n., 4 à 7, 10 à 15, 17, 21 à 26, 28 à 47, 54 à 59, 61, 62, 63, 66 à 69, 74 à 76, 78, 81, 82 à 95, 97, 98, 104, 109, 116, 117, 118, 119, 121, 122 à 126, 128 à 133, 135, 142 à 155, 157, 158, 159 à 174, 176, 177 à 180, 182, 183, 184, 185 n., 186, 188 à 195, 197, 198, 199 à 202, 204, 206, 207, 208, 209, 211 à 214, 216, 217, 220 à 227, 231 à 235, 241, 243, 244,

245, 251, 252 à 256, 258 à 262, 267, 268.
François, dauphin de France, II, 84.
François-Phébus, roi de Navarre, I, 108 n.
François, capitaine suisse, II, 184.
Francquemont, I, 103.
Frédéric Ier, comte palatin, I, 16.
Frédéric, comte palatin, I, 258, 259, 262, 274.
Frédéric III, le Sage, duc de Saxe. Voy. Saxe.
Fribourg (ville et canton de), II, 123, 184.
— (traité de), II, 55.
Frondsberg (Georges de), I, 75*, 77; II, 205, 229, 242, 248, 249.
Függer (les), banquiers d'Augsbourg, I, 244 n.
Fumale (Ottelet de), I, 101.
Furstemberg (Guillaume de), I, 131; II, 80 n., 96 n.
Fuzin? capitaine suisse, II, 184.

G

Galiot (Jacques de Genouillac, dit). Voy. Genouillac.
Gallarate (ville de), I, 185*, 186, 187, 199, 200, 216 n.
Gallation (Hans), capitaine suisse, I, 181*.
Garde (lac de), I, 33.
Garigliano (bataille de), I, 69.
Garnet? capitaine, II, 239.
Gaveit (comte de), I, 11.
Gênes (ville de), I, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 111 n., 112; II, 67 n., 116, 118, 120, 157, 197, 204, 258, 259.
Genève (Aymon de), I, 169*.
Genèvre (mont), I, 54, 100, 177; II, 159.
Genouillac (Jacques-Ricard de), dit Galiot, I, 50*, 175, 184, 193 n., 201; II, 195, 215, 226 n.
Germaville (M. de), I, 287.
Gié (Pierre de Rohan, sire de). Voy. Rohan.
Gisse? (M. de), II, 224.
Givry (village de), II, 23.
Gonet (Henri), I, 174, 204.
Gonzague (François de), marquis de Mantoue, I, 41*, 55, 56 n., 201 n., 204 n.
— (Frédéric II de), marquis de Mantoue, I, 220-221, 313 n.
— (Marguerite Paléologue, femme de Frédéric II de), I, 221 n.
— (Frédéric de), sieur de Bozzolo, I, 314 n.; II, 164, 165, 166, 207, 208, 236, 247, 250, 257.
— (Jean de), I, 201-205.
— (dom Pietro), frère de Frédéric de Bozzolo, II, 207-208.
Gouffier (Adrien), cardinal, archevêque d'Albi, I, 210.
— (Arthus), sieur de Boisy, grand maître de France, I, 152*, 174, 198, 201, 202, 203, 210, 212, 245, 246, 247, 256, 257.
— (Aymar), abbé de Cluny, II, 110.
— (Guillaume), père de l'amiral de Bonnivet, I, 56 n., 152 n., 210 n.
— (Guillaume), sieur de Bonnivet, amiral de France, I, 56*, 87, 161, 174, 198, 243 n., 244, 245, 247, 249, 254, 260, 261, 266, 267 n., 283, 284, 313; II, 11, 12, 37, 38, 39, 64 n., 75, 83, 89, 92 n., 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 106, 109, 110, 116, 131, 153, 162, 167, 190, 209, 237, 240, 241.
— (Philippe de Montmorency, femme de Guillaume), mère de l'amiral de Bonnivet, I, 56 n., 152 n., 210 n.
— (Tristan), bâtard de Boisy, II, 238.

Goyon (Jacques de), II, 89-90.
Grammont (baron de), I, 12.
Grand-Jean le Picart, capitaine de lansquenets, I, 87; II, 21 n.
Gravelines (ville de), I, 273 n., 274 n., 275.
Gravellone (île de), II, 178, 179, 184, 195, 196, 197.
Graville (Louis Malet, sieur de). Voy. Malet.
Greenwich (ville de), I, 150.
Greiffenklau de Volratz (Richard de), archevêque-électeur de Trèves, I, 247, 248*, 249, 250, 255, 261.
Grenoble (ville de), I, 8, 100, 176, 215; II, 94, 95, 98.
Grey (Thomas), marquis de Dorset, I, 151, 155, 227.
Grignols (Jean de Taleyrand, sieur de). Voy. Taleyrand.
Gritti (André), I, 39 n., 56*, 68 n., 70, 78, 80 n., 82 n., 83 n., 111 n.
Grolier (Jean), II, 239.
Gruffy (sieur de), II, 239.
Guarigue (Damien de), capitaine de Sedan, I, 293.
Gueldres (duché de), I, 100, 101, 104.
— (Charles d'Egmont, duc de). Voy. Egmont.
Guerres (baron de), II, 124, 163.
Guesse (Bartholomé de), II, 94 n.
Guignard, II, 94 n.
Guillart (Charles), président au Parlement, I, 244 n., 245.
Guillaume, II, 71-72.
Guillestre (village de), I, 177-179; II, 159.
Guinegatte (bataille de), I, 140 n.
Guines (ville et comte de), I, 227, 230, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 270, 273, 275.
Guise (ville de), II, 130, 133, 134, 135, 136, 137, 139.
— (Antoinette de Bourbon, comtesse de), II, 114, 115.
— (Claude de Lorraine, comte de). Voy. Lorraine.
Guldi (Regnaut), capitaine suisse, II, 184.
Gurck (Mathias Lang, évêque de). Voy. Lang.
Guyenne (province de), II, 150.
Guysart, I, 292.

H

Hainaut (pays du), II, 22, 25, 126.
Hallemchier, capitaine suisse, II, 61.
Hallwin (Antoine de), sieur de Piennes, II, 238.
— (Philippe de), sieur de Piennes, I, 135*, 136 n., 138, 139 n., 141.
Hamm (cercle de), I, 3.
Hander, capitaine suisse, II, 184.
Hangest (Jean de), II, 1 n.
— (Louis de), sieur de Montmor, I, 107, 308, 311, 312 n.; II, 1, 2, 3 n., 4, 239.
Hannebaut, I, 12.
Hannequin, capitaine suisse de Fribourg, II, 227-228.
Harricourt (village d'), I, 2*; II, 26.
Haspres (village de), II, 31, 33, 34.
Haubourdin, I, 92 n.
Heidelberg (ville de), I, 17*.
Henri II, roi de France, I, 226 n.
Henri II, roi de Navarre. Voy. Albret.
Henri VIII, roi d'Angleterre, I, 78 n., 111, 134 n., 136, 137, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 151, 154, 156, 159, 166, 167, 168, 169, 171, 216 n., 227, 230, 231, 259, 262, 263, 264 à 275, 281; II, 117, 126.
Herbouville (Janot de), I, 100 n.
Herigoye, capitaine, I, 80*.
Hérisson (l'), capitaine, I, 43*, 57 n.
Herne? (Henri), capitaine suisse, II, 184.
Herraucourt, II, 114.

Hesdin (ville de), II, 41, 43, 44, 126, 127 n.
Hesse (Anne de Mecklembourg, femme de Guillaume II de), I, 237 n.
— (Élisabeth de), I, 283 n.
— (Philippe de), I, 237*.
Hesvie (village de), I, 104.
Hierges (ville d'), I, 277, 278 n., 280, 309.
Himerlinghen, capitaine suisse, II, 184.
Hognes (château de), I, 284*, 292.
Hohenzollern (comte de), II, 185 n.
Honrecht, capitaine de lansquenets, I, 123.
Hoogstraeten (Antoine de Lalaing, comte de). Voy. Lalaing.
— (Mme de). Voy. Lalaing.
Hôpital (Jean de l'), II, 94 n.
Horne? (comte de), I, 310.
Howard (Thomas), duc de Norfolk, I, 151, 155, 157, 266, 267 n.; II, 126 n.
Hugue (dom), ambassadeur d'Espagne, I, 58.
Humbercourt (Adrien de Brimeu, sieur d'). Voy. Brimeu.
Humières (Guillaume de), sieur de Lassigny, II, 1, 2.
— (Philippe de), II, 1.
Hurault (Jacques), évêque d'Autun, II, 91-93.
— (Raoul), sieur de Cheverny, II, 30.
Husson (Claude de), comte de Tonnerre, II, 240.

I

Illy (village d'), II, 69.
Imola (ville d'), I, 80 n.
Innsbruck (ville d'), I, 243*.
Isselstain (M. de), II, 5, 18, 36, 224, 281.

J

Jacob (capitaine), I, 73, 79, 86 n., 87, 90, 97, 98, 99.
Jacomo (capitaine), I, 57 n.
Jacotin (capitaine), II, 27.
Jacques IV, roi d'Écosse, I, 143, 146*.
Jacques V, roi d'Écosse, I, 273 n.
Jacquin, capitaine, I, 95, 96.
Jametz (ville de), I, 212, 215, 283, 286, 287, 288, 296, 297, 298 à 301, 305 n.
Jean III, roi de Navarre. Voy. Albret.
Jeanne la Folle, reine de Castille, I, 48 n.
Jeannot le Bâtard (le capitaine), I, 4, 17, 137 n.
Joffrey (Jacques), II, 107-108.
Joinville (ville de), II, 114, 115, 116, 267.
Jules II, pape, I, 14, 55, 60* à 66 n., 68, 70 à 77, 79, 84, 85, 87, 106 n.
Juliers (pays de), II, 22.

L

La Barre (Jean de), prévôt de Paris, II, 234-238.
La Bastide (Roger de Béarn, baron de). Voy. Béarn.
La Bicoque (fort et bataille de), I, 10; II, 55, 59, 60, 62 n., 213.
La Borde (Jacques de), capitaine, II, 239.
La Boulaie (Jean d'Estanson, sieur de). Voy. Estanson.
La Bouteillerie (M. de), II, 282.
La Bretonnière (Pierre de), sieur de Warty, II, 90.
La Chambre (Jean, comte de), II, 239.
La Châtre (Gabriel de), capitaine des archers, I, 205-206; II, 144.
La Clayette (Aymar de Chantemerle, bâtard de). Voy. Chantemerle.

La Cropte (François de Daillon, sieur de). Voy. Daillon.
La Ferté-sur-Chiers (ville de), II, 48.
La Fontaine (Jehan de), I, 52.
Lagruez, capitaine, II, 239.
La Gruthuse. Voy. Bruges (Louis de).
La Guiche (Gabriel), II, 238, 245.
La Haye (Charlotte de). Voy. Theligny.
Lalaing (Antoine de), comte de Hoogstraeten, II, 269, 273, 274, 278, 279.
— (Mme de), II, 274.
La Marck (comté de), I, 3*.
— (Catherine de Croy, femme de Robert II de), I, 1, 3, 53, 240 n., 279, 280; II, 14, 269, 270, 271.
— (Érard de), cardinal-archevêque de Liége, I, 2*, 13, 14, 31, 34, 46, 47, 101 n., 238, 239, 240, 241, 252, 255, 276, 285, 295; II, 9, 205, 269, 270, 276.
— (Guillaume de), sieur de Jametz, père de Florange, I, 113, 120, 124, 127, 128, 174, 191, 192, 214 n., 237, 280, 285, 301, 302, 303, 304, 305.
— (Guillaume de), sieur de Montbazon, I, 8*, 19.
— (Jean de), sieur de Saulcy, frère de Florange, I, 191, 192, 197, 240, 280, 287, 288; II, 3, 69, 70, 74, 75, 95, 101, 264.
— (Philippe de), I, 239 n.
— (Robert II de), sieur de Sedan, I, 1, 2, 4, 12, 16, 17, 18, 19, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 77, 79, 84, 86, 91, 104, 112, 113, 114, 117, 121, 123, 126, 127, 129, 131, 137, 140, 169, 172, 173, 174, 176, 191, 212, 215, 231, 232 n., 233, 234, 235, 236, 238, 239, 240, 242, 243, 254, 258, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 287, 293, 294, 296, 297 n., 299, 300, 303, 305, 306 n., 308, 309, 310, 311, 312; II, 1, 3, 5, 7, 9, 12, 14 n., 15 n., 16, 17, 18, 20 n., 24, 25, 47, 53, 54, 70, 71, 73, 74, 95, 125, 269, 270, 271.
La Marck (Robert III), sieur de Florange, maréchal de France, I, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 27, 46, 47, 48, 53, 54, 59, 60, 62, 63, 64, 67, 69, 73, 75, 77, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 108 n., 113, 114, 115, 116, 117, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 127 à 131, 141, 142, 147, 153, 160, 161, 169, 170, 172, 174, 176, 181 à 184, 187 à 193, 195 à 198, 201 à 203, 212 à 215, 220, 221, 225, 226, 231, 233, 234 à 237, 241, 244, 245 à 256, 260, 261, 267, 270, 271, 279, 280 à 288, 292 à 301, 303, 305, 308 à 312; II, 5, 9, 12, 13 à 17, 20 n., 24 à 29, 31, 33, 36, 40, 42, 44, 45, 46 à 54, 69 à 74, 86, 87, 92, 94, 95, 98, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 123, 124, 125, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 142, 143, 146, 147 à 154, 156 à 158, 160, 162, 163, 164 à 170, 173 à 177, 179, 180, 183, 184, 187, 188, 199, 201, 202, 203, 207, 209, 210, 211, 213 à 219, 223 à 229, 231, 234, 236, 241, 242, 243, 244, 245, 247, 249, 250, 251, 252, 255, 256, 257, 258, 261, 262, 268, 269, 270, 271, 272, 273 à 276, 278 à 286.
— (Guillemette de Sarrebruck, femme de Robert III de), I, 46, 47 n.; II, 269.
Lamet (Antoine de), II, 150.
La Mirandole (ville de), I, 62, 63*, 65, 68, 70 n.
— (comtesse de), I, 65, 66, 68.
La Motte-des-Noyers, II, 29, 121, 232.
Lang (Jean), I, 36.
— (Mathieu), évêque de Gurck, ambassadeur de Maximilien, I, 36*, 38.

Langres (ville de), II, 96, 113.
Lannoy (Charles de), vice-roi de Naples, II, 105, 109, 110, 116, 117, 191 n., 199, 200, 201, 203, 205, 208, 220, 225, 232, 233, 234, 235, 241, 243, 247, 249, 250, 251, 252, 255, 257, 258, 259, 260, 268, 270, 273, 276, 277.
Lanoye (Hugues de), II, 238.
Laon (ville de), II, 132, 133.
La Padule (marquis de), I, 91 n.
La Palletière, II, 128.
La Porte (de), capitaine, I, 25 n.
La Roche (M. de), I, 303 n.
La Roche du Maine (sieur de). Voy. Tiercelin.
La Rochefoucauld (Antoine de), sieur de Barbesieux, II, 238.
La Rochepot. Voy. Montmorency.
La Rocque (Jean-François de), sieur de Roberval, II, 239.
La Rovère (François-Marie de), duc d'Urbin, I, 70, 75 n., 88.
— (Lucrèce Gara de). Voy. Colonna.
Larrasoana (ville de), I, 110 n.
Larrissein, gentilhomme de M. de la Palice, I, 57.
Larromagère (ou Larromagier), I, 57, 104.
La Selles (rivière), II, 31.
Lassigny (Guillaume de Humières, sieur de). Voy. Humières.
La Torce? II, 234, 244.
La Tour d'Auvergne (Anne de), I, 224.
— (Madeleine de), I, 224, 225, 226.
La Trémoille (Anne de). Voy. Anjou.
— (Charles de), prince de Talmond, † 1515, I, 9*, 19, 123, 125.
— (François de), prince de Talmond, † 1541, II, 236.
— (Louis II de), prince de Talmond, † 1525, I, 100 n., 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 127 n., 130, 131, 132, 133, 134, 151, 227, 308; II, 31, 56 n., 94, 128, 129 n., 130, 131, 133, 135, 136, 138, 139, 144, 151, 152, 169, 171, 172, 214, 221, 240.
La Triste (François de), I, 4.
La Trouillerie (M. de), II, 281, 282.
Lautrec (Odet de Foix, sieur de). Voy. Foix.
Launay (M. de), II, 60-61.
Laval (comte de), I, 176 n.
— (François de), comte de Montfort, II, 60, 61.
— (Guy XVI, comte de), II, 18.
Lavedan (vicomte de), II, 237.
La Vernade (Olivier de), II, 11 n.
— (Pierre de), maître des requêtes, I, 250-251.
Lazar, capitaine, II, 217.
Lecamus (Étienne), I, 15.
Legnano, I, 56 n., 57.
Lenty (chevalier de), II, 97.
Léon X, pape, I, 2, 150 n., 180 n., 209, 210, 211, 212, 220, 221, 222, 241, 313.
Le Pan (Jehan), II, 71-72.
Le Parmesant, I, 124.
Le Presseur (Gilbert), II, 74.
Lescun (Thomas de Foix, sieur de). Voy. Foix.
Lesparre (André de Foix, sieur de). Voy. Foix.
Les Tournelles, palais, I, 162, 164.
Lettes (Antoine de), sieur de Montpezat, II, 125, 234, 238, 243.
Le Verger, château, I, 15*.
Lévis (Jeanne de), I, 86 n.
Ley (pays de), I, 248.
Leyva (Antonio de), I, 88*, 91 n.; II, 62 n., 99, 116, 174, 179, 181, 182, 185 n., 224, 231, 235, 242, 243, 250, 251, 254.
Liége (ville et pays de), I, 2, 51, 101, 102, 137, 239, 242, 276,

277, 281, 282; II, 19, 22, 124, 270.
Lienart (Herman), capitaine suisse, II, 184.
Lience? II, 25.
Lierville (François de Théligny, sieur de). Voy. Théligny.
Licito (marquis de), I, 91 n.
Lignac (Gabriel de), II, 237.
Limbourg (le), I, 100, 102.
Liques (baron de). Voy. Falkenberghe.
Loches (château et ville de), I, 32*; II, 91-92.
Lodi (ville de), I, 130 n.; II, 161, 167, 170, 171, 172, 200 n., 202, 204, 205, 206, 207, 252.
Lodi-Vecchio (ville de), I, 189 n.
Lodron (comte de), II, 118, 182, 185 n., 242.
Loges (M. de), II, 29, 121.
Logrono (ville de), II, 75, 76.
Loingne. Voy. Hognes.
Loison (le), rivière, I, 297.
Longueval (M. de), II, 130, 136, 137, 139, 140.
Longueville (comté de), I, 149.
Lorges (Jacques de). Voy. Montgommery.
Lorraine (pays de), I, 261; II, 15.
— (Antoine, duc de), I, 168, 169*, 172, 210, 211, 223, 227, 231, 232, 244, 245, 248, 261, 284, 300, 301*, 313; II, 6 n., 53, 124, 172, 261, 262, 263 n., 264, 266, 267.
— (Claude de), duc de Guise, I, 171*, 191, 196, 284, 313; II, 37, 38, 45, 92, 94, 111, 112, 113, 114, 115, 150, 151, 261, 265 n., 266, 267.
— (François de), comte de Lambesc, II, 229, 240, 241.
— (Jean de), cardinal, II, 222*, 246, 267.
— (Louis de), comte de Vaudemont, II, 172, 222*, 246, 264, 267.
— (René II, duc de), I, 3*.
— (Yolande d'Anjou, duchesse de), I, 3.
Loucal? II, 27.
Louis XI, roi de France, I, 5; II, 84.
Louis XII, roi de France, I, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 16 à 19, 22 à 43, 46 à 49, 52, 53, 56 à 59, 64, 67 n., 73 n., 76, 77, 78, 86, 94, 95, 96, 97, 100, 101, 102, 104 à 107, 110, 111, 112, 114, 115, 118, 119, 129, 130, 131, 134, 135, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 204, 239, 247, 249 n.
Louise de France, I, 257 n.
Louise de Savoie, mère de François Ier, I, 6, 15, 54 n., 164, 165 n., 175, 191, 192, 193 n., 194 n., 200, 205 n., 206, 215, 222, 224, 230, 239, 241, 245, 263 n., 270 n., 277, 279, 280; II, 11, 46, 84, 85, 86, 87, 89 n., 129, 145, 148, 149, 150, 152, 153, 243, 244, 252, 255, 256, 257, 259, 261, 267, 268, 269, 279 n.
Louvain (ville de), I, 51, 281 n.
— (chevalier de), I, 100 n., 204.
Lubin, commissaire d'artillerie, I, 60, 67.
Lucé (M. de), II, 6 n.
Lucerne (ville de), II, 56, 184, 283.
Lucques (ville de), I, 25*, 41; II, 204, 258.
Ludan (ville de), II, 56.
Lude (M. de), II, 271.
Ludon (M. de), II, 18.
Luppé (Michel, bâtard de), II, 240.
Lurcy (sieur de). Voy. Saint-Romain.
Luther, II, 262, 267.
Luthériens (les), II, 261, 262 n., 263, 265, 266.
Luxembourg (duché et pays de), I, 100, 102, 104, 212, 282, 302; II, 15, 47-50, 124, 125.
— (Antoine de), I, 4.

Luxembourg (Jacques de), seigneur de Fiennes, II, 29-30, 269, 276, 280.
— (Françoise de Croy, femme d'Antoine de), I, 4*.
— (Madeleine de), I, 208 n.
Lympel (Guillaume de), I, 128.
Lyon (ville de), I, 7-8, 11, 13, 47, 53, 131, 172, 173, 174, 175, 176, 215, 220; II, 81, 83, 84, 89, 95, 120, 123, 131, 146, 148, 149, 150, 151, 154, 255, 257, 261, 268.

M

Madeleine de France, I, 273 n.
Madrid (ville de), II, 260.
— (traité de), II, 286.
Maercke (François de), II, 284 n.
Magurin (Geraldo), I, 39 n.
Mailly-Conti (Ferry de), I, 50, 51.
— (Louise de Montmorency, femme de Ferry de), I, 50 n.
Malet (Jeanne), femme de Charles d'Amboise. Voy. Amboise.
— (Louis), sieur de Graville, amiral de France, I, 50*, 113, 114, 117, 174.
Malines (ville de), II, 285.
Malleroy (M. de), I, 261.
Malvezza, I, 39 n.
Mandresset? (comte de), I, 255-256.
Manfroni (Jean-Paul), I, 66, 68, 69 n.
Mantoue. Voy. Gonzague.
Marc-Antoine, capitaine, II, 218.
Marchiennes (abbaye et village de), II, 40, 41 n.
Marfontaine, II, 239.
Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, tante de Charles-Quint, I, 1, 37 n., 45 n., 47 n., 145, 147, 276, 278, 281; II, 254, 255, 256, 263, 268, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285.
Marguerite, reine de Navarre, I, 5*, 155 n., 175; II, 145, 244.
Marie d'Angleterre, fille de Henri VII et seconde femme de Louis XII, I, 146, 150, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 263 n., 271 n.
Marie Tudor, I, 227, 273.
Marignan (ville de), I, 218 n.; II, 171.
— (bataille de), I, 9, 10, 11, 28, 184, 189 n., 193 n., 199 n., 216.
Margut (village de), II, 48.
Marquette (ville de), II, 42, 43.
Marseille (ville de), II, 116, 118, 120, 121, 122, 142, 143, 148, 153, 154, 155, 173.
Martin V, pape, I, 176 n.
Marville (village de), II, 47, 50, 51, 53.
Masqueron (ou Mascaron), capitaine Pierre, II, 47, 58.
Massa (ville de), I, 68 n.
Matignon (Jacques de Goyon, seigneur de). Voy. Goyon.
Maubert-Fontaine (ville de), II, 19, 22.
Maubuisson (M. de), II, 21.
Maugiron (Guy de), II, 237.
Maulbrung? II, 29.
Mauléon (de), I, 205 n.
Maulévrier (Louis de Brézé, comte de). Voy. Brézé.
Mauny (Louis de Brézé, baron de). Voy. Brézé.
Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, I, 15*, 17, 18, 19, 26, 31, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48 n., 53 n., 54, 55, 56, 78, 97, 131, 134, 137, 138, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 168, 203, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 234, 235, 238, 239 n., 240 n., 241, 242, 243, 244 n., 249 n., 251, 254, 255, 258, 260 n., 278 n., 289, 290, 291 n.
May du Breuil, I, 163 n.

Mayence (ville de), I, 255.
Mein (le), rivière, I, 255, 260.
Médicis (Jean de), II, 99, 101, 103 n., 193, 194, 195, 201, 202, 209, 210, 212, 214, 219*, 220, 231.
Médicis (Laurent de), duc d'Urbin, neveu de Léon X, I, 223*, 224, 225, 226.
Meillan (Charles d'Amboise, sieur de). Voy. Amboise.
Meillau (Gabriel d'Alègre, baron de). Voy. Alègre.
Mercure Rona, capitaine. Voy. Rona.
Messincourt (village de), I, 2*, 220, 221, 236, 285, 292, 293, 294, 295, 296.
Metz (ville de), I, 213, 214, 215, 236, 237, 239.
Meuse (la), rivière, I, 104, 286, 296, 300, 308; II, 2, 7, 15, 19, 22, 53, 115 n.
Mézières (ville de), I, 11, 87 n., 145, 173, 295; II, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11 n., 12, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 42, 73, 74.
— (René d'Anjou, sieur de). Voy. Anjou.
Micault (Jean), II, 284 n., 286 n.
Milan (ville et seigneurie de), I, 7, 11, 21, 23, 24, 25, 40, 46, 50 n., 54 n., 62, 78, 94, 96, 97, 98, 99, 100, 111, 112, 115, 130 n., 183, 184, 185, 186, 187, 189, 198, 199, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 210, 212, 215, 217, 218, 219, 310; II, 46, 47, 55, 57, 59, 63, 67, 98, 100, 101, 102, 109, 110, 157, 158, 162, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 177, 178, 201, 203, 204, 214, 218, 221, 222, 226, 243, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 254.
Milanais (le), I, 111 n., 118, 134 n., 183, 185, 202, 204, 205, 242, 291, 313; II, 46, 55, 56, 66, 84 n.
Mirabello, II, 211, 212, 214, 226, 227, 228.
Miracle, capitaine, II, 239.
Modène (ville de), I, 68 n., 74, 210.
Molart (Soffrey Alleman, seigneur du). Voy. Alleman.
Moltzan (Joachim de), I, 260 n.
Moncada (Ugo de), II, 122 n., 143 n., 197, 198, 256, 258.
Moncalieri (ville de), I, 181; II, 257.
Moncaure (de), I, 87.
Monchenu (Marin de), II, 239.
Monferant (de), I, 309 n.
Mon-Ferrant (seigneur de). Voy. La Triste.
Monselice (ville de), I, 56.
Montbazon (Guillaume de la Marck, sieur de). Voy. La Marck.
Montbéliard (ville de), I, 253 n.
Montbrison (ville de), I, 88 n.
Montbrung (de), II, 140.
Mont-Cenis (le), II, 257.
Montdidier (ville de), II, 126, 128, 129 n.
Montfort (François de Laval, comte de). Voy. Laval.
Montgommery (Jacques de), sieur de Lorges, I, 173*, 193; II, 9 n., 20, 21 n., 103 n.
Montigny-le-Roi (ville de), II, 96, 97.
Montijean (de), II, 18, 238.
Montmédy (ville de), II, 50, 53.
Montmor (Louis de Hangest, seigneur de). Voy. Hangest.
Montmorency (Anne de), I, 275*, 294 n.; II, 5, 6, 8, 9 n., 15 n., 55, 56, 68, 97, 107, 151 n., 154, 156, 157, 178, 179, 180, 185, 230, 231, 236, 256, 257, 258.
— (François de), sieur de la Rochepot, II, 237, 244.
— (Louise de), femme de Ferry de Mailly. Voy. Mailly.
Montoison. Voy. Clermont.
Montpellier (ville de), I, 245, 247, 256, 257.
Montpezat. Voy. Lettes.
Montreuil (ville de), II, 127 n.
Mont-Saint-Martin (abbaye), II, 26.

Montsaugeon (village de), II, 111.
Monza (ville de), I, 184 n.; II, 59 n.
Morlet, général des finances, II, 150.
Morone (Jérôme), I, 204 n.; II, 46 n., 170 n.
Mortemart (Aymeri de Rochechouart, seigneur de). Voy. Rochechouart.
Motier (Antoine), sieur de la Fayette, I, 50*, 113, 114, 120; II, 121, 122 n., 259.
Mottin, capitaine suisse, I, 125 n., 128 n.
Moulin-les-Metz (château de), I, 213*.
Moulins (ville de), II, 84, 87, 88, 89.
Mourenton, I, 238.
Mouzon (ville de), I, 49, 50 n., 286, 287, 296, 297 n., 300, 303; II, 1, 2 n., 3 n., 5, 10, 15, 53, 54, 73.
Munster (principauté de), I, 3.
Musocco (comté de), I, 116 n.

N

Namur (ville de), I, 305; II, 20.
Nancy (ville de), I, 244-245, 247-248; II, 267.
Nantouillet (Antoine du Prat, sieur de). Voy. Du Prat.
Naples (royaume de), I, 55, 78, 96; II, 190-191.
— (ville de), I, 10, 28, 59; II, 199, 258.
Narasin, écuyer, II, 240.
Narbonne (ville de), I, 13.
Nasi, ambassadeur vénitien, I, 27, 31, 36, 40 n., 47 n.
Nassau (Henri, comte de), I, 87, 168*, 283*, 284, 285, 288, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 304, 305, 307, 308, 309, 310, 312; II, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 n., 9, 12, 18, 19, 32, 33, 36, 42, 275.
— (Jean, comte de), I, 283 n.
Naturelli (Philibert), I, 246*, 282; II, 83 n.
Navarre (royaume de), I, 106 n., 108, 256 n., 283; II, 37, 75, 76, 78, 79.
Navarro (Pedro), I, 77, 78*, 88, 90, 92, 174, 185 n., 201, 202, 203, 204.
Neideck (Georges), évêque de Trente, I, 54 n.
Nemours (Gaston de Foix, duc de). Voy. Foix.
Neufchâteau (ville de), II, 114, 115.
Neufchâtel (Jeanne de), femme de Simon d'Anglure. Voy. Anglure.
Neuville-sur-l'Escaut, II, 31.
Niselles (seigneur de), I, 285 n.
Noirfontaine? II, 237.
Norfolk (Thomas Howard, duc de). Voy. Howard.
Normandie (province de), II, 150.
Notre-Dame d'Avioth (village de), II, 50.
Novare (ville de), I, 10, 11, 115, 117 n., 118, 119, 122 n., 123, 124, 125 n., 126, 130 n., 184, 185 n.; II, 63, 67 n., 109, 161.
Novi (Paolo de), doge de Gênes, I, 7, 21.
Noyon (traité de), I, 256 n., 257 n., 291 n.

O

Olivier (Jacques), premier président au Parlement de Paris, I, 257 n.
Opemberch, capitaine de lansquenets, I, 173.
Orange (Philibert de Chalon, prince d'). Voy. Chalon.
Orchies (ville d'), II, 40.
Orchimont (village d'), I, 2
Orléans (ville d'), I, 50 n.
— (Claude d'), duc de Longueville, II, 109 n., 169, 175, 176.
— (François d'), duc de Lon-

gueville, I, 10*, 19, 57, 107, 108, 149.
Orléans (Françoise d'Alençon, femme de François d'), I, 10.
— (Louis Ier d'), duc de Longueville, I, 140*, 149, 150, 154, 160; II, 16, 31.
— (Marie d'), I, 58 n.
Ormandals (Gracian d'), I, 84.
Ormaville. Voy. Remoiville.
Orsini (Aldobrandino), I, 28.
— (Simone de Gonzague, femme d'Aldobrandino), I, 28.
— (Nicolas), comte de Petigliano, condottiere vénitien, I, 28*, 30, 31.
— (Hélène Conti, femme de Nicolas), I, 28.
Ortis (ou Ortys) (Pierre), II, 166, 238.
Orval (Jean d'Albret, seigneur d'). Voy. Albret.
Ospitaletto di Bondeno (village de), I, 71*.
Ostrevent (pays d'), II, 23, 25, 41, 42.
Ottelet (Philippe), capitaine de lansquenets, I, 131.

P

Pace (Richard), I, 259 n.
Padoue (ville de), I, 36, 38, 39, 42, 43, 45, 46 n.
Palice (Jacques de Chabannes, seigneur de la). Voy. Chabannes.
Pampelune (ville de), I, 106 n., 108, 109, 110 n.; II, 76.
Panaro (le), rivière, I, 74.
Pandolfini, I, 27, 30, 36, 40 n., 43 n.
Paray-le-Monial (abbaye de), II, 110.
Paris (ville de), I, 12 n., 50, 100, 111, 153, 159, 162, 164, 168, 169, 170, 228, 229, 230, 263; II, 47, 55, 87, 92, 117 n., 130, 131, 145, 244, 245, 257.
Parme (ville de), I, 59, 60, 61, 62, 74, 96 n., 313, 314; II, 47.
Parys? (le capitaine), II, 237.
Pavie (ville de), I, 23, 55 n., 98, 202, 203, 205, 206, 207; II, 47, 59 n., 161-162, 165, 169, 172, 173, 174, 179, 181, 185, 190, 194, 200, 202, 204, 220, 226, 235, 243, 244, 245, 247, 248, 250.
— (chartreuse de), II, 211, 212, 226.
— (bataille de), I, 1, 4, 10, 55 n., 56, 314 n.; II, 145, 218, 222.
Penalosa, II, 243.
Peralta (Gabriel de), capitaine espagnol, I, 60, 61, 74.
Péronne (ville de), II, 27 n., 127, 128.
Perot-Dangoins, I, 60, 67, 92.
Perot d'Arthon, II, 165, 167, 268.
Perusse-des-Cars (François de), II, 91, 93.
Pescaire (marquis de). Voy. Avalos.
Peschiera (ville de), I, 32*, 34, 35, 36, 37, 38, 40.
Petigliano (Nicolas Orsini, comte de). Voy. Orsini.
Pierpont, capitaine, II, 124.
Philippe le Beau, roi de Castille, I, 48*, 52.
Philippe, comte palatin, I, 16*, 17, 19, 231.
—, le capitaine, I, 87.
Picardie, I, 130, 131, 135, 137, 138; II, 11 n., 126, 128, 130, 131, 132, 133, 137, 150.
Piennes (Antoine de). Voy. Hallwyn.
— (Philippe de). Voy. Hallwyn.
Pignerol (ville de), I, 183.
Pise (ville de), I, 41; II, 204, 258.
Pizzighettone (ville de), II, 208, 243, 244, 252, 255, 258.
Plaisance (ville de), II, 202, 220.
— (Louis d'Ars, seigneur de). Voy. Ars.
Pleuvant (Jean de Rochefort, seigneur de). Voy. Rochefort.

Plombières (ville de), I, 261 n.
Pô (le), I, 69, 71, 84 n., 115, 179.
Poisieu (Michel de), seigneur de Sainte-Mesme, I, 222; II, 101, 237, 247, 250, 251.
Poitiers (Guillaume de), seigneur de Serignan, II, 238.
— (Diane de), I, 9.
Pologne (royaume de), II, 146.
Pommereu (Jean de), II, 238.
Pompérant (M. de), II, 94, 233 n.
Poncelet, capitaine, I, 307*.
Poncher (Étienne), évêque de Paris, I, 47*, 239; II, 144.
Pont-de-Beauvoisin (ville de), II, 154.
Pontdormy (M. de), I, 314 n.; II, 45 n., 64, 128 n.
Pontedecimo, I, 20 n.
Ponthieu, II, 239.
Pontrem (M. de), I, 92.
Pont-Remy (Antoine de Créqui, seigneur de). Voy. Créqui.
Pont-Faverger (village de), II, 23, 24, 25.
Pont-Saint-Esprit (ville de), II, 153.
Pont-Sainte-Maxence (ville de), II, 131.
Poole (Jean), 107 n.
— (Richard), duc de Suffolk, I, 105, 106, 107*, 108, 109, 172, 173; II, 129 n.
Porto-Venere, II, 260.
Port-sur-Seille (Bernard de Cherisey-Nouroy, seigneur de). Voy. Cherisey-Nouroy.
Poton-de-Larreule (François de), II, 239.
Pougy-sur-Aube, I, 4*.
Pouilly (village de), I, 296*; II, 53-54.
Prat (de), consul d'Aix, II, 157 n.
Prémont (ville de), II, 129 n.
Prie (cardinal de), I, 157 n.
Provence, II, 157.

R

Racconigi (ville de), I, 177-178.
Ratisbonne (ville de), I, 16.
Ravel (Gui d'Amboise, seigneur de). Voy. Amboise.
Ravenne (ville de), I, 68 n., 75 n., 78, 83, 84 n., 94, 95, 96.
— (bataille de), I, 4, 11, 12, 13, 19, 55 n., 59, 78 n., 94.
Ravestain (M. de), II, 269.
Rebec (ville de), I, 12; II, 98, 101, 102.
Reggio (ville de), I, 210*.
Reims (ville de), I, 1, 164, 167, 169, 306 n., 308, 312 n.; II, 13, 124, 125, 132.
Remoiville (village de), I, 297.
Renée de France, I, 111, 147.
Renzo da Ceri, II, 118, 119 n., 121, 192.
Rethel (ville de), II, 16.
— (Jean d'Albret, comte de). Voy. Albret.
— (Charlotte de Bourgogne, comtesse de). Voy. Albret.
Reutlingen (ville de), I, 253 n.
Revillon, II, 52.
Rhin (le), I, 248, 250, 255, 260.
— (Philippe, comte palatin du). Voy. Philippe.
— (Robert, comte palatin du). Voy. Robert.
Rhône (le), II, 120, 121, 123.
Richebourg (Louis de), I, 63*, 67, 87.
Richemont, I, 25.
Ridolfi (Giovanni), ambassadeur florentin, I, 24 n.
Rifferscheit (comte de), II, 8*.
Rimini (ville de), I, 96 n.
Rinucci (Francesco), I, 75 n.
Riva (André de), I, 34*, 35.
Rivoli (ville de), I, 183.
Rivolta d'Adda, I, 25*, 27, 28, 36, 40.
Robert, comte palatin du Rhin, I, 16.
Robertet (Florimond), II, 144, 153.
Roberval (Jean-François de la

Rocque, seigneur de). Voy. Larocque.
Roccasparvera (ville de), I, 177*.
Rochebaron (sieur de), I, 188 n.; II, 128.
Rochechouart (Aimery de), II, 18.
Rochefort (Guy de), chancelier de France, I, 132 n.
— (Marie Chambellan, femme de Guy de), I, 132 n.
— (Jean de), I, 132*, 134, 191, 192.
Rœulx (Adrien de Croy, seigneur du). Voy. Croy.
— (Ferry de Croy, seigneur du). Voy. Croy.
Rohan (Pierre de), sieur de Gié, I, 5*, 14, 15.
Rolin (Louis), sieur d'Aymeries, I, 277*, 278, 281; II, 139, 141, 142.
Rome (ville de), I, 68, 185, 209, 213, 222; II, 59, 109, 192.
Romorantin (ville de), I, 164 n., 280; II, 14 n.
Rona (Mercure), capitaine d'Albanais, I, 12*, 80.
Ronco (le), I, 88.
Roquemaure (ville de), II, 123, 150, 152.
Rosa (ville de), II, 162.
Rosimbos (Pierre de), II, 280.
Rothelin (Louis Ier, duc de Longueville, marquis de). Voy. Orléans.
Roucy (Robert de Sarrebruck, comte de). Voy. Sarrebruck.
Rouen (ville de), I, 13.
Roussel (Androwin), I, 213 n.
— (Wairin), I, 213 n.
Rovere-di-Velo (ville de), I, 38.
Roy, capitaine suisse, II, 123.
Roye (ville de), II, 126, 127, 129 n.
— (Mme de), II, 269-270.
— (M. de), I, 198.
Rubempré (Françoise de), I, 138 n.
Rudesheim (château de), I, 260.
Ruremonde (ville de), I, 51.

S

Sagonne (village de), I, 47.
— (Charles d'Amboise, sieur de). Voy. Amboise.
Sagramoro-Visconti, I, 116.
Saint-Aubin-du-Cormier (bataille de), I, 12.
Saint-Bernard (le mont), I, 54.
Sainte-Caulx (M. de), I, 287.
Saint-Ciergue (baron de). Voy. Bohier.
Saint-Cler, I, 292.
Sainte-Colombe d'Esquana (M. de), II, 76*, 77 n.
Saint-Denis (basilique de), I, 149, 158, 159, 164, 170; II, 149.
Saint-Germain-en-Laye (ville de), I, 153, 154, 273 n.; II, 85.
Saint-Gothard (le), I, 54.
Saint-Jean-de-Luz (ville de), II, 38, 80.
Saint-Jean-Pied-de-Port (ville de), I, 106, 107, 108 n.; II, 37.
Saint-Julian (village de), I, 197 n.
Saint-Julien (capitaine), II, 239.
Saint-Just-lez-Lyon (village de), II, 243.
Saint-Lazare, II, 233.
Saint-Leu (village de). Voy. Tourteron.
Saint-Marcoul-de-Corbeny (village de), I, 169*.
Sainte-Menehould (ville de), I, 69, 125.
Sainte-Mesme (M. de). Voy. Poisieu.
Saint-Pol (François de Bourbon, comte de). Voy. Bourbon.
Saint-Quentin (ville de), II, 127, 128, 134, 139, 271.
Saint-Romain (Philibert de), sieur de Lurcy, II, 82, 89 n., 94.

Saint-Sébastien (ville de), I, 108; II, 38.
Saint-Séverin (Galéas de), grand écuyer, I, 86*, 113, 118, 161, 188; II, 144, 236, 240.
Saint-Symphorien-le-Château (ville de), II, 153.
Saint-Thierry (ville de), I, 169 n.
Saint-Vallier, II, 92-93.
Salerne (Antonio Colonna, prince de). Voy. Colonna.
Salm (Nicolas de), II, 205.
Saluces (ville de), I, 176, 177, 179, 181.
— (Michel-Antoine, marquis de), I, 177; II, 157, 160, 161*, 162, 169, 170, 172, 197, 198, 199, 243.
Samblançay, II, 62 n.
Sancerre (Charles de Bueil, comte de). Voy. Bueil.
San Lanfranco (abbaye de), II, 178, 196, 209, 212, 214, 219.
Sant' Angelo (château de), II, 206-207, 210, 221 n.
— (marquis Civita). Voy. Castriota.
Sarrebruck (Anne de), comte de Brayne, I, 191-192; II, 134, 139, 140, 141, 142, 257, 270.
— (Robert de), I, 47 n.
Saulcy (Jean de la Marck, sieur de). Voy. La Marck.
Saverne (ville de), II, 261, 263, 264.
Savigny (M. de), II, 237.
Savoie (Agnès de), I, 140 n.
— (Charles III, duc de), I, 54*, 129, 177, 181, 182, 185 n.; II, 98, 109, 160, 257.
— (Philibert II de), I, 54 n., 145 n.
— (René de), dit le bâtard de Savoie, grand maître de France, I, 185 n., 186, 200, 201, 203, 206; II, 55, 56, 66, 68, 94 n., 121, 124, 143, 214, 236, 241, 243, 245, 259.
Savone, I, 24, 57, 58, 59 n.
Saxe (Frédéric III le Sage, duc de), I, 249*.
Schaffouse (ville de), II, 184.
Schwitz (canton de), I, 216 n., 217 n.
Sedan (ville de), I, 2*, 105, 233, 278, 279, 280, 281, 285, 288, 294, 296, 297, 299, 300, 301, 303 n., 305 n., 308, 309, 310, 311; II, 5, 7, 12, 15, 16, 17, 19, 25, 50, 53, 54, 69, 70, 74, 75, 125, 126, 269, 271.
Selve (Jean de), I, 154 n.
Semoy (la), rivière, I, 293*; II, 73.
Serignan. Voy. Poitiers (Guillaume de).
Sevenus (Jacob), I, 67.
Severenges, I, 105.
Sforza (François-Marie), duc de Milan, II, 46 n., 57, 61, 62 n., 205.
— (Ludovic), dit le More, I 86 n., 115 n., 118, 119 n.
— (Maximilien), I, 118, 119 n., 126, 175, 184, 185, 186, 188, 199, 201, 203 n., 204, 205, 206, 207; II, 248-254.
Schinner (Mathieu), évêque de Sion, I, 98, 186, 187, 188, 200, 216.
Schlabersdorf (Fabien de), capitaine de lansquenets, I, 87 n.
Shrewsbury (Georges Talbot, comte de). Voy. Talbot.
Sickingen (Franz de), I, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 242, 243, 253, 254 n., 258, 310 n.; II, 1, 2, 3, 5, 7, 8 n., 18, 19, 25, 33.
Sienne (ville de), II, 258.
Siffoyntes (comte de)? I, 58 n.
Sissonne (M. de), II, 141, 179.
Sisteron (ville de), I, 215 n.
Sith (Marc), capitaine de lansquenets, I, 205, 229, 242, 248.
Solar (Charles de), seigneur de Moretto, I, 182 n.
Soleure (ville de), II, 184.
Somme (la), rivière, II, 127.
Somniart (Aymond), I, 105.
Sorne (comte), II, 173, 174, 181.

Soto-Mayor, I, 10.
Stapfer (Jacques), capitaine suisse, I, 217 n.
Stein (Albrecht von), capitaine suisse, I, 187*, 188, 217 n., 218, 219; II, 59, 60, 61.
Stenay (ville de), II, 53.
Steuli (Hans), capitaine suisse, II, 184.
Straffort (Catherine), I, 135 n.
Strasbourg (ville de), II, 266.
Stuart (Jean), duc d'Albany, I, 224*, 226; II, 162, 184, 187, 190, 191, 192 n., 193, 199, 200, 201, 202, 203, 204.
— (Robert), sieur d'Aubigny, I, 10*, 87, 98, 99, 100 n., 113, 117, 123, 174, 177; II, 152, 187.
Stuttgard (ville de), I, 253 n.
Succre (Jacques de), II, 43, 166.
—, capitaine suisse, I, 201, 205, 290.
Suffolk (duc de). Voy. Poole.
— (Charles Brandon, duc de). Voy. Brandon.
Suisses (les), I, 96, 97, 98, 99, 100, 115, 116 à 132, 134, 135, 176, 177, 178, 179, 181, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 203, 205, 206, 216, 217, 218, 219, 220, 244, 253, 282, 283; II, 10, 11, 16, 23, 31, 33, 34, 36, 37, 43, 45, 55, 56, 57 à 62, 68, 98, 99, 101, 104, 105, 109, 123, 146, 148, 149, 150, 152, 154, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 173, 174, 175, 177, 178, 180, 182, 183, 186, 187, 197, 199, 201, 202, 203, 209, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 231, 234, 241, 242, 243, 245, 247, 249, 258, 282.
Suze (ville de), I, 113, 117 n., 177, 179; II, 159, 257.

T

Talant (ville de), I, 132.
Talbot (Georges), comte de Shrewsbury, I, 135.
— (Jean), I, 135 n.
Taleyrand (Jean de), seigneur de Grignols, I, 165 n.
Talmont (prince de). Voy. La Trémoille.
Tarbes (ville de), I, 313.
Tausannes (François de), II, 94 n.
Tavannes (M. de), I, 117 n.
Termini (duc de), I, 55 n.
Terrail (Pierre), seigneur de Bayart, I, 10, 11*, 12, 19, 25, 70 n., 81 n., 82 n., 86, 94 n., 136 n., 140, 141, 174, 177, 190, 197, 218 n.; II, 5, 7 n., 36, 98, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 108.
Tessin (le), II, 99, 104, 105, 160, 161, 162, 177, 178, 191, 193, 195, 196, 197, 200, 229.
Thamise de Middelbourg, capitaine de lansquenets, I, 101, 114, 117, 131, 173.
Theligny (Charlotte de la Haye, femme de François de), I, 9.
— (François de), I, 9*, 50, 52, 138; II, 21 n.
Thérouanne (ville de), I, 50 n., 135, 136 n., 137, 138, 139, 143, 273 n.; II, 127 n.
Thionville (ville de), I, 245, 247, 302, 305.
Tiercelin (Charles), seigneur de la Roche du Maine, II, 225*-226, 230, 237, 250, 251.
Tinteville, I, 197.
Tirlemont (ville de), I, 49-51.
Tolède (ville de), II, 260.
Tonnerre (Claude de Husson, comte de). Voy. Husson.
Tormer (Hannequin), capitaine suisse, II, 184.
Tornemine, I, 4.
Tortone (ville de), I, 116-118.
Tosinghi (Pier Francesco), ambassadeur florentin, I, 24.
Toulon (ville de), II, 142-143.

Toulouse (ville de), II, 92.
Tournai (ville de), I, 143, 144, 145 n., 146, 147; II, 23, 29, 30, 40, 121.
Tournehem (ville de), I, 136, 137.
Tournon (Just de), II, 77*, 78, 80.
Tours (les États de), I, 48-49.
— (ville de), I, 48.
Tourteron (village de), I, 8*.
Traietto (duc de), I, 91 n.
Trecate (ville de), I, 122, 123, 124.
Trecht, I, 102.
Trente (ville de), I, 54 n., 56 n., 216 n., 220 n., 247-248.
Trevise (ville de), I, 24, 25, 27, 36, 40.
Trezzo (ville de), II, 62 n.
Trivulzi (Jean-Jacques), maréchal de France, I, 10*, 62, 65, 66, 67 n., 68, 70 n., 74, 75 n., 77, 111, 112, 113, 117, 118, 119 n., 123, 124, 127 n., 174, 185 n., 208, 218, 219 n.; II, 245.
— (Paul-Camille), II, 58 n., 236.
— (Théodore), maréchal de France, I, 11*; II, 47 n., 221 n., 222, 245.
Troyes (ville de), II, 11, 12, 14, 15, 16, 45, 269.
Tubingen (ville de), I, 253 n.
Turcs (les), I, 78.
Turin (ville de), I, 181, 183; II, 98, 160.
Tusnacq, II, 15 n.

U

Unterwald (canton d'), I, 187-188, 195, 216 n., 217 n.; II, 123, 184.
Uri (canton d'), I, 187-188, 195, 216 n., 217 n.

V

Valence (ville de), Espagne, I, 2, 240.
Valenciennes (ville de), II, 25, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 39, 40, 41, 42, 271.
Valois (duché de), I, 152.
Vandenesse (Jean de Chabannes, sieur de). Voy. Chabannes.
Varennes (M. de), II, 129, 135.
Varese (ville de), I, 184 n.
Vasto (François d'Avalos, marquis del). Voy. Avalos.
Vaucouleurs (ville de), II, 113.
Vaudemont (comte de). Voy. Lorraine.
Vauvray (sieur de), II, 9 n.
Vaulx (M. de), II, 281.
Vendôme (Charles de Bourbon, duc de). Voy. Bourbon.
— (Louis de), vidame de Chartres, II, 236.
Venise (seigneurie de) et les Vénitiens, I, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 46, 55, 56 n., 71, 72, 73, 74, 78, 79, 80, 81, 83, 85, 97, 98, 99, 100 n., 111 n., 119, 189, 199, 202, 203, 206, 218, 220, 289, 290, 291; II, 47 n., 82, 83, 191, 204, 245.
Venosa (ville de), I, 55 n.
Vera (Dom Diego de), II, 38.
Verceil (ville de), I, 129, 184 n., 185 n.; II, 57 n.
Verde (François de Theligny, seigneur de). Voy. Theligny.
Vergi (Guillaume de), I, 131*, 133, 134.
Vergier (de), II, 111.
Vernueil (Mme de), II, 274.
Vérone (ville de), I, 33, 36, 38, 39, 40, 54, 55, 56, 57, 60, 62, 74, 77, 203, 289, 290.
Vervins (ville de), II, 139, 141.
Vessy (Françoise), II, 230 n.
Vézelay (abbaye de), I, 107.
Vicence (ville de), I, 36, 38, 40, 56.
Vidose (seigneur de). Voy. Tornemine.
Vienne (ville de), Autriche, II, 205.

Vienne (ville de), Isère, II, 151, 152, 153.
— (Gratien d'Aguerre, seigneur de). Voy. Aguerre.
Vigevano (ville de), II, 99 n., 161, 219.
Vigny (village de), I, 47.
Villafranca (ville de), par Pignerol, I, 177, 179.
— (ville de), I, 10; II, 57.
Villafranca di Verona (ville de), I, 73*, 291.
Villeclair (de), II, 6 n.
Vimercate (ville), II, 56 n.
Vindeselt (milord), I, 227.
Virton (ville de), 281, 282, 283, 292.
Visconti (Galéas), I, 208, 216*; II, 100 n.
Visé (ville de), I, 102-103.
Vitelli, évêque de Bologne, I, 76.
Vitry (Jean de), sieur de Lallaies, II, 94 n.
Vorre (seigneur de), I, 10.
Vouldrez, gentilhomme de la suite de l'Adventureux, II, 70.
Vouves (Louis d'Ars, seigneur de). Voy. Ars (Louis d').

W

Warty (Pierre de la Bretonnière, seigneur de). Voy. La Bretonnière (Pierre de).
Weltenbourg (Marguerite Sulzerine de), I, 37.
Welz (ville de), I, 243 n.
Werdemberg (Félix de), II, 81, 90, 92, 95, 97, 110, 111, 112, 113, 114, 116.
Westphalie (duché de), I, 3.
Wied (Hermann de), archevêque-électeur de Cologne, I, 247, 250, 251, 252, 255.
Wolf (comte), capitaine de lansquenets, I, 114, 131, 173; II, 177, 186, 229, 239.
Worcester (Charles Beaufort, comte de). Voy. Beaufort.
Worms (ville de), I, 276, 281.
Wurtemberg (duché de), I, 253.
— (Ulrich de), I, 131-132, 133, 134, 252, 253.

Y

Ymbault (capitaine), I, 25.
York (le cardinal d'), I, 262 n., 265, 266, 267 n., 272.
Yvois (ville d'), I, 220, 221, 284, 285, 286, 293, 295, 296, 299, 308; II, 16 n., 48, 53, 54, 70.
Yvrée (ville d'), II, 109.

Z

Zug (canton de), I, 217.
Zurid (canton de), I, 187, 216 n., 217 n.; II, 123, 184, 188.

TABLE DES SOMMAIRES

TOME PREMIER

Pages

PROLOGUE 1

Comment le roy Louys xij de nom fist son armé pour aller en Itallie et mena la royne, sa femme, jusques à Lyon, où il la laissa et mons[r] d'Angoulesme avecque elle. Et comment messir Robert de la Marche, seigneur de Sedan, alla au secours du conte Palatin 7

Comment la ville de Jennes se rendit au Roy, et de la belle entrée qu'il y fit; et comment illecque p[r]int son chemin vers la duché de Millan 21

Comment le Roy arriva en sa duché de Millan, et du bon recueil et de la chiere qu'on luy fit partout et comment il se partit pour aller à Cassant et comment Trevise fut prinse des François et reprinze par les Venissiens. Et comment les Françoys qui estoient dedens furent tuez et taillez en pieces par les Venissiens . . 24

Comment le roy Loys donna la bataille aux Venissiens près de Rivolte pa[r] ung lundy de may, laquelle les Françoys gaignerent à ung lieu qui s'apelle Aggnadel, là où furent tuez trente milles hommes du costez des Venissiens. Et d'aultre belles choze qui y furent faict en l'an 1509, le 18 (*corr.* 14) de may 28

Comme[n]t, après la bataille, le Roy print son chemin vers Pesquiere et de là vint assiegier 32

Comment les aultres villes de la seigneurie de Venize, après sçavoir la prinse de la ville et chasteau de Pesquere et l'execution qu'on y avoit faict, se gouvernerent. 35

Comment, quant l'empereur Maximilian sceut les nou-

velles, envoya vers le Roy pour eulx veoir ensamble et luy prier qu'il luy volsist rendre ce qui luy appartenoit 36

Comment, quant l'Empereur eut ses villes entre ses mains, au bout de cincque moys les laissa perdre, excepté Veronne, où estoit mons[r] du Reux. 39

Comment, après que le Roy eut gaigné la bataille contre les Venissiens, print son chemin vers Millan pour retourner en France 40

Comment l'embassadeur de l'empereur Maximilian vint par devers le roy Loys et de la despeche qu'il eut. Et comment le Roy envoya mons[r] de la Palice avecque grosse armée en Ital[ie] 42

Du siege mys devant Padua par l'empereur Maximilian et mons[r] de la Palice, lieutenant general du roy de France. 43

Comment le Jeune Adventureux fut mariez à la niepce de mons[r] le legat d'Amb[o]ise 46

Comment le roy Loys xij fit assambler tous ses estas à Tours, pour faire le mariage de mons[r] d'Angoulesme à sa fille aisnez 48

Comment messir Robert de la Marche vint en Gheldres lieutenant general pour le Roy; et de la prinse de Thillemont et de ce qu'il y fut faict 49

Comment le Jeune Adventureux, trois moys après qu'il fut mariez, print congiez du roy Loys xij et de mons[r] d'Angoulesme, son maistre, pour aller veoir des guerres d'Itallie 53

Comment en ce tamps la sœur de mons[r] de Foix, ducque de Nemours, fut donné à mariage au roy d'Arragon; et comment le dict roy vint à Savone veoir le roy de France et de la bonne paix que fierent ensamble, laquel ne dura 57

Comment le Jeune Adventureux se partit de Veronne et s'en vint à Parme, à l'entrée du grant yvert, vers mons[r] le grant maistre Chaumont. Et comment il menoient leur armée et artilleriez durant le dict yvert . 59

Comment le Jeune Adventureux fit ungne bende de cent

chevaulx adventurés et tous plains de gentilz hommes qui vindrent avecque luy. Et comment l'armée partit de Parme pour aller secourir la Mirandolle, que le pape Julle tenoit assiegée; et de la mort de mons^r le grant maistre d'Amboise. (Et comment mons^r le Legat morut à Lyon, trois moys devant que le Jeune Adventureux se partit.) 62

Comment le pape Julle print la Mirandolle avant le secours des Françoys (et morut le dict pape Julle *anno* 1512) 65

Comment la Concorde fut prinse, que les Espaignolz tenoient; et comment tous ceulx dedans furent tailliés en pieces; et de la prinse de Jehan Pol Mofront . . 66

Comment, après la prinse de Concorde, les deux armées s'en vindrent logier au Bodin, vis à vis l'ung de l'aultre, et se paquerent les Françoys à ung trect de faucon près l'armée du Pape et des Venissiens et y furent quatre moys, sans aultre fort que leurs camps . . . 68

Comment l'armée du Pape et des Venissiens se partirent pour aller vers Boulogne. Et comment l'armée des Françoys les poursuyvoient 72

Comment les Françoys gaygnerent la bataille contre le Pape et les Venissiens devant Boullongne; et comment la ville se rendit aux Françoy. *Anno* 1512 74

Comment le viche roy de Naples et le conte Pettenojare vindrent mettre le siege devant Boulongne et comment les Françoys la deffendirent. 77

Comment mons^r de Nemours assiegea Bresse, laquelle print; et la grosse bataille qui y fut faict. 80

Comment, après la prinse de Bresse, mons^r de Nemours entendit que les Espaignolz se assemblerent de la Romaigne, et comment vindrent parquier près des Françoys à Ravennes 83

Comment mons^r de la Palice, en attendant la responce du Roy, fut esleuz par tous les capitaines chiefz general des Françoys, et comment la ville [de] Ravennes fut prinse et de l'entré du corps de mons^r de Nemours à Millan. 94

Comment, après que les Suysses et Venissiens veyrent le pays desgarny, chasserent monsr de la Palice hors de Itallie 97

Comment le Jeusne Adventureulx vint sur les frontieres de Gheldres amasser cincque milles lanskenectz et comment ceulx de Lembourg et Luxembourg ruerent sur eulx 100

Comment les Espaignolz descendirent en Guyenne, là où fut envoyez monsr d'Angoulesme lieutenant general pour le Roy, et comment le roy de Navarre perdit son royaulme. 106

Comment le roy Loys xije envoya monsr de la Trimouille son lieutenant general en Itallie avecque son armée . 111

Comment monsr de la Trimouille envoya le Jeune Adventureulx en Alexandrie, laquelle il print par sa grande diligence et du groz gain qui y fut faicte. 114

Comment les Françoys allerent assieger Novarre et y fierent ungne grosse batteriez et du secours que les Suysses firent en la dicte ville 118

Comment les Françoys perdirent la battaille contre les Suysses entre Novarre et Tracas, là où le Jeune Adventureulx fut laissez avecque xlvj playes entre les mortz 124

Comment les Suisses entendirent la descente des Anglois en Picardie, vindrent assieger Digeon, et comment le siege fut levez et de l'appoinctement que fit le seigneur de la Trimouille avecque eulx. *Anno* 1513, *stillo galicano* 130

Comment les Anglois descendirent en France, et de ce qu'il fut faict à leur descente, et comment il vindrent assieger Therouenne et la print. 135

Comment les Anglois prindrent Therouenne et Tournay et de l'appoinctement du roy de France au roy d'Angleterre et de la mort du roy d'Escosse 143

Comment la royne Anne, duchesse de Bretaigne, femme du roy Loys xije, morut au chasteau de Bleys; et comment le Roy espousa la sœur du roy d'Angletterre. *Anno* 1514 146

Comment le roy Loys douziesme acheve le mariage de mons[r] d'Angoulesme et de madame Claude, sa fille . 151

Comment le roy Loys xij[e] espouza la sœur du roy d'Angleterre et des triumph[ant]tes nopces à Abbeville le ix[e] jour d'octobre. Anno xv[c] xiiij 154

Des belles joustes faictes à Parys pour le couronnement de la dicte royne Marie, sœur au roy d'Angleterre. . 159

Comment le roy Loys xij[e], par ung jour de l'an, après avoir faict bonne chiere avecque sa nouvelle femme, morut à Paris. 1514 162

Icy devise que fit la royne Marie de France depuis la mort de son mary, et du sacre de mons[r] d'Angoulesme, Françoys, premier de ce nom, à Rains en Champaigne, le 25 de janvier 1515, *stilo romano* 164

Comment mons[r] d'Angoulesme, Françoys, premier de ce nom, fust sacrez roy de France à Rains, en Champaigne 167

Comment le roy Françoys, premier de ce nom, après avoir mys ordres à ses affaires en France, commença à dresser son armée pour aller en Itallie. *Anno* 1515 . 172

Comment le Roy se partit de Lyon pour achever son entreprinse et comment Prosper Coulonne fut prins par le marischal Cabannes, seigneur de la Palice, et de ce qu'il y fut faict. Et comment le seigneur de Lotrecht et le Jeune Adventureux suyverent les Suysses qui se retournoient vers Saluce 176

Icy devise de la journée faictes à Saincte Brigide près de Marignan, laquelles les Françoys gaignerent contre les Suisses par ung jour de Saincte Croix, au moix de septembre, et de la prinse du chasteau de Noarre . . . 184

Or devise des ambassadeurs françoys et suisses qui estoient à Galleras. Et comment le Roy fit assieger le chasteau de Millan, là où estoit le More, qui se rendit par composition 199

Comment, après que le chasteau de Millan fut rendue et le More envoyez en France, le Roy fit son entrée à Millan, tout armés, la plus belle entrée qu'il fut jamais

faictes, et des belles joustes et tournoys qui y furent faictes, *anno* 1516 207

Comment le pape de Rome et le roy de France s'entreveirent l'ung l'aultre à Boulongne la Grace 209

Comment le Jeune Adventureux retourna en France . . 212

Comment le Roy, après avoir mys ordre en son pays de Itallie, revint en son royaulme de France, et laisse mons^r de Bourbon son lieutenant general à Millan. Et comment l'empereur Maximilian vint à la duché de Millan. 215

Comment le marquis de Mantua, pour quelquez affaires qu'il disoit avoir, abandonne le Roy et renvoya son ordre; et comment l'Adventureux fit ungne maison nommée Messancourt, près de la ville de Yvois. *Anno* 1515 220

Comment la royne de France acoucha d'ung beau filz au chasteau d'Amboise, 1516 222

Comment Francisquez de Sequinghen fit alliance avecque mess^r Robert de la Marche et l'Adventureux, son filz, et entreprindrent faire la guerre à mons^r le ducque de Lorraine 231

Comment le roy de France donna charge à l'Adventureux de mener des practicques en Allemaigne pour gaigner les princes et electeurs de l'Empire; et aussy fit mons^r de Sedan, son pere, 1518 234

Comment en ce temps le cardinal de la Marche et le seigneur de Sedan, pour quelquez tort que le Roy avoit faict, le laisserent et allerent au service de l'Empereur. Et comment le seigneur de Sedan donna ung coup à ung gentilz homme nommez Mourenton 238

Comment mons^r de Boysy, grant maistre de France, ambassadeurs pour le Roy, et mons^r de Chievres, marquis d'Arscot, ambassadeur pour le Roy de Castille, se trouverent à Monltpellier et ce qu'il y fierent . . . 245

Comment les ambassadeur françoys allerent en Allemaigne et passerent par Treves; et allerent à Couvellence vers mons^r de Treves, electeur de l'empire. Et

allit mons^r l'admiral à Francquefort pour ungne parties des dictes affaires, et demeurerent à Couvellence mons^r d'Orval et l'Adventureulx, qui s'en allerent en ambassade par devers mons^r de Coulongue 247

Comment le cardinal de la Marche et mons^r de Coulongne allerent à l'election de l'Empire, à Francquefort, et passerent par Couvelence, où estoyent les ambassadeurs françoys; et comment le duc de Wirtenbergue fut chassiez hors de son pays par les grosse bondes 252

Comment mons^r de Boysy, grant maistre de France, et mons^r de Chievres se trouverent à Montpellier et de ce qu'ilz y fierent. Et comment mon dict seigneur le grant maistre morut 256

En l'an 1519, le Roy Catholicque fut esleut Empereur à Francquefort; et comment les ambassadeurs françoys retournerent en France sans riens faire. Et comment le conte Frederyc, frere du conte Palatin, fut envoyé par les electeurs en Espaignes pour luy faire sçavoir les nouvelles; et comment vint en son pays de Flandres le Roy Catholicque. 258

Comment le roy de France et le roy d'Angleterre se vindrent ensamble entre Ardres et Calaix, *anno* 1520. 262

Comment le Roy Catholicque vint des Espaignes descendre en Angleterre et de là en Flandres, pour prendre possession de l'Empire, et comment il fut couronnez à Aix en Allemaigne 274

Comment messir Robert de la Marche, seigneur de Sedan, pour quelquez tort qu'il luy fut faict au service de l'Empereur, retourna au service du roy de France, et du bon recueil que madame la regente luy fyt . . . 277

Comment les guerres se commencerent entre l'Empereur et le roy de France, du costé de Champaigne et des Ardennes. *Anno* 1521 280

Comment mons^r de Nansson, lieutenant general pour l'Empereur, vint en Ardenne contre messir Robert de la Marche et l'Adventureux, son filz. Et comment il

print le chasteau de Loigne, et comment l'Adventureux deffit la garnison de Yvois. 284

Comment mons[r] de Saussy, filz de messir Robert de la Marche, deffyt ung nombre de gens sur ungne montaigne, et comment l'Adventureux s'en alla mettre dedans Jamais 287

Comment monsieur de Lotrecht, avecque les Venissiens, alla mettre le siege devant la ville de Veronne, et comment la dicte ville se rendit, et de ce qu'il y fut faict. 289

Comment le conte Felix vint assieger Messencourt, de laquelle il print. 292

Comment le conte de Nansson fit samblant d'aller assieger Jamais et fit là marchier son arméez; et comment l'Adventureux se vint mettre dedans, et du ravitaillement qu'il y fit 296

Comment, au partir de Jamais, mons[r] de Nansson alla assieger Florenges, et comment les lantskenecht vendirent le seigneur de Jamais qui estoit dedans . . . 301

Comment Bouillon fut surprinse et furent quasy que tous ceulx de dedans tuez. Et comment mons[r] de Nansson vint à Douzy mettre son camp, là où vint mons[r] de Ilstain et aultres groz seigneur vers mons[r] de Sedan, pour avoir treves, laquelle, après avoir bien debatu les affaires, fut accordé six sepmaines, là où l'Adventureux ne voullut estre compris 305

Comment mons[r] de Lescut, marischal de France, tint Parme contre l'armée du Pape et des Espaignolz . . 313

TOME DEUXIÈME

Comment les treves furent faictes entre l'Empereur et mons[r] de Sedan. Mons[r] de Nansson se partit de Douzy avecque son camp et s'en alla assieger Mouson; et comment se vint rangi[e]r avecque luy Francisque de Sequinghen avecque son armée. *Anno* 1522 1

Comment, après la prinse de Mouson, mons[r] de Nasson et Francisquez, avec touttes leurs armes, allerent as-

sieger Maisiers, où estoit lieutenant general mons^r de Bayart, et de la façon du siege et de ce qu'ilz y fut faicte et du rompement des treves que fit mons^r de Nansson vers mons^r de Sedan et de ce que l'Adventureux fit 5

Comment le roy de France fit preparer son armée pour lever le siege de devant Maisiers, et des Suisses qui vindrent en son ayde 10

Comment l'Adventureulx alla à Troyes vers le Roy, qui fit bonne chiere et luy commanda aller dedans Sedan avecque ung nombre de gens, pour veoir s'il sçauroit faire lever le siege de devant Maysiers, en leurs coupant les vivres. Et comment de nuyct les gens du camp de l'Empereur vindrent donner audict Sedan, et comment en ce temps fut faictes l'alliance du roy de France et des Suisses 12

Comment mons^r de Nasson et Francisquez leverent leur siege de devant la ville de Maisieres et des maulx qu'il fierent à ungne ville appelez Aubenton et Maulbert Fontaine 19

Comment le Roy fit marchier son armée en poursuyvant l'armée de l'Empereur, et entra par le pays d'Artoys et d'Austrement, là où mons^r de Sainct Pol et le marischal de Cabannes allerent prendre Bapasme et tout plain d'aultre place et du siege mis devant Tournay . 23

Comment, quant l'armée des Françoys fut assamblée, commencerent à marcher vers Vallenciennes; et des belles escharmouches que se fierent devant Bouchain. Et comment l'armée de l'Empereur qui estoit à Vallenciennes se trouva au Pont, où eult belles escharmouches et puis se retirerent 29

Comment le Roy ouyt nouvelles de mons^r l'Admiral, qui estoit en Guyenne, et de la prinse de Fontarabie . . 37

Comment le lendemain après la retraicte de Vallenciennes le Roy print Bouchain; et de ce qu'il fierent par le pays d'Arthois et d'Austrevent. Et comment il despecha mons^r le connestable de France et mons^r de

Vendosme, pour aller prendre Hesdin, et le Roy se retira à Dourlans 41

Comment le Roy se retira à Amyens, et sa gensdarmeries en leurs garnisons. Et comment luy vindrent nouvelles de la revolte d'Ytallie, là où estoit mons^r de Lotrecht, son lieutenant general; et des grosses parolles qui furent entre l'Adventureulx et le marrischal de Chastillon 44

Comment l'Adventureulx, bien accompaigniez, fit une course en Luxembourg et print aulcunes petite villes et places et à son retour à ung vilaige qui s'appelle Ormaville cuida estre surprins de ses ennemys. Et comment le chasteau fut prins 47

Comment le Roy envoya en sa duché de Millan, pour secourir mons^r de Lotrecht, mons^r le grant maistre, bastard de Sçavoye, et le marrichal Cabannes et Montmorency qui menoit les Suisses. Et de la mort de Marcque Anthoine Coulonne devant Millan. Et comment Prosper Coulonne et le marquis de Pesquiere tindrent bien la ville de Millan et se mirent dedans ung fort nommez la Bicquoques, là où les Françoys les vindrent assaillir, et de ce qu'ilz y fut faict 55

Comment Come fut prinse, là où estoit mons^r de Vandenesse, gouverneur pour le Roy; et comment mons^r de Vandenesse qui estoit à Cremonne se saulva avecque ce qu'ilz y avoit. 63

Comment, en ce temps, par ung jour de pasque flouriez, l'Adventureux deffit ungne grosse bende de gens qui pensoyent aller courre en France. Et aussy, ung peu après, mons^r du Saulssy, frere de l'Adventureux, deffit une aultre bende de gens de piedz et de cheval. . . 69

Comment mons^r d'Esparot, frere de mons^r de Lotrecht, estant lieutenant de son frere en Guyenne et lieutenant general pour le Roy, eult la charge pour aller reconquester le royaulme de Navarre, ce qu'il fit. Et comment il perdit la bataille contre les Espaignolz auprès d'ung lieu qui s'appelle la Groigne et de ce qu'ilz y fut faict 75

Comment mons^r de la Palice fut envoyé de par le Roy en Guyenne pour secourir Fontarrabie 78

Comment mons^r de Bourbon, connestable de France, abandonna le Roy, estant à Lyon, pensant aller en Itallie en personne. Et comment mons^r de Bourbon s'en alla avecque le conte Felix par la frontiere de Bourgoingne et de Champaigne. Et comment les Venissiens abandonnerent l'alliance du Roy. *Anno* mille v^c xxiij 81

Comment le Roy envoya mons^r de Guyse, son lieutenant general, en Bourgoingne et l'Adventureux en Champaigne, pour ce que mons^r d'Orval estoit vieil homme. Et comment le conte Felix print Guoiffy 92

Le Roy, voyant que ne povoit bonnement aller en Itallie, pour ce qu'il voulloit sçavoir le fond de l'affaire de mons^r de Bourbon, connestable, comme la raison le voulloit, fit son lieutenant general pour mener son armée en Itallie mons^r de Bonnivet, admiral de France, et le marischal Montmorency capitaine general des Suisses, et les fit marchier oultre en Itallie. Et aussy devise du siege de Millan et de ce que y fut faict, et de la fortune qui advint à mons^r de Bayart au bourg de Rebecquet 97

De la belle escharmouche que fit l'Adventureux prez Fouvent contre mons^r de Bourbon et le conte Felix, et de la retreicte du conte Felix en Allemaigne 110

Comment mons^r de Bourbon et le marquis de Pesquiere descendirent en France par les fins de Genna, vindrent mettre le siege devant la villè de Marseilles; et de ce que fit mons^r de la Palice, qui estoit en Avignon, lieutenant pour le Roy en Provence et en Bourbonnoys et Lyonnoys. *Anno* 1524. 116

Comment le Roy commença à dresser son armée pour lever le siege de Marseilles et pour achever son voyage d'Ytallie. Et comment en ce tamps mons^r d'Orval estoit fort malade à Bloys, et le Roy y envoya l'Adventureulx avecque v^c hommes d'armes, son lieutenant general en Champaigne. 122

Comment les Angloys descendirent en Picardie, et comment eulx et l'armée de l'Empereur vindrent mettre le sieges devant Hesdin et n'y fierent riens. Et parlerons aussy comment ilz passerent oultre pour entrer en France et prindrent Roye et Montdidier et, en retournant, prindrent le chasteau de Bohain 126

Comment le Roy envoya mons^r^ de Vendosme à Parys pour mettre ordre à ses affaires, comme [si] sa propre personne y eult estez, et pour donner faveur au pays de Picardie. Et comment le Roy manda à l'Adventureux ung poste qui mena la gensdarmerie qu'il avoit en Champaigne en Picardie pour secourir mons^r^ de la Trimouille; et comment il alla à Cressy et de là assieger Bohain, où se trouva mons^r^ de la Trimouille à la prinse. 130

Comment le conte de Brayne fit ungne entreprinse et print Couvin, petite ville du pays de Liege, et, à sa retreicte, deffyt ungne bende de Bourguygnons à piedz et à cheval. Et comment mons^r^ d'Aymery surprint la garnison dudict conte de Bryane qui estoit à Vervins qui se rendirent à luy, leurs bagues saulves 139

Comment le Roy donna son ordre à l'Adventureux au chasteau d'Amboise, et comment de rechiefz luy donna la charge de general des Suisses. Et comment mons^r^ de Bourbon print Toulon et comment l'ambassadeur de Poullaine vint devers le Roy à Amboyse 142

Comment la royne Claude de France mourut et comment le Roy envoya l'Adventureux à Lyon pour veoir ungne bende de Suisses qui estoit arrivé près Avignon. Et comment le Roy vint à ung lieu près d'Avignon qui s'appelle Caderose, là où il despecha l'Adventureux pour aller de rechiefz au devant de la grosse bende des Suisses qui venoit après. Et comment l'Adventureux arriva avecque les Suisses, le Roy se partit pour aller à Marseilles combatre mons^r^ de Bourbon. 148

Comment que incontinent que l'armée du Roy fut preste commença à marchier droict à Marseilles, mons^r^ de Bourbon et le marquis de Pesquiere leverent leur siege et se retirerent en grande diligence et en groz de-

sordre. Et comment le Roy ordonna le marrischal de Montmorency avecque v^c^ hommes d'armes pour les sieuvir à la queuez. 154

Comment le Roy conclud son voiage d'Itallie et de la grande diligence que fierent les Suisses et tout le demeurant de son armée, et de la grande faulte des vivres qu'il eurent en passant les mons 157

Comment l'Adventureulx avecques les Suisses passa le Thessin et comment en ce lieu luy cuida combatre les Espaignolz et le manda au Roy pour soy haster, et de ce qui y fut faict et de ce que fit le marquis de Saluce qui alloit devant 160

Comment la ville de Millan fut mise à la subjection du Roy; et de la retrecte que fierent mons^r^ de Bourbon et le vicheroy de Naples et le marquis de Pesquiere et les Espaignolz qui estoient en ladicte ville. Et comment le Roy envoya assieger Pavye par le marrichal Cabannes et l'Adventureulx en attendant sa venuez. Et de la mort du ducque de Longueville. Et comment le Roy laissa dedans Millan mons^r^ de la Trimouille, son lieutenant general. 168

Comment, pour ce que l'armée estoit venue en diligence, la grosse arteillerie ne l'avoit peu sieuvir, et on fut assez longtamps en l'actendant, et, elle venue et le Roy arrivez au siege, on donna l'assault par le costé du Roy et de l'Adventureulx et des Suisses; et de ce qu'il y fut faict, tant dedans la ville que dehors, et des capitaines suysses soubz l'Adventureux 176

S'ensieult le traictiez en abregez que le Roy fist avecque mess^rs^ des Lighes du pays des Suisses 188

Comment le Roy envoya le ducque d'Albanie pour conquester le royaulme de Naple 190

Comment le seigneur Johannes de Medicis, nepveu du Pape Leo, vint au service du Roy avecque ung nombre de gens de piedz et gens de cheval. Et parle aussy des pouldre que le ducque de Ferrare envoya au Roy; et comment le Roy fit arrester le Thesin 193

Comment le Roy envoya le marquis de Saluce, avecque

ung nombre de gens de cheval et de piedz, sur le costé [de] Gennes, et fut prins dhon Hughes de Moncades, viche roy de Cecille, à ungne descente de mer, et tous plains de gens de bien avecque luy. 197

Comment le vicheroy de Naples et le marquis de Pesquiere, voyant que le ducque d'Albanie marchoit pour aller à Naples, vindrent pour le combatre; et comment le Roy manda à l'Adventureulx de luy envoyer secours et quelque nombres de Suisses, ce qu'il fit. Et comment le Roy envoya ledict Adventureulx avecque le demeurant de tous les Suisses et quelque bende de artheillerie et mons[r] de Sainct Pol et le marichal de Foys avecque v[c] hommes d'armes pour combatre lesdicts Espaignolz, et de ce qu'il y fut faict 199

Comment mons[r] de Bourbon alla en Alemaigne querir les lantskenecht pour secours, le nombre de xv mille, et luy bailla dhon Fernande ensamble neufz grosse pieces d'artillerie et quelque nombre de gens de cheval. Et comment l'ambassadeur du Pape et du Turcque vindrent devers le Roy 203

Comment l'armée de l'Empereur se partit de Lodes et vint mettre le sieges devant le chastel Sainct Angel, qui tenoit pour le Roy, lesquel il prindrent. Et comment, de là, vindrent logier près Belle Joyeusse; et de la belle escharmouche qui y fut faicte. 206

Comment de Belle Joyeusse l'armée de l'Empereur vint logier à ung lieu qui s'appelle Arrierasche, et le Roy deslogist pour venir à Mirabel; et des belles escharmouches qui y furent faictes. Et comment, par ung dimenche, l'armée de l'Empereur deslogist et vint logier tout près de l'armée du Roy, où le Roy leur cuida donner la bataille 211

Comment l'Adventureulx fit faire ung fort tout près du camps de l'armée de l'Empereur, et comment il s'y vint logier avecque ungne bende de Suisses et artillerie. Et comment le Roy se vint logier avecque sa bataille au premier logis de l'Adventureulx. Et comment le seigneur de la Trimouille et mons[r] de Sainct Pol et le s[r] de Lescut, qui estoyent à Millan, vindrent de Mil-

lan auprès du Roy. Et des belles escharmouches qui se fierent durant ce temps 213

La prinse du roy de France devant la ville de Pavie. Comment, après le xx^e^ jour passez, l'armée de l'Empereur deslogist de là où il estoit et leur vint donner dedans le Roy la bataille : laquelle chose il perdit et y fut prins. Et devise aussy des gens de bien qui furent prins et tuez avecque le Roy, « anno 1524 de februario », le jour de Sainct Mathias. 222

Comment le Roy fut menez de Pavie à Pissequiton; et mons^r^ de Sainct Pol, et le marrichal de Foys, et l'Adventureux demourerent à Pavie, entre les mains de seigneur Anthoine de Leve et plusieurs. Aussy devise de la mort de mons^r^ de Lescut et de mons^r^ le grant maistre de France, et de ce que fierent ceulx qui estoyent à Millan, et des Suisses qui venoyent au secours du Roy, quant il sceurent la perte de la bataille, et aussy de [ce] que le marquis de Saluce fit. *Anno* 1525, *stillo galicano* 243

Comment l'Adventureux, Loys mons^r^ de Nevers, mons^r^ de Saincte et aultres furent menez à ung chasteau auprès de Pavie, nommé Beauregard, et mons^r^ de Sainct Pol et Frederyc de Beaulge au chasteau de Pavie, et le roy de Navarre à Millan; et de ce qu'il fut faict de la pluspart des prisonniers et du maulvais tour que les lantskenecht cuyderent faire au vicheroy de Naples . 247

Comment l'Adventureulx et Loys, mons^r^ de Nevers, furent mandé pour aller à Millan, devers le vicheroy; et comment mons^r^ de Saincte mourut; et comment mons^r^ du Reux vint de par l'Empereur vers le Roy, et ce qu'il luy dict, et de la responce que le Roy luy fit . 251

Comment mons^r^ de Bourbon, le vicheroy de Naples, le marquis de Pesquiere, Loys, mons^r^ de Nevers, et l'Adventureulx allerent veoir le Roy à Pissiqueton et de ce qu'il y fut faict. Et comment l'Adventureulx vint en poste d'Itallie passer par le reaulme de France, et du recueil que madame la Regente, mere du Roy, luy fit à Lyon 255

Comment le Roy fut menez en Espaigne et partit de Pissiqueton pour aller monter sur la coste de Gennes . 258

Comment les lutheriens vindrent assaillir mons^r le ducque de Lorraine, là où allit en son secours mons^r de Guise qui les deffit. Et de la prinse d'ugne ville qui s'appelle Sauerne. Et comment les treves furent faictes entre l'Empereur et le Roy pour v moys. 261

Comment l'Adventureulx se partit de Lyon, prenant congiez de madame la Regente, et s'en vint rendre à madame de Sçavoye dedans le terme que le vicheroy luy avoit donné, et du bon recueil qu'elle luy fit . . . 268

Comment l'Adventureux, après avoir faict quelque sejours avecque madame de Savoye, elle l'envoya tenir prison sur sa foy au chasteau de l'Escluse 275

Comment messr^rs des lighes des Suisses envoyerent leur ambassadeur en Flandres, vers madame de Sçavoye, pour recouvrer l'Adventureulx ; et comment ledict ambassadeur vint au chasteau de l'Escluse 282

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

HF
F6163m

193136
Fleuranges, Robert III de La Marck,
seigneur de
Mémoires; ed. Goubaux and Lemoisne.
vol.2.

DATE.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED